L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

HOMMES !
Choisissez votre Paletot
AUJOURD'HUI
dans un de ces 3 groupes.
$10. $15. $25.
M. Pollack Ltée

67ième ANNEE No 149 — QUEBEC, SAMEDI 18 NOVEMBRE 1933 — Tirage certifié par l'A. B. C. — QUATORZE PAGES

LE JUGE COUILLARD ENVOIE PHILLIPS AUX ASSISES

LA GENDARMERIE SAISIT DE NOUVEAUX DOCUMENTS

ROOSEVELT ANNONCE LA RECONNAISSANCE OFFICIELLE DES SOVIETS PAR WASHINGTON

N. PHILLIPS DEVRA SUBIR SON PROCES

Le magistrat Couillard admet les aveux faits par le jeune accusé.

L'ENQUETE DE PERCE

Une conversation échangée entre Phillips et son père mise devant la Cour.

"DIX-NEUF QUESTIONS"

(Serv. de la Presse Canadienne)

Percé, Qué., 18. — (Par Lewis J. McKenzie, correspondant de la Presse Canadienne) J.-Nelson Phillips, accusé du meurtre de Maud Ascah, de Penouille, Qué., a été condamné hier à subir son procès devant la cour du banc du roi à Percé lors du prochain terme de cette dernière en octobre 1934, "ou aussitôt que Son Honneur le lieutenant-gouverneur pourra le désirer". Cette décision a été prononcée par le magistrat A. Couillard, qui avait présidé l'enquête préliminaire d'une durée de deux jours. Les objections de la défense à l'admission de la confession faite par le jeune homme de dix-huit ans ont été rejetées par le juge, et le document a été versé au dossier de l'affaire.

M. Maurice Brasset, C. R., M. P., avocat de la couronne, donna lecture de la dite confession, comme suit:

"Je rencontrai les filles (Maud et Marguerite Ascah, cousines, âgées respectivement de 15 et 17 ans) près du magasin de mon père. Je les invitai à une promenade sur la grève. Nous descendîmes. Je marchais à une distance de quelques pieds en avant d'elles, quand nous arrivâmes sur la grève, au pied de la côte. J'avais une discussion avec Maud au sujet d'une histoire qui la concernait et que je disais vouloir raconter à Marguerite. Nous nous querellâmes. Je perdis ma mémoire, et quand je revins à moi, je vis les deux jeunes filles étendues par terre, près de moi, mortes. Maud saignait. J'arrachai un morceau de sa robe et l'attachai autour de sa tête pour arrêter le sang. Le sang de Maud coulait sur Marguerite. Je pensai à la honte qui allait rejaillir sur nos familles. Je me rendis au rivage et je détachai ma chaloupe. Je retournai sur place et je transportai les deux corps l'un après l'autre, et les plaçai à l'avant de la chaloupe. Je ramassai deux pierres de 25 à 40 livres et les mis dans la barque avec les corps. Puis je ramai jusqu'en eau profonde, au-delà de la barre de sable, une distance de 700 à 800 verges. Je pris un bout de câble qui était à l'avant de la chaloupe, j'attachai une pierre aux pieds de chacune des filles, puis je jetai les corps à l'eau. Je ramai ensuite jusqu'au rivage, j'attachai ma chaloupe, je plaçai les rames dans notre hangar, et je fermai la porte à clé. Puis je me rendis à l'endroit où j'avais tué les filles. Il y avait du sang sur le sable. Je le recouvris avec de la terre et du sable. Il y avait aussi un bérêt blanc. Je creusai un trou et l'enterrai, puis je rentrai chez moi et me mis au lit. Je ne sais pas s'il y avait du sang sur mes vêtements".

M. Brasset raconta qu'on lui dit le 7 novembre que Phillips voulait le voir. L'accusé lui déclara qu'il voulait faire cette déclaration. Cette confession fut absolument volontaire, il n'y eut aucune pression exercée, aucun interrogatoire, et l'entrevue se termina au bout de dix minutes. L'ex-détective Arthur Maloney était présent, mais il n'intervint aucunement.

Immédiatement après le chef R. Lemire et le détective Gauthier, de la Sûreté provinciale et M. Maloney, rencontrèrent l'accusé, et après l'avoir dûment averti, ils prirent sa confession écrite, Phillips dictant et le détective Gauthier copiant à la main.

L'accusé lut ensuite la décalration, fit une couple de corrections sans importance dans la rédaction, puis il signa en présence des officiers. Phillips demanda alors que sa confession fut dactylographiée. Ceci fut fait immédiatement, et il signa comme la première fois.

M. Maloney fut ensuite appelé comme témoin. Le chef Lemire l'avait prié de l'aider à éclaicir cette affaire. Il relata dans quelles circonstances la confession avait été faite, et dit qu'une fois celle-ci terminée, Phillips déclara: "Bien, je me sens mieux maintenant".

Recevant la permission d'interviewer Phillips, Maloney le vit pour la première fois le 6 novembre. Après deux heures de conversation, Phillips dit qu'il savait où un bâton portant des taches de sang pourrait probablement être retrouvé sur la grève. Phillips fit ensuite au cra-

(Suite à la page 13)

2 ENFANTS BRULES VIFS

(Serv. de la Presse Canadienne)

La Tuque, Qué., 18. — Alors que leur mère était sortie pour aller rendre visite à son beau-père, demeurant à quelques centaines de verges de distance de chez elle, deux jeunes enfants de M. Georges Tremblay ont été brûlés à mort, hier. Le feu éclata on ne sait comment dans le logis, et quand Mme Tremblay revint chez elle, les flammes avaient fait tellement de progrès qu'il fut impossible de songer à sauver les enfants, âgés respectivement d'un an et deux ans. Le père, qui travaille dans les bois, n'est pas encore au courant de la tragédie.

CONFERENCE ROUTIERE LE 14 DECEMBRE

La conférence fédérale-provinciale sur le transport aura lieu dans la capitale.

M. MANION PARLE

Ottawa n'a aucunement l'intention d'empiéter sur les droits provinciaux.

ECHO D'UN RAPPORT

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 18. — La date de la conférence fédérale-provinciale sur le transport routier a été provisoirement fixée au jeudi, 14 décembre, a annoncé hier l'honorable R. J. Manion, ministre des Chemins de Fer et Canaux.

Le ministre a expliqué que la règlementation du transport routier est sous la juridiction exclusive des autorités provinciales. Le gouvernement fédéral n'a aucunement l'intention d'empiéter sur la juridiction des provinces, et la conférence n'aura qu'un caractère consultatif. On ne pense pas qu'elle dure au-delà de deux ou trois jours.

"La conférence projetée", dit M. Manion, "est la conséquence des recommandations de la commission royale des chemins de fer et du transport. Ces recommandations suggèrent aux gouvernements fédéral et provinciaux, en coopération d'étudier la question dans le but d'égaliser les conditions sous lesquelles le transport ferroviaire et le transport routier fonctionnent, et d'obtenir une uniformité d'action dans tout le Dominion".

MONTREAL ET LES LOTERIES

Un échevin de la métropole proposera que la province demande à Ottawa la permission d'organiser des loteries.

MOTION AU CONSEIL

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 18. — L'échevin J.-Alonzo Savard, du quartier St-Denis, est à préparer pour le conseil de ville une motion proposant que des loteries soient conduites dans la province de Québec sous le contrôle d'une commission indépendante qui en distribuerait les profits aux institutions de charité et autres dépendant de la loi de bienfaisance de Québec, financerait les secours aux chômeurs, et en temps de prospérité verrait à mettre des réserves de côté pour les périodes de dépression.

L'idée est que si le conseil de ville de Montréal adopte officiellement le projet, le gouvernement de la province de Québec, par l'intermédiaire de la Législature soit prié d'intervenir auprès du gouvernement fédéral pour que ce dernier amende le code criminel afin de permettre la tenue de loteries dans Québec. On représente que si le pays tout entier n'aime pas les loteries, une province désireuse d'en tenir devrait avoir le droit de le faire.

M. STEVENS EN EUROPE

Montréal, 18. — L'honorable M. H.-H. Stevens, ministre du Commerce, s'est embarqué pour l'Europe hier matin, à bord du "Duchess of Bedford". Aux journalistes, l'honorable M. Stevens a déclaré qu'il se rendait à Londres, sur l'ordre de son médecin, pour prendre quelques semaines de repos.

UNE SECONDE COMBINE DE LA BOISSON

Des documents à ce sujet ont été saisis lundi dernier dans une grange.

A N.-D. DU LAC

A date sept des quinze individus que l'on poursuivait ont été arrêtés.

LEVESQUE EST AU PAYS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 18. — Des documents que l'on croit appartenir à une seconde bande de contrebandiers de boisson qui opérerait sur la côte de Gaspé ont été saisis lundi dernier au cours d'un raid opéré par la gendarmerie à cheval du Canada dans une grange de Notre-Dame du Lac, à 40 milles de Rimouski, a-t-on appris aux quartiers-généraux ici. La police est à étudier ces documents et il se peut que cette découverte amène l'écrasement d'une autre vaste combine.

Avec l'arrestation de sept individus actuellement détenus sous l'accusation d'avoir fraudé la Couronne de plus de $1,500,000 en droits de douane en faisant le commerce illégal de l'alcool, la police croit qu'elle sera en mesure d'obtenir d'autres informations propres à lui permettre de briser un second ring dont les opérations ont cessé depuis le jour où elle entreprit une campagne contre la combine dont sept membres sont sous arrêts. Huit hommes sont encore recherchés. La police pense qu'aussitôt qu'elle aura terminé son enquête sur le commerce illégal de la boisson sur la côte de Gaspé, la seconde combine reprendra ses opérations si on ne la tue pas.

La gendarmerie à cheval, assistée de la police de la Commission des Liqueurs de Québec, poursuit actuellement une série de raids contre des granges et des habitations du comté de Rimouski, avec l'espoir de mettre la main sur les huit individus qu'elle recherche et qui, croit-on, se cachent dans ce comté.

Des vedettes du département du Revenu National et de la R.C.M.P. patrouillent le golfe St-Laurent et le fleuve, pour empêcher toute tentative de fuite par bateau de ces individus qui iraient chercher asile dans les îles de St-Pierre et Miquelon.

LES ARRESTATIONS

Le filet tendu par les officiers de la Gendarmerie Royale et les inspecteurs du Service Préventif de la Commission des Liqueurs se resserre de plus en plus. Quatre des accusés, Antonio Graveline, Emile Dionne, Georges Dasbiens et Georges Cartier, sont actuellement en prison. Fernando Dubois a été remis en liberté après avoir fourni un cautionnement de $25,000, et deux autres, Pit Santerre et Horace Aubin, comparaîtront en Cour ce matin. Dasbiens et Cartier ont été amenés de Rimouski à Québec ce matin par les officiers de la Gendarmerie Royale. Ceci porte donc à sept le nombre des prévenus arrêtés pour répondre avec huit autres supposés complices à une accusation de conspiration pour avoir fraudé le Département des Douanes d'un montant de $1,500,000 représentant les droits sur des quantités de liqueurs alcooliques introduites au pays en contrebande. Pit Santerre, de St-Jean Port-Joli, et Horace Aubin, de Matane, arrêtés au cours de l'avant-midi hier à leur résidence respective, seront traduits devant le tribunal ce matin. Santerre est arrivé à Québec hier après-midi en compagnie d'un officier de la Gendarmerie Royale tandis qu'Aubin est débarqué du train venant de Rimouski vers 3 heures ce matin. Il était accompagné, lui aussi, d'un "mountie".

Alfred Lévesque, dont le nom apparaît aussi sur l'acte d'accusation signé du sergent Zannett, était à la Rivière-du-Loup, à bonne heure hier matin. Les officiers qui s'étaient rendus à sa résidence de Notre-Dame du Lac pour trouver la maison vide, revinrent en toute hâte et commencèrent des fouilles dans toute la ville mais celles-ci n'avaient pas donné de résultats tard hier soir. Les autorités policières de la Rivière-du-Loup, qui ont l'ordre d'arrêter le prévenu, sont d'opinion qu'il a quitté cet endroit depuis plusieurs heures.

Les recherches se continuent sans relâche depuis l'émission des mandats d'accusation et surtout depuis que la nouvelle a été confirmée que certains des prévenus tentaient de s'esquiver. Les officiers qui dirigent les recherches sont convaincus qu'ils pourront pratiquer les dernières arrestations en fin de semaine.

Professeurs en grève à Montréal ?

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 18. — Après avoir vu un récent octroi du gouvernement provincial écarter d'elle la menace d'avoir à fermer ses portes faute de ressources financières. L'Université de Montréal se trouve aujourd'hui en face d'un autre danger. Des professeurs et membres des diverses facultés ont déclaré, hier, qu'ils suspendront leurs cours si leurs arrérages de salaire ne leur sont pas payés. En d'autres termes, ils feront la grève. Les professeurs se réuniront lundi pour prendre une décision, mais ils ont pratiquement décidé de suspendre les classes. Ils n'ont pas touché leurs salaires des deux derniers mois. Plusieurs ont déclaré qu'ils avaient escompté qu'ils toucheraient quelque chose à même l'octroi de $1,500,000 consenti par le gouvernement, mais cette somme est employée au paiement d'entrepreneurs et autres créanciers.

LA NOUVELLE SURPREND LES SOVIETS AU LIT

Moscou a appris un peu après minuit la déclaration de M. Roosevelt.

PEU DE COMMENTAIRES

On pense que M. Bullitt sera bien accueilli à cause de son travail passé.

L'EFFET AILLEURS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Moscou, 18. — (Par Stanley P. Richardson, de la Presse Associée) La nouvelle annonçant que les Etats-Unis avaient enfin reconnu officiellement le gouvernement soviétique est arrivée à Moscou un peu après minuit, alors que tous les officiels étaient au lit. Etant donné l'heure, il a été impossible d'obtenir des commentaires officiels concernant cette reconnaissance et la nomination de M. William C. Bullitt comme ambassadeur américain près le gouvernement russe.

On pense toutefois que M. Bullitt sera bien accueilli ici, étant donné les efforts qu'il fit pour persuader l'ancien président Wilson de reconnaître les Bolchévistes au cours de la conférence du traité de Versailles.

Des observateurs sont convaincus que la reconnaissance américaine réjouira toute la Russie dont la population s'inquiéta pendant tant d'années de l'attitude apparemment hostile du gouvernement de Washington.

On ignore quel sera l'ambassadeur russe à Washington, mais on mentionne comme représentants possibles Valerian Ivanovitch Mezhaluk, premier vice-président de la commission de développement de l'état, et G. I. Sokolnikoff, membre du commissariat des Affaires Etrangères.

PAS D'EFFET SUR OTTAWA

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 18. — Dans les cercles officiels de la Capitale on ne voit pas en quoi la reconnaissance de la Russie soviétique par les Etats-Unis pourrait avoir quelque effet immédiat sur le commerce canadien ou les relations canadiennes. Depuis

(Suite à la page 13)

COUPE DE 5 POUR CENT

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 18. — La Fraternité des cantonniers et l'Association Ferroviaire du Canada a accepté un compromis, hier, comportant une réduction de cinq pour cent à même les taux basiques de salaires, au lieu et place d'une seconde réduction de dix pour cent que les compagnies voulaient appliquer. A partir du 1er décembre, pour une durée de douze mois, la diminution totale sera de 15 pour cent. Environ 20,000 sont affectés. Cette entente est sujette à confirmaton par les cantonniers avant le 16 janvier 1934. Au cas où un différend s'élèverait, les compagnies conviennent de demander promptement un tribunal de conciliation pour arbitrer l'affaire.

LA RUPTURE AVEC MOSCOU A PRIS FIN

Le président Roosevelt annonce la reconnaissance officielle des Soviets.

APRES SEIZE ANNEES

M. William-C. Bullitt sera le premier ambassadeur américain à Moscou.

LES NOUVELLES RELATIONS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Washington, 18. — (Par Sam Bledsoe, de la Presse Associée) Le président Roosevelt a annoncé hier que les Etats Unis reconnaissaient officiellement la Russie soviétique.

Assis à son pupitre, dans son bureau, un peu après 4 heures de l'après-midi, M. Roosevelt déclara en souriant que la rupture vieille de seize années entre les deux pays avait pris fin en réalité à minuit moins dix minutes, avant-hier.

A ce moment, M. Maxim Litvinoff, commissaire soviétique des Affaires Etrangères, tomba d'accord sur deux points qui étaient discutés depuis son arrivée ici le 7 novembre. Les deux hommes d'état étaient à la Maison Blanche.

M. William C. Bullitt, expert du département d'état sur les affaires russes, qui assista aux conversations privées entre M. Roosevelt et M. Litvinoff, a été proposé par le président comme premier ambassadeur américain à Moscou. On ne sait pas encore qui sera ambassadeur de la Russie à Washington.

L'échange des communications entre le président et le commissaire soviétique, relatées dans un volumineux rapport, démontre qu'une entente est intervenue sur la propagande, le droit de la liberté de culte pour les citoyens américains en Russie, les droits civils des nationaux américains, et quelques réclamations.

Une convention consulaire a aussi été arrêtée, par laquelle les citoyens américains jouiront de tous les droits accordés aux nationaux des autres états en vertu des traités existants avec les Soviets. Cette convention traite spécialement des droits des consuls des Etats Unis et de la Russie.

La question des réclamations et contre-réclamations entre les deux pays sera en grande partie discutée plus tard.

Le gouvernement soviétique a fait toutefois quelques concessions, dont une particulièrement importante, à savoir qu'il abandonnera toutes ses demandes résultant de l'expédition dirigée par le général William S. Graves en Sibérie en août 1918. Mais il n'est pas question de semblable abandon en rapport avec l'expédition d'Arkangel, la même année. Les Soviets prétendent que les troupes américaines dans les environs d'Ar-

(Suite à la page 13)

CONSTABLES SUSPENDUS A MONTREAL

4 membres de la force constabulaire accusés d'avoir accepté des pots-de-vin.

ENTENTE AVEC LA PEGRE

Mesure qui serait suivie d'une enquête générale sur le vice.

DES REVELATIONS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 18. — Quatre constables ont été suspendus, hier, par le directeur de la police, M. Fernand Dufresne, en attendant une enquête sur leur compte. Ils sont accusés d'avoir accepté des pots-de-vin de la pègre, et le chef de la police a ajouté que douze autres constables étaient menacés de suspension. Cette déclaration, dit-on, ne fait que précéder une enquête générale sur le vice dans la métropole.

Les hommes suspendus sont les constables Moreau, Leblanc, Despatis et Cuerrier, du poste No 4.

Cette décision a été amenée par un geste du recorder en chef Amédée Thouin qui transmit au directeur Dufresne la preuve que neuf femmes, trouvées coupables d'avoir fait la rue, payaient $20 par semaine à des constables pour jouir de leur protection. Le recorder recommanda en même temps à l'administration de la police d'ouvrir une enquête sévère sur les relations entre la pègre et les policiers chargés de réprimer l'immoralité.

Le directeur Dufresne a annoncé que cette enquête était déjà commencée. Les quatre constables suspendus nient l'accusation portée contre eux et prétendent qu'ils sont victimes d'un ring du vice.

Au cours du procès de trois filles, Marie Demers, comparaissant comme témoin en faveur des accusées, déclara : "Neuf filles sont à mon emploi. Chacune pays $20. par semaine aux quatre constables pour ne pas être ennuyées". Après avoir nommé les constables, elle ajouta : "Chaque semaine je remets la somme à l'un des quatre constables qui, en retour, promettent de ne pas ennuyer mes filles, lorsqu'elles font la rue, le soir. Le soir du 4 novembre, l'un des constables me prévint que mes filles feraient mieux de ne pas sortir vu qu'un lieutenant de police avait été spécialement chargé de surveiller les alentours. Je répondis au constable que mes filles sortiraient, ce soir-là, mais pas pour faire la rue, et qu'il n'y avait aucune raison de les arrêter". A la fin de son témoignage, elle ajouta qu'elle téléphonait et écrivait souvent à ce constable, et que ce dernier se rendait souvent chez elle.

Témoignant à son tour, le constable incriminé déclara que lors de son unique visite chez la femme Demers, il était accompagné d'un lieutenant de police. "Cette femme m'a téléphoné et écrit", dit-il, "mais elle a fait cela pour essayer de m'amener à accepter de l'argent pour protéger ses filles. Mais je n'ai jamais accepté d'argent".

LE HOCKEY

L'INTERNATIONALE:

Syracuse	0
London	1

BENNETT MET A LA PORTE LES COMMUNISTES

Le premier ministre reçoit une délégation qui demande le rappel de l'article 98.

LE CAS DE TIM BUCK

Sortez de mon bureau dit M. Bennett à A.-E. Smith. — Huit délégués s'en vont.

PAS DE CHANGEMENT

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 18. — Ennuyé à la fin par un barrage constant d'interruptions et les efforts tentés pour l'entraîner dans une discussion sur les mérites des représentations à lui soumises par écrit par la Canadian Labor Defense League, le premier ministre R.-B. Bennett a ordonné, hier, à A. E. Smith, secrétaire de l'Association de l'est canadien pour le rappel de l'article 98 du code criminel, de sortir de son bureau. Six des huit membres restants de la délégation le suivirent. Les autres, Mme Tim Buck et Mme Sam Cohen, de Toronto, restèrent dans le bureau et poursuivirent la conversation avec M. Bennett et l'honorable Hugh Guthrie, ministre de la Justice.

Affirmant que Tim Buck était sérieusement malade au pénitencier de Portsmouth, que huit autres communistes condamnés au pénitencier de Kingston étaient confinés dans ce qu'elle appela "le trou noir", et demandant leur libération, la délégation tenta d'appuyer par des arguments verbaux les documents déjà entre les mains du premier ministre. En plus de ces documents, M. Bennett avait devant lui plusieurs messages, venant principalement de l'ouest, et formulant la même demande.

A plusieurs reprises M. Bennett, au cours de l'entrevue, fit allusion à ces télégrammes "envoyés", dit-il, "à la suggestion d'un nommé Smith, signés par des individus d'origine slave, et rédigés en termes que leurs envoyeurs ostensibles n'étaient pas capables de comprendre".

Le premier ministre ajouta que ce nommé Smith avait aussi communiqué à la presse un "rapport fabriqué" pour obtenir la publicité d'une opinion favorable" qui n'existe pas et ne saurait être provoquée".

Il prévint la délégation que le gouvernement ne tolérerait pas de tels agissements, que les lois canadiennes seraient obéis et qu'elles seraient appliquées aussi longtemps que son gouvernement serait au pouvoir.

"Quant à l'article 98 du code criminel qui traite des assemblées illégales, il ne sera pas rappelé", affirma énergiquement M. Bennett.

Concernant la maladie de Tim Buck, M. Guthrie déclara qu'une opération pour hernie avait été ordonnée et qu'à date elle était probablement accomplie. "Le médecin qui s'est enquis de la santé de Tim Buck chaque jour m'a affirmé que ce dernier se portait bien", dit le ministre. "De plus les huit communistes ne sont pas détenus dans un trou noir. Le cachot noir est une chose qui ne s'est pas pratiquée en ce pays depuis 20 ans. Ces hommes sont actuellement emprisonnés dans la section d'isolement du pénitencier, par précaution, parce qu'ils ont adressé au gouverneur de cette institution un ultimatum le prévenant qu'ils désobéiraient aux règlements si une rémission de sentence n'était pas accordée à l'un d'eux, Tom Cacic. La section d'isolement renferme 96 cellules. Elle est vaste et spacieuse, elle est la plus forte de la prison, et c'est là la raison du transfert des hommes.

UN VERDICT DE COUPABLE A AMOS

Frank Grubisich est trouvé coupable d'avoir été mêlé aux émeutes communistes qui se sont produites à Rouyn en mai.

UN AUTRE PROCES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Amos, Qué., 18. — Trouvé coupable d'avoir fait partie d'une assemblée illégale, Frank Grubisich a été renvoyé à quelques jours pour sa sentence. Il a été trouvé coupable d'avoir été mêlé aux émeutes communistes du mois de mai à Rouyn, en 1932, alors que le chef de police E.-E. Lapointe fut blessé d'un coup de fe uau bras et que le constable Godette, de la gendarmerie à cheval du Canada, fut atteint par une pierre lancée par un émeutier.

Trente-deux hommes furent alors arrêtés, et 29 condamnations furent enregistrées devant un tribunal spécial présidé par le magistrat J. S. Couture, des Trois-Rivières. Treize des prisonniers furent déportés, et les autres condamnés à la prison.

Grubisich s'évada de la prison, mais il fut repris à Kirkland Lake, Ont. en janvier dernier. Optant pour un procès par jury, il fut détenu à Amos jusqu'à son procès qui eut lieu hier. On a commencé dans l'après-midi le procès de Matviey Nesteruk, accusé de la même offense.

Le prix de l'or a été fixé hier par Washington à $33.56 l'once, soit le même que les trois derniers jours.

1ERE MANCHE A SARRAUT

(Serv. de la Presse Canadienne)

Paris, 18. — (Par A. Huhl, de la Presse Associée). — **Le premier ministre Albert Sarraut a enregistré sa première victoire hier dans sa lutte contre une chute prédite et pour un budget équilibré, quand le comité des Finances de la Chambre des Députés a convenu de considérer les premiers articles de son programme financier.**

TEMPERATURE

Toronto, 18. — Une basse pression se dirige vers l'est par l'Ontario, amenant de la neige en plusieurs districts de l'Ontario et de Québec. Dans les autres provinces, la température a été généralement belle. Le froid a persisté dans Québec et les Maritimes.

	Min.	Max.
Dawson	4	10
Aklavik	- 4	- 4
Vancouver	44	50
Winnipeg	14	30
Toronto	16	34
Kingston	12	34
Ottawa	6	30
Montréal	8	24
Québec	—	18
Saint John	20	20
Halifax	16	22
Charlottetown	14	16

(-) sous zéro.

PRONOSTICS

Haut et Bas St-Laurent : Vents d'ouest, nuageux, un peu plus froid, avec neige.

Bas St-Laurent : Gros vents, nuageux, avec neige, plus froid le soir.

Golfe et Côte Nord : Gros vents du sud, nuageux avec neige, plus doux.

Maritimes : Vents du sud-ouest, nuageux, plus doux, avec neige ou pluie.

HOTEL MONTCALM
126, rue St-Jean, Québec. Tél. : 2-1237. Chambres avec eau courante, $1.00 ; avec douches, $1.25 ; avec bain, $1.50 par personne. Repas à la carte et table d'hôte, $0.50.

L'ÉVÉNEMENT D'un matin à l'autre

Il devient difficile de garder son centre de gravité.

Les bras de l'enfant valent mieux que des ailes d'ange.

En attendant l'autre, une guerre de religion se poursuit.

Il suffit d'une épave pour expliquer un autre naufrage.

La valeur des sentiments ne s'apprécie pas sur le marché.

La tyrannie de la rue a toujours des munitions sous la main.

Sauvez votre maison et vous aurez contribué à sauver le pays.

La mesquinerie et la superbe se rencontrent sur le terrain de l'égoïsme.

Après la disparition des "bootleggers" on n'aura plus de "p'tit frère" dans le dos.

Puisqu'on peut faire de l'alcool avec des guenilles, ne méprisez pas les vieux habits.

Avec Morganthau ou Morganthal, on fait bientôt "Morgan & Co." ou "Morgan & Al".

Avec des mathématiques et de l'électricité on réduit le problème des guerres à sa plus simple expression.

Si bonnes que deviennent les relations russo-américaines, M. Litvinoff fait une visite qui ne lui sera jamais rendue.

Diogène

Responsabilité

Le gouvernement anglais justifie la reprise des activités dans les chantiers maritimes à la rivalité navale entre les Etats-Unis et le Japon. L'Angleterre ne demanderait pas mieux que de réduire ses frais d'armement, mais elle ne peut assumer le risque lorsque les deux autres puissances maritimes augmentent le nombre, la puissance et l'efficacité de leurs flottes de guerre.

Programme

L'aventure économique tentée par le Président Roosevelt a provoqué des commentaires plutôt sceptiques. Parmi les bonnes boutades publiées à ce sujet, on peut citer celle qui compare à Christophe Colomb. Pourquoi? Parce que, lors de son départ d'Espagne, Colomb ne savait pas où il allait. Et lorsqu'il découvrit une terre lointaine, il ne savait pas où il était. Plus tard, il s'en retourna en Espagne, sans savoir d'où il venait.

Réaction

Le chef de l'Eglise protestante proteste vigoureusement, à Berlin, contre les ordonnances antichrétiennes des nazis. Il entend maintenir l'Ancien et le Nouveau Testament dans l'enseignement religieux, et le crucifix à la place d'honneur dans les temples. C'est une réaction importante contre le régime Hitler et sa politique barbare. Il convient d'admirer le courage de celui qui brave la persécution plutôt que de s'incliner faiblement devant l'aberration et la violence d'un mégalomane.

Evasion

Comme une partie de l'épargne sort des banques et semble ne pas devoir y retourner, comme aussi le cours des effets financiers détenus aux Etats-Unis tend à diminuer, le gouvernement de Washington va prendre des mesures pour enrayer cette évasion de capitaux au moment que la République a besoin de toutes ses ressources. C'est vers l'Angleterre que se porte ce mouvement des capitaux, et il explique en partie l'abondance extraordinaire des fonds dans un pays où, il y a quelques mois, on semblait redouter plus que des embarras. Le cours de l'argent est toujours bien difficile à suivre.

LE COURRIER DE NOEL

Le département des Postes vient de donner avis que pour être livrés avant Noël, les colis et autres objets de correspondance pour les pays d'Europe doivent être déposés dans les deux semaines qui vont suivre ou assez tôt pour qu'ils puissent être insérés dans les dépêches expédiées par le paquebot "Duchess of Atholl" partant de St-Jean, N.-B., le 8 décembre et d'Halifax le 9.

Comment Savoir Si Vous Avez Un Estomac Acide

Nervosité Maux de tête fréquents
Névralgie Sensation de faiblesse
Indigestion Insomnie
Perte d'appétit Bouche sure
Nausées Estomac acide
Auto-Intoxication

CE QU'IL FAUT FAIRE :

Prendre — 2 cuillerées à thé de Lait de Magnésie Phillips dans un verre d'eau tous les matins, quand vous vous avez. En prendre une autre cuillerée à thé 30 minutes après avoir mangé. Et une autre avant de vous coucher.
Ou — prendre les nouveaux comprimés de Lait de Magnésie Phillips — un comprimé pour chaque cuillerée à thé indiquée ci-haut.

Si vous avez l'estomac acide, ne vous tracassez pas à ce sujet. Suivez les simples instructions données ci-haut. Ce petit dosage de Lait de Magnésie Phillips agit **immédiatement** et neutralise les acides qui causent le mal de tête, les douleurs stomacales et autres malaises. Essayez-le. Vous vous sentirez une toute autre personne.

Mais— ayez bien soin de vous procurer du VERITABLE Lait de Magnésie, quand vous en achetez —le véritable Lait de Magnésie PHILLIPS. Voyez à ce que le nom "PHILLIPS" se trouve sur l'étiquette.

AUSSI SOUS FORME DE COMPRIMES
Chaque petit comprimé est l'équivalent d'une cuillerée à thé de véritable Lait de Magnésie Phillips.

Lait de Magnésie Phillips
Fabriqué au Canada

UNE IMPORTANTE DEMANDE AU MINISTERE DE LA MARINE

Nous avons appris de source officielle qu'une pression sera faite incessamment auprès du ministère de la Marine par les autorités de la Shipping Federation pour obtenir les services de trois brise-glace qui seraient chargés d'escorter les navires à la mer alors que la présence des glaces sur le fleuve rendra la navigation trop hasardeuse. On anticipe un trafic excessivement considérable du port de Québec au cours des trois prochaines semaines, et c'est pour éviter tous les risques d'accidents que la Shipping Federation aurait décidé de faire cette démarche. A partir de samedi prochain, les navires venant de Montréal viendraient se joindre à ceux en partance de Québec et deux brise-glace seraient chargés d'accompagner ces vaisseaux jusqu'à la mer. Un et peut-être 2 autres brise-glace patrouilleraient le St-Laurent entre Montréal et Québec pour assurer le passage des derniers navires descendant le fleuve. Habituellement, les navires ne descendent le St-Laurent en convois que lorsque les conditions sont très mauvaises. Cette année toutefois, à cause de l'importance du trafic de fin de saison et de la désorganisation du système des bouées et par conséquent de l'augmentation des risques d'accidents, une pression serait faite pour obtenir plus tôt cette protection.

GOELETTE DESEMPAREE

La goélette "J. Lapointe" a dû trouver refuge dans le port des Trois-Rivières la nuit dernière sa coque faisant eau de toute part. Presque toute la cargaison a été avariée par l'eau. Quatre goélettes sont actuellement désemparées dans ce port.

LA MAREE DIMANCHE

La marée sera haute dimanche à 7 h. 03 a. m. et 7 h. 16 p. m.

LA MAREE AUJOURD'HUI

La marée sera haute aujourd'hui à 6 h. 19 a. m. et 6 h. 29 p. m.

Ce superbe thé vert du Japon vous régalera sûrement

THÉ VERT DU JAPON
"SALADA"

639

VENDU SEULEMENT EN PAQUETS MÉTALLIQUES CACHETÉS, CE THÉ EST D'UNE SAVEUR DÉLICIEUSE

Glaces à l'assaut du Lower Traverse

Le vaisseau tient toujours sur ses ancres au milieu de la Traverse de St-Roch. — Le système des bouées déjà très désorganisé depuis quelques jours n'est plus utile depuis hier soir.

ON COMMENCE LES RECHERCHES

Ses deux ancres solidement retenus au fond du fleuve, le bateau-phare "Lower Traverse" luttait vaillamment hier soir contre une furieuse tempête et des champs de glace montant à l'assaut de ses ponts. Le navire tenait toujours bon sur sa station en dépit de toutes ces conditions adverses et sa lumière aidait à régulariser le trafic à travers ces parages dangereux du fleuve St-Laurent. On craignait cependant de le voir partir en dérive sous la terrible pression des glaces et la force du courant. Nous annoncions hier que pratiquement tout le système des lumières tant en amont qu'en aval de Québec était désorganisé complètement. Au cours de la journée les dernières bouées encore en position ont été mises en dérive et la chasse à ces engins dispendieux a dû être activée. Le surintendant des phares du département de la Marine, M. F. V. Moffet, s'est tenu en communication avec le commandant des navires "Mardep", "Loos" et "Druid" pour diriger les recherches. Quelques-unes des bouées ont été entraînées très loin de leur position et quelques-unes même ont été signalées ici et là sur les battures. Hier midi, le "Citadelle" recevait ordre de partir en hâte vers le pont de Québec, où une grosse bouée menaçait d'aller se briser contre les rochers. Le remorqueur parvint à temps sur les lieux et put ramener le phare flottant au quai du Roi. Les navigateurs, qui, comme nous l'annonçions il y a déjà quelques jours, avaient été informés que plusieurs bouées n'étaient plus en position et que la lumière de certaines autres était obstruée par une couche de glace, ont été avisés officiellement au cours de la journée d'hier que le système était désorganisé et qu'ils ne devaient pas s'y fier pour diriger leurs navires. Dès que la chose sera possible toutes les bouées d'hiver seront mises en position mais il est probable que l'on ne pourra compléter leur installation que d'ici à quelques jours.

A L'IMMIGRATION

Comme par les années passées, plusieurs officiers de la station du département de l'Immigration à Québec se rendront dans les ports d'Halifax et de St-Jean, N. B. L'inspecteur sénior Joe Huck et les inspecteurs A. Sylvain et A. Queen, de même que mademoiselle Agnes Amos, matrone, iront à Halifax; les inspecteurs J. Murphy, Jos. Good L. Leullier, le comptable W. J. Upton, le sténographe F. S. Crossman, à Montréal.

LES BRISE-GLACE SONT ENTRES EN SERVICE HIER

Le brise-glace "Saurel" a dû quitter Sorel en toute hâte hier matin pour aller se porter à la hauteur des Trois-Rivières où l'on rapporte la formation d'une couche de glace assez épaisse. Plusieurs paquebots ayant quitté Montréal à bonne heure le matin, le "Saurel" a patrouillé le lac St-Pierre au cas où sa présence aurait été requise à certains endroits. Le "Lady Grey" est allé rencontrer l'"Antonia" et l'"Ascania" à la hauteur de Portneuf au début de l'après-midi. Ces deux paquebots avaient dû jeter l'ancre à cet endroit à cause de la mauvaise visibilité.

OCEANIQUES ATTENDUS

Le "Duchess of Bedford" à 4 heures p. m. samedi.
L'"Athenia" à 9 heures p. m. dimanche.
Le "Montclare" à 8 heures p. m. dimanche.

SERVICE DES SIGNAUX

Ile aux Grues, 31 — Descendant 8.05 a. m. Don.
Cap Saumon, 82 — Descendant 11 a. m. Cornwallis.
Rimouski, P. Q. — Manicouagan arrivé à midi.
Pte au Père, 158 — Montant 11.30 a. m. Vapeur. Descendant 10 a. m. Fagerstrand, 11 a. m. Modig.
Matane, 202 — Montant 8.30 a. m. Vapeur. Marco Polo arrivé 11 a. m.
Pte à la Renommée, 330 — Montant 8 a. m. Cathcart 175 E., 12.30 p. m. Blackheath.
Natashquan — Descendant 10.10 a. m. Sable I.
Pictou, N. E. — Gaspesia arrivé 6 a. m.
Flat Point, 593 — Entré 11.30 a. m. Finchley.
Point Amour, 678 — Montant 8.20 a. m. Lord Antrim, 6.20 a. m. Langleemere, 7.10 a. m. Holystone.
Belle Isle, 739 — Montant 8.20 a. m. Montclare 250 est, 8.35 a. m.

(Suite à la page 7)

PENSIONNEZ-VOUS

$9.55 par mois épargnés depuis l'âge de 30 ans donneront une pension viagère de $50 par mois à 65 ans. Les dividendes annuels peuvent ou diminuer le nombre de primes à payer, ou augmenter la pension.

Les pensions peuvent également prendre cours à 50, 55 ou 60 ans.

Demandez les détails d'un simple plan de protéger votre avenir.

The Mutual Life Assurance Co. of Canada
Waterloo, Ont. (Fondée 1869) N6

AVEC L'EVENEMENT

A travers l'Europe

(Suite 19).

Jeudi, 17 juillet (après-midi). — A Rome, durant les mois d'été, toute activité cesse complètement de midi à 3 heures. Les établissements commerciaux ferment leurs portes, la chaleur empêchant les clients de se hasarder sur les rues. Au milieu de l'après-midi les rayons du soleil sont très supportables et l'activité momentanément interrompue dans Rome reprend de plus belle. Vers 3 heures 30, nous reprenons la visite des monuments. Un premier arrêt au Panthéon, jadis propriété de l'Eglise et qui sert aujourd'hui de tombeaux aux Rois d'Italie. Erigé en 777 avant J. C., ce temple fut d'abord dédié aux dieux. L'intérieur conserve encore son aspect primitif. De forme rotonde, le monument est éclairé à l'intérieur par une ouverture de 25 pieds de diamètre, percée dans le plafond. C'est en 1878 que le Panthéon devint la propriété du gouvernement d'Italie alors que l'on y inhuma le corps de Victor Emmanuel II. La voute de l'édifice était jadis en bronze doré. Ce bronze a servi dans la construction du dais placé au-dessus de la Confession de St-Pierre. Nous quittons cet endroit pour nous rendre à la Scala Sancta. Ce sanctuaire est la seule partie qui existe encore du groupe des édifices qui formaient jadis les anciens palais apostoliques.

Des trois escaliers qu'on y trouve à l'intérieur, celui du centre est nommé "Escalier Saint". La tradition veut que ses degrés aient appartenu au Prétoire de Ponce Pilate à Jérusalem, d'où ils ont été transportés à Rome durant les Croisades. Au pied de ces marches qu'aurait gravies Notre Seigneur, un marbre représente Judas donnant le baiser à Jésus. Une foule pieuse et recueillie défile continuellement dans ce sanctuaire. Maintenant traversant presque toutes la ville de Rome, nous allons en suivant l'ancienne voie Appienne vers les catacombes de Saint-Sébastien, situées aux portes de Rome. En route, nous arrêtons à la jolie petite église Quo Vadis, construite à l'endroit où Jésus-Christ apparut à l'apôtre saint Pierre, alors que ce dernier fuyait Rome pour éviter le martyre. "Quo vadis, Domine" (où allez-vous Seigneur?) demanda l'apôtre à son ancien Maître. "Je vais à Rome pour y être de nouveau crucifié" fut la réponse. Saint Pierre reconnaissant sa lâcheté fit volte-face et entra dans Rome où, quelques jours plus tard, il était martyrisé. La pierre où Jésus imprima son pied en disparaissant est conservée dans ce petit sanctuaire, endroit de pieux pèlerinages. A une faible distance de là se trouve l'entrée des catacombes de saint Sébastien, desservies par les RR. Pères Franciscains ont la garde de ces lieux saints, au-dessus desquels...

(Suite à la page 7)

Egayez Votre Intérieur en Achetant un Serin

Le chant si doux et si mélodieux de cet oiseau
Que joyeusement il lance à tous les échos
Répand partout le bonheur, dont nous avons tous besoin
Donnez-lui de la Graine Brock et vous le traiterez bien.

Achetez un serin dès aujourd'hui, soit pour égayer votre intérieur ou pour offrir comme cadeau. L'argent que vous consacrerez à cet achat sera bien dépensé par le plaisir que vous en retirerez. Chaque jour il vous égalera par son chant doux et mélodieux. Faites vous un devoir cependant de ne lui donner toujours que la meilleure graine.

La Graine Brock pour oiseaux est un mélange scientifique de graines de choix provenant des quatre coins du globe, qui satisfait tous les besoins de l'oiseau, le maintient en bonne santé et lui conserve sa voix.

Envoyez-nous le coupon si vous désirez recevoir un généreux échantillon de Graine Brock pour oiseaux et de Régal Brock pour oiseaux — un merveilleux tonique dont ont besoin tous les serins.

GRAINE et REGAL BROCK POUR OISEAUX

320F

Mettez Ce Coupon a la Poste

Coupon d'échantillon GRATUIT
NICHOLSON & BROCK, LIMITED,
125 rue George, Toronto, 2.
Messieurs:—Veuillez m'envoyer GRATIS, suivant votre offre, un paquet échantillon de Graine Brock, suffisant pour une semaine, et un échantillon de Régal Brock pour oiseaux. 32
Nom.....
Adresse.....

VISITEZ NOTRE EXHIBIT au SALON INDUSTRIEL

Manège Militaire, Grande-Allée

Vous y comprendrez pourquoi les gens réellement pratiques n'emploient que les charbons de la meilleure qualité. Notre appareil de triage vous assure un charbon de grosseur uniforme et très propre.

Nous nous ferons un plaisir de discuter avec les personnes intéressées de leur problème de chauffage.

The Canadian Import Co.
LIMITED
83, rue Dalhousie. Tél. : 2-1221
Succursale : 217 rue St-Jean.

Soyez sur vos gardes!
Employez LE TYPE D'HIVER
Marvelube

Aux postes de service et chez les dépositaires de l'Imperial Oil. Arrêtez aujourd'hui !

BARBENOIRE LE PIRATE

Episode No 16

Par Charles B. Driscoll

Copyright McNaught Syndicate.

Peut-être Barbenoire se sentit-il un peu honteux d'avoir blessé un de ses hommes les plus fidèles alors qu'il était complètement ivre. De toute façon il remarqua que l'équipage de son vaisseau lui en voulait de son acte barbare et injustifié. Aussi quand Richard s'approcha de lui en disant : "La jeune dame demande qu'on lui remette le coffre à médecine."—

—Barbenoire répondit aussitôt : 'Qu'on le lui donne. Et restez auprès d'elle pour l'aider si nécessaire. Elle est libre d'aller où elle voudra aussi longtemps qu'elle prendra soin de Hands. Voyez à ce qu'elle ait tout ce qu'elle demande et abattez le premier homme qui tentera de s'approcher d'elle." Richard obéit avec plaisir.

Le premier officier fit donc installer une couchette confortable pour le vieux maître d'équipage et il lui apprit qu'il pourrait prendre tous les remèdes qu'il voudrait. "Alors, qu'on me donne beaucoup de rhum", demanda Israel Hands, "et donnez une chance à cette dame de se reposer un peu."

Prudence était heureuse de pouvoir donner des soins au vieux pirate blessé. C'est ainsi qu'une solide amitié s'établit entre le vieux loup de mer et la jolie jeune femme, amitié qui devait durer toute leur vie. "Quand vous aurez besoin d'un ami à bord de ce bateau, Madame, adressez-vous sans hésiter à Israel Hands", lui dit-il un jour.

FEUILLETON DE L'EVENEMENT

Le Secret de l'Amulette

RECIT CANADIEN

— par —

REGIS ROY

Tous droit réservés par les Editions Edouard Garant, 1425, rue Sainte-Elizabeth, Montréal.

No 19

"Je fus l'unique fruit de cette union.

"Hélas! cet Eden ne pouvait durer toujours! La mort enleva à mon père son épouse chérie, et à moi, une mère adorée. Quelques jours seulement suffirent à changer nos existences de la joie en deuil. Nous habitions Ampurias en ce moment.

"Mon père durant de longs jours fut triste et sombre, puis enfin se décida brusquement à partir pour Madrid. Il ce confia aux mains d'une femme bonne et dévouée, qui jadis avait demeurée du côté Français des Pyrénées, près de Port-Vendres, mais qui suivit son fils, son seul enfant, quand celui-ci, séduit par les yeux noirs de la fille de l'un de nos tenanciers, vint demeurer chez nous".

Aux mots de yeux noirs Pierre avait adressé un clin d'oeil à son ami, qui sourit, comprenant l'allusion à leur entretien le soir du bal de M. de Longueuil.

La jeune fille saisit au vol et l'oeillade et le sourire; elle sourit elle-même, devinant quelque gouaillerie.

Pierre s'empressa d'expliquer:

—Senorita, dit-il; pardon de vous interrompre. Aux mots de: yeux noirs que vous venez de prononcer, nous avons pensé mon ami et moi, à une discussion que nous eûmes au sujet des yeux bleus et des noirs, et je me disais que si votre compatriote eut eu des yeux bleus, son amoureux, probablement, n'aurait pas été assez sous le charme pour s'expatrier...

—Ce qui signifie, senorita, dit Joseph malicieusement; que le jeune homme que voici est le vaillant champion des yeux noirs qu'il adore.

A ces paroles un vif incarnat colora les joues de l'aimable enfant; mais ceci passa comme ces nuages blancs que chasse le vent après l'orage et qui pour un moment s'interposent entre le soleil et la terre.

Elle leva les yeux ensuite vers les deux Français, et sans s'expliquer pourquoi, ou sans compter que leur action était un peu folle, tous trois partirent d'un franc éclat de rire, de ce bon rire frais de la jeunesse, et qu'il fait plaisir d'entendre.

—Mon Dieu! messieurs, dit l'Espagnole avec une grâce charmante et secouant sa jolie tête pour donner plus de poids à ce qu'elle allait dire, je devrais vous gronder pour m'avoir fait rire dans un moment où mon récit prenait un ton triste, mais je veux bien vous pardonner si vous me promettez de ne plus recommencer!

En parlant ainsi, une boucle mutine, qu'en vain la main de Dona Maria voulait ramener sous sa coiffure, couvrait son front et la rendait plus séduisante encore, plus adorable.

C'est ce que pensa Pierre.

La brune enfant continua son récit:

"J'avais alors dépassé trois ans. Je restai jusqu'à l'âge de sept ans avec ma bonne. Au bout de ce temps, mon père, que je revoyais à des intervalles de plus en plus espacés, me plaça au couvent de la ville de Rosas. Chaque fois que je le revoyais, il me paraissait bien changé, maigri, fatigué, malade, et cela m'attristait beaucoup.

"Je voyais toujours arriver avec délices l'époque des vacances; durant ce temps que je passais au château d'Ampurias, chacun me gâtait; j'étais choyée, caressée.

"Je venais d'atteindre ma quinzième année; au retour des vacances je retrouvai mon père à la demeure seigneuriale. Il revenait au foyer de ses ancêtres pour s'y fixer, étant rassasié de la vie de la cour.

"Il fut charmé des choses que j'avais apprises chez les bonnes religieuses de Rosas, il me le dit, ainsi que d'autres compliments très flatteurs pour ma petite personne, et que je ne répéterai pas devant vous, senors...

—Mais que nous devinons, dit Pierre; et que nous...

—Chut! dit-elle; n'achevez pas, ou je croirai que vous ne parleriez, comme mon père, que pour me faire plaisir...

Pierre voulut protester, mais Dona Maria s'empressa de continuer:

"Un jour, mon père me dit: —"Mon enfant, je ne dois pas te cacher plus longtemps l'état de notre fortune. Après le décès de ta mère, abîmé de chagrin et de douleur, je n'ai pas été assez courageux pour demeurer à Ampurias; la solitude me pesa; il me fallait du bruit, de l'excitation et je courus à Madrid où les distraction abondent.

"Je suppliai mon père de ne pas en dire davantage; il m'était revenu, cela me suffisait. Nous vivrions tous deux désormais dans le castel d'Ampurias heureux: mais mon père m'arrêta, me disant: — "Tu ne sais pas tout, chère enfant, et il faut que je parle. Dans cette vie étourdissante de la capitale, j'ai semé l'or à pleines mains; j'ai parié des sommes considérables au jeu, et je reviens ici quasi ruiné. Ce toit même qui nous abrite est hypothéqué, et il ne me reste qu'une ressource pour redorer mon blason...

"J'ai bien songé d'abord à un second mariage... mais à moins de commetre une mésalliance, qui voudrait du viveur ruiné?... Cet aveu de mes fautes, ma chère fille, m'est pénible, mais je m'y force comme punition de mes faiblesses. L'autre ressource qui me reste est celle-ci:—"J'ai envie de réunir tout l'argent dont je puis disposer, m'acheter un bâtiment, me recruter un équipage parmi les gars de notre domaine d'Ampurias et faire voile pour la côte ouest de l'Amérique du Nord. Je trafiquerai avec les indigènes, pour des pelleteries, de l'argent et de l'or, s'il y en a.

"J'acquiesçai entièrement à son projet, et mon père s'empressa de le mettre à exécution. Nous partîmes; notre voyage dura plusieurs mois, mais enfin, nous atterrîmes sur une île, près de la côte américaine.

"M. d'Ampurias y construisit de vastes magasins pour recevoir les objets de son commerce avec les sauvages. Tout allait bien; la fortune semblait vouloir nous sourire, quand un matin, des sauvages de la terre ferme nous firent des signaux. Il n'y avait rien d'anormal en cela, tous nos rapports avec les peaux-rouges, lorsqu'ils voulaient communiquer avec nous, préludaient ainsi.

"Il s'agissait d'échanges avec un parti de Sioux.

"Ces sauvages s'avisèrent de s'emparer de nos biens et de tuer notre monde. Ils massacrèrent d'abord ceux qui avaient répondu à leur appel puis, traversant l'espace qui les séparaient de nous, ils nous attaquèrent et se rendirent maîtres de notre établissement. Je vis mon père tué presque sous mes yeux. Je le vengeai. D'un coup de fusil déchargé à bout portant, j'étendis raide mort à mes pieds l'auteur de la mort de mon père. Mais je ne pus faire davantage. On me saisit et l'on me garotta. Le soir, j'assistai, de la terre ferme, à l'incendie qui consuma nos biens, les cadavres de mon père et de ses hommes.

"Le reste vous est connu, senors."

Et elle se mit à pleurer.

La vue de cette jeune fille en larmes bouleversa profondément ces deux hommes, dont l'un surtout avait vu bien des chagrins, compté bien des douleurs.

Ils essayèrent de la consoler mais ne savaient comment s'y prendre, et à la fin, leurs paroles, un peu gauches, embarrassées, amenèrent sur les lèvres de Dona Maria un faible sourire.

Enfin, elle sut redevenir maîtresse d'elle-même.

—Senors, mille pardons! dit-elle; je n'aurais pas dû vous faire ce récit et vous causer un tel émoi avec mes larmes, mais c'est fini.

C'est ainsi que Joseph et Pierre connurent l'histoire de l'Espagnole.

Bientôt on arriva au pays où, l'année précédente, les Français étaient tombés au pouvoir des Kinongé-Ouilinis, grâce au narcotique de Brossard.

XVII

Un triste Evénement

Joseph se demandait avec angoisse quelle chance ses deux canots auraient de passer inaperçus devant le village des Kinongé-Ouilinis, coquettement disposé au bord de l'eau.

Ah! s'il n'avait pas à protéger Dona Maria! S'il n'avait pas aussi à rendre à bon port le trésor de la montagne des roches, il ne craindrait pas une escarmouche, voire un combat avec les sauvages!

Pour plus de sûreté il attacha les deux embarcations ensemble, présentant de la sorte un objectif moins grand aux balles ou aux traits de l'ennemi, si l'attaque avait lieu.

Puis, de la Vérendrie déployant sa voile à la brise, et donnant l'ordre à ses hommes de nager vigoureusement, s'avança rapidement et bravement vers le point dangereux.

Il n'y avait alors au village indien que des vieilles femmes, des enfants et de vieux guerriers invalides qui poussèrent une grande clameur en voyant passer les blancs. Le rivage était veuf des embarcations des Kinongé-Ouilinis. Joseph pensa que ces sauvages les avaient cachées dans leur bourgade et qu'ils étaient en excursion dans les terres. Joseph se félicitait intérieurement de cette bonne fortune.

A cet endroit du pays, un amas de montagnes existe, connu sous le vocable de: Monts Vermillon. La rivière est moins large là, et ses eaux coulent plus vite entre les rives resserrées. Pas n'était besoin de continuer à se servir de la voile, ni de ployer aussi vigoureusement les avirons, Joseph ordonna donc un relachement; d'ailleurs le danger était moins imminent, pensait-il, depuis que l'on avait dépassé le lieu habité par les Kinongé-Ouilinis.

Ceci s'était fait le matin.

Vers la soirée une désagréable surprise attendait les Français à retour d'un coude de la rivière; ils faillirent tomber au milieu d'une flottille, montée justement par ceux là mêmes, dont ils croyaient avoir eu la chance d'éviter le contact.

Les sauvages furent aussi surpris que les blancs, mais Joseph, le premier recouvra sa présence d'esprit et ordonna immédiatement un mouvement de recul.

(A suivre)

GIN de KUYPER $1.00 la bouteille de 10 onces
Mélangé et Embouteillé au Canada sous la Surveillance. Direction de John de Kuyper & Son, Distillateurs. Maison fondée en 1695. Rotterdam, Hollande.

L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

77ième ANNEE No 149 — QUEBEC, SAMEDI 18 NOVEMBRE 1933 — DEUX SOUS LE NUMERO

$3.50 la bouteille de 40 onces GIN de KUYPER
Mélangé et Embouteillé au Canada sous la Surveillance. Direction de John de Kuyper & Son, Distillateurs. Maison fondée en 1695. Rotterdam, Hollande.

LE PREMIER MINISTRE ET MADAME TASCHEREAU VISITENT LE SALON INDUSTRIEL HIER SOIR

Le Salon Industriel, organisé par l'Evénement, est honoré hier soir de la visite de l'hon. M. L.-A. Taschereau et de madame Taschereau, qui s'arrêtent devant chacun des exhibits et se déclarent émerveillés de ce qu'ils voient. — L'hon. M. Honoré Mercier, ministre des Terres et Forêts, accompagné de son sous-ministre, M. F.-X. Lemieux, était venu jeudi soir à l'exposition du Manège. — L'hon. sénateur Lorne-C. Webster parmi les visiteurs hier. — Les grands progrès de la maison Hethrington qui aura cent ans d'existence en 1942. — Intérêt suscité par les pavillons de la maison Cyr. Robitaille, Ltée. — La popularité du Vi-Co gagne tout Québec.— Le filtre Chamberland (système Pasteur) est une des choses les plus remarquées du Salon.

ENCORE UNE JOURNEE POUR VISITER

Les visiteurs, toujours de plus en plus nombreux, qui se sont rendus au Salon Industriel, hier soir, ont eu le plaisir d'y rencontrer le Premier Ministre de la Province qui, comme eux, faisait le tour des exhibits. L'hon. M. Taschereau était accompagné de Mme Taschereau. Il est arrivé au Manège au moment où la foule était la plus considérable. Cela ne l'a pas dérangé : au contraire, il semblait heureux de visiter l'exposition comme un simple citoyen. Nous avons suivi avec intérêt la tournée de l'hon. Premier Ministre. Tous les visiteurs se faisaient un plaisir de lui ouvrir un passage dans leurs rangs mais lui préférait suivre le mouvement. Cela n'a pas empêché M. et Mme Taschereau de faire une visite très attentive. Ils se sont arrêtés devant tous les exhibits pour les examiner en détail et féliciter les exposants.

Les organisateurs du Salon Industriel sont très honorés de ce beau témoignage que leur rend, tous les ans, l'hon. M. Taschereau. Ce geste démontre bien l'intérêt que porte le Premier Ministre à tous les efforts que l'on fait pour le progrès de l'industrie canadienne.

Au cours de cette visite, le Premier Ministre a pu admirer le pavillon du Service Provincial d'Hygiène, où il a rencontré MM. les docteurs Edgar Couillard et Joseph De-Varennes, qui se tiennent à la disposition des visiteurs pour leur donner des renseignements très utiles. Il a examiné avec attention le graphique qui nous donne l'échelle de la mortalité infantile dans la Province. Ce pavillon est d'ailleurs l'un de ceux où le public s'arrête le plus longuement.

En quittant le Manège, l'hon. M Taschereau nous a déclaré sa satisfaction de voir le succès du Salon Industriel, succès que couronne bien son beau témoignage de sympathie.

L'hon. M. Honoré Mercier, ministre des Terres et Forêts, accompagné de son sous-ministre, M. F.-X. Lemieux, nous honorait lui aussi de sa visite jeudi soir. L'hon. M. Mercier et M. Lemieux arrivèrent au Manège à 6 heures, au moment où l'on allait fermer les portes. On rouvrit les lumières et ils firent le tour des exhibits, s'arrêtant avec intérêt devant chacun. Les visiteurs se retirèrent enchantés de tout ce qu'ils avaient vu.

L'hon. sénateur Lorne-C. Webster président de la Canadian Import, est arrivé de Montréal hier matin et a fait une visite au Salon Industriel hier après-midi. Il était accompagné de M. W.-Q. Stobo, gérant-général de la Canadian Import, et de M. M.-K. Craig, assistant-gérant-général. L'hon. M. Webster s'est d'abord rendu au magnifique pavillon de sa compagnie, qui est un des plus beaux et des plus instructifs de l'exposition. Le crible mécanique, qui est une fidèle reproduction du grand appareil de la compagnie, situé dans le port de Québec, était en pleine activité lorsque les visiteurs sont arrivés et un grand nombre de personnes admiraient l'exhibit de la Canadian Import.

Après avoir examiné le pavillon de sa compagnie, l'hon. sénateur Webster a fait le tour du Salon et s'est arrêté à chaque exhibit, où il a rencontré plusieurs de ses amis de Québec, tous enchantés de le voir et qui l'ont félicité sur l'intéressante démonstration faite par la Canadian Import au Manège. Le tableau placé au fond du pavillon et qui représente les quais, les pyramides de charbon, le grand crible mécanique et les réservoirs d'huile de la compagnie dans le port de Québec, donne une idée de l'importance de cet établissement, fondé par le père du sénateur Webster et que ce dernier a fait

(Suite à la page 4)

Le grand congrès des médecins en '34

Une délégation des membres les plus éminents de la Faculté va rencontrer le premier ministre Taschereau et obtient la promesse d'un octroi pour le congrès des médecins de langue française de 1934.

EVENEMENT MONDIAL

Le gouvernement provincial votera une subvention pour défrayer les dépenses du congrès des médecins de langue française de toutes les parties du monde qui sera tenu à Québec en août 1934. L'honorable M. L.-A. Taschereau a reçu hier après-midi une délégation qui lui a fait une demande en ce sens. Le premier ministre a reçu les médecins avec des marques de sympathie évidente et il leur a promis que la province de Québec ferait sa part pour assurer le succès des assises si importantes dont notre ville sera le siège l'été prochain. Dès la semaine prochaine l'honorable M. Taschereau soumettra à ses collègues la demande qui lui a été faite hier et on décidera alors le montant que le gouvernement de la province octroiera aux fins de ce congrès.

Neuf médecins, dont huit de Québec, formaient la délégation qui a rencontré le premier ministre hier après-midi. C'étaient M. le Dr Arthur Rousseau, doyen de la faculté de Médecine de l'Université Laval, qui présidera le congrès général des médecins de langue française, M. le Dr Albert Paquet, président de l'Association des Médecins de langue française de l'Amérique du Nord qui organise le prochain congrès, M. le Dr Arthur Vallée, secrétaire de la faculté de Médecine de l'Université Laval, M. le Dr Joseph Vaillancourt, M. le Dr P.-C. Dagneau, M. le Dr Charles Vézina, M. le Dr Achille Paquet, M. le Dr Paul Garneau, tous de Québec, et le Dr E.-Z. Rhéaume, de Montréal. Ces messieurs sont tous officiers ou membres de l'Association des Médecins de la province de Québec.

MM. les docteurs Arthur Rousseau, Albert Paquet et E.-Z. Rhéaume se sont fait les porte-paroles de leurs confrères auprès de l'hon. M. Taschereau.

On sait que le prochain congrès des médecins de langue française réunira à Québec des célébrités médicales du monde entier. Deux congrès à la vérité seront tenus simultanément à Québec à partir du 27 août: le congrès des médecins de langue française de l'Amérique du Nord qui coincidera avec celui des médecins de langue française du monde entier. Ces assises, que présideront MM. les docteurs Albert Paquet et Arthur Rousseau, compteront donc parmi les plus mémorables encore tenues dans notre ville. On escompte qu'au moins deux cents médecins viendront de France et de Belgique pour le congrès. Il y en aura également de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis. On a alors une idée de l'importance que de pareilles assises revêteront pour la ville de Québec.

UN MONUMENT A LA MEMOIRE DE N. COMEAU

Le célèbre naturaliste a maintenant son monument au Jardin Zoologique.

A CHARLESBOURG

La cérémonie simple et impressionnante s'est déroulée hier après-midi.

HOMMAGE MERITE

Napoléon Comeau, médecin, naturaliste, télégraphiste, trappeur et pêcheur, mort le 17 novembre 1923 — il y avait donc exactement dix ans hier — a maintenant son monument au Jardin Zoologique de la province, à St-Pierre de Charlesbourg.

Lorsque Napoléon Comeau mourut en 1923 la Société Provancher organisa parmi ses membres une souscription pour ériger à ce grand naturaliste canadien un monument dans sa paroisse de Godbout, sur la Côte Nord. M. Jan Bailleul, ancien directeur de l'Ecole des Beaux-Arts de Québec, fut chargé de l'oeuvre qui perpétuerait parmi les siens la mémoire de Comeau. Or, cette année la Société Provancher décidait de doter le Jardin Zoologique de Charlesbourg d'une réplique du monument érigé à Godbout. Il s'agit d'une grande plaque de bronze sur laquelle est résumée brièvement la vie si variée et si utile de Napoléon Comeau. La plaque de cuivre est elle-même incrustée dans une pierre magistrale transportée au Jardin à cette fin. Le dévoilement de ce monument a eu lieu hier après-midi. Détail qui ne manque pas d'intérêt cette cérémonie s'est déroulée en présence d'un fils de celui dont on honorait ainsi la mémoire. M. Emile Comeau est employé au Jardin Zoologique par le ministère de la colonisation.

La cérémonie fut très simple mais d'une simplicité pleine de grandeur. M. Edgar Rochette, C. R., député de Charlevoix - Saguenay à l'Assemblée législative et vice-président de la Société Provancher, et M. Charles Frémont, C. R., président de la Société Zoologique de Québec, procédèrent conjointement au dévoilement de la plaque commémorative. M. Frémont déposa ensuite une couronne puis il prononça un discours dans lequel il relata à grands traits la vie de Napoléon Comeau. On donna lecteur de messages des honorables MM. Mercier et LaFerté et du président de la Société Provancher qui s'excusaient de ne pouvoir être présents.

Commencée à trois heures la cérémonie dura moins d'une heure. Elle se déroula en présence de MM. L.-A. Richard, C. R., sous-ministre de la Colonisation, Edgar Rochette, C. R., M. P. P., vice-président de la Société Provancher Charles Frémont, C. R., président de la Société Zoologique, du major Joseph Matte et de MM. Louis-B Lavoie, Stuart Ahern, Georges Maheux et Adrien Falardeau, de la Société Provancher ; de MM. Johan Beets, le Dr Brassard, Louis Cholet, Philippe Gagné, Thomas Fortin, Odilon Roberge, membres de la Société Zoologique.

SAINT-ROCH AURAIT TROP DE TAVERNES

Des citoyens de ce quartier se présentent en délégation chez M. Taschereau.

UNE REQUETE

Pour la réduction du nombre des tavernes. — Le problème regarde la Commission.

SOUS CONSIDERATION

L'honorable M. L.-A. Taschereau, premier ministre, a reçu hier après-midi la visite du comité des citoyens de la paroisse de St-Roch de cette ville. A titre de député de Québec-Est, comté qui comprend la paroisse de St-Roch, M. Oscar Drouin, C. R., a présenté la délégation.

Les citoyens qui ont pris la parole ont d'abord demandé la disparition des tavernes dans la province. A cette demande le premier ministre a répondu qu'une mesure de cette nature ne pouvait être prise qu'en vertu d'une loi qui serait passée à cet effet.

On a alors soumis que les tavernes étaient trop nombreuses dans Saint-Roch. On voudrait que leur nombre qui est de 13 octuellement ne dépassât pas huit. Le comité des citoyens de Saint-Roch a déclaré que les alentours des tavernes sont des endroits où l'ordre est souvent troublé. "Si tout se passe assez bien à l'intérieur des débits", ont dit les porte-parole de la délégation, "il n'en est pas ainsi à l'extérieur. Souvent on se rassemble à la porte ; on s'y injurie et le spectacle n'a rien de bien édifiant".

L'honorable M. Taschereau a déclaré ici que cette question du nombre des tavernes concernait directement les membres de la Commission des Liqueurs. Cependant le premier ministre fournira au comité des citoyens de Saint-Roch l'occasion d'avoir une entrevue avec M. L.-B. Cordeau et les autres membres de la Commission des Liqueurs. Toutefois, les autorités gouvernementales ne se désintéressent pas de cette question et elles lui accorderont l'attention requise.

Le Dr Elzéar Laberge, M. Ernest Beaubien et M. J.-M. Guérard, avocat, se sont faits les porte-parole de la délégation. Celle-ci comprenait aussi MM. Mastai Patoine, président de la Société St-Jean-Baptiste (succursale de St-Roch), Napoléon Jacques, Achille Dugal, Hector Lamontagne, Oscar Dugal, Jules Laveau, J. Légaré, et plusieurs autres. Les délégués étaient une vingtaine.

Une intéressante étude historique

M. l'abbé Ivanhoe Caron, assistant-archiviste de la Province, historien érudit, publie une étude sur la "nomination de Mgr Joseph-Octave Plessis, évêque de Québec, au Conseil Législatif".

RECIT CAPTIVANT

Nous devons à M. l'abbé Ivanhoe Caron, M.S.R.C., assistant-archiviste de la province, historien érudit et infatigable chercheur, une nouvelle étude historique très intéressante Elle a pour titre: "La nomination de Mgr Joseph-Octave Plessis, évêque de Québec, au Conseil Législatif de Québec". Lue par l'auteur lors de la dernière réunion de la Société Royale du Canada, au mois de mai, elle vient d'être publiée dans les mémoires de cette Société, troisième série, 1933.

M. l'abbé Caron y met en lumière les difficultés qui ont précédé, accompagné et suivi l'entrée de Mgr Plessis au Conseil Législatif. Cet épisode se rattache à l'une des époques les plus mouvementées de notre histoire religieuse et politique, et le savant historien est allé aux meilleures sources pour nous en brosser un tableau exact.

Mgr Plessis posait lui-même, en 1812, la question de l'entrée de l'Evêque de Québec à la Chambre Haute du Bas Canada. Dans un mémoire adressé au gouverneur, Sir George Prévost, il signalait l'avantage et l'utilité qu'il y aurait pour le pays, en très grande majorité catholique, si le "clergé de cette communion" était représenté par son chef dans les Conseils exécutif et législatif. Mgr Plessis ne faisait à ce sujet aucune demande particulière, cependant. Soumise au ministre des colonies, Lord Bathurst, cette question fut débattue par le gouvernement de Sa Majesté. Et cinq ans plus tard, soit le 30 avril 1817, Londres annonçait la nomination de Mgr Plessis au Conseil Législatif.

Avant de prendre place parmi les honorabels conseillers, toutefois, le prélat exigeait du gouvernement anglais d'être reconnu officiellement évêque catholique de Québec. Problème épineux, qui devait causer bien des difficultés et provoquer, en haut lieu, la crainte de voir s'établir "une hiérarchie papiste dans les domaines de Sa Majesté". Les négociations furent longues. A la fin en dépit des démarches de Mgr Plessis, l'acte de sommation du nouveau gouverneur, Sir John-Coate Sherbrooke, appelant l'évêque au Conseil Législatif, ne contenait aucune de ses demandes "Mgr Plessis", nous dit M. l'abbé Caron, "y était désigné officiellement sous le titre d'évêque de l'Eglise catholique romaine de Québec, rien de plus".

Mgr Plessis ne fut introduit dans la salle du Conseil Législatif que le 2 février 1918. Il eut pour parrains l'honorable M. Duchesnay et l'honorable M. de Salaberry. Il y entra, devait-il écrire lui-même, "à l'applaudissement général de tous les anciens membres". La "Gazette de

(Suite à la page 4)

PRODUCTEURS DE LAIT EN SYNDICAT

Le troisième syndicat des producteurs de lait dans la province de Québec a été établi jeudi soir à Cap-Santé.

LES OFFICIERS

Le district de Québec possède désormais un troisième syndicat de producteurs de lait. L'institution de ce nouvel organisme a eu lieu jeudi soir au Cap-Santé et elle a été présidée par M. Henri Bois, président de la Commission de l'industrie laitière et chef du Service de l'économie rurale au ministère provincial de l'agriculture.

Le Syndicat des producteurs de lait du comté de Portneuf a M. Eugène Lesage pour président. Au cours de la réunion M. Henri Bois a exposé le but des syndicats de producteurs de lait. Ces organismes répondent à un voeu de la première Commission de l'industrie laitière qui recommandait leur établissement afin que les cultivateurs soient plus en mesure de se protéger. Les laitiers ont leur association, a-t-on dit ; pourquoi alors les producteurs ne s'associeraient-ils pas à leur tour afin de se mieux protéger. M. Gauthier, agronome régional du comté de Portneuf, M. Aimé Roy, agronome de Portneuf-Nord, et M. Henri Lauzières, agronome de Portneuf-Sud, adressèrent aussi la parole.

Le premier syndicat de producteurs de lait du district de Québec a été formé à La Durantaye et comprend tout le bas du fleuve. Le second a été institué dans Mégantic. Ces syndicats groupent les cultivateurs qui expédient leur lait à Québec. Il y en aura probablement un quatrième de formé avant longtemps.

VIOLETTE DELISLE

Au Palais Montcalm le 30 novembre.

Nous empruntons à l'Illustration les quelques phrases suivantes :

"Mlle Violette Delisle que nous avons eu le rare bonheur d'entendre ce soir au gala de la maison canadienne, est un soprano d'une richesse et d'une puissance qu'on trouve rarement unes ; douée de qualités dramatiques, qu'elle perfectionnera à son retour de son pays natal, elle possède un organe vraiment merveilleux qu'elle maîtrise avec beaucoup d'art".

Qu'avons - nous à ajouter de plus apres un tel résumé, sinon que nous devons insister, pour que tous les mélomanes viennent en foule, faire honneur à celle qui nous a fait si grand honneur à Paris, un triomphe digne du concert qu'elle donnera.

Ainsi donc, tous sont invités au Palais Montcalm, mercredi, le 30 novembre.

Les billets sont en vente dans les principaux magasins de musique de la ville, et ils s'enlèvent déjà rapidement.

Nous vous réitérons notre invitation, pour vous voir assister au plus beau concert jamais donné à Québec : nous sommes assurés que vous ne serez pas déçus.

La désorganisation du trafic maritime

De Montréal à la Pointe au Père le trafic maritime sur le St-Laurent est paralysé complètement depuis 24 heures. — Trois gros paquebots à l'ancre. — Cinquante navires stationnés sur le parcours du chenal.

UNE TEMPETE

Le trafic maritime sur le St-Laurent, de Montréal à la Pointe-au-Père, est paralysé complètement depuis vingt-quatre heures. Trois gros paquebots venant de la métropole et qui devaient faire escale ici vers la fin de l'après-midi, hier, étaient encore ancrés en amont de Québec à bonne heure ce matin, attendant le retour de meilleures conditions pour continuer leur route.

L'"Antonia" et l'"Ascania", qui quittèrent le port de Montréal au lever du jour hier matin, n'avaient parcouru qu'une très faible distance quand s'éleva une forte tempête de neige. A la Pointe-à-Boulard, une bouée ayant été entraînée hors de sa position, l'"Antonia" perdit sa route et toucha légèrement fond. Quelques minutes plus tard le paquebot pouvait reprendre sa course.

L'"Ascania" et l'"Antonia" avançant toujours au milieu du blizzard, atteignirent finalement Portneuf, où tous deux furent forcés de jeter l'ancre. Le "Duchess of York", parti de Montréal après les deux Cunard, put se rendre aux environs de Sorel avant de mettre en panne. Sur tout le parcours du fleuve, les sirènes de brume font entendre un assourdissant concert depuis plus de vingt-quatre heures tandis que de minute en minute résonne la cloche d'alarme de quelque 50 navires stationnés ici et là sur tout le parcours du chenal. En aval de Québec, les conditions ont paru s'améliorer vers la fin de l'après-midi. Toutefois, la nouvelle transmise par T. S. F. à tous les vaisseaux que les bouées venaient d'être emportées par les glaces indiquait clairement qu'il valait mieux garder un bon point d'ancrage plutôt que de tenter la navigation de nuit. Toute la journée, des champs de glace descendant le fleuve au gré du vent et des marées ont rendu, à certains moments, assez précaire la position de quelques navires. Les ancrages dérapèrent et plusieurs vaisseaux faillirent être jetés en dehors du chenal. Quelques-uns durent tenir leurs machines en marche constamment ou lancer un ancre de secours pour éviter un échouement.

Quinze navires exactement étaient attendus de Montréal ou de la mer dans le port de Québec au cours de la journée d'hier. Aucun d'eux cependant n'a pu atteindre sa destination. Si les conditions s'améliorent aujourd'hui et que tous ces navires puissent reprendre leur marche, l'activité sera considérable dans le port durant plusieurs heures.

CHEZ L'HON. M. GODBOUT

Délégation des marchands de farine et de grains.

Les marchands de grains et de farine de la province de Québec ont formé une importante délégation délégation hier matin pour venir rencontrer l'hon. M. Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture. M. Alexandre Gaudet, M.P.P., le nouveau député de Nicolet, était en tête de la délégation avec M. Théo. Phoenix, vice-président, et M. J.-O. Morin, secrétaire de l'Association. Parmi les autres délégués on remarquait encore MM. Paul Godbout, de la maison J.-B. Renaud, Tancrède Avard et Alfred Gravel, de Québec Jos. Richard, de Victoriaville, D.-S Bachand, de Coaticook, J.-O. Hubert de St-Hyacinthe, S. Després, de Sutton, et S. Bélanger, de Québec.

Les marchands de farine et grains ont exprimé des griefs contre la Coopérative Fédérée qui leur fait, disent-ils, "une compétition injuste". "La Coopérative Fédérée", a-t-on ajouté, "est une association soutenue par les deniers du gouvernement Si elle veut continuer ses activités qu'elle le fasse à ses frais et dépens Nous voulons un commerce libre."

L'hon. M. Godbout a pris note des remarques des délégués.

OBSEQUES DE M. DONAT BLONDEAU

Les imposantes funérailles de M Donat Blondeau, ancien examinateur des conducteurs de malles, ont eu lieu hier matin.

A LA BASILIQUE

Les obsèques de M. Donat Blondeau, ancien examinateur des conducteurs de malle, ont eu lieu, hier matin, en la Basilique de Québec. Un touchant tribut d'hommages a alors été rendu à la mémoire de ce citoyen distingué, décédé le 14 novembre à l'âge de 85 ans et 6 mois. M. Blondeau demeurait à St-Pascal de Kamouraska depuis une douzaine d'années. Il est décédé mardi dernier à l'Hôtel-Dieu de Québec, où il était malade depuis quelques semaines. Le regretté défunt était l'oncle de Lady Forget et de madame Dumont Laviolette, de Montréal.

Un cortège nombreux a escorté la dépouille mortelle de l'Hôtel-Dieu jusqu'à la Basilique, où la cérémonie religieuse a été très solennelle. C'est Monseigneur Eugène-C. Laflamme, P.A., curé de la Basilique et exécuteur testamentaire du défunt, qui a fait la levée du corps. Le service a été chanté par le R. P. Maillard, M.S.C., qui était assisté de MM. les abbés J. Boutin et R. Veilleux. Pendant la cérémonie funèbre, des messes basses ont été célébrées aux autels latéraux par M. le chanoine C. Labrecque et M. l'abbé Houde. Plusieurs membres du clergé avaient pris également place dans les stalles du sanctuaire.

Le deuil était conduit par les neveux du défunt, MM. Chs-A. Blondeau, Georges Boisvert, J.-W. Michaud; ses petits-neveux, MM. R.-D. McDonald et De St. Denys McDonald.

On remarquait encore dans le cortège MM. Ed. Drapeau, E. Vincent, Jos.-P. Bédard, Richard Dubois, T. Bertrand, Richard LaRue, N.P., J.-H.-D. Fortin, J.-A. Roy, I.F., Gustave Paradis, J.-H. Savard, H. St-Michel, J.-P. O'Farrell, etc., etc.

L'inhumation a eu lieu au cimetière Belmont.

La maison Arthur Cloutier avait la direction des funérailles.

A la famille en deuil, l'Evénement réitère l'expression de ses plus sincères condoléances.

Aujourd'hui, de 2 à 3 heures, le public est admis à la Crèche. On demande des parents adoptifs.

REUNION DES VOYAGEURS

Les Voyageurs de Commerce, membres du Cercle de la Rue Saint-Jean, voudront bien ne pas manquer d'assister à l'assemblée générale, ce soir.

Cette assemblée, spécialement convoquée, doit prendre en considération une question très importante.

56 ANS DE SERVICE

M. Adélard Picher, Protonotaire de la Cour Supérieure dans le District d'Arthabaska, est entré, cette semaine, dans sa 56e année de service au bureau du Protonotaire, dont 33 ans comme assistant, et 22 ans comme Protonotaire conjoint, avec M. Victor Marceau, étant entré au bureau le 12 novembre 1878.

M. Picher suit encore assidument son bureau malgré ses 73 ans qu'il porte allègrement.

AUX ASSISES D'AMOS

La cause de Swan Swanson, la première du présent terme des Assises Criminelles pour le district d'Amos, a pris fin hier après-midi. Swanson était accusé d'effraction de nuit avec intention de commettre un acte criminel. Il a été trouvé coupable et sa sentence sera prononcée plus tard.

LE MERCURE SOUS ZERO

Des informations prises à l'Observatoire de Québec font voir que le mercure est descendu jusqu'à deux degrés sous zéro dans la nuit de jeudi à vendredi. On rapporte qu'il a marqué huit degrés sous zéro, à Lévis et à Charlesbourg.

CONFERENCE A L'INSTITUT

M. Marcel Aubert, conservateur au Musée du Louvre, parlera ce soir des cathédrales de France. — Véritable aubaine.

AU PALAIS MONTCALM

Ce soir, à 8 h. 30, au Palais Montcalm, les membres de l'Institut Canadien auront le rare privilège d'entendre le distingué conservateur du Louvre, M. Marcel Aubert, parler des Cathédrales de France.

M. Marcel Aubert est non seulement conservateur du Musée du Louvre, mais il occupe en outre une des chaires les plus importantes à l'Ecole des Chartes et à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris. Sa haute réputation lui a valu d'être invité à donner des séries de conférences aux Universités de Gand, de Louvain, de Stockholm, de Lund, de Madrid, de Barcelone, d'Utrecht, d'Amsterdam, et de Harvard. Il est aussi devenu professeur titulaire d'archéologie du Moyen-âge à l'Université d'Yale, où il enseigne pendant quelques mois chaque année.

A ce haut enseignement, qui lui a donné une réputation internationale, M. Marcel Aubert a ajouté de nombreux ouvrages, qui font aujourd'hui autorité, sur la sculpture et l'architecture du Moyen-âge, notamment sur Notre-Dame de Paris et sur la Cathédrale de Metz. Comme directeur de la "Revue de l'art chrétien" et du "Répertoire d'art et d'archéologie", il est de tous les écrivains aujourd'hui celui qui aura le mieux contribué à faire connaître et apprécier l'art médiéval.

M. Marcel Aubert, qui a été choisi chaque année comme conférencier officiel de l'Alliance Française, donnera demain soir des Cathédrales de France. Il suffit d'avoir lu ce qu'il a publié sur les sculpteurs de la Cathédrale de Chartres, sur l'architecture de la Cathédrale de Reims et de la Cathédrale de Metz, ainsi comme sur l'art du vitrail, pour avoir une idée de l'intérêt profond que offrira sa conférence.

L'Institut Canadien aura parmi ses invités d'honneur, ce soir, l'honorable M. Ernest Lapointe et l'honorable Juge Sévigny.

CONDITION DES ROUTES

A moins qu'il ne survienne une brise de vent la circulation des automobiles se fera assez facilement sur la plupart des grandes routes, aujourd'hui, nous a déclaré le lieutenant colonel J.-E. Boulanger, sous-ministre de la voirie et des mines. Les routes fermées à la circulation des automobiles hier étaient celles de la Gaspésie, de la Rivière du Loup à Rimouski, de la Baie Saint-Paul ainsi que les chemins du haut de Bellechasse, Montmagny et L'Islet.

Le Toujours Fameux RADIO VICTOR $69.50
Complet avec 5 lampes
VICTOR Modèle R-31
et que dire de celui-ci....
VICTOR MODELE R-37 $86.50 Complet avec 6 lampes
JAMAIS encore vous n'avez eu la chance d'acheter un radio d'excellente qualité à un prix comme celui-là. C'est l'appareil pour ceux qui gagnent leur argent à force de travail (il y en a beaucoup) — et qui veulent en avoir pour leur argent, jusqu'au dernier sou. Ce magnifique nouveau modèle console super-hétérodyne à 5 lampes à double efficacité... e contrôle du ton... un indicateur de contrôle visible du volume (nouveau)... et une portée étendue de fréquence qui permet de capter les "appels de la police"!—Conditions faciles.
320, rue ST-JOSEPH Tél. 8167 — C. Robitaille Ltée — 45, Côte du Passage Lévis
LA MAISON DU "SERVICE" ET DE LA "QUALITE"

J.-H. FORTIER, Président. — J.-E. BARNARD, Directeur.

L'EVENEMENT

Fondé en 1867

30-32 rue de la Fabrique, Québec

QUEBEC, 18 NOVEMBRE

MECANISME TROP LENT

M. White, le doyen de la députation fédérale, a récemment parlé de son expérience parlementaire depuis quarante ans qu'il en observe le fonctionnement. Il est d'avis que c'est une machine lente, imparfaite, coûteuse, et dont l'oeuvre politique et législative n'a rien de brillant. C'est probablement pour cela que M. Bennett passe par-dessus les Chambres et même la Constitution pour accomplir parfois des actes administratifs plutôt osés, comme, par exemple, des avances de fonds sans intérêt à une compagnie privée, qui, vers le même temps, achète des bons de l'Etat portant intérêt à plus de 4 pour cent. Commentant l'opinion de M. White, un journal très favorable à l'unionisme — pour sauver certaines affaires aux dépens du pays — profite de cette critique pour dire aux liberaux et aux conservateurs qu'ils auraient grand avantage à s'entendre pour améliorer le fonctionnement de l'usine parlementaire. Cette suggestion n'est qu'à moitié vraie. Certes, le parti au pouvoir a besoin de renfort, au moment que l'électorat se détache de lui. Mais quelle erreur fatale commettrait le parti libéral, s'il acceptait une alliance avec le ministère tory, quelques mois avant des élections dont le résultat ne peut faire aucun doute! Certes, nous ne croyons pas que l'intrigue montée à Montréal pour mettre le gouvernement au service des chemins de fer ne gagne beaucoup d'adhésions ouvertes. Si un tel marché avait chance de réussir à Ottawa, il provoquerait un mécontentement tel qu'on pourrait en attendre des résultats dangereux pour l'ordre établi en ce pays.

LE RETOUR A LA VILLE

Pendant que les gouvernements dépensent des sommes considérables pour encourager le retour à la terre, un mouvement beaucoup plus sensible de retour à la ville s'accomplit A l'approche de l'hiver, des centaines de familles pauvres quittent les campagnes pour aller profiter des oeuvres d'assistances qui fonctionnent dans les grands centres urbains Quant aux jeunes gens et aux jeunes filles qui parviennent à se faufiler parmi les citadins, pour passer plus ou moins agréablement la mauvaise saison à la ville, leur nombre se chiffre probablement par milliers. En tout cas, sans insister sur la question des comparaisons et des proportions, signalons que toutes les administrations de ville, se plaignent encore cette annee, de la rentrée de ces visiteurs non invités. De même constatons-nous, d'un hiver à l'autre, que, parmi ces secourus, il y en a toujours qui parviennent, une fois dans la place, à se procurer de l'emploi. Que fait-on pour protéger les populations urbaines contre cette surcharge et cette concurrence injustes? Au premier abord, il peut sembler cruel de conseiller aux villes de fermer leurs portes aux miséreux de la campagne. Cependant, en y réfléchissant mieux, on réalise que si l'on ne trouve pas moyen d'enrayer cette migration saisonnière de certains ruraux vers les villes, on aggrave les problèmes de l'aide et de la charité. Dans nos vieilles paroisses, on sait que les pauvres reçoivent des secours aussi généreux et attentifs que ceux donnés aux nécessiteux des centres urbains. Dans certains coins de la province, il est vrai que la misère est plus dure que partout ailleurs. Les demandes faites aux gouvernements et les secours spéciaux envoyés à ces populations nous tiennent au courant de ces faits. Mais quiconque connait ces problèmes sait qu'il en coûte toujours moins cher d'organiser chaque groupe de malheureux sous la surveillance et la charge de leurs parents, de leurs proches, de leurs co-paroissiens. Et si on ne met ordre à la désertion des campagnes à la fin de chaque automne, autant vaut cesser de dépenser des millions pour installer temporairement quelques centaines de familles sur des terres de colonisation, et distribuer ces millions aux administrations urbaines, afin qu'elles ne soient pas obligées de surtaxer ou de s'endetter pour satisfaire aux exigences d'une situation aggravée par un manque évident de coordination sociale. Si jamais on instituait dans les villes le système des cartes d'identification, comme il existe dans la plupart des pays européens, on aurait vite trouvé la solution pratique de cette question. En attendant, les chargés de secours, les associations ouvrières, les corps publics et les administrations elles-mêmes feront bien de l'étudier. Dans l'état actuel des choses, une partie de l'effort de la charité et de l'assistance manque d'efficacité, à cause d'un défaut visible d'un système imparfait.

NOS RELATIONS AVEC LA RUSSIE

Quand ces lignes paraîtront, M. Litvinof et M. Roosevelt se seront peut-être entendus sur une formule de reconnaissance formelle des Soviets par Washington. En réalite, la Russie et les Etats-Unis entretiennent depuis plusieurs annees des relations commerciales; il s'agit cette fois de la reconnaissance "de jure", que suppose la représentation diplomatique. Deux causes ont déterminé le changement d'attitude de Washington: d'une part les rapports actuels de la Russie avec le Japon, d'autre part la recherche de nouveaux débouchés commerciaux par les Etats-Unis. Washington a besoin d'un allié en Extrême-Orient: il croit l'avoir trouvé dans la Russie soviétique, ce qui, on l'avouera, n'est pas si mal pensé, à condition que le Japon, maintenant en paix avec la Chine du nord menacée par la propagande bolcheviste, attende patiemment que les deux larrons lui tombent ensemble sur le dos. Dans la question commerciale, c'est par nécessité que les Américains ont mis de l'eau dans leur vin. Comme le dit Pertinax dans l'"Echo de Paris":

"Les Etats-Unis ont perdu, dans la crise actuelle, la fierté, l'arrogance que leur inspirait naguère le sentiment de leur réussite exceptionnelle, de leur "destinée manifeste". M. Roosevelt, depuis le printemps, s'emploie à instaurer une "économie dirigée" dont l'aboutissement logique (il n'y a pas beaucoup à parier qu'elle ne sert pas appliquée jusqu'au bout) devrait être une omnipotence de l'Etat fédéral comparable à l'omnipotence soviétique. Les deux pays ne se regardent donc plus du même oeil. M. Roosevelt a pour habitude d'agir exactement à l'encontre des administrateurs républicains qui précédèrent la sienne. Il est entouré de ces universitaires et de ces snobs de l'intelligence qui voulurent toujours voir dans le communisme russe une expérience divertissante".

Litvinoff, qui en diplomate consommé joue habilement de toutes les cordes de la classique diplomatie russe, déclarait quelques heures avant son arrivée à New-York que la Russie ne reconnaitrait pas ses anciennes dettes, mais qu'elle était prête à les acquitter par certaines concessions commerciales, à condition d'obtenir des Etats-Unis de nouveaux crédits, préférablement à long terme.

Un rédacteur du "Figaro" a jugé d'avance cet arrangement, dans une note antérieure à l'embarquement de Litvinoff pour l'Amérique:

"L'Amérique, dit ce confrère, renouvelant l'erreur funeste de la France et de l'Angleterre, est-elle à la veille d'accorder aux Soviets une reconnaissance "de jure" destinée à servir de prélude à des accords économiques et financiers entre Washington et Moscou.

Le président Roosevelt hésite encore. Mais, parmi ses conseillers, il se trouve des rêveurs et des affairistes, qui, par sottise ou intérêt, pressent le gouvernement américain de conclure, au plus tôt, des accords avec l'U. R. S. S.

—L'heure est favorable, disent-ils, à jouer la carte russe en Extrême-Orient, où les Soviets ont des démêlés de plus en plus graves, avec le Japon. Depuis l'avènement d'Hitler, la Russie se ferme aux exportations allemandes, que pourraient remplacer des exportations américaines pour l'achèvement du Plan quinquennal. En un temps où se resserrent tous les marchés mondiaux, il ne faut pas se montrer trop difficile sur la qualité des acheteurs.

Raisonnement spécieux que nous avons déjà entendu, que nous entendrons encore, en France, pour justifier le développement d'échanges commerciaux avec une Russie à qui l'on ne peut vendre qu'à condition de lui ouvrir des crédits pour payer une faible part des marchandises vendues, la majeure partie des prêts étant consacrée, dans les pays prêteurs, à payer les organisations et la propagande de la IIIe Internationale!

Que penser du commerçant qui, pour liquider ses stocks, mettrait le feu à sa boutique?

C'est pourtant ce que méditent de faire les conseillers de la Maison Blanche, dans une Amérique en proie à une crise qui offrirait le meilleur terrain de culture au virus bolcheviste.

Au Canada, nous n'avons pas de relations officielles avec la Russie, notre marché reste fermé à la plupart de ses exportations, et il se fait une pression sur M. Bennett pour lui faire emboiter le pas derrière M. Roosevelt. Notre premier ministre fera bien de ne pas céder trop vite.

Pour la reconnaissance "de jure" d'un gouvernement révolutionnaire, il est une règle universelle par laquelle M. Bennett pourrait se laisser guider: c'est que le nouvel ordre de chose se soit imposé fortement à la nation intéressée, présente des chances de durer et ne soit pas une menace pour le pays dont on sollicite l'amitié. Pour nous, toute la question est de savoir si nous avons plus à perdre qu'à gagner à la reprise des relations diplomatiques; si une représentation officielle des Soviets en notre pays serait plus dangereuse pour le Canada que la propagande bolcheviste qui s'y poursuit actuellement sous le manteau.

Quant aux relations commerciales, elles dépendent elles aussi, d'une situation de fait qu'il ne tient qu'à nous de tirer au clair. Du commerce avec la Russie, le Canada peut en faire comme tout autre pays mais s'il lui faut pour cela avancer aux Russes, banqueroutiers et voleurs, l'argent dont ils auraient besoin pour acheter de nous, l'affaire ne vaut même pas la peine d'être envisagée. Et jusqu'ici on ne nous a guère proposé autre chose. De ces affaires d'or, nous soutons d'en prendre avec la Roumanie, avec la Grèce.

A ce sujet, qu'on nous permette, une fois pour toutes, une déclaration.

Il y a aujourd'hui dans le Canada anglais, une presse "libérale" pour qui démocratie, suffrage universel, parlementarisme à outrance, équivalent forcément à libéralisme. A notre avis, cette équivalence absolue n'existe pas.

Pour cette même presse, toute idée nouvelle, ou qui le paraît, — fût-elle une erreur vieille comme le monde et patente comme le Vésuv—est du libéralisme. Cela aussi nous semble de la fantaisie.

Et parce qu'en ces matières nous mettons le bon sens au-dessus de fallacieuses définitions du libéralisme, nous approuverons M Bennett—oui, même M Bennett,—si, après avoir examiné l'état de nos relations avec la Russie, il estime que nous n'avons pour le présent rien à gagner à les modifier.

—Le Canada. Olivar ASSELIN.

Il est indispensable de rappeler que la France doit continuer à poursuivre avec fermeté comme avec sincérité l'organisation internationale de la paix : il faut lui maintenir les sympathies des petits Etats qu'elle a si souvent entrainés dans son sillage; il faut, en toutes circonstances, recourir à l'arbitrage de la S. D. N.; il faut développer les pactes de non-agression nés de cette politique; il faut s'efforcer de sauver Genève.

Mais, lorsqu'on se pique de réalisme il faut bien reconnaitre qu'il serait imprudent, tout au moins actuellement, de compter uniquement sur la Société des nations pour préserver la paix.

"Notre Temps".

M. Edouard PFEIFFER.

Nous avons reçu le monde comme un héritage qu'il n'est permis à chacun de nous de détériorer, mais que chaque génération, au contraire, est obligée de laisser meilleur à la postérité. (Joubert.)

LE PREMIER MINISTRE ET MADAME TASCHEREAU VISITENT LE SALON INDUSTRIEL HIER SOIR

(Suite de la page 3)

progresser considérablement depuis qu'il en a la direction. On sait que la Canadian Import paie à la Commission du Port de Québec un loyer de plus de $100,000 par an.

L'hon. M. Webster a toujours gardé à Québec le siège principal de sa compagnie.

L'exposition du Manège a fort intéressé le président de la Canadian Import, qui a beaucoup admiré tous les exhibits, surtout celui des produits agricoles. Avant de quitter le Manège Militaire, l'hon. sénateur Webster nous a déclaré: "Je vous prie de féliciter tous les exposants que je n'ai pas eu le plaisir de voir. Le Salon Industriel est une splendide démonstration de l'esprit de progrès qui anime mes concitoyens de Québec et je m'en réjouis. J'ai visité votre exposition tous les ans et je considère celle de cette année plus belle et plus intéressante que les précédentes. Encore une fois, sincères félicitations à tous."

Nous avons remercié M. le sénateur Webster de sa visite et de ses compliments à nos exposants.

Il n'y a aucun doute que le Salon Industriel démontre le progrès des maisons de Québec, qui n'ont rien à envier à celles des autres villes du Canada. Nous n'en voulons de meilleur exemple que le cas de la maison T. Hethrington, qui a participé aux quatre expositions organisées par notre journal. Les progrès de la maison Hethrington, qui a plus de 100 employés à son service, nous sont révélés dans un tout petit feuillet que l'on nous a remis hier à son exhibit du Manège.

"A votre service depuis 91 ans", dit la maison T. Hethrington, sur ce feuillet. Elle aura cent ans en 1942, c'est-à-dire bientôt, car le temps passe si vite.

Nous avons toujours connu l'établissement Hethrington à l'endroit qu'il occupe rue St-Jean. Il a grandi mais il a toujours été à la même place. Même le grand feu du faubourg St-Jean-Baptiste, en 1880, l'a épargné et c'est précisément au magasin de M. Thomas Hethrington que l'incendie s'arrêta. Son fondateur l'avait appelé "boulangerie modèle" et jamais l'établissement n'a mieux mérité ce titre qu'aujourd'hui.

Sur le petit feuillet qu'elle distribue, la maison T. Hethrington nous apprend que les meilleurs médecins recommandent son pain et elle ajoute: "Nous avons un pain pour chaque goût et chaque bourse." Il est facile de le constater quand on lit la liste de ses pains blancs et au lait: "Pains beiges, chinois, longs pains blancs, pains de ménage, pains mosses, quakers, parisiens, "steams" ou "sandwiches", pains sans sel, viennois, suprêmes, etc." La liste des pains enveloppés: "Mothers" au lait, pains de blé entier 100 pour cent, pains aux raisins, "Châtelaine". La liste des pains de fantaisie: "Au lait", coronets, Windsor, pains hovis, pains de seigle, pains "gluten", pour les diabétiques. La liste des petits pains: "Crusty", "crescent", croissants, Frankfurter, gluten, Hamburger, "lunch", "pullman", salade, "social", tressés, "Parkers", "Viennas", petits pains de blé entier, "Parkers" sucrés, "Bran Muffins", pour diète spéciale, "Baps" et "Muffins", etc.

La maison Hethrington fabrique tous les produits de boulangerie: pains, biscuits, gâteaux, pâtisseries, pâtisseries françaises. A son exhibit du Manège, on voit quelques-uns de ses superbes gâteaux: gâteaux de noces, gâteaux de fêtes, etc., qui sont faits sur demande. Bref, tous les produits du blé sortent de la boulangerie modèle fondée il y a 91 ans et qui a toujours été fidèle à ses traditions et au progrès.

Un des établissements de Québec qui contribuent au succès du Salon Industriel, cette année comme l'an dernier, c'est C. Robitaille Enr., de la rue St-Joseph, qui nous présente dans le plus vaste pavillon du Manège, après celui de la "Hudson's Bay Company", ses radios, instruments de musique, pianos, réfrigérateurs et toutes ses machines utiles dans une maison bien organisée (machines à laver, à repasser, etc.).

La maison Robitaille, nous l'avons dit, est dirigée par des hommes actifs, qui sont secondés par un personnel courtois ayant à sa tête M Edmond Paquet, gérant des ventes MM. Cyrille et Josaphat Robitaille les directeurs-propriétaires de la maison, sont venus au Salon Industriel tous les jours et ils y ont rencontré un grand nombre de leurs clients et d'amis de leur bon établissement. Dès le soir de l'ouverture, ils ont reçu la visite de M. le Gouverneur Carroll, qui était accompagné de leur député, l'hon. M. Ernest Lapointe, représentant de Québec-Est à la Chambre des Communes. Depuis, le tout-Québec a défilé devant le bel exhibit de la maison Robitaille, qui augmente sa popularité par la manière courtoise de recevoir le public. Quand on entre dans un établissement de commerce, on est toujours plus tenté d'acheter si on y est reçu avec courtoisie. Chez C. Robitaille Enr., c'est une tradition de bien accueillir un visiteur, qui presque toujours devient un acheteur.

En annonçant il y a quelque temps la venue à Québec de la "Hudson's Bay Company", fondée en 1670, nous ne savions pas que cette grande compagnie participerait à notre Salon Industriel. Mais les officiers de la compagnie, prouvant en cela leur esprit d'initiative, ont décidé d'avoir un pavillon à l'exposition du Manège. La compagnie y remporte un grand succès. On y admire surtout ses belles fourrures, dont quelques-unes sont d'une rare beauté. Le pavillon a été préparé par M. Walter Black, de Winnipeg, qui a été félicité par tous les visiteurs.

La "Hudson's Bay Company" a ouvert au no 72 de la rue St-Joseph un magasin, qui est déjà très fréquenté et le sera davantage après le Salon Industriel.

M. L.-G. Tassé a été nommé gérant de la succursale de Québec de la Compagnie de la Baie d'Hudson. M. Tassé est le fils de feu le docteur Raoul Tassé, C.A.M.C., qui était médecin du régiment du corps expéditionnaire canadien commandé par le colonel P.-A. Piuze, pendant la grande guerre. Le gérant de la "Hudson's Bay" à Québec est le petit-fils de feu Elie Tassé, journaliste, et le neveu de l'hon. sénateur Joseph Tassé. Nous félicitons M. L.-G. Tassé de sa nomination à un poste de si haute confiance, où il saura se montrer digne de ses illustres ancêtres.

Un incident a marqué la soirée de jeudi au Manège. Il y avait tellement de foule qu'une partie de la barrière de la "Brookside Dairy" a été brisée. On l'a réparée hier.

La "Pouponnière" de la "Brookside Dairy" est un des pavillons les plus populaires du Salon Industriel. Le tableau si amusant qui orne cet exhibit attire les enfants et deux infirmières diplômées distribuent aux petits des verres de "Cremex" et de "Vi-Co". Les grandes personnes sont accueillies avec autant de cordialité que les enfants à l'exhibit de la "Brookside" et elles goûtent aussi au "Cremex" et au "Vi-Co". Le "Cremex" était déjà connu du public mais il est apprécié davantage depuis l'ouverture du Salon Industriel Le "Vi-Co" a été lancé à l'exposition du Manège Militaire et il a obtenu un grand succès.

La direction de la "Brookside Dairy" nous informait hier que dans toute la ville on parle beaucoup en ce moment du "Vi-Co" et que de nombreuses familles en ont commandé, les enfants trouvant ce breuvage délicieux. Le "Cremex" lui-même est beaucoup plus recherché depuis l'ouverture du Salon. Nous félicitons la laiterie "Brookside" du succès qu'elle remporte et qui est mérité car nous avons visité son établissement du chemin St-Louis et nous l'avons trouvé parfait.

La Canada Starch Company Limited, dont le pavillon est si beau et dont les produits sont si bons, a eu un incident semblable à celui de la "Brookside Dairy", jeudi. Sa barrière a été démolie. M. W.-A. Hallessey avait beau grimper sur une chaise pour contenter tous les visiteurs qui voulaient prendre son pavillon d'assaut, la poussée était trop grande et une partie de la barrière a cédé. Les enfants responsables de cet accident ont fait des excuses à M Hallessey, qui s'est montré généreux pour les pauvres petits, et un menuisier est venu réparer les dommages

L'assistance, encore hier soir, a été remarquable. C'était une promenade continuelle devant le Manège Militaire, où s'alignait une belle rangée d'automobiles. A certains moments la foule était si compacte sous la neige qui tombait lentement, qu'on se serait cru en pleine soirée de Noël, à l'approche de la messe de minuit.

L'hon. Premier Ministre et Mme Taschereau ont visité le Salon au début de la soirée. Plusieurs citoyens distingués ont aussi fait leur visite au Salon hier soir. Nous avons remarqué avec plaisir M. le juge P.-A. Choquette et M. le Dr Arthur Leclerc, président de la Société St-Jean-Baptiste. Mentionnons aussi plusieurs membres du Barreau: M. Roméo Langlais, C.R., et Mme Langlais, M. L.-A. Pouliot, C.R., M. Antoine Rivard, C.R., M. et Mme René Chaloult, M. J.-R. Gagné, M. Lucien Lortie, etc.

L'un des exhibits qui ont attiré le plus l'attention hier est celui de M J.-A.-Y. Bouchard. M. Bouchard expose des systèmes de chauffage, de réfrigération et d'électricité, et il met en évidence spéciale le filtre "Chamberland" (système Pasteur) dont la popularité va toujours croissante. On sait que ce filtre est d'une simplicité très pratique. Il assure non seulement une eau pure, mais encore agréable au goût.

En un mot, la journée d'hier, avec celle de jeudi, a été la phase la plus brillante de l'exposition.

Le Salon sera encore ouvert aujourd'hui. La fermeture aura lieu ce soir.

HOOVER COMPANY

Les dames et les demoiselles qui ont visité le Salon Industriel ont jeté un oeil d'envie sur la célèbre balayeuse électrique Hoover qui bat... tout en balayant tout en nettoyant.. Il y a trois modèles pour satisfaire les foyers. A l'occasion de Noel, Hoover fait des offres spéciales.

Certains maris dépenseront plus que d'autres à Noel. Mais d'un cadeau il peut être dit que le mari le plus riche ne peut faire mieux qu'un autre. Ce cadeau c'est la Hoover. Peu importe ce que vous avez l'intention de donner à votre femme, causez-lui, en plus, l'agréable surprise d'une Hoover à Noel... Et cela moyennant que quelques dollars comptant !

L'accompte et le solde mensuel sur une Hoover sont aussi bas que sur la balayeuse la moins coûteuse, cependant la Hoover vous procure plus d'années d'usage et une plus grande efficacité.

Lorsque notre représentant Hoover vous visitera il vous montrera comment l'efficacité supplémentaire de la Hoover épargne votre temps, vos forces et vos tapis. Ouvrez-lui votre porte en toute confiance et en toute sûreté.

La maison Hoover est représentée à Québec par la Cie Paquet et la Quebec Power. Pour la première quinzaine de novembre, c'est le district de Québec qui s'est classé premier dans tout le Canada pour la vente de cette célèbre balayeuse.

IMPERIAL OIL COMPANY

Ne soyez pas l'esclave de votre poêle de cuisine ou de votre fournaise. Bannissez pour toujours l'inconvénient du combustible sale et des cendres poussiéreuses en vous procurant les célèbres brûleurs à l'huile automatiques Gilbert and Barker Imperial.

Le brûleur à l'huile Gilbert & Barker Imperial est automatique dans toute l'acception du mot. Pour régler la température de votre maison vous n'avez qu'à ajuster l'indicateur du thermostat et dès lors votre fournaise n'exige aucune autre attention. D'un jour à l'autre, quel que soit le temps qu'il fasse, vous jouissez d'une température constamment égale sans le moindre souci de votre part.

Le brûleur à l'huile automatique Gilbert & Barker Imperial est le résultat perfectionné de sept années de recherches et de constantes mises au point en usage pratique dans les maisons. Il est fabriqué par une compagnie possédant 40 ans d'expérience dans la production d'installations de chauffage à l'huile. Des centaines de ces brûleurs économiques donnent aujourd'hui satisfaction dans des demeures canadiennes.

Votre poêle devrait être une source de chaleur et de confort, un des meubles les plus utiles de votre logis. Vous ne devriez pas, cependant, être obligée d'être sa servante, pliant sous le fardeau du charbon requis pour l'alimenter, coupant le bois d'allumage, vidant la boite à cendres, et luttant sans cesse contre la poussière qui gâte les meubles de prix et n'aide en rien à votre teint.

PHOTO FRONTENAC

Un bon moyen de passer agréablement les longues soirées d'automne et d'hiver c'est le "Cinéma Chez Soi". La Photo Frontenac, dont les magasins sont situés au numéro 19 de la rue Buade est en mesure de fournir tous les appareils et pellicules qui intéressent les grands comme les petits. Cette maison est distributrice des appareils Eastman, Bell et Howell.

Les visiteurs du Salon Industriel s'intéressent au pavillon de cette maison et aux différentes pellicules qui sont déroulées sur l'écran.

TEINTURERIE FERLAND

La Teinturerie P. Ferland possède au Salon Industriel de L'Evénement un des exhibits les plus instructifs. Aussi la foule qui se presse chaque jour au manège militaire manifeste-t-elle un vif intérêt pour ce pavillon. M. J.-G. Blondin, l'âme dirigeante de cette importante maison québecoise, reçoit cordialement les visiteurs et leur montre la valeur des travaux exécutés par la maison P. Ferland.

M. Blondin a bien voulu, hier après-midi, nous expliquer longuement les procédés uniques et scientifiques dont fait usage la Teinturerie Ferland. Nous avons été à même de juger comment par un nettoyage à sec scientifique on donne positivement un ton plus clair aux tissus et comment, par un procédé unique, on réussit à prolonger la durée des vêtements.

La Teinturerie Ferland est, on le sait, la plus ancienne maison du genre à Québec. C'est aussi celle qui possède la plus belle clientèle. Malgré les exigences du public elle a toujours réussi à donner la plus entière satisfaction. La marche ascendante de cette maison est la preuve non équivoque de la valeur des services qu'elle assure au public. M. J.-G. Blondin, l'actif gérant, est à la tête d'un eprsonnel courtois et expérimenté.

J.-A.-Y. BOUCHARD

La maison J.-A.-Y. Bouchard Ltée, 27 rue St-Jean, se spécialise en chauffage réfrigération et électricité. Au Salon Industriel elle présente la fameuse fournaise à l'huile General Electric et les filtres à l'eau La nouvelle fournaise G.-E. suscite un vif intérêt chez les visiteurs. Le public s'intéresse aussi aux filtres à l'eau. On se plaint beaucoup à Québec que l'eau est sale. Il est facile de s'en convaincre en utilisant les filtres dont la maison J.-A.-Y. Bouchard est la distributrice Plus de 300 de ces appareils sont déjà installés dans des maisons privées de Québec. Les familles sont ainsi assurée de boire de l'eau potable et clarifiée.

IMPERIAL TOBACCO

Les fumeurs trouvent avantage à visiter le pavillon de l'Imperial Tobacco Company of Canada Ltd. Cette puissante compagnie expose au Salon Industriel cinq marques différentes de cigarettes et neuf marques de tabac. Tout le monde, on le sait, a de la préférence pour les cigarettes Sweet Caporal, Turret, Winchester, Guinea Gold, Millbanks. Les tabacs à cigarettes Ogden's, Turret, Dominion, Old Chum, Sweet Caporal sont aussi des marques que les fumeurs aiment à acheter. Les tabacs à pipe Turret, Old Chum, Bull Durham et Duxes Mixture sont délicieux.

Chacun des paquets de ces marques de tabac à cigarettes et à pipe possèdent des cartes "mains de poker" qui donnent droit aux plus belles primes. Tous ces cadeaux sont exposés au Salon Industriel où le visiteur peut se convaincre de l'avantage qu'il retire en achetant les produits de l'Imperial Tobacco.

J.-RENE OUIMET LTEE

Le pavillon de la maison Ouimet a été très achalandé depuis le début du Salon Industriel. Nombreuses aussi sont les dames et jeunes filles qui ont été à même de goûter et d'apprécier la saveur des produits dont cet établissement est le distributeur à Québec. La maison J.-René Ouimet distribue les célèbres fromages Beaumert et Château, la mayonnaise Hellman et un assortiment complet de fromages domestiques et importés. Les fromages Château et Beaumert sont des produits canadiens reconnus non seulement au Canada mais même à l'étranger. La mayonnaise Hellman est un produit de haute qualité préparée à l'huile, doublement fouettée. C'est la seule mayonnaise du genre

Les produits Hellman font les délices de la ménagère comme de la famille. Ils sont nombreux et tous hautement appréciés : Mayonnaise, Salad Dressing, Sandwich Spead. French Dressing, Sauce Tartar, Thousand Island Dressing.

G. & B. ELECTRIC

G. et B. Electric and Refrigerator, dont les bureaux d'affaires sont situés au numéro 8 de la rue de la Couronne, est un véritable point d'attrait pour les visiteurs au Salon Industriel. L'exhibit de cette maison présente la glacière électrique "Universal" reconnue par son utilité, sa beauté et par le prix défiant toute compétition auquel elle se vend. En effet G. & B. Electric est en mesure d'offrir au public québecois douze modèles différents de la glacière Universal. Elle peut même livrer au prix de $100 une glacière de 6 1-2 pieds cubes possédant les améliorations modernes.

La glacière Universal fait sensation sur le marché. Déjà de nombreux citoyens en ont fait l'acquisition et ils y trouvent le maximum de l'utilité. La glacière Universal possède toutes les spécialités des hautes glacières. Aussi est-ce avec une véritable satisfaction que G and B Electric peut la présenter au public québecois.

LA CIE DE DECORATIONS

C'est cette maison qui a décoré la salle et préparé différents kiosques du Salon Industriel. Les nombreux visiteurs ont été à même d'admirer avec quel goût artistique et quelle habileté la voûte et les galeries du manège ont été ornées.

La Cie de Décorations de Québec, dont M. G.-M. Lacasse est l'actif propriétaire-gérant ,possède aussi un pavillon qui n'a pas moins attiré l'attention du public. Cette maison se spécialise, on le sait, dans les décorations de toutes sortes. Elle fait aussi une spécialité des décorations extérieures. A maintes reprises déjà, le public québecois a été à même de juger de la beauté du travail exécuté par la Cie de décorations. Au Salon Industriel cette dernière expose aussi des peintures et tableaux qui sont fort admirés.

UNE INTERESSANTE ETUDE HISTORIQUE

(Suite de la page 3)

Québec", annonçant la nomination de plusieurs citoyens importants au Conseil Législatif, disait: "Parmi ceux-là, nous sommes bien aise de voir Monseigneur l'évêque catholique de Québec, le premier évêque catholique qui ait été appelé à l'exercice des fonctions législatives sous le gouvernement britannique, depuis l'expulsion des Stuarts du Trône d'Angleterre".

Mgr Plessis, note l'auteur, entrait au Conseil Législatif à une époque critique: les deux Chambres étaient divisées sur la question des subsides; le parti canadien, dirigé par Papineau, dominait à la Chambre d'Assemblée, cependant qu'au Conseil, une majorité protestante, ayant à sa tête le juge en chef Sewell, le lord évêque Mountain et autres personnages, s'appliquait à renverser les mesures de l'Assemblée. Mgr Plessis assista régulièrement aux séances du Conseil Législatif et y remporta plusieurs victoires Si les catholiques du Canada, à cette époque, purent enfin avoir des écoles de leur choix, ils le durent, pour une grande partie, à leur chef spirituel.

L'évêque de Québec ne tarda pas à se voir aux prises avec de nouvelles difficultés. Rome, en effet, apprit avec étonnement son entrée au Conseil Législatif, et à partir de ce moment, l'affaire causa bien des déboires à Mgr Plessis. Les attributions des membres du Conseil Législatif, le serment qu'ils devaient prêter, les prières qu'on y récitait, l'impression que pouvait causer chez les catholiques la présence de leur premier pasteur dans une assemblée protestante, voilà autant de sujets sur lesquels Mgr Plessis dut s'expliquer. Des années se passèrent en pourparlers. En 1823, la question de son entrée au Conseil Législatif était encore en suspens, à la cour romaine. Elle était passée de la Congrégation de la Propagande à celle du Saint Office. On l'y étudiait.

Enfin, en 1825, le 20 septembre, plus de sept ans après l'acceptation par Mgr Plessis d'un siège à la Chambre Haute, Rome se prononçait sur le problème. La congrégation du Saint Office déclarait, entre autres choses, que "d'après les motifs donnés par l'évêque de Québec, on pouvait tolérer son admission dans le Conseil Législatif, à condition, toutefois, que les catholiques n'en eussent pas une occasion de scandale, que les protestants n'en prissent pas occasion pour persévérer dans l'erreur, que l'évêque s'opposât énergiquement à toute mesure contraire à la foi catholique".

Malheureusement, lorsque cette décision de Rome arriva à Québec, Mgr Plessis n'était plus: il était décédé le 4 décembre 1825.

Ne voulant pas juger l'opportunité de la présence de cet évêque dans le Conseil Législatif, M. l'abbé Caron déclare simplement que les motifs qui le décidèrent à accepter un siège dans la Chambre Haute étaient purs Et il cite cette observation de l'abbé Ferland: "Il y entra afin d'y protéger les intérets de la religion et de la patrie". Son successeur, Mgr Panet, ne fut ni reconnu civilement comme évêque catholique de Québec, ni appelé au Conseil Législatif. Quelques années plus tard, en 1832, Mgr Signay fut proposé comme membre du Conseil exécutif, mais cette offre n'alla pas loin car on craignait que le prélat prit une part trop active aux débats du Conseil. "Je crois, d'ailleurs", devait dire Mgr Lartigue, évêque de Montréal, "que la religion perd plus qu'elle ne gagne dans ces honneurs civils rendus à l'épiscopat; cependant, je pourrais bien me tromper".

Voilà un pâle résumé de cette étude qui, par l'ampleur et la sûreté de sa documentation, l'exposition consciencieuse et claire des faits, le ton sincère de l'auteur, est un appoint important à la série des travaux historiques de M. l'abbé Caron. Nous savons gré à ce distingué historien, en tout cas, d'avoir évoqué cet événement principal du règne de Mgr Plessis sur le siège de Mgr de Laval, dont le recul des années nous fait mieux voir l'importance. En lisant ces pages, on ne peut s'empêcher de songer à tout le chemin parcouru depuis cette époque, alors que s'engageait pour de bon l'âpre lutte qui devait aboutir à la conquête de nos libertés religieuses et politiques si chèrement payées. Aujourd'hui, l'Eglise et l'Etat chez nous vivent en parfaite harmonie Les obstacles auxquels le chef du pouvoir spirituel étaient en butte, au temps de Mgr Plessis, sont disparus Si les limites de sa juridiction ont été rétrécies, le vénérable diocèse de Québec a vu d'autre part son prestige s'accroître. Son chef n'est plus obligé de descendre dans l'arène politique pour défendre les intérêts de la religion. Primat du Canada, et il siège dans l'auguste sénat de l'Eglise.

Nos félicitations à M. l'abbé Caron pour son intéressant travail.

LES COURS DE M. LE DR J.-C. MILLER

(Suite de la page 14)

des hommes et des animaux et explique que des troubles graves de l'état général sont attribuables à la modification des secrétions glandulaires. A titre d'exemple, il cite l'idiotie myxédiateuse qui est un véritable arrêt de croissance physique et mentale dû à la secrétion nulle ou insuffisante de la glande thyroïde ; la fonction exagérée de cette même glande, l'hyperthyroïdie, donne une autre maladie tout-à-fait différente, la maladie de Basedow. Toutes les glandes peuvent provoquer au cours de la vie des manifestations nettement maladives, mais leur action ne va pas toujours jusque là. Elle donne souvent des états psycho-somatiques intermédiaires, qu'on appelle les "tempéraments endocriniens".

L'activité neuro-musculaire fournit un autre excellent moyen de différenciation et d'appréciation de la valeur humaine. Chez le type idéal aux quatre harmoniques, l'équilibre parfait s'absorbe dans ce domaine comme dans les autres. Chez certains anormaux, on trouve un arrêt de développement des facultés intellectuelles, des troubles de tonus musculaire, de l'équilibre, de la démarche, des mouvements volontaires, de la motilité et des fonctions organiques. Entre ces deux points extrêmes de la perfection et du pathologique se distingue encore ici toute une série d'intermédiaires, dont on a fait les types psycho-moteurs. On en connait quatre types : un premier type aux mouvements proportionnés, adroits, harmonieux et précis ; un deuxième type aux mouvements anguleux, exagérés, assez peu adroits, mal adaptés aux travaux délicats ; un troisième type aux mouvements naturellement mous, faibles et maladroits ; enfin, un quatrième type aux mouvements graciles, puérils, d'une exécution insuffisamment précise et qui correspond à la constitution infantile. Une autre classification est celle des types réactionnels psychiques. Elle comprend deux grands groupes : le groupe schizoïde et le groupe cycloïde, le premier caractérisé par la discordance entre l'individu et le milieu le second par la mobilité effective, c. a. d. passant facilement de la gaieté et de l'excitation affective à la tristesse et à la dépression.

Dans le domaine biologique, le chimiste sanguin, la chronaxie, le métabolisme basal ont fourni des classifications particulières des tempéraments. La classification biologique la plus satisfaisante est peut-être encore celle des quatre tempéraments lymphatique, sanguin, nerveux et bilieux, que définit et explique M. le professeur Miller en terminant sa savante causerie.

A L'ACADEMIE

Généreux donateurs de Prix pour l'Exposition d'Histoire Naturelle.

On nous communique la liste des généreux donateurs de prix à l'exposition d'Histoire Naturelle de l'Académie Commerciale :

Prix en argent

1.—La Société Linnéenne	$10.00
2.—La Société Zoologique	25.00
3.—Rév. Frère Germain, Dir.	25.00
4.— J. Le Morencp	5.00
5.—Fr. Robert, Dir.	2.00
6.—La Maison Tranchemontagne	5.00
7.—Rév. Frère Emile, Dir.	5.00
8.—Rév. Frère Micher, Dir.	1.00
9.—Rév. Fr. Basile, Dir.	5.00
10.—M. Elz. Campagna	2.00
11.—Rév. Fr. Florent, Dir.	3.00
12.—Arthur Gagnon	1.00
13.—P. P. Martin	5.00
14.—Frère Rénus, Dir.	2.00
15.—Dominion Fish & Fruit	2.00

PRIX DE L'ABONNEMENT A NOTRE JOURNAL POUR UN AN

A LA CAMPAGNE	$4.00
EN VILLE	5.00
AUX ETATS-UNIS	6.00
EN EUROPE	10.00

30-32 rue de la Fabrique
Administration
TELEPHONE (Echange privé) 2-6412

Carnet Mondain

Le colonel l'honorable M. R.-F. Stockwell, Trésorier provincial, est retourné à Cowansville après avoir passé quelques jours à Québec.

L'honorable juge et madame C.-E. Dorion ont passé la semaine à Montréal.

Lady Fiset, de Rimouski, passe quelques jours à Québec, l'invitée de son gendre et de sa fille, M. et madame J.-F. Ross, Château Saint-Louis.

Madame Charles Frémont est rentrée en ville après un voyage à Ottawa, où elle a assisté à une réunion du conseil de la Ligue des Nations, et un séjour à Montréal, où elle a été l'invitée de sa soeur, madame Duchastel de Montrouge.

Mademoiselle Madeleine Sévigny a reçu à l'heure du thé, hier après-midi, en l'honneur de mademoiselle Mariette Paré, de Montréal.

Madame W.-Pentland Lindsay a reçu à une danse, hier soir, au Winter Club, en l'honneur de son fils, M. Lampson Lindsay, qui part la semaine prochaine pour Régina.

Mademoiselle Katherine FitzRandolph est retournée à Ottawa, après avoir passé quelques jours à Québec, l'invitée de son beau-frère et de sa soeur, le major et madame Percy Flynn.

M. Alexandre Gaudet, le nouveau député de Nicolet à l'Assemblée Législative, était de passage à Québec, jeudi.

Madame A.-J. Christie est retournée à Ottawa après avoir passé quelque temps à Québec, l'invitée de M. et madame A.-C.-M. Thomson.

Madame W.-M. Dobell est en ce moment à Montréal, l'invitée de M et madame F.-Curzon Dobell.

Madame Albert Mathieu, de Beauceville, est l'invitée de son fils, M. René Mathieu, rue Conroy.

M. le commandeur et madame G.-J.-Ernest Côté sont attendus aujourd'hui, sur le "Duchess of Bedford", d'un séjour de trois mois outre-mer.

Mademoiselle Harriett Matluas, de Montréal, viendra prochainement à Québec et sera l'invitée de mademoiselle Jean Gibaut.

Mademoiselle Odette Steele, de Westmount, passe quelque temps à Québec, l'invitée du major et madame C.-A. Harrison, Château Saint-Louis.

Mademoiselle Lorette Forgues a reçu ces jours derniers en l'honneur de mademoiselle Madeleine Levasseur, des Trois-Rivières. Mademoiselle Forgues est revenue, ces jours-ci, d'un voyage à Trois-Rivières, où elle a assisté au bal de l'Armistice.

Dans la métropole

(Dép. spéciale à L'Evénement)

Montréal, 18. — *C'est hier soir qu'a eu lieu, dans les salons de l'hôtel Windsor, le "Bal des petits souliers", organisé par la Ligue de la Jeunesse Féminine et réhaussé de la présence de Leurs Excellences le Gouverneur-Général et la Comtesse de Bessborough.*

L'honorable madame Gordon Ives a été l'invitée d'honneur au dîner qu'ont offert, hier soir, M. et madame Louis-F. Gélinas, avant le bal de la Ligue de la Jeunesse Féminine. Les autres invités étaient : le colonel et madame W. Bishop, M. et madame Paul-G. Rodier et le colonel James Scott.

Un thé a été offert, hier, chez madame A.-Chase Casgrain, pour sa fille, Andrée, et sa nièce, mademoiselle Françoise Dessaulles, toutes deux débutantes. Madame Casgrain portait une robe française en crêpe gris anguille. Mademoiselle Casgrain portait une robe de flamisol cendre de rose avec touffe de velours noir et bouquet de roses roses à l'épaule. Mademoiselle Dessaulles portait une robe de crêpe mûre sauvage avec une touffe de roses Johanna Hill à l'épaule. Madame Guy Hamel, madame C.-V. Heward, madame Eugène Langlois, madame B.-G. Bourgeois et madame L.-P. Pinsonnault servaient le thé et les glaces, aidées de mesdemoiselles Lucile Pinsonnault, Claire Bourgeois, Maris Davis, Denyse Saint-Pierre, Janine Dorval, Germaine Merrill, Manon Brosseau et Suzanne Hurtubise. Les salons et la table de thé étaient décorés de chrysanthèmes mauves, bronze et jaunes.

Mademoiselle Jeanne Clermont a reçu hier, avant le bal de la Ligue de la Jeunesse Féminine.

Madame Léopold Limoges a reçu à dîner, hier soir, avant le bal de la Ligue de la Jeunesse Féminine.

Dans la capitale

(Dép. spéciale à L'Evénement)

Ottawa, 18. — *Leurs Excellences le Gouverneur-Général et la Comtesse de Bessborough, accompagnés des membres de leur suite, ont visité l'exposition chevaline, à l'exposition d'hiver à Ottawa, mercredi soir.*

Madame Charles-Arsène Henry a reçu à déjeuner, jeudi, en l'honneur de madame et de mademoiselle Thibaudeau, à Montréal.

Madame J.-A. Henckley recevra, ce soir, en l'honneur de sa cousine, madame Curtiss Dall.

Le colonel et madame Hanford MacNider passeront la fin de semaine à Ottawa, les invités de M. et madame H.-S. Southam.

Mademoiselle Margaret Anglin est attendue à Ottawa la semaine prochaine et sera l'invitée de sa belle-soeur, madame F.-A. Anglin.

Madame J.-T. Clarke recevra à dîner, lundi soir, à sa résidence, à Rockliffe, en l'honneur de madame J.-B. Challies, de Montréal.

Madame Jasper Nicolls passe quelques jours à Montréal.

Madame (juge) L.-A. Cannon passe quelques jours à Montréal.

Madame R.-B. Viets recevra à l'heure du thé, mardi, en l'honneur de mademoiselle Audrey Fellowes fille de M. et madame Kenyon Fellowes, qui est parmi les débutantes de la saison.

Madame John Southam et son jeune fils, Wilson, sont retournés à Calgary après avoir été les invités de M. et madame Wilson Southam.

LE PROGRAMME DE MME NINON VALLIN

La grande artiste française chantera, mardi prochain, un magnifique choix d'oeuvres classiques et modernes.

REGAL ARTISTIQUE

La grande artiste française, madame Ninon Vallin, donnera le programme suivant au premier concert du Club Musical des Dames, mardi soir prochain, 21 novembre, au Château Frontenac :

I

Thésée, tragédie,. .Lully (1633-1687)
Air : "Revenez, amours"
Aria d Erixone, dans Allesandro Nelle Indie. . . . .Nicolas Piccinni (1728-1800)
Two Old English Melodies (Paroles et musique de. .H. Lane Wilson
My Lovely Celia (G. Monroe)
Shepherd, thy demeanour vary (Thomas Brown)
Alceste. . . . . Gluck (1714-1787)
Récitatif : "Où suis-je ? Non, ce n'est point un sacrifice".

II

Rédemption. .C. Franck (1822-1890)
Air de l'Archange
Poème d'un jour
. . . . . .G. Fauré (1845-1924)
Rencontre —
Toujours — sans interruption
Adieu —
Dolly (berceuse) . . . . .G. Fauré

III

La Flûte enchantée. .Maurice Ravel
Chansons de Bilitis
. . . . .C. Debussy (1862-1918)
La flûte de Pau —sans
La chevelure —inter-
Le tombeau des Naiades—ruption

IV

El Amor es como un nino —
Harmonisé par. . . . . .J. Nin (auteur inconnu 1786)
En la huerta de Murcia. .N. Laparra
Cantares. . . . . .J. Turina
Pano murciano. . . . . .J. Nin
El Vito. . . . . .J. Nin

Voici comment on apprécie madame Vallin, à Paris : "Elle est", dit Vuillermoz, "la chanteuse la mieux douée que je connaisse, qui chante comme elle respire, avec facilité, clarté, fluidité, et une variété d'expressions inimitable. Elle sait extraire d'une phrase son sens musical le plus subtil et le met en lumière avec une force persuasive incomparable".

Les autres critiques n'ont pas été moins élogieux. "Madame Vallin", dit encore l'un d'eux, "est chez elle dans la musique de tous les maîtres. Quel autre artiste pourrait passer comme elle le fait, avec une égale facilité, de la musique de J.-S. Bach à celle de Fauré, de Mozart à Balakirew, et cela en un seul soir".

Cette magnifique voix, le Club Musical nous permettra de l'entendre mardi soir. M. Jean-Marie Beaudet, qui a été choisi comme accompagnateur de madame Vallin pour sa tournée d'Amérique, sera au piano.

LA MUSIQUE AU CHATEAU

L'orchestre du Château Frontenac exécutera le programme suivant, demain soir, à 9 heures 30, dans le salon Madeleine de Verchères, sous la direction de M. P.-A. Marchand :

"O Canada"
1—Ouverture : "Mariage de Figaro" . . . . . .Mozart
2—Suite: "Indian Summer" (sur demande). . . . . .Lake
(a) "At Dawn
(b) "Dance of the Pumpkins"
(c) "Love Song"
(d) "At Twilight"
3—Valse : "Les Patineurs" . . . . . .Waldteufel
4—Solo de piano : "Gavotte" (de Iphigénie en Aulibe) . . . . . .Gluck-Brahms
Mlle Anna Messenie
5—Suite No 1 : "Peer Gynt" (sur demande). . . . . .Grieg
(a) "Morning"
(b) "Ase's Death"
(c) "Anitra's Dance"
(d) "In the Hall of the Mountain King"
6—Fantaisie d'Opéra : "Hérodiade" . . . . . .Massenet
"Dieu Sauve le Roi"

AMICALE DE LA PRESENTATION DE MARIE

Réunion des membres et des anciennes à la Salle Loyola, le mardi, 21 novembre, à 3 heures. Bienvenue à toutes.

La Présidente.

REUNION D'AMICALE A SAINTE-MARIE, BEAUCE

L'Amicale du couvent de Ste-Marie de Beauce a eu sa réunion plénière le 10 septembre dernier. C'est par erreur qu'une réunion a été annoncée pour le 19 septembre. La prochaine réunion est fixée au deuxième dimanche de septembre 1934.

Quelque Chose de NOUVEAU !

LA LAITERIE LAVAL

--- vous offre un LAIT AU CHOCOLAT qui ne dépose pas !

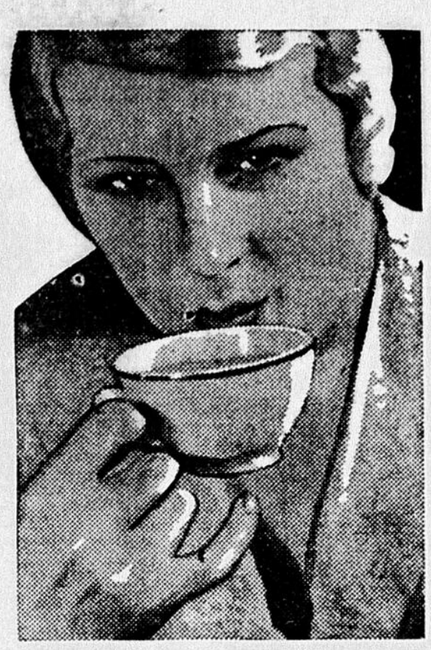

Madame

La Laiterie "LAVAL" qui cherche toujours du nouveau pour sa clientèle, vous présente, aujourd'hui, un lait au "CHOCOLAT".

Ce lait au "CHOCOLAT" se vendra 5c le demiard, remplacera avantageusement à l'heure de la collation fruits, gâteaux ou bonbons. Comme vous pouvez le constater, Madame, c'est une aubaine.

Tous les matins, vous pouvez obtenir ce lait de notre livreur.

LAITERIE LAVAL Enr. Tél. 4-3551

Allons ! Soulagez votre mal de gorge instantanément !

Ne pas oublier ceci: Seul un remède soulage le mal de gorge

La science médicale moderne jette une lumière absolument nouvelle sur le mal de gorge en soulageant la douleur, l'inflammation et l'irritation en aussi peu de temps que **deux ou trois minutes !**

Cela demande un remède—comme l'ASPIRIN—pour faire de pareilles choses ! C'est pourquoi les spécialistes de la gorge du monde entier prescrivent ce gargarisme à l'ASPIRIN à la place des anciens gargarismes.

Ayez cependant soin, pour cela, de vous procurer les véritables pastilles d'Aspirin. Aspirin est la marque de fabrique de la Compagnie Bayer Limitée, et le nom Bayer en forme de croix se trouve sur chaque pastille. Ces pastilles se dissolvent assez pour ne laisser aucune particule irritante, quand on s'en gargarise.

Les pastilles d'Aspirin sont fabriquées en Canada

Pendant les 39 semaines de cette année, jusqu'au 28 septembre, il a été classé 2,289,663 porcs au Canada.

FOURRURE
CONFECTION ou REPARATION
De votre manteau sur modèle les plus récents à prix modéré
Ouvrage garanti.
Henri POITRAS
70, Dolbeau. Tél. : 6594
(près des P. Franciscains)

Dr Bernard Grenier
Ex-Elève des Hôpitaux de Paris
Médecin-Chirurgien
Nouvelle Adresse:—
223 Blvd des Fossés. Tél.: 3-1774

Madame Née
Invite spécialement les dames redoutant l'embonpoint ou qui déjà paraissent fortes.
Sa connaissance parfaite de la coupe et une profonde expérience, lui permettront de confectionner les robes à la ligne jeune et amincissante avec des tissus délicieusement souples à porter.
Si vous êtes forte, elle vous fera une robe ravissante qui vous moulera sans vous comprimer et donnera à votre taille la ligne heureuse de la jeunesse.
Nos prix sont raisonnables.
Madame A. T. Née
24 Rue St-Jean

DES CASSE-TETES
Les LONGUES soirées sont COURTES en compagnie de nos problèmes de combinaisons de
CARTES A JOUER
Plaisir! Délassement! Profit!
$700 aux meilleures Solutions
Le problème No. 1 maintenant en vente chez vos dépositaires de journaux, tabaconiste, libraire, épicier et marchand général, ou à nos bureaux.
PRIX .35
—DEMANDEZ—
LES PROBLEMES RECREATIFS Enr.
(Chambre 401)
105 Côte de la Montagne.
Tél. : 2-2834. QUEBEC

Dernière Chance Aujourd'hui de *Visiter le Quatrième*
SALON INDUSTRIEL
de Québec
Organisé par "l'Evénement"
-- AU --
Manège Militaire
Grande-Allée
OUVERT
Cet Après-midi de 1.30 h à 6 heures
Ce Soir : de 7.30 h à 10.30
BEAU PROGRAMME MUSICAL
Prix Populaire: .10

TRANSFORMATION de Manteaux de Fourrures sur modèles exclusifs, ouvrage coupe garanti, prix populaires, aussi grand choix de renards et martres assortis.
Tél. 2-3087
L.-P. THIBAULT Enr.
282, St-Jean, Québec

METALLIQUE, TISSUS de toutes sortes, dentelle et ruban à des prix modérés
— chez —
Mme A. T. NEE
24 RUE ST-JEAN

MARK DROUIN, ROSS DROUIN
Avocats
Edifice "Quebec Power" Suite 305
229, ST-JOSEPH :-: QUEBEC
Té. : 3-2808

Salon de Coiffure
"LA VOGUE"
419, rue ST-JEAN
GRATIS! GRATIS!
Mesdames et mesdemoiselles,
Suivez la foule qui se rend au Salon "La Vogue" pour se faire coiffer.
Un jo'i set à manicure de 44 pièces est donné à chaque cliente, soit un morceau à chaque appointement. Ces morceaux, variant de 15 à 75 sous, sont donnés de 9 hrs a. m. à 2 hrs p.m.
Prenez votre appointement à l'avance en téléphonant à 4-4710.

Dr RENE PLAMONDON
Ex-Elève des Hôpitaux de Paris
MALADIES VENERIENNES ET DE LA PEAU
15, RUE LACROIX TELEPHONE : 2-3052

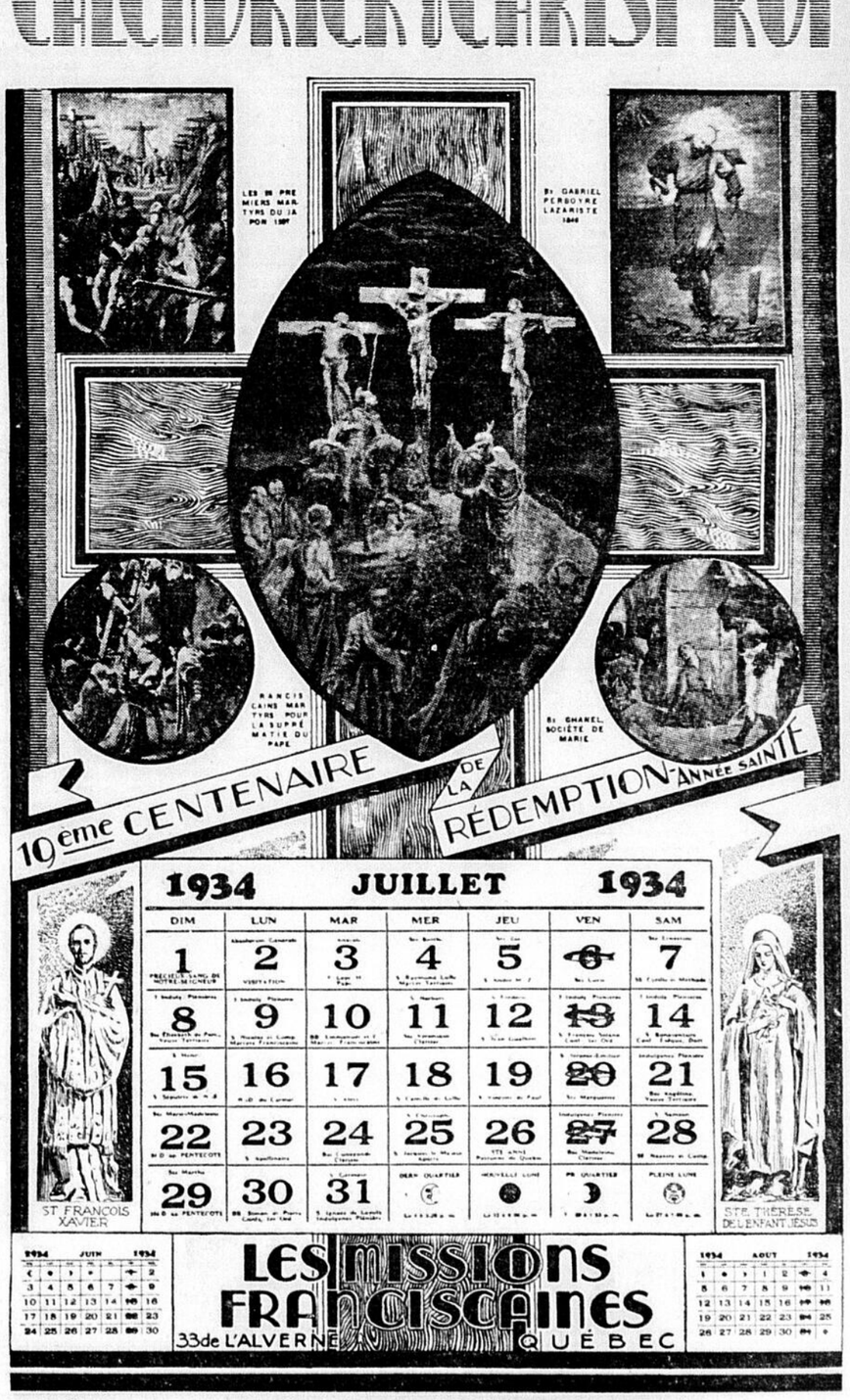

CALENDRIER DU CHRIST-ROI

Le dix-neuvième centenaire de la Rédemption.— Année du jubilée.— Année missionnaire.

Le calendrier du Christ-Roi qui contient tant d'utiles renseignements sur la liturgie catholique paraît cette année comme d'habitude. On y trouvera tous les détails imaginables sur les fêtes religieuses, toutes les informations indispensables. Bien présenté, artistiquement fait, ce calendrier plaira assurément à tous. On fera bien de s'en procurer un le plus tôt possible. C'est non seulement un beau calendrier qu'il faut avoir chez soi, mais c'est aussi un beau cadeau à donner à ses parents et amis. Il se vend 0.50 sous l'exemplaire et cinq dollars la douzaine. Les maisons privées comme les édifices publics en particulier les écoles devraient avoir sur leurs murs un calendrier du Christ-Roi. C'est une excellente manière de participer à la propagation de la foi. En cette année du dix-neuvième centenaire de la Rédemption alors que Sa Sainteté le pape Pie XI a proclamé l'Année sainte, il convient d'avoir chez soi ce magnifique calendrier qui contient, outre d'autres indications, les fêtes de tous les saints, les principales indulgences à gagner, les jours de jeûne, etc., etc.

Chaque année le calendrier du Christ-Roi est plus beau. Les Franciscains qui le préparent s'efforcent de le rendre plus attrayant, plus complet, plus édifiant. On ne saurait trop louer cette oeuvre qui est destinée à répandre de plus en plus de par le monde l'idéal des missions dont cette communauté a porté si haut le flambeau.

Ce que l'on remarque quand on feuillette le calendrier du Christ-Roi, ce sont les douze tableaux des grands mystères. Chaque mois porte en effet une belle illustration représentant l'un de ces grands mystères de notre sainte religion. Rien de plus propre à faire réfléchir le chrétien que ces belles images, artistement faites et agréables à l'oeil en même temps qu'édifiantes pour le coeur et l'âme.

Rapport annuel très satisfaisant de la Banque Impériale. -- L'émission de National Grocers entièrement souscrite

LE MARCHE MOBILIER SUBIT DES RECULS PEU IMPORTANTS.- LE DOLLAR DES ETATS-UNIS SE REDRESSE

LES VALEURS SE TASSENT A WALL STREET

Le redressement du dollar américain a coincidé avec une avance des obligations fédérales et une baisse des titres mobiliers.

LEGERES PERTES

(Serv. de la Presse Associée)
New York, 18. — (Par John - L. Cooley, rédacteur financier de la Presse Associée) Le redressement du dollar des Etats Unis et des obligations du gouvernement américain a été le principal développement survenu hier sur les marchés financiers. La hausse des valeurs fédérales était considérée comme le corollaire de la baisse des devises étrangères. Les titres et les commodités ont fléchi. Dans les cercles spéculatifs, on prête une plus vive attention aux possibilités de la stabilisation. La nouvelle que les Etats Unis auraient pris des mesures pour empêcher la fuite des capitaux américains du pays n'a pas été confirmée mais elle a couru tout de même la rue. La reconnaissance officielle de la Russie par Washington a été annoncée après la fermeture des marchés.

Le marché mobilier a subi de légers reculs dans l'ensemble. Les titres de mines ont été plus lourds ce qui indique que le sentiment se montre plus conservateur une fois de plus. La liste a cédé d'une fraction à un point. U. S. Steel, American Telephone, New York Central, Consolidated Gas General Motors, DuPont, Allied Chemical, American Can, Westinghouse et Case ont subi des reculs allant jusqu'à un point. U. S. Smelting a reculé de plus de 6 points. McIntyre Porcupine a reculé de 4 points. Dome de 2 points et American Smelting de 3 points. Homestake Mining, ex-dividende, a reculé de 4 points. Le volume des transactions a été de 2,323,570 actions.

Le blé a cédé de 1 1-2 cent à 2 cents, le coton a fléchi d'un dollar ou plus la balle et l'argent-métal a fortement baissé. La revue Dun & Bradstreet notait une nouvelle amélioration dans le commerce de détail. 743 titres ont fait leur apparition sur le tableau. 261 ont avancé. 351 ont reculé et 131 sont demeurés inchangés. Voici les moyennes compilées par Standard Statistics Company Inc. copyright 1933:

	50 ind	20 c.f.	20 uti	90 t
Hier	91.2	40.3	65.2	78 8
Avant-hier	92.0	40.8	66.7	79.7
Sem. dern.	87.6	40.8	69.6	77.2
Mois dern.	83.8	40.1	74.9	75.5
1932	55.2	27.4	88.5	56.7
1930	128.3	101.2	167.4	130.9
1927	142.4	121.5	125.0	131.3
Haut 1933	102.1	58.0	113.7	96 9
Bas 1933	42.3	23.5	61.5	43.9
Haut 1932	72.3	39.8	111.0	73 9
Bas 1932	35.1	13.2	51.8	35 0
Haut 1931	140.2	106.2	203.9	144 3
Bas 1931	60.0	30.8	92.8	61 3

Nouvelles du Jour

Le dollar canadien a fermé à New York à $1.02 et la livre sterling à $5.19.

x x x

Les recettes nettes de British Columbia Power Corporation ont augmenté de $6,933 en octobre 1933 au total de $341,189. par rapport à octobre 1932.

x x x

La nouvelle émission de $1,-250,000. d'obligations à 6 pour cent 1948 de National Grocers Companp a été entièrement souscrite et les livres du syndicat ont été fermés.

x x x

Le prix de l'or a été fixé hier par Washington à $33.56 l'once, soit le même que les trois derniers jours.

x x x

Siscoe Gold Mines Ltd annonce la mise en paiement d'un dividende extra de 2 cents par action en plus du dividende trimestriel de 3 cents.

x x x

La Banque Impériale du Canada a gagné $1,204,039. de profits durant l'année finissant le 31 octobre 1933 au lieu de $1,205,335. l'année précédente.

x x x

Le Canada a produit 235,596 onces d'or en septembre 1933 contre 256,561 onces en août 1933 et 263 739 onces en septembre 1932.

x x x

Tableau des indices généraux des affaires pour la semaine finissant jeudi, le 16 novembre 1933.

L'EMISSION DE NATIONAL GROCERS EST SOUSCRITE

(Serv. de la Presse Canadienne)
Montréal, 18. — On a annoncé ici hier que la nouvelle émission de $1,250,000. d'obligations (close) 6 pour cent 1948 de National Grocers Company avait été entièrement souscrite et que les livres du syndicat avaient été fermés. Cette émission avait été lancée par un syndicat dirigé par Nesbitt, Thomson & Co. Ltd. C'était la première finance industrielle faite sur le marché des obligations depuis deux ans. Des commandes ont été reçues de placeurs demeurant dans toutes les parties du Canada ce qui démontre que le marché est prêt à absorber des obligations industrielles de grand mérite.

LE RAPPORT DE LA BANQUE IMPERIALE

Les profits de cette institution ont été de $1,204,039 durant l'année 1933, soit à peu près les mêmes qu'en 1932.

LES PRETS

(Serv. de la Presse Canadienne)
Toronto, Ont., 18. — Les profits de la Banque Impériale du Canada se sont élevés à $1 204 039. durant l'année finissant le 31 octobre 1933, soit pratiquement les mêmes que durant l'année précédente alors qu'ils avaient été de $1 205 335. Après le paiement des dividendes et après avoir pourvu aux réserves pour le fonds de pension les contingences, les taxes, etc., la balance a été transportée au surplus. Les dépôts de la Banque Impériale ont augmenté de $99 712 532. à $104 449 500 grâce à une augmentation de près de cinq millions de dollars dans les dépôts courants. L'actif total de l'institution est de $134 491 101. au lieu de $127,792 666. l'an dernier. Les prêts commerciaux s'élèvent à $57,-465 120. alors qu'ils étaient de $57,-467,654. à la fin de l'année précédente. Le portefeuille de valeurs du Dominion et des provinces de la Banque Impériale est de $22,849,083. Les disponibilités courantes s'élèvent à $68 997 661. au lieu de $62 876 627. l'an dernier. L'assemblée annuelle des actionnaires sera tenue à Toronto le 22 novembre prochain.

L'IMPOT SUR LE REVENU EN OCTOBRE

Les recettes de l'impôt sur le revenu au Canada ont augmenté de $728,880.72 en octobre 1933 par rapport à octobre 1932.

GAIN A QUEBEC

Ottawa, 18. — Les recettes de l'impôt sur le revenu au Canada pendant le mois d'octobre 1933 se sont élevées à la somme de $2,013,-779.05 alors qu'elles avaient été de $1,284,898.33 durant le mois d'octobre 1932, soit un gain de $728,880.72 Durant les sept mois finissant avec octobre 1933, les recettes de l'impôt sur le revenu au Canada ont été de $48,4766,303.37 alors qu'elles avaient

(Suite à la page 7)

COMMENTAIRES de BOURSE

CE QU'ON DIT A MONTREAL

SISCOE GOLD MINES.

La Compagnie Siscoe Gold Mines Limited a annoncé hier la mise en paiement d'un dividende extra de 2 cents par action en plus du dividende régulier trimestriel de 3 cts par action. Cette décision a été prise par les directeurs en vue de faire profiter les actionnaires des bénéfices considérables que la compagnie retire actuellement de la prime payée par Ottawa sur l'or produit au Canada. Siscoe Gold Mines Limited a reçu pour sa production du mois de septembre une prime de $53,903.77 a rapporté hier le secrétaire-trésorier Harry-E Green D'après le président J.- T. Tebbutt, la valeur de la production de Siscoe Gold Mines en 1933 va atteindre $1,550,000., soit cinquante pour cent de plus que celle de l'année dernière. Les profits nets devraient donc s'élever à environ 18 cents par action. Comme la compagnie paye un dividende annuel de 12 cents par action, c'est pour donner quelque chose de la différence prévue de 6 cents de surplus aux actionnaires que les directeurs viennent de déclarer un dividende extra de 2 cents par action.

OR PRODUIT EN SEPTEMBRE

Le Canada a produit 235,596 onces d'or en septembre contre 256,561 le mois précédent; les valeurs respectives donnent $4,870 201 et $5,-303,580 ($20 671,734 l'once.) La poduction de nouvel or au cours des neuf premiers mois de 1933 porte sur 2,205,736 onces, contre 2,280,100 le laps correspondant de l'année passée.

Les mines de l'Ontario ont produit en septembre 162,639 onces dont 83,873 en provenance desgisements de Porcupine, 73,659 de Kirkland Lake et 5,107 d'autres gites. Voici comment se répartissait la production du mois précédent: Porcupine, 91,034 Kirkland Lake, 82,112; autres mines, 10,650; total, 183,796.

La production des mines du Québec atteint 32 543 onces, comparativement à 31,858 en août. La Colombie Britannique en a produit 21,169 onces contre 22,501 et le Manitoba 12,073 contre 10,573. La production d'or alluvionnaire au Yukon donne en septembre 1,020 onces, comparativement à 7,691 le mois précédent. La Nouvelle-Ecosse et l'Alberta ont expédié à elles deux 152 onces d'or en septembre.

En septembre, l'or oscillait sur la place de Londres entre $30.68 l'once, monnaie canadienne, (12 du mois) et $32.79 (22 du mois); il clôturait à $32.40 le 30, La moyenne du mois est de $31.79 contre $30.086 en août.

Les pièces d'orfèvrerie et les rognures d'or reçues à l'Hôtel de la Monnaie en septembre donnent 15 769 onces d'or fin contre 12,502 le mois précédent. Le total des neuf premiers mois de l'année en cours porte sur 45,317 onces.

La production mondiale d'or porte en septembre sur 2,072 000 onces contre 2,009,000 le mois précédent. Le Transvaal en a produit 901 000 contre 935,000. La production aux Etats-Unis a augmenté de 49.5 p.c. et atteint 271,296 onces dont voici la répartition: affineries privées, 113,560; arrivages à la Monnaie, 105,958; or contenu dans le minéral et les matières exportées, 50,-742.

PRODUCTION DE PLOMB.

La production canadienne de plomb se chiffre en septembre par 22,967,278 livres, contre 23,883,939 en août et 19,914,044 en septembre 1932. La cote à Londres était en moyenne de 2,5775 cents canadiens la livre, de sorte que la production du mois atteint une valeur de $591,-981. La moyenne du mois d'août était de 2.6054 cents, ce qui donne une valeur de $621,794 pour ce mois-là

La production mondiale se monte à 116,368 tonnes, ce qui fait de septembre le meilleur mois depuis janvier 1932. En août, la production portait sur 98,988 tonnes. Les Etats-Unis en ont produit 28,021 tonnes contre 18,611 en août. Les stocks américains de plomb affiné se chiffrent le 30 septembre par 166,005 tonnes, soit une augmentation de 5,-794 sur le mois précédent.

TABLEAU DES INDICES GENERAUX DES AFFAIRES

Compilé par Maurice Turgeon, rédacteur financier

18 NOVEMBRE 1933

	Chiffres les plus récents	Semaine prec.	Année dernière
TRANSPORT—			
Chargements de wagons	50,688	49,502	45,530
Recettes du C. N. R. (brutes)	$ 3,028,114.	$ 3,166,619.	$ 3,000,627.
Recettes du C. P. R. (trafic)	$ 2,281,000.	$ 2,416,000.	$ 2,380,000.
FINANCE—			
Compensations bancaires ville de Québec	$ 3,735,995.	$ 5,348,851.	$ 3,485,172.
Prets aux courtiers de New York	$ 707,000,000.	$ 739,000,000.	$ 344,000,000.
Argent à vue à N.-Y.	¾%	¾%	1%
Dollar canadien à N.-Y.	$1.02½	$1.00 1-16	$0.86⅞
Livre sterling à Montréal	$5.15½	$5.11 11-16	$3.77¾
Franc à Montréal	$0.0627	$0.0631	$0.0451
		Mois préc.	Année dernière
Dépôts d'épargnes	$ 1,372,184,120.	$ 1,372,613,533.	$ 1,359,389,475.
Dépots courants	$ 491,783,798.	$ 483,842,674.	$ 480,622,806.
Prets à vue au Canada	$ 110,030,403.	$ 105,035,628.	$ 114,954,355.
Prets courants au Canada	$ 904,822,716.	$ 884,771,869.	$ 1,033,044,835.
Débits de banques	$ 2,457,107,844.	$ 2,648,513,246.	$ 2,097,930,633.
Debits banques Prov. de Québec	$ 724,539,574.	$ 744,515,903.	$ 623,270,934.
Déb. banques ville de Québec	$ 44,133,817.	$ 73,795,913.	$ 40,903,708.
Faillites	155	150	193
Faillites Prov. de Québec	80	78	90
Passif des faillites	$ 2,344,568.	$ 2,357,510.	$ 2,979,544.
Passif des faillites Prov de Québec	$ 1,360,000.	$ 1,002,000.	$ 1,337,093.
Ventes d'assurances	$ 25,142,000.	$ 27,082,000.	$ 25,023,000.
Ventes d'assurances, Prov. de Québec	$ 8,079,000.	$ 8,377,000.	$ 7,757,000.
Ventes d'obligations	$ 225,535,719.	$ 421,279.	$ 101,640,105.
TITRES DE BOURSE—		Semaine préc.	Année dernière
Ventes à N.-Y. parts (1 s.)	9,040,655	7,631,846	7,523,732
Ventes à Montréal, parts (1 sem.)	95,573 (5 jrs)	102,550	28,671 (5 jrs)
Moyenne de 90 titres à N.-Y. (Ass. Press-Stand Statistics)	79.7	78.4	56.7
Moyenne des titres à Montréal et Toronto	67.2	64.5	49.8
Moyenne des titres miniers	111.5	114.3	58.8
INDUSTRIES FONDAMENTALES—		Mois préc.	Année dernière
Fer en gueuse (Ts)	30,738	35,233	5,709
Acier en loupes (Ts)	38,630	48,659	23,139
Automobiles	5,808	6,079	2,342
Ventes d'automobiles	3,441	3,908	2,914
Permis de bâtir	$ 2,032,839.	$ 1,938,082.	$ 2,449,735.
Permis de bâtir, Province de Québec	$ 572,637.	$ 388,183.	$ 530,315.
Permis de bâtir, ville de Québec	$ 72,594.	$ 71,328.	$ 61,245.
Contrats pour bâtir	$ 15,014,300.	$ 8,386,900.	$ 8,875,600.
Contrats pour bâtir, Province de Québec	$ 4,469,900.	$ 4,356,800.	$ 4,859,300.
Charbon (Ts)	1,101,158	881,801	934,191
Coke (Ts)	155,711	150,283	126,639
Chaussures (paires)	2,035,525	2,237,179	1,723,202
Energie électrique (h. k.)	1,489,329,000	1,508,216,000	1,279,140,000
Papier journal (Ts)	179,416.	194,262	150,691
EMBAUCHAGE—			
Indice général du Canada	90.4	88.5	86.7
Ind. gén. Prov. de Québec	89.1	87.0	85.8
Ind. gén. ville de Québec	98.3	99.7	100.2
AGRICULTURE—		Semaine préc.	Année dernière
Prix blé nov. Winn. (Bu)	$0.66⅛	$0.66½	$0.46⅝
Stocks de blé, élev (Bx)	250,968,013	249,007,817	242,302,950
Exportations de blé (Bx)	3,582,353	4,037,493	6,369,002
Prix du beurre (lb	$0.20¾-$0.21	$0.20¾-$0.21	$0.20½-$0.21
Prix du fromage (lb	$0.09¾-$0.10	$0.09¾	$0.08½-$0.09
Prix des oeufs frais aux détaillants (Dz)	$0.55	$0.50	$0.52
Prix pommes de terre	$0.65-$0.70	$0.65-$0.70	$0.80
		Mois préc.	Année dernière
Indice des prix de gros	67.9	68.9	65.0
METAUX—			
Or au Canada (onces)	235,596	256,561	263,739
Or Prov. Québec (onces)	32,543	31,859	34,204
Argent au Canada (onces)	1,185,584	1,048,114	1,485,268
Argent Prov. Qué. (onces)	35,974	40,475	58,578
Amiante au Canada (Ts)	18,564	16,393	11,001
Amiante Prov. Qué. (Ts)	18,564	16,393	11,001
Ciment Canada (barils)	449,305	414,827	513,359
Ciment Prov. Qué. (barils)	234,631	218,260	252,137
Cuivre au Canada (lbs)	30,554,881	28,099,702	18,861,161
Nickel au Canada (lbs)	10,625,853	10,197,430	676,890
Plomb au Canada (lbs)	23,883,939	19,965,178	21,819,916
COMMERCE ETRANGER—			
Importations de marchandises	$ 41,089,424.	$ 38,698,416.	$ 37,094,525.
Exportations de marchandises	$ 60,759,985.	$ 58,328,502.	$ 57,160,374
Exportations de papier-journal	$ 6,612,258.	$ 6,237,054.	$ 5,424,021.
Importations de chaussures	$ 100,601.	$ 66,586.	$ 100,711.
Import. de charbon (Ts)	1,468,108	1,294,410	1,296,274
Exportations d'énergie électrique (h. k.)	122,905,000	109,592,000	71,500,000

NOTES & BREVES

(Sommaire de Dow-Jones venu par fils privés de L.-G. Beaubien et Cie, Québec.)

Quaker Oats a déclaré son dividende régulier.

Les ventes de Sears Roebuck durant la semaine du 13 novembre 1933 ont augmenté de 40 pour cent sur celles de la même période de 1932.

Le prix de l'or a été fixé hier par Washington à $33.56 l'once, soit le même que les trois derniers jours.

Les chargements ferroviaires aux Etats-Unis ont diminué de 30,103 wagons durant la semaine finissant le 11 novembre 1933 par rapport à la semaine précédente.

La couverture-or de la Federal Reserve Bank était de 65.1 le 15 novembre 1933 contre 65 2 la semaine précédente et 63.9 la semaine correspondante de 1932.

Le baromètre des affaires de The Business Week se tient cette semaine à 59.8 pour cent de la normale au lieu de 60.5 pour cent la semaine dernière et de 53.5 pour cent la semaine correspondante de l'année dernière.

Fajard Sugar Co a subi une perte de $49,086. durant l'année finissant le 31 juillet 1933 contre un gain de $702,412. durant l'année précédente.

North American Light and Power Co. a subi une perte de $490,849 durant l'année finissant le 30 septembre 1933. La compagnie a gagné $1,075,765. durant l'année précédente.

Le volume quotidien moyen du crédit de la Federal Reserve Bank en circulation durant la semaine du 15 novembre 1933 a été de $2,577,-000,000, en augmentation de $13 millions sur la semaine précédente et de $372 millions sur la semaine correspondante de 1932

Les compensations bancaires aux Etats-Unis ont été la semaine dernière de $4,313,110,000., en augmentation de 6.7 pour cent sur celles de la semaine correspondante de 1932.

Les stock d'huile brute aux Etats-Unis s'élevaient à 340,944,000 barils le 11 novembre 1933 en diminution de 735,000 barils sur la semaine précédente

Pennsylvania Railroad a gagné $1.00 par action durant les neuf premiers mois de 1933 contre 68 cts par action durant la même période de 1932.

DIVIDENDES

Siscoe Gold Mines Ltd, 3 cents par action et extra de 2 cents par action, payables le 30 décembre aux actionnaires inscrits le 15 décembre.

LETTRE DE FERMETURE

PAR L.-G. BEAUBIEN & CIE
Séance du 17 novembre 1933
LAIDLAW & COMPANY. -- Il n'y avait rien dans les nouvelles du jour pour modifier le sentiment général. Les réalisations de bénéfices ont déterminé un faible volume de ventes. Nous croyons que le marché se continuera ainsi tant que le public n'aura pas été convaincu.

LES REVENUS DE L'ACCISE AUGMENTENT

Ottawa, Ont., 18.—Les revenus de douane et d'accise reçus au cours d'octobre 1933 en Canada se sont chiffrés par $19,503,483.32, ce qui représente une augmentatoin de $2.-569 479.23 sur ceux du mois d'octobre 1932. On a enregistré des augmentations dans les rentrées des taxes d'accise, des droits d'accise et dans les perceptions diverses tandis que les droits de douane proprement dits ont démontré une diminution de $360,092.19. Durant les sept mois finissant avec octobre 1933, les revenus de douane et d'accise au Canada ont été de $114,190,194.12, ce qui représente une diminution de $1 871,903.28 sur les chiffres correspondants pour l'année dernière. Une augmentaaion de $3 633 576.88 a été enregistrée durant la période sous revue dans les rentrées des taxes d'accise tandis que des diminutions ont été enregistrées dans les rentrées des droits de douane, des droits d'accise et dans les perceptions diverses.

LA BAISSE DU STERLING AFFECTE LE BLE CANADIEN

Les cours ont fléchi de 7-8 de cent à 1 3-8 cent le boisseau à Winnipeg et les ventes pour l'exportation ont diminué.

CHICAGO RECULE

(Serv. de la Presse Canadienne)
Winnipeg, 18. — Les cours du blé ont reculé de 1 3-8 cent à 7-8 de cent le boisseau, hier, à cause de la baisse de la livre sterling. C'est pour la même raison que les ventes de froment canadien pour l'exportation ont diminué à 250,000 boisseaux. Le blé de novembre a fermé à 64 3-4 cents, le blé de décembre à 64 cents, le blé de mai à 67 7-8 cents et le blé de juillet à 69 1-8 cents. Les prix ont monté à Liverpool mais ils ont baissé à Chicago et à Buenos Aires. Voici les prix des options futures :

	Ouv.		Haut	Bas	Ferm.
BLE:					
Nov	66		66 b	65 a	64¾b
Dec	65¼ à	65	65¼	63⅞	64 a
Mai	69 à	68⅝	69	67⅝a	67⅞ 68
Juil	70		70	68⅞a	69⅛ ¼
AVOINES:					
Nov	30⅛b		..	..	..
Dec	31½ à	⅝	31½	30½a	30⅜b
Mai	34⅝		34⅝	33⅝	33¾a
Juil	34¼		..	..	..
ORGE:					
Nov	35 b		..	..	..
Dec	35⅞		36¼	34½	34⅝b
Mai	39¼ à	⅛	39¼	37⅞	37⅞a
Juil	39¾		39¾	38½a	38½a
LIN:					
Nov	140		..	..	..
Dec	141½		141½	139½	140¼b
Mai	147 à	¼	147¼	145	145¼b
SEIGLE:					
Nov	43¾b		..	..	..
Dec	45		45⅝b	43⅞a	44¼b
Mai	49		49⅝b	47⅞	48¼b
Juil	49⅞		49⅞	49 a	49 a

A CHICAGO

Chicago, 18. — Les opérateurs étant impuissants à prévoir les développements de la situation monétaire refusèrent de s'engager hier avec le résultat que les céréales ont perdu du terrain. Le blé a reculé de 1 1-2 cent à 2 1-8 cents, le mais de 3-4 de cent à 1 1-8 cent les avoines ont fléchi de 1-2 à 7-8 cent et les provisions ont fermé inchangées ou en recul de 37 cents. Voici les prix des options futures :

	Ouv.		Haut	Bas	Ferm.
BLE:					
Dec	90¼ à	⅞	91¼	89⅛	89⅛ ¼
Mai	94 à	94¼	94⅞	92½	92⅝ ⅞
Juil	92½ à	93	93	90⅞	90⅞ 91
MAIS:					
Dec	48½		48⅞	47⅛	47⅝ ¾
Mai	55 à	55¼	55⅝	53⅞	54⅜ ½
Juil	57⅛		57½	55¾	56⅜
AVOINES:					
Dec	34¾ à	35	35¾	34½	34⅞
Mai	38¼ à	39	39⅛	38	38⅛ ¾
Juil	38		38¾	37⅜	37⅜ ½
SEIGLE:					
Dec	62		62	60½	60¾
Mai	68⅝		68⅝	67⅛	67½
Juil	67¾		68⅛	67	67¼
ORGE:					
Dec	46¾		47	45	45¼
Mai	52¼		52½	50½	51
Juil	52		..	..	..
SAINDOUX:					
Dec	5.57		5.57	5.15	5.20
Jan	6.10		6.12	5.85	5.90
Mai	6.57		6.57	6.20	6.20

MARCHES DIVERS

Montréal, 18. — Les marchés des produits sont demeurés inchangés hier. Les arrivages de beurre ont été de 139 boites, les arrivages d'oeufs de 627 caisses et les arrivages de fromage de 998 boites.

B. C. POWER CORP.

(Serv. de la Presse Canadienne)
Montréal, 18. — Les recettes nettes de British Columbia Power Corporation se sont chiffrées durant octobre 1933 par $341,189., ce qui représente une augmentation de $6 933. sur celles du mois correspondant de 1932. Les recettes brutes de la compagnie durant le même temps ont décliné de $42,600. mais les frais d'exploitation ont diminué de $49,533. Les recettes nettes de la compagnie durant la période de quatre mois finissant avec octobre 1933 ont été de $1,222,520. alors qu'elles avaient été de $1 202 946. durant la même période de 1932, ce qui fait un gain de $19,584.

RECETTES DU C. P. R.

(Serv. de la Presse Canadienne)
Montréal, 18. — Les recettes du Pacifique Canadien durant la semaine finissant le 14 novembre 1933 ont été de $2,281 000 alors qu'elles avaient été de $2,380,000. durant la semaine correspondante de 1932, soit une diminution de $99,000.

LES COMPENSATIONS

Les compensations bancaires de la ville de Québec se sont élevées durant la semaine finissant jeudi le 16 novembre 1933 à la somme de $3,735 995. alors qu'elles avaient été de $3 485,172. durant la semaine correspondante de l'année dernière.

Aux Maisons d'Affaires

Si vous avez une distribution de circulaires, pamphlets, catalogues, à faire faire dans la ville de Québec et la banlieue, adressez-vous à

AGENCE CANADIENNE DE DISTRIBUTION, Enr.

Ch. 40 Edifice "Le Journal", Québec.
Tél. : 2-8461.

LE DOLLAR CANADIEN

(Serv. de la Presse Canadienne)
New-York, 18.—Le dollar canadien a fermé à $1.02 sur le marché des changes, en recul de 1-2 cent par rapport à la veille. Au début de la journée, la prime sur le dollar canadien avait été de 3 3-4 pour cent. La livre sterling a clôturé à $5.19, en recul de 12 cents après avoir coté $5.33 durant la journée. A Montréal, la livre sterling a coté en clôture $5.07 13-16, en recul de 7 5-16 cents, le franc français a fermé à $0.0617 et le dollar des Etats-Unis a coté un escompte de 2 1-4 pour cent, le même que la clôture précédente.

LOURDEUR DES TITRES MINIERS

Bulolo a cédé 50 cents à $23.-50, International Mining 50 cents à $12.50, Noranda 50 cents et Dome $2.75 sur le Curb.

LISTE GENERALE

(Serv. de la Presse Canadienne)
Montréal, 18. — La tendance de la petite bourse favorisait nettement la baisse, hier. Les reculs n'ont pas été prononcés toutefois. International Petroleum a coté 22 5-8 avant de descendre à 21 3-4 ou il ferma en recul d'un quart de point. Imperial Oil a cédé 1-8 de point à 14 7-8 et Dominion Stores a subi un recul analogue à 23 1-8. Hiram Walker a reculé de 1 3-8 point à 33 5-8.

Dans le groupe des titres miniers, Bulolo a reculé de 50 cents à $23.-50, International Mining de 50 cents à $12.50, Noranda de 50 cents et Dome de $2.75.

GAINS DANS LES COMPENSATIONS

De nouveaux gains ont été enregistrés cette semaine dans les compensations des principales villes du Dominion.

AU CANADA

Montréal, 18. — Les compensations bancaires dans les principales villes canadiennes ont encore démontré des augmentations durant la semaine finissant jeudi, le 16 novembre 1933 comparativement à la même semaine de l'année dernière. Toronto a réalisé le gain le plus considérable avec $35,965,753. Les compensations ont été dans ce centre de $105,170,682, contre $69 204,929. l'an dernier. A Montréal, le gain a été de $25 875,153., les compensations ayant été de $96 292,596. au lieu de $70,417,443. Les compensations ont augmenté à Winnipeg de $17,753,538. au total de $52,536,664. Des gains ont également été enregistrés par les centres d'Ottawa, Québec, Halifax, Saint-John Hamilton. Sherbrooke Moose Jaw et Sudbury.

Le tableau suivant donne les compensations dans les principaux centres du Canada durant la semaine du 16 novembre 1933 et durant la semaine correspondante de l'année dernière :

	1933	1932
Halifax . . $	1,743,671	$ 1,668,933
Saint John	1,480,417	1,230,943
Sherbrooke	533 048	530,139
Québec	3,735,995	3,485,172
Montréal	96 292 596	70,417,443
Ottawa	3,697,724	3,339,008
Kingston	457,662	498,660

(Suite à la page 7)

PEORIA LIFE INS. CO.

Peoria, Ill., 18. — Charles-V. O'-Hern et George Shurtleff ont été nommés liquidateurs pour la Peoria Life Insurance Company. Les assurances en vigueur de la compagnie s'élèvent à $127,000,000.

LA REPRISE N'A PAS FAIT LONG FEU

La bourse de Montréal a cédé hier presque tout le terrain qu'elle avait gagné jeudi. — Prudence des spéculateurs.

NICKEL $21.25

(Serv. de la Presse Canadienne)
Montréal, 18. — La bourse a subi de lourdes pertes hier à la suite de son avance de la veille. Une bonne partie des gains réalisés jeudi ont été effacés et tous les favoris accusaient des reculs en clôture. Le mouvement d'achats commencé en fin de séance la veille ne s'est pas continué à l'ouverture, hier, et l'activité diminua à mesure que la journée s'avançait. Le ticker fit de longues pauses durant l'après-midi parce que les spéculateurs ordinaires et les spéculateurs de profession ne voulaient pas s'engager étant donné les incertitudes de la situation monétaire actuelle. Le roulement dépassa à peine 14,000 parts.

Nickel et Smelters furent une fois de plus les vedettes de la séance. Les achats de Nickel provenant de l'excellent rapport trimestriel de cette compagnie n'ont pas été suffisants pour empêcher le titre de céder 80 cents au cours de $21.25. Smelters a reculé de 3 points de son côté et clôtura à 132. Canadian Industrial Alcohol A recula de 3-8 de point à 16 1-8 et les titres B perdit 1-2 point à 15. Dominion Bridge a cédé 3-4 de point à 25 3-4, Brazilian 5-8 de point à 11, Montreal Power 5-8 de point à 33 1-4 et Shawinigan 3-8 de point à 17 1-4. Des reculs variant de 1-8 à 1-4 de point ont été subis par B. C. Power, Cockshutt Plow et quelques autres. Le roulement a été de 14,512 actions et les ventes d'obligations furent de $11,850.

LES OBLIGATIONS

(Serv. de la Presse Canadienne)
Montréal, 18. —Le marché domestique des obligations avait une apparence irrégulière, hier, bien que les reculs l'emportaient sur les gains à cause des fluctuations considérables des changes. Les valeurs de premier choix se sont ralliées un peu en clôture se trouvant racheter une partie de leurs pertes. Les valeurs industrielles ont été irrégulières de leur côté.

A LONDRES ET PARIS

(Serv. de la Presse Canadienne)
Londres 18. — Le ton était plus encourageant hier sur la bourse. Les rachats des découverts et les achats des placeurs ont fait hausser les prix. Le meilleur ton de Wall Street a aidé les valeurs transatlantiques. Les prises de profits ont fait reculer temporairement les titres mais les prix se redressèrent ensuite et la bourse ferma stable. A Paris, les prix ont été plus fermes à la suite de la forte reprise survenue à New-York. Les valeurs internationales ont réalisé de beaux gains à l'exception des rentes qui fléchirent à cause de l'instabilité de la situation financière en France. Le marché était bien orienté en clôture.

EN LIQUIDATION

(Serv. de la Presse Canadienne)
Niagara-Falls, N. Y., 18. — The United Hotels Company of America, corporation du Delaware ayant ses bureaux à Niagara-Falls, a été mise en liquidation a annoncé hier Frank-A. Dudley, président. La corporation est une compagnie de contrôle qui possède des actions et des valeurs dans plusieurs entreprises hôtelières du Canada et des Etats Unis. Les liquidateurs nommés sont Dudley Julius-R. Judson et William-W. Reilly.

Casier Postal 129 Station B Québec — Téléphones 2-7006, 2-7007, 2-7008

BARRY & McMANAMY

Membres de la Bourse de Montréal
Membres de la Petite Bourse de Montréal
72, Rue ST-PIERRE — QUEBEC.

Service complet de cotations sur toutes les Bourses, y compris la Bourse des Mines de Toronto

Commerçants-Industriels et Manufacturiers

Votre commerce, votre industrie ou vos produits, vous rapportent-ils ce que vous êtes en droit d'en attendre?

Augmentez votre chiffre d'affaire par une publicité judicieuse et appropriée à votre genre de commerce.

Sachez où,, quand et comment annoncer — nous sommes à votre disposition pour vous soumettre plans de campagne publicitaire. Resultats assurés. Prix modique. Ecrire Casier 77, L'Evénement pour plus de détails.

Baillargeon, Belleau, Fortier & des Rivières
AVOCATS
ELZEAR BAILLARGEON, LL.D., C. R.
GABRIEL BELLEAU, L.L.L.
LAVAL FORTIER, L.L.B.
GUY des RIVIERES, L.L.L.
EDIFICE DE LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE
71. RUE ST-PIERRE, QUEBEC

Fournis par L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70 rue St-Pierre, Québec, Tél.: *2-1521

SEANCE DU 17 NOVEMBRE 1933 — Ventes : 14,512 actions

Ventes	Valeurs	Haut		Bas	Ferm.
4	Bathurst A	3½	3½	3½	3½
22	Bell Telephone	110	110	109½	109½
25	B. C. Packers	2⅞	2⅞	2⅞	2⅞
1,405	Brazilian Traction	11⅝	11⅝	11	11
75	B. C. Power A	22¾	22¾	22¾	22¾
35	B. C. Power B	4¾	4¾	4¾	4¾
140	Bruck Silk	18	18	18	18
20	Canada Cement	5⅞	5⅞	5⅞	5⅞
45	Canada Cement pfd	29	29	29	29
132	Can. North. Power	17½	17½	17	17¼
5	Canada Steam.	0.75	0.75	0.75	0.75
25	Canada Steam. pfd	2	2	2	2
50	Canadian Car	4⅞	5	4¾	4¾
107	Canadian Car pfd.	11½	11½	11¼	11¼
20	Can. Gen. Elec.	58½	58½	58½	58½
60	Can. Hydro Elec. pfd.	53	53	53	53
460	Can. Ind. Alc.	16¾	16¾	16	16⅛
380	Can. Ind. Alc. B	15½	15½	15	15
821	Canadian Pac. Ry	12¼	12⅜	12	12
170	Cockshutt Plow	7⅞	7⅞	7⅞	7⅞
195	Cons. Smelters	132	132	132	132
87	Dominion Bridge	25¾	25¾	25¾	25¾
25	Dominion Glass	80	80	80	80
131	Dominion S. & C. B	2¼	2¼	2¼	2¼
25	Dominion Textile	64	64	64	64
10	Dryden	4½	4½	4½	4½
115	Gen. Steel Wares	2½	2½	2½	2½
6,445	International Nickel	21.75	21.80	21.25	21.25
25	Lake of the Woods	10½	10½	10½	10½
5	Lindsay pfd	35	35	35	35
160	Massey Harris	5	5	4⅞	4⅞
305	McColl Frontenac	11⅝	11⅝	11½	11⅝
10	Montreal Cotton pfd	65	65	65	65
312	Montreal Power	33⅞	33⅞	33¼	33¼
705	National Brew.	24⅞	25	24½	24½
100	National Brew. pfd.	32	32	32	32
35	Nat. Steel Car	11¾	11¾	11¾	11¾
8	Ogilvie	190	190	190	190
5	Power Corp.	9	9	9	9
120	Quebec Power	15	15	15	15
10	St. Law. Corp.	2½	2½	2½	2½
25	St. Law. Paper pfd.	15½	15½	15½	15½
738	Shawinigan	17½	17½	17⅜	17¼
25	South. Can. Power	12½	12½	12½	12½
10	Steel of Canada	26⅞	27	26⅞	27
50	Steel of Canada pfd	31	31	31	31
5	Viau Biscuit	3	3	3	3
255	Winnipeg Elec.	2	2	2	2
	Obligations:				
12,350	Power Debs	44¾	44¾	44½	44½
	Mines:				
440	Hollinger	10.70	10.75	10.75	10.75
	Banques:				
66	Montréal	186	186	186	186
18	Nouvelle-Ecosse	278	278	278	278
84	Commerce	131	131	130	130
22	Royale	134	135	134	135

COURS de NEW YORK

AM. TELEPHONE — GEN. ELECTRIC — U.S. STEEL

Fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal, 72 rue Saint-Pierre, Québec, Tél.: *2-7006

Taux de l'argent à vue à 3-4 de un pour cent.

SEANCE DU 17 NOVEMBRE 1933 — Ventes : 2,323,570 actions

A				
Adams Exp. AE	8⅝	8¾	8⅛	8⅛
Air Reduction ADN	106¾	107	105¼	105¾
Alaska Juneau JU	24	24	22¼	23
Allied Chemical ACD	140	142½	138	139
Allis Chalmers AH	19⅞	20	19⅛	19¼
Alleghany Corp. AYY	3⅞	3⅞	3⅜	3⅝
American Can AC	94	95⅝	93½	93½
American Car & F. AP	25⅛	25½	23⅛	23⅛
American & For. P. AFW	11⅛	11¼	10	10⅛
American Loco ALO	27½	27⅞	27½	27⅞
American M. & F. AFX	14½	14½	14½	14½
American Radiator ADT	13⅝	13½	13	13
American Smelting AR	48¼	49	46	46⅛
American Sugar ASR	58½	58⅞	58	58
American T. & T. T	121⅝	122¼	110⅞	119⅞
American Tobacco B AT.B	75½	75½	74½	75½
American Water Work AWW	19	19	17¼	17¼
American Woolen WY	11⅞	11⅞	11½	11¾
Amerada ARC	46¾	47⅝	46	46¾
Anaconda Copper C	16⅛	16⅛	15⅞	15⅞
Ass. Dry Goods DG	13⅝	13⅝	13	13⅝
Atchison Railway A	48	48⅝	46⅛	47
Atlantic Refining AFI	32⅜	32½	31¼	31⅞
Auburn Auto AAC	44¾	44¾	43	43
B				
Baldwin Loco B	12⅜	12⅜	11⅝	11⅝
Baltimore & Ohio BO	24¼	24¼	23⅛	23⅛
Barnsdall A BDL	9⅜	9⅞	9⅜	9⅞
Bendix Aviation BEX	15¼	15¼	14⅜	14⅜
Best & Co. BST	28½	28½	28	28
Bethleem Steel BS	62	62	61½	61½
Bethleem Steel pfd BSprd	51⅞	51⅞	48	48
Borgia Warner BGW	16⅞	16⅞	16½	16½
Briggs Mfg BGI	9⅞	9⅞	9¼	9⅜
Brooklyn M. T. BMT	28⅛	29½	27½	28
Burroughs Adding BGH	15⅝	15¾	15⅛	15½
Byers A. M. ABY	25	25	24	24
C				
California Packing CFP	22	22	21¾	21¾
Canada Dry DGL	28½	28⅞	27	27¼
Canadian Pacific CP	12⅝	12⅞	12¼	12¼
Case J. I. CTM	74¼	75½	72½	72⅝
Celanese Corp. of Am. CLZ	45⅝	45⅞	43⅞	44
Cerro de Pasco CDP	40	40	37¼	37½
Ches. & Ohio CO	41	41¾	40⅛	40⅛
Chic. M. & St. Paul ST	5⅜	5⅜	5¼	5¼
Chic. Rock I. RI	4	4⅜	4	4
Childs CDI	4	4	4	4
Chrysler K	46⅝	47⅜	46¼	46¼
Coca-Cola KO	97⅞	98	97⅞	98
Colorado F. & I. CF	5⅛	5⅛	4¾	4⅞
Columbia Gas CG	11¼	11⅜	10½	10⅝
Com. Solvents CV	34	34⅛	32½	32¾
Com. & South. CW	1⅞	2	1⅞	1⅞
Congoleum COG	24⅝	24¾	24⅝	24⅝
Cons. Gas G	38⅜	38⅜	37	37
Consolidated Oil Corp. CNI	13¼	13⅜	12¾	12¾
Continental Can CH	70	70⅞	69½	69¾
Corn Products CFG	72¾	73¾	71¼	71⅝
Crosley Radio CR	10	10	10	10
Crucible Steel XA	19	19	18	18
Curtis Wright CWZ	2⅞	3	2¾	2¾
D				
Dominion Stores DOS	24⅛	24⅜	23½	23½
Dupont de Nem. DD	85¼	86	83½	84¼
Duquesne Brew ord.	2¼	3½	2¼	3½
Duquesne Brew pfd	4¼	4⅞	4¼	4⅞
E				
Eastman Kodak EK	73¾	73¾	72¼	73
Elec. Auto Lite ELO	16¾	16⅞	16	16
Electric P. & L. EL	5⅜	5½	5⅛	5⅛
Electric & Mus. EMI	3¾	3⅞	3¾	3¾
Engineers P. S. EPU	4⅜	4⅜	4¼	4¼
Erie E	16¼	16¼	15⅝	15⅝
F				
Fox Film A. F	14¾	14¾	14⅝	14⅝
Freeport Texas FT	48½	48¾	46¾	46¾
G				
General Asphalt AS	16¾	16¾	16	16
General Cable GCN	4¼	4½	4	4
General Electric GL	21¼	21½	20½	20¾
General Foods GF	36⅝	37⅛	36	36
General Gas GGS "A"	⅞	⅞	⅞	⅞
General Motors GM	32½	32⅝	31¾	31⅞
General Ry Signal GRS	32¼	33	32¼	33
Gillette Safety GIL	11¾	12⅛	11⅜	11⅝
Gold Dust GK	18⅛	19⅛	18	18⅞
Goodrich Tire GG	15⅝	15⅝	14⅝	14⅝
Goodyear Tire GOR	39⅜	39¾	37⅞	38
Graham Paige GHR	2½	2¾	2½	2⅝
Grigsby Grunow GGZ	1¾	1¾	1¾	1¾
H				
Houston Oil HO	26¾	27¼	26	26
Hudson Motors HMT	11	11⅛	10¾	10¾
Hupp Motors H	4	4	3¾	3¾
I				
Intern. Harvester HR	42⅞	43	41½	41⅞
Int. Hydro Elec. A IPH	5¼	5¼	5¼	5¼
Intern. Nickel N	22¾	22¾	21½	21½
Intern. Paper A IP.A	3¾	4⅛	3¾	4⅛
Intern. Paper B IP.B	1¾	2	1¾	2
Intern. Paper C IP.C	1½	1⅝	1½	1⅝
Interboro IRT	9¼	9⅞	8¾	8¾
Intern. Shoe ISS	45	45	45	45
Intern. Tel. & T. IT	15⅛	15⅛	14⅛	14¼
J				
Johns Manville JMP	54⅞	55¾	54	54
K				
Kansas City S. KSU	10½	10½	10½	10½
Kelvinator KLV	11⅝	11⅝	10¾	10¾
Kennecott KN	23½	23½	22¼	22¼
Kroger Groc'y KR	22	22¼	21¾	21¼
L				
Lambert Co. LAM	30⅜	30½	30	30
Lowe's Inc. LW	31⅜	31½	29½	29½
Loose Wiles LO	41	41¾	41	41
Lorillard Tob. LOR	17⅝	18⅛	17⅝	17⅞
M				
Mack Trucks MQ	30¾	30¾	29¼	29¼
McKespt T. P. MV	88	88	87⅞	87⅞
Mexican Seaboard MSX	37⅛	37¾	36¼	36¾
Missouri Pacific MOP	4	4	4	4
Mo. Kan. & T. KT	8¾	8¾	8½	8½
Mongormery Ward M	22⅜	23¼	21⅞	22⅛
N				
Nash Motors NSS	20¾	20¾	19¾	19¾
National Biscuit BI	45½	47	45½	46⅝
National Cash R. NCR	15½	16¼	15½	15½
Natoinal Dairy NP T.	16	16	15⅛	15⅜
National Distillers NAD	92½	92½	89½	89½
National Lead LT	139½	139½	138	138
National P. & L. NPL	10	10¼	9¾	9¾
National Tea NTY	17½	17½	17⅛	17¼
New York Central CN	36⅞	37	35⅛	35⅜
N. Y. New Haven V	17½	17⅝	16⅝	16⅝
Noranda Mines NML	35¾	35¾	34	34¾
Norfolk & W. NFK	153½	154	152½	152½
North American NA	92½	92½	89½	89½
Northern Pacific NP	21½	21¾	20⅞	21
N. Y. Shipbuilding Corp. NSB	11	11	10¾	10¾
O				
Otis Steel OST	4¼	4¼	4	4
P				
Pacific Gas & E. PCG	58⅜	58⅜	57¾	57¾
Packard Motors PAK	4	4	3⅞	4
Penick & Fd PFK	58⅜	58⅜	57¾	57¾
Pennsylvania RR. PA	27¾	27⅞	27⅛	27¼
People's Gas PO	28	28	27½	27½
Petroleum Corp. of Am. PEO	12½	12⅜	12⅜	12½
Philipps Pete P	17⅞	18⅛	17⅜	17½
Pittsburgh Brew ord.	4	4½	4	4½
Pittsburgh Brew. pfd	25⅜	26	25⅜	26
Public Service N. J. PUB	34¼	34½	34	34
Pullman Inc. PU	45¾	46	45	45
Pure Oil PUY	13⅛	13⅜	12¾	12¾
Purity Bakeries PTY	16	16¼	15½	15½
R				
Radio Corporation R	7½	7½	7	7⅛
Radio Keith RKO	2⅛	2⅛	2	2⅛
Remington R. RR	7¾	7¾	7	7⅛
Reo Motor RY	3¼	3¼	3¼	3¼
Republic Steel RBC	14¼	14¾	14	14⅛
Reynold Tobacco RJR "B"	46¼	46⅝	46¼	46¼
Rossia Ins. ROS	4¾	4¾	4¾	4¾
Royal Dutch RD	38¾	38¾	38¼	38¼
S				
St. Joseph Lead JO	29½	29¾	28½	28½
S. Louis San Fran. FN	2½	2½	2⅜	2⅜
Sears Roebuck S	42¾	43½	42⅛	42⅝
Servel Inc. SVL	4¼	4⅝	4¼	4½
Simmons Co. SIM	19	19	17⅞	17⅞
Socony Vacuum SOV	16⅜	17	16	16⅜
Southern Pacific SX	20½	20⅝	19½	19¾
South Porto Rico PSU	40	40¼	38¼	38½
Southern Railway SZ	23⅜	23¾	22	22¼
Standard Brands SB	24⅝	25	24½	24½
Standard G. & E. SG	8¼	8½	7¾	7¾
Standard Oil of C. SCD	44⅜	45	43¾	43¾
Standard Oil N.-J. J	46½	47½	46	47
Stone & Webster SW	8	8	7¼	7¼
Studebaker STU	5	5	4⅞	4⅞
T				
Texas Corporation TX	27¼	27¾	26⅝	26¾
Texas Gulf Sul. TG	44¼	44⅝	43¼	43⅜
Timken Roller Bearing TKR	29⅞	29⅞	28¼	28¼
U				
Underwood Elliott UNX	30	30	30	30
Union Carbide UN	45⅜	47½	45⅜	46
Union Pacific UP	111½	111½	111	111
United Air Craft UAF	34¾	34⅞	33	33¼
United Carbon UCB	32½	32⅝	32	32
United Corporation U	5¼	5⅜	5	5⅛
United Fruit UF	64¼	64⅞	63¾	64
United Gas I. UGI	15¼	15⅜	15	15
U. S. Ind. Alc. UD	67½	67½	66⅛	66½
U. S. Pipe & Fry CJ	17	17¼	16⅛	17¼
U. S. Realty UZ	8⅞	9¼	8⅞	9
U. S. Rubber RU	19	19⅜	18¼	18¼
U. S. Steel X	44¼	44⅜	42⅝	43
V				
Vulcan Detinning VX	21⅜	21⅜	20⅛	20⅛
Vanadium VA	58½	59	56	56
W				
Warner Bros P. WB	6½	7	6⅜	6⅜
Western Union W	54⅞	56⅞	54⅛	54½
Westinghouse Elec. WX	39⅝	40½	38½	38½
Woolworth Z	40¾	41¼	40¼	40¼
Worthington Pump WPU	24¾	24¾	24¾	24¾
Y				
Yellow Truck "B" YC	4⅞	4⅞	4¾	4¾

VALEURS ETRANGERES SUR LE MARCHE DE NEW-YORK

Cours fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal, 72 rue St Pierre, Québec. Téléphone *2-7006.

SEANCE DU 17 NOVEMBRE 1933

Ventes:	Valeurs:	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.	Off.	Dem.
1000	Argentine 6 1961	49¼	49¼	49¼	49¼	48¼	50
3000	Australia 5 1955	80	81	80	81	81½	82
7000	Belgium 6 1-2 1949	91	91⅝	91	91⅝	91	92
6000	Do 6 1955	88	88	88	88	88	88½
6000	Bolivia 7 1958	6¾	6¾	6¾	6¾	6¾	7¼
4000	Bordeaux 6 1934	156	155	148	148	148	150
16000	Brazil 6 1-2 1957	21⅞	22⅛	21⅞	22⅛	21¾	22
2000	Do 7 1952	22½	22½	22	22	22½	23
	Buenos Aires 6 1961	..	..	..	..	30½	
2000	Chile 6 1961	8⅜	9	8¾	9	8¾	9⅜
	Colombia 6 1961	..	..	..	..	28	30
	Cund'ca 6 1-2 1959	..	..	..	..	12	13
3400	Dom of Can 5 1952	103¼	103½	103	103	103	103⅜
5500	French 7 1-2 1941	164½	164½	153	153	154	158
28000	Do 7 1949	169	169½	163	163	163	164
184000	German 5 1-2 1965	49⅞	50⅛	49⅛	49⅛	49	52
20000	Haiti 6 1952	69½	69½	69½	69½	67½	67¾
13000	Italy 7 1951	98½	98¾	98½	98½	98¼	98½
38000	Japanese 5 1-2 1965	73¾	74¼	73¾	74	74	74¼
8000	Lyons 6 1934	156	156	150⅛	150⅛	148	150½
4000	Marseilles 6 1934	156	156	154⅛	154⅛	148	153
7000	Med lin 6 1-2 1954	10	10	9¾	9¾	8¾	10½
12000	Milan 6 1-2 1952	81	82⅜	81	82⅜	82	83¼
	Parana 7 1958	..	..	..	..	9	10½
11000	Peru 6 1960	7⅛	7⅛	7	7	6⅝	7¼
7000	Poland 6 1940	61⅛	61⅛	60	60	60⅛	61
84000	Do 7 1947	86½	86½	83½	84	84	84½
	Rio de Jan 6 1-2 1959	..	..	..	..	13	16
	Do 6 1-2 1953	..	..	..	..	17	18
7000	Rio G Do S 6 1968	20½	20¾	20½	20¾	20⅝	22
6000	Rome 6 1-2 1952	82	82¾	82	82¾	82	82¾
12000	San Paulo 7 1940	63½	63¾	63¼	63¾	63¼	63¾
4000	Serbs 7 1962	19⅞	19⅞	19¼	19¼	19	19½
1000	Soissons 6 1936	154½	154½	154½	154½	151½	..
53000	United K 5 1-2 1937	120½	120½	119⅞	120	119¾	121

PRIX DE GROS

A MONTREAL

Séance du 17 novembre 1933

Blé Nord No 1		0.75
Blé Nord No 2		0.73
Avoine Ouest No 2		0.39
Avoine Ouest No 3		0.37
Avoine d'engrais No 1		0.36
Avoine d'engrais No 2		0.35
Balle d'avoine		0.25
Orge Ouest No 3		0.43
Mais de l'Argentine		0.56
Mais du Sud Afrique		0.76
Graine moulue à engrais:		
Son du Manitoba		$18.25
Gru rouge		$19.25
Gru blanc extra		$24.25
(Par tonne, comprenant les sacs, ex-voie ferrée moins 25 centins par tonne pour du comptant)		
Grain séché de brasserie $18.00 par tonne ; au détail $20.00.		
Avoine roulée (gruau) par sacs de 90 lbs au détail		$2.75
Farine de blé d'hiver:		
Qualité de choix, au wagon, par baril	$3.25	$3.35
Qualité de choix irrégulière par baril, ex-magasin	$3.50	$3.75
Farine de mais blanc par baril en sacs de chanvre livrée	$4.40	$4.60
Farine de blé du printemps:		
Première patente		$5.00
Deuxième patente		$4.40
Patente à boulanger		$4.30
(Par baril en sacs de chanvre ex-voie ferrée moins 10 centins par baril pour du comptant)		
Foin pressé:		
Extra No 2 Timothy		$14.50
No 2 Timothy		$13.50
No 3 Timothy		$12.00
Oeufs:		
En cartons, aux détaillants:		
A-1 (Spéciaux)		0.55
A-1 Large (Frais extras)		0.53
A-Medium (Frais premiers)		0.48
A-Poulettes		0.43
B-Large (Entrepôts Extras)		0.31
B-Medium (Enertpôts premiers)		0.27
C (Frais ou entrepôts seconds)		0.22
Beurre		
No 1 extra		20½
Fromage:		
Coloré de l'Ontario	9¾	10
Coloré de Québec	9¼	9½
Pommes de terre:		
Locales de Québec	0.65	0.70
Montagnes Vertes du N. B.		0.75
Volailles:		
Volailles pour bouillir		22-28
Dindons pour rôtir		20-22
Poulets de choix		21-25
Poulets nourris au lait		23-25
Oies		13-15
Canards		13-15
Canetons domestiques		15-17

COURS DES CHANGES

Séance du 17 novembre 1933

Cours des changes en clôture à New-York, fournis par la Banque de Montréal.

Angleterre demandé	5.20	¾
Câbles	5.21	
Australie	4.17	
Nouvelle-Zélande	4.18	⅝
France	0.0630	
Belgique	0.2249	
Italie	0.0852	
Suisse	0.3120	
Hollande	0.6503	
Espagne	0.1308	
Allemagne	0.3850	
Suède	0.2665	
Norvège	0.2600	
Danemark	0.2310	
T.-Slovaquie	0.0492	
Brésil	0.0900	
Pologne	0.1900	
Autriche	0.1900	
Hong Kong	0.37	
Yen	0.30 11-16	

Dollar Canadien : 2 pour cent prime.

Séance du 17 novembre 1933

Cours des changes en clôture à Montréal, fournis par la Banque Royale du Canada.

Argentine, peso	0.4193
Australie, livre	4.01401
Autriche, schilling	0.1877
Belgique, belga	0.2194
Brésil milreis	0.0829
Bulgarie, lev	0.0219
Chine, Hong Kong dollars	0.3720
T.-Slovaquie couronne	0.0468
Danemark, krone	0.2272
Finlande, finmark	0.0239
France, franc	0.0617
Allemagne, reichsmark	0.3783
G.-Bretagne, livre	5.0781
Grèce drachme	0.0091
Hollande, florin	0.6372
Hongrie, pengo	0.2828
Inde rupee	0.3973
Italie, lire	0.0833
Japon, yen	0.3035
Yougoslavie, dinar	0.0219
N.-Zélande livre	4.0572
Norvège, krone	0.2555
Pologne, zloti	0.1882
Roumanie leu	0.0105
Sud Afrique, livre	5.0700
Espagne, peseta	0.1282
Suède krone	0.2637
Suisse franc	0.3057

Etats-Unis : Dollar : 2 1-4 pour cent escompte.

MOYENNES DES OBLIGATIONS

(Serv. de la Presse Canadienne)

New-York, 17. -- Voici le tableau des moyennes des obligations à New-York pour la séance du 16 novembre 1933 préparé par Standard Statistics Co. Inc:

	20 ind	20 cf	20 uti	60 t
Hier	69.6	66.6	76.4	70.9
Avant-hier	69.7	66.8	76.7	71.1
Sem. dern.	71.2	69.6	78.6	73.1
Mois dern.	73.3	74.3	70.4	76.0
1932	63.2	62.8	82.0	69.6
1931	72.8	83.2	91.5	83.7
1930	90.2	104.9	99.5	98.2
Haut 1933	77.1	84.9	88.5	83.5
Bas 1933	58.3	57.0	74.1	63.6
Haut 1932	71.3	78.0	86.2	78.1
Bas 1932	53.2	47.4	70.9	57.5
Haut 1931	90.4	105.7	101.5	98.7
Bas 1931	62.3	62.3	80.2	68.5

OBLIGATIONS CANADIENNES

(Cours de fermeture fournis par l'Association des Vendeurs d'Obligations de Montréal).

Séance du 17 novembre 1933

Obligations du Dominion:	Off.	Dem
4 15 Oct 1939	98½	99½
Do 1945	93¾	94¾
Do 1952	93¾	94¾
5½ 1 Nov 1934	100½	101½
5½ 1 Dec 1937	106¾	107¾
5 1 Mar 1937	104	105
5 15 Oct 1943	102¾	103¾
4½ 1 Sep 1940	100¼	101
4½ 1 Oct 1944	99¼	100½
4½ 1 Feb 1946	99¼	100¼
4½ 1 Nov 1946-56	97¾	98¾
4½ 1 Nov 1947-57	97¾	98¾
4½ 1 Nov 1948-58	97¾	98¾
4½ 1 Nov 1949-59	98⅞	99⅞
5 1 Nov 1936	102	103
Do 1941	102¼	103¼
Garanties par le Dominion:		
C N R 4½ 1951	100¼	101¼
C N R 4½ 1954	98	99½
C N R 4½ 1956	100¼	101¼
C N R 4½ 1957	98	
C N R 4½ 1968	99½	100¾
C N R 4¾ 1955	101¾	103
C N R 5 1954	102	103¼
C N R 5 1969	104	105¼
Provinciales:		
Alberta 6 1947	100	102
C B 6 1947	100	102
Man 6 1947	99	101
N B 5 ½1950	103	104½
N E 4½ 1943	95¾	97¾
Ont 5½ 1947	105	106
Que 4½ 1973	99¼	100½
Sask 6 1952	97½	99½
Compagnies:		
Abit'bi 5 1953	21	23
Beauhar 6 1959	46½	48
Do 5½ 1973	90	92
Do 6 1973	36	38½
Bell Tel 5 1957	100	103
Can Cem 5 1-2 1937	75	78
C P R 4½ 1944	70	75
Do 5 1954	73	76
Gat Pow 5 1956	75	73
Do 6 1941	67	70
M L H & P 5 1970	104	107
Do 1951	104	107
Mtl Tram 5 1941	95	97
Do 1955	70	73
Ont Steel P 6 1943	87	93
Price Bros 6 1943	57	60
Quebec Pow 5 1968	90	94
Shaw W & P 6 1937	94	96
Do 5 1970	82	84
Do 4½ 1970	73	77
Un Sec 5½ 1952	69	73

BOURSE des MINES DE TORONTO

(Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70 rue St-Pierre, Québec).

Séance du 17 novembre 1933

	Haut	Bas	Ferm.
2100 Acme Oil	17½	17	17½
6000 Aconda	1⅝	1⅝	1⅝
500 Ajax Oil	116	113	113
3520 Alb Pac	23	22	22
5500 A ex	2¼	2⅛	2⅛
22000 Amity	3	2⅞	2⅞
200 Ashley	105	105	105
1800 Bear	83	81½	83
1500 Bagamac	4¼	4	4
33950 Barry H	13	12	13
2800 B Metals	171	165	165
8900 Bobjo	17½	15½	15½
310 Bralorne	975	955	955
500 Buff Can	6½	6½	6½
4000 Bunk Hill	1¾	1¾	1¾
1100 Cal & Edm	114	109	109
3000 Cal Oil	16	12	12
1100 Can Mal	45½	45	45
4462 Castle T	59	58½	58
4450 Cen Pat	59	54	54
8000 Chiboug	5	4¾	4⅞
2400 Colum	43	43	43
100 Coniagas	130	130	130
200 Coniau	95	90	90
4750 Dome Min	3550	3375	3375
680 Falcon	355	330	330
1000 Goldale	10	10	10
2000 Graham	2¾	2¾	2¾
3150 Granada	70	69	69
1110 Hollinger	1085	1055	1055
2000 Homestead	15½	15½	15½
7500 Howey	110	107	110
200 Huronian	50	50	50
2000 Keeley	50	50	50
2000 Kirk Lake	33	33	33
1000 Kirk Pre	2½	2½	2½
4300 Lakeland	21	20	20½
2330 Lake Shore	4850	4800	4800
9400 Lee Gold	15	14	15
10120 Macassa	89	86	86
4500 Man Bas	2½	2½	2½
11250 McIntyre	4300	3950	4000
3500 McMillan	32	30	30
11500 McVittie	99	97	97½
5400 McWatts	45	44	44
100 Merl Oil	20½	20½	20½
1685 Min Corp	190	185	185
8000 Moff Hall	3	3	3
500 Moneta	6	6	6
2140 Nipissing	260	250	255
3105 Noranda	3485	3375	3375
6600 Paymaster	24½	24	24
1850 Pioneer	900	880	890
3000 Premier	113	110	110
500 Read Auth	30	30	30
2080 Reno Gold	85	85	85
2700 San Ant	138	138	138
4035 Sherritt	110	105	105
5204 Siscoe	153	150	152
5200 St Anth	45	43	44
500 Ster Pac	38	38	38
600 Sud Bas	115	111	111
1500 Sud Cont	6	6	6
4200 Sylvanite	124	120	121
5602 Teck Hughes	605	575	575
9200 Thoms Cad	19½	18½	18½
1000 Towagmac	35	35	35
9200 Treadwell	23½	21¾	22
1666 Vipond	50	50	50
1551 Waite Amu	150	150	150
20000 Wiltsey C	16¼	14¼	16
14030 Wright H	755	725	725
21000 Wayside	42½	39	39

Argent : 44⅝.

Total des ventes : 481,000.

Hors-liste:			
1500 Algoma	1⅞	1¾	1¾
100 Assoc Oil	25	25	25
800 Arno	5¼	5¼	5¼
3000 Baldwin	1	1	1
1000 Baltac	8	8	8
3573 Big Miss	48	45	45
500 Brett Tr	15½	15½	15½
8000 Brownlee	2⅛	2	2⅛
2000 Bucking	¾	¾	¾
4350 Can Kirk	8½	8	8
2000 Cap Rouyn	¾	⅝	⅝
4500 Cen Man	14½	14	14
9280 Chem Res	225	207	207
20 C Copper	415	415	415
6500 Cobalt	5¾	5½	5¾
75 Smelters	136 00	136.00	136.00
2213 Dal Oil	59	55	56
500 Dom Kirk	1⅛	1⅛	1⅛
2000 East Crest	30	30	30
9800 Eldorado	395	378	380
200 Foothills	45	45	45
400 Gilbec	2	2	2
6600 Goodfish	16	16	16
3000 Grozelle	5	5	5
2600 Home Oil	168	155	160
100 Hud Bay	1000	1000	1000
2899 Nickel	2200	2125	2140
11400 Jack Man	3½	3	3
16950 Kirk Town	31½	31	31
4000 Lake Mar	10	10	10
10000 Lebel	13½	12	13
1000 Malrobic	1¾	1¾	1¾
500 Mandy	8	8	8
3000 McLeod	1½	1½	1½
1500 Nordon	13	12½	12½
3500 Oil Sel	6½	6	6½
2200 Osisko	16	15	15
2700 Park H	16	15	15
1500 Pawnee	1⅜	1⅜	1⅜
800 Pend Ore	76	76	76
3000 Preston Ed	1	1	1
18000 Ribago	1	1	1
500 Robb Mont	1⅞	1⅞	1⅞
1720 Royalite	1750	1750	1750
1200 Stadacona	11	11	11
2000 Sud Mines	1¼	1¼	1¼
4450 Ventures	82	77	77
500 White Lake	3	3	3
1000 Wood Kirk	7½	7	7½
350 Sherr Gor	107	103	103

Total des ventes:

Parts : 10,757.

Mines : 29,350.

Hors-liste : 10,002.

Total : 50,109.

PETITE BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par Greenshields & Co., 105 Côte de la Montagne, Québec.

Séance du 17 novembre 1933

	Ouv.	Ferm
Alum of Am	78	73
Am Gas & Elec	19¾	18¾
Am Superpower	2¾	2⅝
Brazilian	11⅝	11½
Cities Service	2	2⅛
Cons Gas of Balt	52	52
Cord	7⅞	7⅞
Elec Bonds & Share	15⅝	12
Ford of Can A	11⅞	11¾
Gulf Oil	59	58½
Imperial Oil	15¾	15¼
Memphis Gas	54	52
National F and Gas	13⅜	13⅜
Niagara & Hudson	5⅜	5
S O of Indiana	32½	32⅜
St Regis Paper	3	2¾
United L & P	2⅞	2½
Pittsburgh Brew Ord	4⅛ B	4⅛ B
Do Priv	26 O	26 O
Milreis	.0847	.0847
Duquesne	2½-3	2½-3

COURS DES TRUSTS FIXES

Séance du 17 novembre 1933

	Off.	Dem.
Diversified Trust A	-	-
Do B	-	-
Do C	2.95	3.05
Do D	4 ⅝	5 ⅛
Cdn Intl Trust	4 ¼	4 ⅜
Cdn Inv Fund	3.10	3.30
N A Trust New	2.19	2.40
Do Old	2.25	2.45
New Corp Trust Cum	2.19	2.26
Do Dist	2.02	-
Quarterly Income Sh (Fonds américains)	1.32	1.42

PETITE BOURSE DE MONTREAL

(Serv. de la Presse Associée)

Séance du 17 novembre 1933

	Haut	Bas	Ferm
40 Ass Brew	9¾	9¾	9¾
600 Ass Oil	26	26	26
142 Beauh	4⅛	3⅝	4⅛
316 B A Oil	14¾	14½	14⅝
45 City Gas	10	10	10
10 Can Vineg	21	21	21
3 Cn Pow pfd	91¼	91	91¼
25 Cosgrave	4½	4½	4½
25 Com Alco	3½	3¼	3½
105 Dist Seag	20	19¼	19⅞
80 Dom Stores	23⅛	23⅛	23⅛
35 Melchers A	11¼	11¼	11¼
30 Do B	7	7	7
5301 Imp Oil	15	14¾	14¾
430 Imp Tob	11	10½	10½
3126 Int Pete	22⅛	21¾	21¾
11 SCP pfd	79	77	78
109 Walker	36¼	35⅝	35⅝
144 Do pfd	15¼	15⅛	15⅛
Mines:			
8020 Big Miss	48	46½	46½
1010 Bulolo	2375	2350	2350
500 Base Met	172	172	172
100 Dome	3300	3300	3300
5000 Don Rouyn	1	1	1
300 Falcon	326	326	326
300 Int Min	1265	1250	1250
200 Do War	425	425	425
400 Macassa	88	88	88
685 Noranda	3500	3450	3450
2325 Siscoe	152	150	152
7610 Sullivan	19½	19	19
100 Wright H	780	780	780
2800 Wayside	41	41	41
Hors-liste:			
60 Con Pap	2⅜	2⅜	2⅜
85 Can Malt	28¾	28¾	?
15 Cdn Can pfd	14⅞	14⅞	14⅞
12 Can Can	5½	5½	5½
20 Bud Brew	9⅛	9⅛	9⅛
30 Ford A	11½	11½	11½
205 Brew Dist	220	220	220
10 Loblaw A	15	15	15
Huiles hors-liste:			
200 Wainwell	2	2	2
Mines hors-liste:			
1000 Thomp Cad	19½	19½	19½
600 McVittie	100	100	100
6850 Normont	59	58½	58½
565 Parkhill	38	38	38

NOS ARTICLES D'EXPORTATION

Tableau des principaux articles d'exportation du Canada en octobre 1933 démontrant un gain général sur l'an dernier

COMPARAISONS

Ottawa, Ont., 15. — A l'exception du blé, des fourrures, du papier-journal et des automobiles et pièces, les exportations canadiennes en octobre dernier ont été plus considérables que celles du mois correspondant de l'année dernière. Les augmentations les plus considérables furent enregistrées dans les exportations de cuivre, de nickel, de pulpe, de planches et madriers, de viandes, de poisson et de farine de blé. La valeur totale des exportations de production canadienne a été en octobre 1933 de $60,213,729 comparativement à $56,626,095, en octobre 1932. La valeur totale des exportations de production étrangère a été de $546,256, en octobre 1933 contre $534,279, en octobre 1932. La valeur totale des importations canadiennes déclarées pour la consommation a été de $41,089,424 en octobre 1933 contre $37,094,525, en octobre 1932.

Durant les sept mois finissant avec octobre 1933, la valeur totale des exportations de production canadienne a été de $325,622,558 contre $290,701,464, durant la même période de 1932. La valeur totale des exportations de production étrangère a été durant la période sous revue de $3,359,568, contre $4,306,793, l'an dernier. La valeur totale des importations déclarées pour la consommation a été de $241,276,079, cette année contre $258,735,200, l'an dernier.

Le tableau suivant donne les principaux articles d'exportation en octobre 1933 avec la comparaison pour octobre 1932:

	octobre 1932	octobre 1933
Blé	$21,471,209	$15,841,182
Farine de blé	1,690,843	1,886,070
Poisson	1,476,742	2,123,546
Fourrures	423,862	226,855
Viandes	487,238	1,071,528
Fromage	1,588,908	1,682,766
Pl. et madriers	980,244	2,040,173
Pulpe	1,791,329	2,214,662
Papier-journal	6,754,504	6,285,008
Aut. et pièces	1,515,259	1,391,490
Cuivre, partiellement fabriq.	1,057,071	2,190,153
Nickel, n. fab.	660,443	2,435,472

GAINS DANS LES COMPENSATIONS

(Suite de la page 6)

Peterboro	592,835	603,586
Toronto	105,170,682	69,204,929
Hamilton	3,188,328	3,148,042
Kitchener	899,376	719,391
Brantford	619,269	763,205
London	1,973,572	2,085,602
Chatham	458,278	447,905
Windsor	2,212,272	1,728,755
Sarnia	341,064	320,443
Sudbury	645,036	435,426
Fort William	439,771	507,574
Winnipeg	52,536,664	34,783,126
Brandon	291,481	308,420
Régina	3,394,329	3,284,789
Moose Jaw	487,349	459,194
Saskatoon	1,220,981	1,412,632
Pr Albert	277,003	237,497
Edmonton	3,038,189	3,017,159
Calgary	4,398,923	5,389,019
Medicine Hat	172,620	223,633
New-Westminster	359,190	349,574
Vancouver	11,619,046	9,975,018
Victoria	1,215,560	1,083,837
30 villes	$303,493,611	$221,658,954

L'IMPOT SUR LE REVENU EN OCTOBRE

(Suite de la page 6)

été de $52,872,510.18 durant la même période de 1932, soit en diminution de $4,396,206.81.

Les recettes de l'impôt sur le revenu dans le district de Québec ont été pendant les sept mois finissant avec octobre 1933 de $941,083.17 alors qu'elles avaient été de $871,065.87 durant la période correspondante de l'année dernière, soit en mieux de $69,117.30. A l'exception d'une augmentation de $345,379.93 enregistrée à Ottawa à ce sujet, le gain dans le district de Québec est le plus élevé, de tous les districts. Des diminutions plus ou moins importantes ont été enregistrées dans les districts de Halifax, Montréal, Toronto, Hamilton ($702,639.30) London, Winnipeg, Saskatoon, Calgary, Edmonton et Vancouver. Des gains ont été enregistrés à part Ottawa et Québec dans les districts de Charlottetown, Saint-Jean, N. B. Kingston, Belleville, Fort William Régina et le Yukon.

BRANDRAM-HENDERSON

(Serv. de la Presse Canadienne)

Halifax, 18. — Les obligataires de Brandram-Henderson Limited se sont réunis jeudi dernier pour étudier la situation soulevée par le non-paiement des intérêts sur les obligations de la compagnie. Comme il n'y avait pas quorum, l'assemblée a été remise au 15 décembre prochain.

CAUSAPSCAL

M. H. Gagnon et sa famille, d'Amqui, étaient de passage à Causapscal, chez M. H. A. Pelletier, récemment.

Mme Dorilla Harvy, Mme J.-B Gagnon, Mme Ernest Morissette et Mme E. Boucher sont allés à St-Moïse, assister aux funérailles de leur oncle, M. Amable Bérubé, décédé dernièrement à St-Moïse.

—Mlle Lucienne Guérette, fille du maire de Causapscal, est partie le 15 pour aller suivre un cours de garde-malade à l'hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec.

Les élèves des révérends Frères du Sacré-Coeur ont établi un record pour la vallée de la Matapédia dans une partie qui a été jouée entre deux équipes de cette institution, le 12 courant.

Ce collège a inauguré à cette occasion, une patinoire qui mesure 180 x 80 pieds. Les spectateurs étaient nombreux.

—Les chantiers de l'International et de M. Lacroix sont en pleine activité. Tout le monde a de l'ouvrage ; cet hiver, il n'y a pas de chômage à Causapscal.

SERVICE DES SIGNAUX

(Suite de la page 2)

Cairnross 250 est.

MONTREAL A QUEBEC

Longue Pointe, 134 — Montant 9.50 a. m. Canby.

Bellmouth, 110 — Descendant 12.35 p. m. Duchess of York, 12.15 p. m. C. G. S. Safeguarder.

Sorel, 100 — Descendant 11.05 a. m. Canadian Beaver, 10.25 a. m. Belpamela, 11 a. m. Benbane Head, 11.10 a. m. Steelmotor, Zenon C arrivé descendant à 10.50 a. m. Rose Castle ancré 11.30 a. m. Waziristan arrivé 11.55 a. m.

Trois-Rivières, 65 — Montant 9.40 a. m. Barge No 6, 9.30 a. m. Capsa. Capt. Simard arrivé 1.15 p. m. New Northland arrivé descendant 1.30 p. m. Miron L arrivé 1.40 p. m. C. G. S. Saurel arrivé 12.40 p. m. Remorqueur Alice parti descendant 1.30 p. m.

St-Jean, 45 — Descendant 1.20 p. m. Westcliffe Hall, 2.05 p. m. Ascania.

Grondines, 41 — Montant 1.55 p. m. Lycia. Descendant 1.37 p. m. Antonia.

Portneuf, 31 — Montant 12.30 p. m. Panoias, 12.35 p. m. Conus. Descendant 1.05 p. m. Acadian.

Pont de Québec, 6 — Montant 1.55 p. m. C. G. S. Lady Grey.

Québec — C. G. S. Mardep arrivé 1 p. m. C. G. S. Druid arrivé 1.50 p. m.

A TRAVERS L'EUROPE

(Suite de la page 2)

quels s'élève une superbe église dédiée à l'ancien chef des cohortes romaines. En compagnie d'un Père, nous descendons sous terre et suivons le dédale des corridors courant des milles et des milles de distance. Une bougie est remise au visiteur avant le départ et c'est à l'aide de cette faible lumière que chacun guide ses pas, sous ces sombres routes, où les premiers chrétiens allaient se cacher pour prier et y enterrer leurs morts. Les catacombes ont été creusées dans d'anciennes carrières abandonnées. Tout le long des galeries superposées se trouvent les tombeaux de nombre de premiers chrétiens. Les peintures qui ornent les murailles sont excessivement intéressantes au point de vue de l'histoire primitive du christianisme. Des chapelles sont aménagées ici et là aux bifurcations des couloirs et, l'on y conserve nombre de souvenirs intéressants de cette époque des martyrs. L'humidité, sous ces voutes d'où scintent sans cesse de minces filets d'eau, est très dangereuse. On ne peut séjourner la bien longtemps sans contracter une mauvaise toux. En dépit de l'intérêt de ces lieux, nous abrégeons notre visite pour regagner la surface et prendre quelques calories que le soleil distribue d'ailleurs en abondance... Il est près de 6 heures 30 quand nous descendons à l'église Sainte-Marie-des-Anges, église titulaire de Son Eminence le Cardinal Villeneuve. Mgr Giovanelli, curé, nous fait visiter ce joli sanctuaire. A la voûte, vient d'être ajoutée une peinture du nouveau Cardinal protecteur de l'église. Mgr Giovanelli en un français presque parfait nous parle avec effusion du primat de l'Eglise canadienne qui, lors de sa première visite à son église, a prononcé une allocution qui a créé une impression profonde. A chacun des membres de notre groupe, le saint prélat donne une image-souvenir de la Madone des Anges.

Pendant le dîner, le soussigné reçoit au nom du groupe un pli officiel du Camérier de Sa Sainteté nous convoquant pour l'audience, à 1 heure demain après-midi.

Après le dîner chacun est libre. Le programme de demain étant encore assez chargé tout le monde préfère se retirer assez à bonne heure. Quelques-uns des nôtres doivent d'ailleurs assister à une messe matinale qui sera célébrée par l'aumônier du groupe, M. l'abbé Létourneau, dans les catacombes de Saint-Sébastien.

(A suivre)

Jacques VERREAULT

AU RADIO

(Suite de la page 9)

Le Petit Oiseau
Orchestre
Quatre choeurs de prélude . Bach-Busoni
Awake, the Voice Commands
In Thee is Joy
I Call to Thee
Rejoice, Beloved Christians
Egon Petri

LA COMMISSION DE LA RADIO

Dimanche soir, à 9 heures, les artistes d'opérette de la Commission de la Radio feront entendre "La Hussarde" de Félix Fourdrain. Les interprètes de cette opérette sont Mlle Marthe Lapointe, Mme Caro Lamoureux, MM. Armand Gauthier, Roméo Jobin et Charles Goulet. L'orchestre sera sous la direction de M. Robert Roberval.

x x x

Jeudi, 23, à 9 heures p. m., la fanfare du 22ième Régiment de Québec donnera un concert sous la direction du Capitaine Charles O'Neil. Le concert sera radiodiffusé par les postes du réseau de la Commission de la Radio. M. O'Neil a été élu dernièrement président de l'Association des fanfares américaines.

x x x

Le Théâtre Radiophonique de la C. C. R. donnera le mercredi 22, à 7.30 h. les principales scènes des "Précieuses Ridicules" de Molière. Le Théâtre Radiophonique donne ses émissions tous les mercredis soirs à la même heure.

x x x

La Société de Musique Euterpe que dirige le pianiste-compositeur Auguste Descarries, à la C. C. R. fait oeuvre utile en jouant, pour es radiophiles amateurs, un répertoire jusqu'à présent en partie ignoré au Canada.

Ses artistes, dont les principaux sont MM. Albert Chamberland, Eugène Chartier, Lucien Robert, Lucien Plamondon, font avec M. Auguste Descarries, un travail de premier ordre et préparent avec un soin méticuleux chacune de leurs émissions.

La Commission de la Radio fait entendre chaque jour soit comme solistes, soit comme instrumentistes dans les orchestres et les fanfares, près de 800 artistes. Il est avéré que la C. C. R. a joué plus que tout autre le rôle de Mécène dans le monde des musiciens. On sait qu'un bien grand nombre parmi eux ont été touchés par la crise.

PROGRAMME POPULAIRE

A 10 hures, dimanche soir, les postes de la chaine WEAF transmettront le programme ci-dessous :

Shim Sham Shimmy
Where's That Rainbow . . . . Orchestre
One Minute to One . . . Frank Parker
Orchids in the Moonlight, de "Flying Down to Rio"
Harlem Rhythm Dance . . . Orchestre

PROGRAMME DE CHOIX

A 9 heures 30, dimanche soir Frank Munn, ténor ; Virginia Rea, soprano ; Ohman et Arden, pianistes ; Bertrand Hirsch, violoniste, et l'orchestre de Gustave Haenschen seront entendus sur les postes de la chaine WEAF dans le programme intitulé "Album of Familiar Music".

ENNIO BOLONINI

A 11 heures 15, dimanche soir Ennio Bolonini, violoncelliste, sera entendu au poste WJZ dans un récital de 15 minutes.

GUY LOMBARDO

A 11 heures 15, dimanche soir, Guy Lombardo et son orchestre seront entendus au poste WIP dans un programme de choix.

MOSKE PARANOV

A 11 heures 15, dimanche soir, Moske Paranov dirigera son orchestre de concert dans un programme de choix qui sera transmis par les postes WTIC et WEAF.

DANSE NOCTURNE

A 12 heures, dimanche soir, William Stoess et son orchestre seront entendus au poste WLW dans le programme intitulé "Danse Nocturne".

RUDY VALLEE

A 12 heures dimanche soir, Rudy Vallee et son orchestre seront entendus dans un programme de choix qui sera transmis par les postes de la chaine WEAF.

LE HOCKEY A LA RADIO

Les amateurs de hockey apprendront sans doute avec plaisir, que ce soir à partir de 9 heures, le poste CHRC, irradiera en français la partie de hockey jouée entre les Canadiens et Boston, par courtoisie de General Motors Limited. Les Détails seront annoncés par M. Phil. Lalonde et M. Roland Beaudry donnera un résumé entre les périodes.

AVIS

CANADA,
Province de Québec,
District de Québec,
No 41178.

DANS LA COUR DE MAGISTRAT

SAVARD, demandeur,
Vs
JULIEN, défendeur.

Avis public est par le présent donné que les biens meubles et effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause en vertu d'un bref de saisie-gagerie seront vendus par encan public en vertu d'un Venditioni Exponas, à la résidence actuelle du dit défendeur, 255 rue Arago, en la cité de Québec, le 27ième jour de novembre 1933 à dix heures de l'avant-midi. Les dits meubles et effets consistant en : gramophone, poêle "Fin ay", lits chaises, table, machine à coudre Singer, miroirs, etc., etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.

Québec, 17 novembre 1933.

Lauréat Picard, H. C. S.

Chambre 310,
Edifice Quebec Power,
Québec.

AVIS

CANADA
Province de Québec
District de Québec
No 41214

DANS LA COUR DE MAGISTRAT

ERNEST ROULEAU, Demandeur,
vs
EMILE MAHEUX, Défendeur.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause, en vertu d'un bref de Saisie Gagerie, seront vendus par encan public, en vertu d'un bref de Venditioni Exponas, à la résidence et demeure du dit défendeur, au numéro cent neuf, rue Arago au premier étage, en la cité de Québec le vingt-septième jour de novembre mil neuf cent trente-trois, à dix heures de l'avant-midi.

Les dits meubles et effets consistant en : un set de rotin, une table carrée en bois, quatre chaises, les garnitures de fenêtres, etc., etc.

Québec, le 18 novembre 1933.

Georges SAMSON, H.C.S.

VENTE A L'ENCAN
LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de
A.-A. BOIVIN, Québec,
Cédant Autorisé.

Avis est par le présent donné que **Jeudi, le 14 décembre 1933, à 11 heures a. m.** sera vendu par encan public, à nos bureaux: 80 rue St-Pierre, Québec, l'immeuble cédé, en cette affaire, et décrit comme suit:—

"Le lot maintenant connu sur le plan et dans le livre de renvoi officiels du cadastre pour le quartier St. Pierre de la Cité de Québec sous le numéro deux mille deux cent dix-sept (2217) situé sur la place du marché de la Basse-Ville de Québec, contenant cinquante-deux pieds, plus ou moins de front sur la rue Notre-Dame, sur la profondeur qu'il peut y avoir à aller à la Côte de la Montagne, joignant au nord-est les représentants de Pierre Dassylva dit Portugais, avec ensemble les maisons voutes et autres bâtisses dessus construites, circonstances, appartenances et dépendances."

La vente se fera au plus haut enchérisseur.

Les titres et certificat sont visibles à nos bureaux en aucun temps.

Cette vente est faite conformément aux articles 716 et 717 du C. P. C. et aussi à l'article 45, Chapitre 11, S.R.C. 1927 de la loi de faillite qui équivaut à une vente par le shérif.

Conditions de paiement: argent comptant.

Alfred Legendre & J.-Henri Jobin, Syndics.

Bureaux de Legendre & Jobin,
80 rue St-Pierre,
Québec, ce 10 novmbre 1933.

LES EXPLOITS D'ALBERT TRUC

Par Cliff Farrell et Hal Colson

Episode No 224

Copyright Public Ledger.

Amusements

"NIGHT FLIGHT" AU CAPITOL

JOHN et LIONEL BARRYMORE, dans une scène de "NIGHT FLIGHT" — qui n'est pas un film de guerre — et qui passera au CAPITOL demain, lundi et mardi, avec LAUREL & HARDY dans "DIRTY WORK" et "THREE LITTLE PIGS". SILLY SYMPHONY en couleurs naturelles.

AU CAPITOL

"NIGHT FLIGHT"

Quand vous verrez "Night Flight", au Capitol demain, lundi et mardi, vous aurez l'impression d'être à bord d'un de ces luxueux paquebots de l'air qui font le service de la poste dans les Etats-Unis.

Le but des producteurs de ce film est de mettre le public au courant des émotions, des dangers et des aventures inimaginables qui sont, chaque jour, le lot de ces hardis aventuriers de l'air.

Cette production fut dirigée par Clarence Brown et ses principaux interprètes sont: John Barrymore, Helen Hayes, Clark Gable, Lionel Barrymore, Robert Montgomery et Myrna Loy.

De l'avis de critiques éminents, c'est le premier film du genre qui illustre bien les aventures des aviateurs et la troublante angoisse des mères et des fiancées qui savent un être cher au milieu de l'espace à la merci des vents, d'un accident mortel ou d'une panne désastreuse.

John Barrymore est le président d'une ligne de transport par avion, dont le motto est "La Malle doit être délivrée, et en temps". Lionel Barrymore est un inspecteur préposé à la surveillance des avions. Leslie Fenton est l'opérateur sans-filiste à bord de l'avion que pilote Gable. Helen Hayes est l'épouse de Clark Gable, tandis que Myrna Loy est la fiancée d'un jeune pilote.

"Night Flight", la pièce de résistance du programme du Capitol pour demain, lundi et mardi, ne sera pas la seule chose intéressante au programme; il y aura aussi une comédie de Laurel & Hardy, intitulée "Dirty Work", et le "Silly Symphony" en couleurs "Three Little Pigs" qui passait au Capitol en juin dernier et qui vient de finir une tournée de cinq semaines consécutives dans les plus grands théâtres de Montréal et que l'on sera fier de revoir au Capitol. (Comm.)

AU CANADIEN

Francen, l'admirable Flambeau de l'"Aiglon", nous revient dans "LES AILES BRISEES", une oeuvre de haut goût, un drame d'une saisissante beauté.

Bien des pièces de théâtre, dont le succès fut légitime en leur temps semblent avoir passé de mode lorsqu'elles nous reviennent sur l'écran, soit à l'aide d'une évocation plus ou moins adroite du passé, soit renouvelées et présentées dans un cadre actuel, mais sans doute mal adapté.

Il faut reconnaître que le succès de "Les Ailes Brisées", version cinématographique, qui commence aujourd'hui une semaine à l'affiche du cinéma Canadien est dû à la fois au goût ingénieux et délicat de Berthomieu et au talent sûr des principaux interprètes, Francen Alice Field et Abel Tarride, en tête d'une interprétation des plus distinguées.

Du reste, le conflit passionnel entre le père et le fils épris de la même et charmante jeune femme, l'évocation très précise et parfaitement élégante des milieux mondains et sportifs, les scènes pathétiques où l'amoureux d'autrefois doit céder à la jeunesse et renoncer à une passion sans issue, ont de quoi plaire à tous les publics.

Rien n'a été négligé dans une mise en scène où le passé et le présent se rejoignent, où des types fort intéressants se coudoient, où il y a tant de larmes cachées sous le sourire mondain.

Francen assure, avec une autorité indiscutable la valeur de ce personnage qui ne veut pas vieillir dans la comédie comme dans la vie. Assurément il fallait assurer, à ces luttes de sentiments l'ambiance utile, les situer dans leur atmosphère d'à-présent. A cet égard, "Les Ailes Brisées" constituent une réalisation des plus brillantes et des mieux réussies. Victor Francen, dont on se rappelle la superbe interprétation du rôle de Flambeau dans "L'Aiglon", se taillera un grand succès dans "Les Ailes Brisées", par une composition qui permet à son grand talent de faire valoir ses subtiles figures.

Une des caractéristiques les plus séduisantes du beau talent de Francen se trouve dans la profonde émotion de son jeu. Cet artiste n'a pas besoin de situations ardues, de conflits cruels, pour que l'expression de son visage nous révèle toutes les nuances de ses états d'âme. Dans la scène où, contre la porte de Jacqueline (Alice Field), il entend celle-ci prononcer le nom de son fils, il suffit à Francen d'un seul geste, d'une légère altération de traits pour nous montrer bien mieux que par des paroles combien son coeur est bessé par la brusque révélation d'un état de choses qui obligera le père et le fils à se disputer l'amour d'une même femme. C'est dans des situations semblables que l'art de Francen atteint la plus grande intensité avec une admirable sobriété de moyens.

Rappelons que la distribution des "Ailes Brisées", film tiré de l'oeuvre de Pierre Wolff, réunit les noms de Francen (Fabrège), Alice Field (Jacqueline), Abel Tarride (Pascal), Roger Maxim (Georges), Cousin (duc de Charente), Blanche Denège (Mme Grasset et Nicole Martel (Betty Roger). Réalisation de Berthomieu. Assistant, M. Barrois. Opérateurs, Monteran et Isnard. Directeur de la production E.-A. Algazy.

CE QUE LA CRITIQUE MONTREALAISE PENSE DE LUCIEN MARTIN

On sait déjà que le récital de rentrée que donnait le violoniste canadien Lucien Martin le 9 octobre dernier au théâtre Impérial, à Montréal, fut mieux qu'un succès; un véritable triomphe. Il suffit d'ailleurs de jeter un coup d'oeil sur ce qu'écrivaient les critiques, au lendemain de ce récital, pour se persuader de la formidable impression que créa Lucien Martin sur ceux qui l'entendirent.

Sous la signature de M. Frédéric Pelletier, on pouvait lire dans le "Devoir":

"Lucien Martin peut prendre rang parmi les beaux violonistes. Deux choses, entre autres, ont donné hier soir une consécration à son talent: le choix d'un programme impeccable et le grand style avec lequel il l'a exécuté. Pas de ces petits attrape-oreille de pizzicati des deux mains, d'harmoniques, de déhanchements d'archet, mais une technique solide servie par un mécanisme sûr de lui-même. Bach et Mozart paraissent faciles dans leur absence de difficultés apparentes, mais le prélude de la Sonate en mi, pour violon seul, du premier, et le Rondo du second, tous les deux joués merveilleusement, seraient insupportables aux mains d'un violoniste qui n'y verrait que des sons à jouer juste et des coups d'archet bien sonnants".

Le chroniqueur musical de la "Presse" écrivait:

"Quels qu'aient été les espoirs formulés par les plus enthousiastes, ils ont été dépassés. Au plaisir d'entendre un artiste déjà complet qui joint l'intelligence, la sensibilité et le goût à une technique parfaite et toujours mise au service de la musique, se joignait un sentiment de fierté bien rarement éveillé chez nous qui sommes enclins au pessimisme et au dénigrement. Il semble bien en effet qu'il faut tout de suite classer Lucien Martin parmi les autres dont on cite les noms avec orgueil, Léo-Pol Morin, Germaine Malépart, Wilfrid Pelletier, pour en nommer trois".

"Lucien Martin est revenu et a conquis l'auditoire le plus difficile devant lequel puisse jouer un artiste: celui qui attend beaucoup d'un jeune qui a beaucoup promis. Il a joué avec une maîtrise étonnante, qui ne laissait aucunement deviner l'effort évidemment très grand qu'il a dû fournir, avec une technique, dont la perfection ne s'est à aucun moment démentie"... Voilà comment M. Georges Langlois jugeait Lucien Martin.

Dans la "Gazette", M. Thomas Archer constate que Lucien Martin "est doué d'un talent qui dépasse de loin la moyenne. 'Ce violoniste est un véritable musicien qui sait que le phrasé signifie plus qu'un décompte mathématique de mesures et qui comprend la musique qu'il joue. Il se sert de tous ses dons pour faire de la musique et non pour montrer quel excellent technicien il est".

Lucien Martin répètera ici, mercredi prochain, le programme qui lui a valu de si élogieuses critiques à Montréal.

"LES AILES BRISEES" AU CANADIEN

La célèbre pièce de Pierre Wolff dont le cinéma CANADIEN présentera la réalisation cinématographique, commençant aujourd'hui, offre des scènes particulièrement émouvantes, notamment celle où le père et le fils découvrent qu'ils aiment la même femme. On voit ici le grand VICTOR FRANCEN et ROGER MAXIME, les deux principaux interprètes de "LES AILES BRISEES".

SEMAINE DE GALA A L'EMPIRE

"L'Ane de Buridan" et "Ten nights in a Bar Room", sont les productions à l'affiche pour la semaine commençant aujourd'hui.

A l'occasion de sa semaine anniversaire, la direction du théâtre Empire, dont M. R. Bissonnette est le populaire gérant, présentera à partir d'aujourd'hui un superbe programme double.

Voici en quelques lignes un bref aperçu de la production française: **"L'ANE DE BURIDAN"**.

Georges Boullane décide que les femmes compliquent inutilement sa vie de riche célibataire et dans le but de se débarrasser de trois jolies femmes qui lui paraissent encombrantes, il part pour la Côte d'Azur.

Il y fait la rencontre d'un vieux camarade, Lucien, et de sa femme, et cette dernière n'a rien de plus pressé que de lui présenter une des amies de la famille, la charmante Odette. Il devient rapidement le centre d'une intrigue où il y a plusieurs jolies femmes... il n'en fallait pas davantage pour faire fondre toutes ses bonnes résolutions.

Puis de complications en complications il rencontre une ancienne et charmante amie qui s'était jurée qu'elle n'en épouserait jamais un autre. Elle tentera par tous les moyens d'éloigner les jolies femmes qui font une cour assidue à Georges, qui ne s'aperçoit de rien. Ce dernier se défend de son mieux au milieu d'événements de toutes sortes qui lui semblent inexplicables.

Puis la brouille inévitable survient entre les deux amis, Georges et Lucien... à propos de femmes, et Lucien donne à Georges vingt-quatre heures pour faire un choix difficile.

Mais heureusement, après de mutiples péripéties, il prend enfin un parti et tout s'arrange pour le mieux.

"TEN NIGHTS IN A BAR ROOM"

Ce film absolumnt différent du premier est un drame puissamment empoignant et d'un vibrant réalisme, qui fait toucher du doigt la plaie de l'alcoolisme.

L'histoire débute quelque temps avant l'avènement de la prohibition dans les états de la République Etoilée. Joe Morgan (William Farnum) est un des rares hommes de l'endroit à n'avoir jamais fait usage de boisson. Il est le père d'une gentille fillette à la santé débile et il en prend un soin incroyable. Un jeune médecin arrive de Cedarville et Morgan veut le consulter au sujet de sa fillette et le trouve dans la buvette de Simon Slade.

Slade invita Morgan à prendre un verre... celui-ci refusa et Slade voyant dans ce refus une insulte tente de battre Morgan mais ce dernier a le meilleur du combat.

Un jour, cependant il acceptera de prendre un verre, puis deux et c'est le commencement d'une série d'ivresses plus complètes les unes que les autres.

Puis... la vengeance de Slade se poursuit et, un jour Morgan joue et perd sa propriété. Il en est réduit à mendier un verre d'absinthe et Slade le repousse brutalement et lui lance à la tête un réceptacle quelconque.

Le projectile manque son but et atteint la fillette de Morgan au moment où celle-ci venait chercher son père. Elle est gravement blessée et le médecin ne peut répondre qu'elle en réchappera.

Puis le film se continue avec des situations tragiques et des scènes terribles et se termine de façon heureuse, alors que Joe Morgan se verra de nouveau propriétaire de son moulin, qu'il avait perdu dans l'antre de Slade.

(Communiqué)

AU VICTORIA

"BUREAU OF MISSING PERSONS"

Ce film, qui est à l'affiche du Victoria à partir d'aujourd'hui, révèle des choses sensationnelles au sujet des disparitions mystérieuses de nombreuses personnes, chaque année, dans tous les pays du monde.

Cette productions fut inspirée lors de l'épidémie d'enlèvements qui sévit dernièrement dans la république étoilée. Dix-sept artistes remplissent les principaux rôles et tous sont renommés par leurs succès respectifs sur diverses scènes et à l'écran.

Bette Davis est la principale interprète et ses succès dans de récentes productions sensationnelles sont encore présents à l'esprit de tous les cinéphiles.

Lewis Stone tient le rôle du chef du bureau de recherches. Il est au film ce qu'est à la police de New-York le capitaine John Ayres, qui collabora avec Caro Bird dans la composition de l'ouvrage d'où le film fut tiré. La version cinématographique est de Robert Presnell.

Pat O'Brien est le protagoniste de Miss Davis. Tous se rappellent le travail de cet artiste dans "American Madness", "Unknown" et plusieurs autres films sensationnels.

Glenda Farrell, Allen Jenkins et Ruth Donelly suppléent à la partie comique du film.

Le second film au programme s'intitule "Private Jones" et les principales vedettes sont Lee Tracy et Gloria Stuart. On donnera aussi la première aventure de "Tarzan the Fearless" avec Buster Crabbe. — (Communiqué)

AU RIALTO

"FANTOMAS"

Un bon programme ouble est à l'affiche du cinéma Rialto à partir de demain.

On y verra un bon film français intitulé "Fantômas", avec comme principaux interprètes Tania Fédor et Jean Galland. C'est une histoire dramatique illustrant de façon saisissante les ténébreux exploits d'un bandit célébré par les romanciers modernes, Pierre Souvestre et Marcel Allain.

Le second film au programme s'intitule "Unashamed", avec Helen Twelvetrees et Robert Young. C'est un autre bon programme que présente le cinéma Rialto, qui, en plus des deux principales productions présentera quelques amusants et intéressants sujets courts. (Comm.)

Théâtre Municipal du Palais Montcalm

"La Mascotte", les 11, 12, 13 et 14 décembre, à 8 heures 30 du soir.

Les représentations de la fameuse opérette "La Mascotte", que le Conservatoire donnera prochainement suscite un vif intérêt dans tout le public.

Toute la population approuve l'heureuse idée qu'a eue M. le commandeur T.-D. Dubuc d'aider le Conservatoire en prenant le contrôle de la vente des billets, et surtout de donner l'opportunité à tous d'assister à ce grand spectacle à des prix aussi bas.

Tout laisse prévoir qu'il y aura foule aux quatre représentations. Il ne faudra pas attendre à la dernière minute pour se procurer ses cartes, car pas une seule ne sera vendue à la porte du Palais. Il faut aller au magasin T.-D. Dubuc pour se les procurer.

Comme le faisait remarquer M. Dubuc, ce n'est pas son intention de faire du théâtre, encore moins de faire de l'argent avec ces représentations. Lorsqu'on sait ce que coûte des représentations de ce genre ce n'est pas avec les recettes de la salle que les dépenses peuvent se couvrir. Il aura certainement un gros déficit. Il faut donc récompenser M. Dubuc de quelque manière. Il faut aller au magasin et acheter pour deux dollars pour avoir un billet de 40 sous, et un dollar pour un billet de 25 sous.

En réalité, le billet vous est donné gratis. C'est une oeuvre de philantropie que M. le commandeur Dubuc fait. Il veut aider les jeunes artistes de Québec de toutes manières et leur permettre de vivre.

Si le public répond généreusement à cet appel, Québec aura sa troupe d'opérette solidement établie. L'an dernier, le Conservatoire a prouvé qu'il était capable de donner des spectacles de tout premier ordre, et cette année, il entend bien conserver sa réputation.

Un choix judicieux a été fait parmi les solistes. La mise en scène sous la direction de M. Charles Rioux, directeur artistique sera des plus soignées.

Le Conservatoire présentera cette année, une nouvelle soliste Mlle Sylvia Heppell. Mlle Heppell remplira le rôle de la Mascotte (Bettina), la gardienne de dindons. Sa voix est souple et bien timbrée. Les secrets de la scène ne lui sont pas inconnus. Elle saura charmer et ravir son auditoire.

Mme Joncas-Mathieu, qui aura le rôle de la Princesse Flametta, n'en est pas à ses premières armes. Toujours, elle a conquis son auditoire lorsqu'elle est apparue sur la scène.

Les rôles masculins seront tenus par M. Charles Rioux, Laurent XVII; M. René Mathieu, le prince Fritellini; M. C.-E. Brodeur de Montréal, dans Pippo; et le fermier Rocco, M. Rolland Duhamel.

Il faut ajouter qu'il y aura un choeur de 50 voix soutenu par un puissant orchestre, tous professionnels.

Hâtez-vous de retenir vos billets.

AU CARTIER

"TOO MUCH HARMONY"

Ce film sera à l'affiche du Cartier à partir de demain en programme double avec "Topaze", avec John Barrymore et Myrna Loy.

"Too Much Harmony" est l'histoire de deux artistes de vaudeville vieux jeu qui ont avec eux une jolie fille, Judith Allen. Bing Crosby, artiste de talent, arrête dans une petite ville où sont les trois artistes.

Il engage la jeune fille mais ne peut rien promettre pour les deux autres acteurs, qui prennent la chance à leurs risques et le trio arrive à New-York.

Crosby, quoique déjà fiancé à une jeune fille, ne trouve pas moins Judith admirable et ignorant qu'elle est déjà fiancée à un des acteurs, il lui fait des avances que la jeune fille semble partager.

Puis on assiste à la revue musicale et tout se termine le plus heureusement du monde.

C'est un programme admirablement agencé et nul doute que les cinéphiles se rendront en foule pour voir ces deux merveilleuses productions. — (Comm.)

AU THEATRE CARTIER

Scène de "TOO MUCH HARMONY", avec BING CROSBY, à l'affiche du CARTIER pour trois jours, à partir de demain, avec "TOPAZE", avec JOHN BARRYMORE et MYRNA LOY, dans les principaux rôles.

Mercredi 22 novembre
PALAIS MONTCALM
LUCIEN MARTIN
VIOLONISTE
Billets de 35c à $1.00
en vente chez: C.-W. Lindsay, Lavigueur et Hutchison et C. Robitaille.

VICTORIA
Commençant Aujourd'hui
3 grandes attractions
Voyez ce qui arrive aux femmes perdues des Etats-Unis—
et à 300,000 autres êtres humains qui disparaissent chaque année.

Bureau of MISSING PERSONS
First National's sensation of the hour with BETTE DAVIS • LEWIS S. STONE • PAT O'BRIEN • GLENDA FARRELL

Autre attraction

LEE TRACY
dans son rôle le plus brillant ...celui d'un soldat que seule sa mère comprenait.
•
avec GLORIA STUART, Donald Cook, Emma Dunn, Shirley Grey, Frank McHugh, Russell Gleason, Walter Catlett. Histoire par Richard Schayer. Adapté par Samuel Spewack, Bela Cohen, George Jessel. Produit par Carl Leammle, Jr. Dirigé par Russell Mack. Présenté par Carl Leammle.
UN FILM UNIVERSEL
PRIVATE JONES
aussi
BUSTER CRABBE dans
"Tarzan The Fearless"
Aventure No 1

CANADIEN
"LE RENDEZ-VOUS DE L'ELITE"
EN GRANDE EXCLUSIVITÉ
Commençant Aujourd'hui
L'AMOUR D'HIER VAUT-IL CELUI DE DEMAIN POUR LA FEMME D'AUJOURD'HUI?
Venez écouter la moderne réponse à un problème vieux comme le monde.

VICTOR FRANCEN
LE FAMEUX FLAMBEAU DE L'AIGLON DANS
LES AILES BRISÉES
G.F.F.A
d'après la célèbre pièce de Pierre Wolff
avec
ALICE FIELD ET ABEL TARRIDE
Un drame de la vie où le passé et le présent se rejoignent, où il y a tant de larmes cachées sous le sourire mondain.
L'AMOUR A-T-IL UN AGE?

CAPITOL
DEMAIN de 1 à 11 h
UN GRAND SPECTACLE
Une brillante réunion d'étoiles dans un drame émouvant.
6 Grandes Vedettes
Qui s'efforcent de vous émouvoir en des scènes épiques d'hommes qui osent — et de femmes qui attendent.
Mat. 25c
Soir 30c-40c
Dimanche jusqu'à 5 h P. M.: 25c et 35c
JOHN BARRYMORE
HELEN HAYES
CLARK GABLE
LIONEL BARRYMORE
ROBT MONTGOMERY
MYRNA LOY
dans le film Metro-Goldwyn
NIGHT FLIGHT
Autre Attraction LAUREL et HARDY dans "DIRTY WORK"
ATTRACTION SPECIALE, RETOUR DE
WHO'S AFRAID of the BIG BAD WOLF
La Silly Symphony en couleurs de Walt Disney qui a pris le continent d'assaut.
3 LITTLE PIGS
Dernier Jour — 2 grands films à 1.15, 2.20; 7 et 8.20
Meet The Baron
et
"GOLDEN HARVEST"

"TOO MUCH HARMONY"

A Paramount Picture with
BING CROSBY
and JACK OAKIE
SKEETS GALLAGHER
Judith Allen Harry Green
Lilyan Tashman Ned Sparks
AUTRE ATTRACTION
JOHN BARRYMORE
Myrna LOY, dans
"TOPAZE"
ZASU PITTS - THELMA TODD
dans
"MAIDS à la MODE"
MOTOR CYCLE MANIA
Aujourd'hui: ELISSA LANDI dans "WARRIOR'S HUSBAND" — SYLVIA SYDNEY dans "JENNIE GERHARDT" — Cartoon et Actualités.

CARTIER
Demain, lundi et mardi
Splendide programme double
Music in the air!
Songs in your heart! Dancing feet... girls... Stars!

THEATRE EMPIRE
SEMAINE DE GALA ANNIVERSAIRE
commençant
AUJOURD'HUI
Programme Double
William Farnum
DANS
"Ten Nights in a Bar Room"
FILM PARLANT
Ne manquez pas de voir ce film prodigieux
DEMAIN ET LUNDI
Continuel de 1 hre à 11 hres
LUNDI -- Cadeaux toute la journée!
ADMISSION .25 partout
RENÉ LEFÈVRE
MONA GOYA
COLETTE DARFEUIL
et
SIMONE DEGUYSE
L'ANE de BURIDAN
Le film des jolies femmes
PATHÉ-NATAN
BLONDES ou BRUNES
VENEZ FAIRE VOTRE CHOIX SUR LA CÔTE D'AZUR

HOTEL VICTORIA 56 RUE ST-JEAN Tél 2-4081
Taux Réduits Actuellement en Force
CHAMBRES A PRIX REDUITS
Du 15 septembre au 15 juin 1934, nous offrons à nos clients et au public en général des chambres avec ou sans pension, au mois ou à la semaine à des prix très réduits.
POUR LES MOIS D'HIVER, retirez-vous à l'hôtel VICTORIA, et assurez-vous une bonne chambre, de bons repas.

Amusements

A L'ARLEQUIN

Les "SOEURS ADAMS", artistes de talent, que l'on verra à partir de demain au théâtre ARLEQUIN, dans des numéros chorégraphiques spéciaux.

ARLEQUIN

Pour demain et les jours suivants, la direction de l'Arlequin présente un programme de choix. A partir de demain on aura le plaisir de revoir sur la scène les fameuses "Soeurs Adams" qui viennent de terminer une active saison de vaudeville dans plusieurs théâtres de Montréal.

Elles nous reviennent avec de nouveaux numéros de danse et procureront aux amateurs un régal artistique de 25 minutes. Ceux qui les ont déjà vues seront agréablement surpris des nouveautés que ces artistes présenteront.

Sur l'écran, on présentera pour demain seulement, "Sunset Pass", avec Randolph Scott, Tom Keene, Kathleen Burke Noah Beery, Harry Carey et une bonne distribution. Le second film à l'affiche pour demain s'intitule "The Keyho e".

Kay Francis et George Brent, partenaires dans "The Keyhole", remportent les honneurs d'un programme des mieux distribués. La vedette féminine une des plus populaires chez les cinéphiles, à Québec, renouvelle son succès de "One-Way Passage". Rien de comparable en effet, à cette élégance distinguée, à ce port à la fois souple et majestueux, à ce charme discret et noble, à cette sensibilité à fleur de peau à cette exquise galanterie à cette mise recherchée sans extravagance de la grande vedette. Le paquebot luxueux, les résidences somptueuses, autant de décors qui aident à merveille à Kay Francis. Elle s'y meut avec aisance.

"The Keyhole" comportait un jeu difficile pour la vedette féminine, et de nombreux périls pour une artiste ordinaire. Rien n'y paraît cependant et la versatilité de l'actrice lui facilite un succès sans effort apparent.

George Brent sait aussi mener à bien un rôle difficile. Sa discrétion, sa facilité de son geste, lui permettent une action prenante dans les situations les plus variées.

Sont aussi de la distribution des acteurs de beau talent : Glenda Farrell et Allen Jenkins.

A partir de lundi, on présentera sur l'écran "The Gambling Ship" avec Cary Grant Benita Hume Jack Larue et une bonne distribution. C'est un des meilleurs films de Jack LaRue, canadien-français, qui fit son chemin à Hollywood et qui remporta un succès indiscutable dans "The Story of Temple Drake", film qui souleva maints commentaires dans toutes les villes où il fut montré en entier ou en partie.

On assistera aux scènes qui se déroulent sur un bateau de plaisir administré par Jack Larue, ce bateau se tenant à trois milles des côtes américaines et étant de ce fait immunisé contre les sanctions de la loi contre le jeu et l'absorption par ses occupants de boissons alcooliques.

L'autre film s'intitule "Ann Carver's Profession", et le dixième épisode de "Hurricane Express" sont aussi à l'affiche.

Les Soeurs Adams sont aussi à l'affiche pour toute la semaine et la troupe de Cigarette (C. Ross) présentera une comédia musicale en dix scènes intitulée "Salade d'Amour". Arthur Petrie, Exhauste et toute la troupe sont de la distribution.

Surveillez les annonces pour la soirée spéciale du 25 (Sainte-Catherine) 100 prix de valeur seront distribués parmi l'assistance et plusieurs autres attractions spéciales sont aussi à l'affiche.

(Comm.)

POURQUOI ?
MANGER A LA MAISON QUAND VOUS POUVEZ AVOIR UN REPAS A LA DINDE
AuPARISCAFE
15, rue Notre-Dame des Anges
pour
25c TOUS LES JOURS

CLASSIC 1er épisode grande série "THE LOST SPECIAL", avec Frank Alberton et Cecilia Parker. — "L'ETRANGERE", avec Elvire Popesco, Fernand Fabre et Koval. — "SUNSHINE SUSIE", comédie musicale. — Zasu Pitts et Thelma Todd "WAR MAMMAS". — Dimanche continuel : 15c.

THEATRE
ARLEQUIN
DEMAIN
La Célèbre et Populaire Troupe
"SOEURS ADAMS"
(Adams Sisters)
7 — ARTISTES — 7
Danseurs et Musiciens.
2 — GRANDES VUES — 2
"SUNSET PASS"
avec Harry Carey
Tom Keene—Noah Beery,
Randolph Scott
'The KEYHOLE'
avec KAY FRANCIS
GEORGE BRENT
LUNDI Pour 6 jours.
Grand Programme Double. Continuel 11.30 à 11 p.m.
TROUPE de CIGARETTE
Exhauste, Art. Petrie
'SALADE d'AMOUR'
Comédie en 10 scènes.
TROUPE Des FAMEUSES
"SOEURS ADAMS"
7—ARTISTES—7
tout nouveau.
"GAMBLING SHIP"
Gary Grant, Benita Hume
"Ann Carvers Profession"
avec une troupe d'étoiles.
10e Episode—"Hurricane Express".

VOULEZ-VOUS ALLER VOIR
"I WAS A SPY"
avec Herbert Marshall, Madeleine Carroll, Conrad Veidt et 'LADIES MUST LOVE" avec June Knight, Neil Hamilton, Mary Carlisle, Dorothy Burgess.
AU CAPITOL MERCREDI ET JEUDI
RIEN DE PLUS SIMPLE !
L'EVENEMENT
donnera un billet de faveur du Capitol aux 25 personnes qui donneront, en moins de 50 mots, la meilleure description de ce qui les a frappées le plus dans
"NIGHT FLIGHT"
avec John et Lionel Barrymore, Helen Hayes, Myrna Loy, Clark Gable et Robert Montgomery qui passera au Capitol demain, lundi et mardi.
Les descriptions devront être parvenues à L'EVENEMENT, Dépt. Concours Capitol, pas plus tard que mardi à 4 heures.
Ne laissez pas à votre voisin ou à votre voisine le soin de décrocher des billets de faveur du Capitol.
ALLONS AU CAPITOL
Vous avez jusqu'à midi aujourd'hui pour faire parvenir vos impressions sur "Meet the Baron" et "Golden Harvest".

LA COLONISATION

UNE OEUVRE NATIONALE

C'est vers l'agriculture que le peuple canadien-franais devrait se porter s'il veut garder son caractère distinct. Etant essentiellement un peuple agricole, on ne saurait trop l'engager à suivre les destinées que Dieu lui a tracées.

La culture du sol doit être en en effet la base de la prospérité de notre race.

La question principale de l'heure présente : c'est le retour des peuples à la culture de la terre. C'est le grand remède au chômage qui règne dans le monde entier.

L'amour de la terre qui a de très grands avantages au point de vue économique, n'en a pas de moins grands au point de vue moral et religieux.

Rien comme la vie douce et paisible des champs pour conserver les moeurs simples et pures, pour faire règner la paix et la justice, pour procurer la paix et le bonheur.

Enfin, l'amour de la terre apporte la vraie liberté.

La vie des champs est une vie libre. Le cultivateur de nos campagnes est roi dans son petit domaine. Il est libre de travailler ou de se reposer quand il veut. Il n'est pas soumis au sifflet et à la cloche comme le sont les pauvres ouvriers des villes.

La terre est toujours pleine de vigueur et de jeunesse.

En temps de crise, l'agriculture possède cette précieuse faculté de se replier sur elle-même, de produire, comme autrefois, presque tout ce qu'il faut pour nourrir et habiller la famille.

Fidèlité au sol

Dans une récente causerie, l'honorable M. Laferté parlant de la nécessité que les cultivateurs avaient de rester fidèles au sol, il énumérait les raisons principales du retour à la terre pour ceux qui avaient commis l'erreur de quitter leur terre pour s'en aller en ville. Voici ce qu'il disait :

Pourquoi notre clergé, avec un dévouement inaltérable, fut-il le pionnier de la colonisation dans toutes les parties de la province ? C'est qu'il considérait l'agriculture comme la gardienne idéale des traditions religieuses et des vertus morales qui ont sauvegardé notre race.

C'est dans les villes que les idées subversibles trouvent un milieu favorable à leur incubation. Chez nous, nos problèmes sociaux recevraient une solution naturelle dans la fidélité au sol. Dans nos campagnes, on a soin des pauvres et des vieillards, on ne souffre pas de la faim, on ne prête pas l'oreille aux doctrines révolutionnaires, on pratique encore les vertus qui expliquent notre survivance. La colonisation, en accentuant notre caractère rural, nous sauverait des malaises qui étreignent les sociétés urbanisées à l'excès.

Le cultivateur exploite notre plus sûre richesse naturelle ; il tire du sol la subsistance de sa famille et de toutes les classes de la société. Comme producteur, consommateur et propriétaire foncier, il contribue pour une large part au fonctionnement de toutes les administrations publiques. Grâce à son pouvoir d'achat modéré mais régulier, il offre un débouché constant au commerce, à l'industrie et aux services professionnels; il fournit indirectement à l'ouvrier des villes un travail qui le sauve des secours directs. L'agriculture est donc le premier facteur de prospérité et de stabilité économique.

Raisons nationales. — C'est toute l'histoire d'une race qu'il faudrait résumer. Une poignée de Français qui se développe prodigieusement en luttant à la fois contre la forêt, un rude climat et la férocité des Iroquois; un petit peuple qui résiste à ses vainqueurs en se cramponnant au sol autour de ses clochers. Grâce à la prodigieuse fécondité de ses familles rurales, notre race, pendant plus d'un siècle, a doublé ses effectifs tous les vingt-cinq ans. Si nous avions été constamment fidèles à notre vocation colonisatrice au lieu d'éparpiller nos forces aux quatre vents de l'Amérique, nous serions déjà le groupe ethnique le plus nombreux de tout le pays; nous aurions bientôt la majorité absolue, grâce à l'arrêt forcé de l'immigration. Combien de nos problèmes seraient réglés du coup ! !

• • •

Le ministre de la colonisation, qui appuyait sa thèse sur une argumentation aussi solide, donnait l'impression d'un homme qui voulait reprendre le temps perdu. Pouvait-on douter de sa sincérité ?

"Pour coloniser, dit-il, il faut de l'argent, mais il faut aussi, il faut surtout une atmosphère favorable".

Or, l'atmosphère fut-elle jamais plus favorable à la colonisation ?

Les heures troublantes que nous traversons commandent un mouvement colonisateur sans précédent. Dans nos villes, le chômage et la misère étreignent des milliers de familles. Plusieurs d'entre elles ont quitté le sol par nécessité ou dans un moment d'erreur ; la terre les accueillerait comme des enfants prodigues; elle leur donnerait le logement, le chauffage, la nourriture, l'indépendance; elle leur épargnerait les secours directs avilissants.

Dans nos campagnes, des milliers de fils de cultivateurs, n'ont pas les ressources suffisantes pour s'établir sur une ferme ou un lot de colonisation. Voilà le problème le plus angoissant de l'heure : toute cette jeunesse inquiète de son avenir et qui se démoralise à l'âge où on doit rêver grand si on veut faire quelque chose d'utile dans sa vie.

Des millions d'âcres de terre fertile chôment et devraient être mis à la disposition des milliers de sans-travail et des milliers de fils de cultivateurs qui veulent retrouver ou conserver leur vocation agricole.

Atmosphère favorable? Vit-on jamais, dans toute notre histoire, pareil retour à la terre des intelligences et des coeurs ? Pendant un siècle, nos familles rurales ont déserté l'agriculture, fascinées par le mirage des villes. Aujourd'hui, tout le monde veut rester ou retourner sur la terre. Il faut profiter de cet esprit nouveau, de cette conversion en masse, pour redonner à notre province son caractère rural.

Atmosphère favorable? Nos Seigneurs les Evêques, nos sociétés religieuses et nationales, nos chefs politiques et sociaux, nos journaux, tous ceux qui pensent chez nous proclament l'urgence d'une grande poussée colonisatrice. L'opinion publique, en 1932, a accordé sa confiance à un gouvernement provincial qui promettait un grandiose mouvement de retour à la terre et à la colonisation.

Le retour à la terre
Une nécessité

La guerre a déclenché, chez nous, comme d'ailleurs dans la plupart des pays de forte concentration urbaine, un mouvement de retour à la terre qui s'impose actuellement. Le Ministère de la colonisation fait tout son possible pour convaincre les jeunes gens de la campagne à s'établir sur une terre.

Après toutes les hautes personnalités civiles et religieuses, M. Ernest Lapointe, parlant à la semaine sociale de Rimouski, a recommandé lui aussi le retour à la terre comme l'un des premiers remèdes à la crise que nous traversons.

L'avenir d'une race dépend des hommes qui la composent ; or l'avenir de notre province est entre les mains des agriculteurs. Tant que le cultivateur comprendra que le meilleur avoir qu'il puisse léguer à ses fils est l'amour de la terre, il n'y a pas de danger à craindre.

Son Excellence Mgr Courchesne, clôturant la Semaine Sociale de Rimouski, par une éloquente allocution, fit la remarque suivante : "Je déplore l'habitude que nous avons de vouloir vivre la vie des grandes villes qui entraîne fatalement la disparition du catholicisme. La vie à la campagne au contraire, préserve le catholicisme, dont dépend l'avenir de la nation.

Pour assurer la survivance d'un peuple, il faut que les familles conservent les traditions ancestrales. L'évêque de Rimouski exhorte les cultivateurs à demeurer sur leur terre et à y établir leurs enfants et cela pour le plus grand bien de la religion et de la patrie.

Avis aux colons

Nos régions de coolnisation sont actuellement l'Abitibi, où il se trouve des milliers de lots de bonne terre à vendre, le Témiscamingue et le Sud-Est Québec où il reste encore des lots à disposer.

Un lot de 100 acres en superficie est concédé au prix nominal de $30.00 seulement, payables à même les primes de défrichement et de premier labour.

Le Ministère de la Colonisation, aide au colon comme suit : il fait construire les chemins et les ponts et pour ces travaux il fait employer les colons de préférence il distribue des grains de semence aux colons pauvres par l'entremise des curés des paroisses de colonisation; il donne des primes de défrichement, de résidence et de premier labour pour un montant considérable chaque année.

En vertu d'un arrangement conclu avec les Directeurs du chemin de fer Canadien National, les colons qui désirent aller visiter ou s'établir dans une région de colonisation peuvent bénéficier d'une réduction de passage en demandant un certificat de colon au Ministère de la Colonisation à Québec.

Renseignements généraux

Pour renseignements sur la colonisation, s'adresser à l'honorable Monsieur Hector Laferté, Ministre de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries, Hôtel du Gouvernement, Québec.

AU VICTORIA

BETTE DAVIS, dans le premier rôle de "BUREAU OF MISSING PERSONS", au VICTORIA, à partir d'aujourd'hui.

CLORIA STUART, au même programme, que LEE TRACY, dans une hilarante comédie "PRIVATE JONES".— Aventure No 1 de "TARZAN THE FEARLESS" avec BUSTER CRABBE est aussi à l'affiche.

Théâtre RIALTO
Commençant Demain
VUE FRANCAISE
Tania Fedor et Jean Galland
dans
"FANTOMAS"
aussi
Helen Twelvetrees et Robert Young
dans
"UNASHAMED"
et autres sujets.
Dimanche matinée : 15c
Soirée : 20c

AU RADIO

SAMEDI

AU POSTE CHRC
10.00 a.m.—M. Madden Ltée.
11.30 a.m.—J.-R. Croteau.
1.00 p.m.—John Millen & Son.
1.45 p.m.—Lavigueur & Hutchison.
6.28 p.m.— France-Film (Canadien).
6.30 p.m.—Dernières Dépêches (C. C. de la R.)
6.35 p.m.—Musique de diner. (C. C. de la R.)
7.31 p.m.—Programme. (C. C. de la R.)
8.00 p.m.—Maurice Meerte et son orchestre de danse. (C. C. de la R.)
8.30 p.m.—Sous les ponts de Paris. (C. C. de la R.)
9.00 p.m.—Canadiens vs Boston. (Courtoisie de General Motors Limited).
10.30 p.m.—Dernières dépêches (C. C. de la R.)
10.35 p.m.—Billy Bissett et son orchestre de danse. (C. C. de la R.)
11.01 p.m.—Les Plaisanteries du samedi soir. (C. C. de la R.)
11.30 p.m.—Résultats des Parties de Hockey de la N. H. L., courtoisie de Melchers Distilleries Ltd.

AU POSTE CKAC
10 h. 30.—Température et ouverture de la Bourse.
10.45 p.m.—"Happy Days".
11 h.—Isidore Soucy violoneux.
11 h. 45.—Concert Miniatures (C. B. S.)
12 h. 15.—Vincent Travers et orc. (C. B. S.)
12 h. 30.— Le chansonnier Rigolard.
12 h. 45.—Cours de la bourse.
1 h.—Causerie agricole de l'U. C. C.
2 h.—Orchestre.
2 h. 30.—Partie de football.
4 h. 35.—"Saturday Syncoptors". (C. B. S.)
5 h.—Orchestre.
5 h. 30.—Le programme du foyer.
6 h. 15.—Mélodies du soir.
6 h. 30.—Emission des Jeunes Canada.
6 h. 45.—Causerie sur le rugby.
7 h. 15.—Mildred Baily (C.B.S.)
7 h. 30.—La Société St-Jean-Baptiste.
8 h.—Romance.
8 h. 15.—Fray et Braggiotti. (C. B. S.)
8 h. 30.—George Jessell.
9 h.—Trio du Ritz-Carlton.
9 h. 30.—Jovette Bernier, diseuse.
10 h.—Le chanteur du Moulin Rouge.
10 h. 15.—Ann Leaf, organiste, (C. B. S.)
10 h. 30—Orchestre Maurice Meerte.
11 h. 30.—Musique de danse de Chas. Dornberger.
12 h.—Orchestre.

AU POSTE CFCF
5.45 p.m.—Little Orphan Annie.
6.30 p.m.—Emission de "la Franco" et horoscope du jour.
7.00 p.m.—Bridge.
7.15 p.m.—Federated Catholic Charities Broadcast.
9.00 p.m.—Jamboree.
10.00 p.m.—Cordes Symphoniques.
11.00 p.m.—One Man's Family.
11.30 p.m.—Hollywood dans l'air.
12.00.—Silence.

JOHN HERRICK

A 7 heures ce soir samedi John Herrick baryton, sera entendu au poste WBZ, dans un récital de pièces choisies.

RECITAL D'ORGUE

A 8 heures ce soir samedi, Jomes J. O'Hara organiste sera entendu au poste WBZ, dans un récital de 15 minutes.

FRAY & BRAGGIOTTE

A 8 heures ce soir samedi, Fray & Braggiotti, pianistes de concert, seront entendus au poste WCAU, dans un programme de choix.

"SOUS LES PONTS DE PARIS"

A 8 heures 30 ce sor samedi, les postes de la Commission Canadienne et ceu de la N. B. C. transmettront le programme Canadien, "Sous les Ponts de Paris".

HAROLD STOKES

A 9 heures ce soir samedi, Harold Stokes et son orchestre, seront entendus au poste WBZ, dans un programme de choix.

AL GOODMAN

A 9 heures ce soir samedi, Al Goodman et son orchestre, seront entendus au poste WLW, dans un programme de choix.

CONCERT SYMPHONIQUE

A 10 heures ce soir samedi, le Chicago Symphony Orchestra présentera un programme de musique hongroise qui sera transmis par les postes WBZ et WBZA.

DIMANCHE

AU POSTE CHRC
12.01—La Pharmacie Brunet.
1.15—Champlain Oil & Products.
2.15—Morisset & Frère.
2.30—La Fanfare de la Garde des Grenadiers Canadiens (C.C. de la R.).
3.00—L'orchestre Philharmonique de New-York (CBS—C.C. de la R.).
5.00—L'Heure Catholique (CHRC Qu-. — CRCM Montréal — CRCS Chicoutimi).
6.15—Excel Petroleum.
6.30—Dernières dépêches (C.C. de la R.).
6.35—Musique de diner (C.C. de la R.).
7.15—Elias Thivierge.
7.31—Nocturnes de l'Atlantique (C.C. de la R.).
9.00—Opérette "La Hussarde" (C. C. de la R.).
10.00—Musicale du Château Laurier (C.C. de la R.).
10.30—Dernières dépêches (C.C. de la R.).
10.35—Température (C.C. de la R.).
10.38—La Société Philharmonique de Régina (C.C. de la R.).
11.01—Les Echos du Crépuscule (C.C. de la R.)
11.20—Résultats des parties de hockey de la N.H.L. (courtoisie de Melchers Distilleries, Ltd).

AU POSTE CFCF
12.30—Concert promenade. — Radio City Symphony.
1.30—Airs populaires.
2.00—Bar X Days and Nights.
2.30—International Tidbits.
3.00—Quatuor à cordes.
3.30—Antobals Cubans.
4.00—Trois violonistes.
4.15—The Wildroot Institute.
5.00—Musicale.
4.30—Vesper Hour.
6.00—Quatuor à cordes.
6.15—Gould & Shefter.
6.30—Solistes.
6.45—Musique de diner.
7.00—Ensemble musical.
7.15—Anka.
7.30—Solistes.
7.45—F. W. Fitch Co.
8.00—David Rubinoff.
9.00—Comédie musicale.
9.30—Album of Familiar Music.
10.00—Orchestre.
10.30—Mémoires du Coin du Feu.
10.45—Sunday at Seth Parker's.
11.15—Silence.

L'HEURE CATHOLIQUE
Voici le programme de l'Heure Catholique :
1—Orgue "Carillon" . . . . Boellmanz
M. Christophe Gagnon, organiste
A Notre-Dame de Lévis
2—Hymne du soir (choeur à 4 voix mixtes) . . . . . G. Renard
Solo par M. Edouard Coulombe
3—Cantate Domino (4 voix mixtes) . . . . . A. Alain
4—Causerie : Introduction au traité de l'Incarnation, par M. l'abbé Maurice Roy.
5—Dextera Domini (3 voix mixtes) . . . . . C. Franck
6—Pie Jesu (4 voix mixtes) . . . . . E. Wambach
Solo par M. Ant. Roy
7—Le grand orgue (4 voix mixtes) . . . . . René Quignard
Solo par M. L.-J. Roberge
8—Causerie : Les vêtements liturgiques, par le R. J. Joseph Gignac, O.S.B.
9—Prière pour le pain (4 voix mixtes) poésie le Le Mercier, musique de Georges Renard. . . . . Rinck
10—Prélude . . . . . Rinck
Solo d'orgue par M. C. Gagnon
Directeur musical, M. l'abbé Achille Demers ; organiste, M. Christophe Gagnon.

BERT HIRSCH
—A 7 hures 30, dimanche soir, Bert Hirsch et son orchestre et un quatuor masculin seront entendus au poste WEAF dans le programme "Fox Fur Trappers".

DAVID RUBINOFF
A 8 heures, dimanche soir, David Rubinoff et son orchestre et Eddie Cantor, comédien, seront entendus sur la chaîne WEAF des postes de la N.B.C., pendant le programme Chase & Sanborn.

CONCERT SYMPHONIQUE
A 8 heures, dimanche soir, Ezon Petri, pianiste de concert, et un orchestre symphonique sous la direction de Frank Black seront entendus sur la chaîne WJZ de la N.B.C., dans le programme ci-dessous :
Sarabande — Andante et Bourrée (d'une sonate de violon) . Bach-Bachrich
Concerto en ré mineur . Bach-Busoni
Ezon Petri et orchestre
Suite Lyrique No 2 . . . . . Grieg
Page d'album
Canon

(Suite à la page 7)

G & B Electric & Refrigeration, Inc.
Successeur de
GOULET & BELANGER, Inc
Entrepreneurs-Electriciens
8, DE LA COURONNE
Québec. Tél. : 6101

VOYEZ
E.-A. ROUSSEAU
LE MEUBLIER
158, Du Roi. Tél. : 4-4366
Si vous avez besoin d'un meuble copié sur votre ameublement, quelque soit le genre, nous pouvons vous le faire et surtout avec satisfaction.

BONS CHEVAUX à VENDRE

Je viens de recevoir deux chars de jeunes chevaux provenant des fermes d'élevage d'Ontario, aussi plusieurs belles juments pour cultivateur ou pour la selle à des prix réellement bas.
S'adresser à
F.-M. BERNIER
1055, Rue St-Valier, Québec.

Gros chevaux pour chantiers.
Nous venons de recevoir deux chars de gros chevaux pour chantier. Ces chevaux ont été choisis par des experts et proviennent des meilleures fermes d'Ontario.
Tous ces chevaux sont vendus avec Garantie Ecrite — Pour vous convaincre, visitez mes écuries — toujours à l'ancienne adresse:
ELZ. BEDARD & FILS
Commerçants de Chevaux
Coin Aqueduc, Kirouac et St-Luc
Tél. : 3-4331. Taverne: 4-0133

LA REINE D'OGABA

Episode No 17

Par L. Frank Baum

Copyright Reilly & Lee Co.

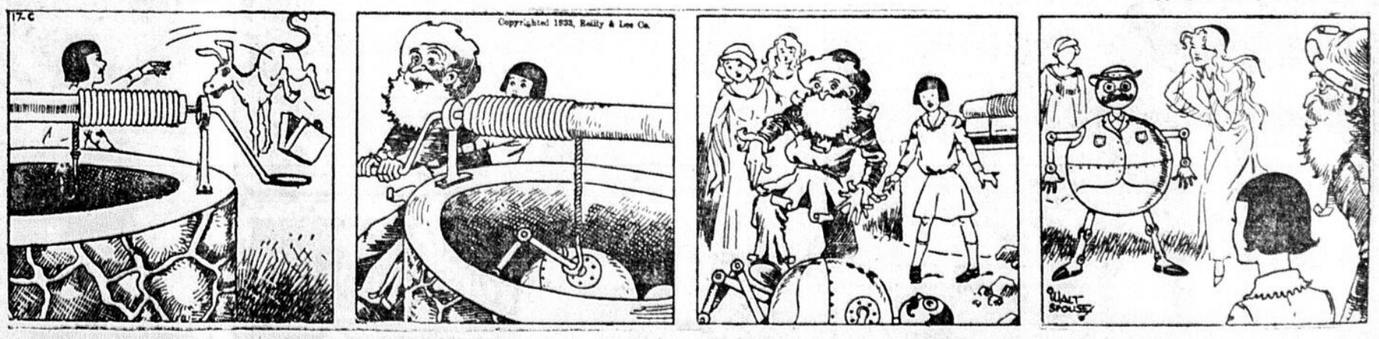

Il n'y avait pas de chaudière au bout de la chaine, mais il y avait un gros crochet qui avait déjà dû servir à tenir une chaudière. Négligé déroula la chaine jusqu'à ce que le crochet ait atteint le fond du puits, puis il agita la chaine en tous sens et la retira. Un vieux porte-manteau s'était pris au crochet et Françoise le lança au loin en riant. Cet objet effraya l'âne qui n'avait encore jamais vu un portemanteau et il s'en tint à bonne distance. Plusieurs autres objets furent ainsi hissés hors du puits mais aucun d'eux n'avait la moindre importance. "Ce puits semble avoir servi de dépotoir pour tous les déchets du pays", remarqua l'Homme négligé, laissant la chaine redescendre une fois de plus. "Je crois bien qu'il n'y a plus rien au fond. Non—le crochet vient de se prendre de nouveau. Venez m'aider, Françoise ! J'ignore ce que j'ai là mais c'est très lourd." Françoise se hâta de venir à son aide et bientôt une masse de ferraille apparut à l'orifice du puits.

'Seigneur !" s'exclama Négligé, "voici vraiment une surprise !" "Qu'est-ce que c'est ?" demanda Françoise, toute étonnée. Pour toute réponse l'homme négligé se saisit de l'amas de ferraille et le jeta sur le sol. Puis il retourna le tout du bout du pied, tira sur quelques morceaux, et au grand étonnement de Françoise, cet amas se révéla comme étant un homme gras et rond fait entièrement de cuivre.

"C'est bien ce que je pensais", dit Négligé, en fixant l'objet. "Mais à moins qu'il y ait maintenant deux hommes en cuivre de par le monde, voilà la chose la plus étonnante qu'il m'ait encore été donné de voir". "Mais qu'avez-vous donc trouvé, Homme négligé?" demanda Polychrome, la fille de l'Arc-en-ciel. "Peut-être un étranger, mais fort probablement un ami", répondit-il. "Je vais le remonter." Pour faire cela ils durent mettre l'homme de cuivre sur ses pieds. Tous aidèrent Négligé et bientôt l'homme de cuivre se tint debout seul sur ses grands pieds.

LA RAILWAY-PAPER OUVRIRA SA SIXIEME SAISON DEMAIN A L'ARENA

UNE LIMITE DE 13 JOUEURS DANS LA CANADO-AMERICAINE

Roy-V. Halpin, bien que malade, ne s'en est pas moins tenu au courant de ce qui se passait, hier après-midi, au meeting de la Canado-Américaine. Il a échangé deux conversations téléphoniques avec Lucien Garneau.

La ligue a décidé de limiter le nombre des joueurs à treize, au lieu de douze.

Benny Ward, qui s'est fait couper sous un oeil, ne pourra jouer que contre Providence, jeudi soir prochain.

BEN JEBY DECROCHE LA DECISION SUR LA GREY

New York, 10. — (P. A.) Ben Jeby, ancien champion mi-moyen du monde, a obtenu la décision en dix rondes sur Joie La Grey, le vétéran des "Armoiries" ici hier soir. Aucun des deux hommes n'alla au tapis ,et la foule hua les deux combattants pour le peu d'action qu'ils fournirent. Jeby pesait 161 1-2 et La Grey 166.

Jack Pettifer, 228 1-2, le géan anglais, a knockouté Jack McCoy, de Philadelphie, en trois rondes, pour célébrer son début dans le nord américain. Un uppercut de droite a mis fin à la résistance de McCoy, après une minute et 18 secondes, dans cette troisième ronde

Une longue gauche avait envoyé McCoy au tapis pour quatre secondes, à la fin de la première session. McCoy n'offrit que peu de résistance. Il pesait 197 1-2.

LES ANCIENS DE L'ACADEMIE ONT DE "BONS BRAS"

A la suite des élections de l'Association de la Salle Inc., et du goûter aux huitres, il y eut le fameux tournoi de Souque à la Cordre entre les équipes "Les Vaillants" et "Duchesse".

L'équipe "Les Vaillants" était composée comme suit : MM. J.-E. Turgeon, W. Bouré, Jos. Godbout, Art. Drolet, Marcel Dion, V. Bertrand, C.-A. Emond et Art. Cloutier. Capitaine, Henri Laroche.

L'équipe "Duchesse" : MM. l'échevin W. Samson, Bruno Lefebvre, J.-O.-D. Hamel, Ignace Bilodeau, Chs Jean, Art. Verreault, R. Blanchet, Frère Stanislas, Capitaine, J.-E. Dion.

Juge de départ, M. L.-P. Morin. Juges, MM. J.-R. Clavet, Frère Germain, C. Drouin, architecte, J.-L. Dussault et T.-A. Bertrand.

La victoire fut remportée (2 dans 3) par l'équipe "Duchesse".

Les vainqueurs, les vaincus et les spectateurs fêtèrent la victoire en fumant les célèbres cigarettes "Duchesse", les cigares "Webster" et l'excellent tabac doux "Le Pêcheur".

WINNIPEG DEFAIT LE ST-JEAN PAR 3 A 0

St-Jean, N.-B., 18. — (P.C. Jouant la dernière partie de leur tour des Provinces Maritimes, les Winnipeg All Stars ont battu les Beavers, de St-Jean, au score de 3 à 0. De leurs quatre parties dans les Maritimes, les All Stars en ont gagné 2, perdu une et annulé une.

LA CEDULE DE LA NATIONALE POUR 1933-34

A la dernière assemblée du bureau de direction de la Ligue Nationale de hockey, on a arrêté la cédule suivante pour la saison 1933-34. Ce populaire circuit, composé de quatre clubs, comme l'hiver dernier, fera ses débuts mercredi soir, le 22 novembre, à l'Aréna. La première partie du programme commencera à 8 heures précises et mettra aux prises l'Ace A. A. et le St-Charles. Le Québec-Amateur et le Laval se mesureront dans la seconde partie.

NOVEMBRE

22—Ace A. A. vs St-Charles
Québec-Amateur vs Laval
29—Laval vs Ace A. A.
St-Charles vs Québec-Amateur

DECEMBRE

6—Ace A. A. vs Québec-Amateur
St-Charles vs Laval
13—Laval vs Québec-Amateur
St-Charles vs Ace A. A.
19—Québec-Amateur vs St-Charles
Ace A. A. vs Laval
22—Laval vs St-Charles
Québec-Amateur vs Ace A. A.

JANVIER

3—Ace A. A. vs St-Charles
Québec-Amateur vs Laval
11—Laval vs Ace A. A.
St-Charles vs Québec-Amateur
16—Ace A. A. vs Québec-Amateur
St-Charles vs Laval
18—Laval vs Québec-Amateur
St-Charles vs Ace A. A.
26—Québec-Amateur vs St-Charles
Ace A. A. vs Laval
31—Laval vs St-Charles
Québec-Amateur vs Ace A. A.

Les parties de détail pour le championnat entre les premier et deuxième clubs se joueront les 7 et 13 février, et le 16 si nécessaire.

LIGUE INDEPENDANTE

Parties jouées dans la ligue Indépendante :

Le 13 novembre :—

St-Pierre	5350
Association des Laitiers	4694
Majorité, St-Pierre	656

x x x

Lafayette	4993
Canadien-Français	4400
Majorité, Lafayette	593

x x x

Le 15 novembre :—

St-Pierre	5969
Canadien-Français	5603
Majorité, St-Pierre	366

x x x

Canadien-Amateur	6194
Association des Laitiers	5834
Majorité, Canadien-Am...	360

x x x

Parties cédulées pour lundi soir dans la ligue :

Lafayette vs St-Pierre
Can.-Français vs Can.-Amateur

LE GIFFARD

Le Giffard aimerait à rendre visite à tout club de la ville, un soir de la semaine prochaine. Prière de communiquer à tél. 2-1676.

Le Giffard, de la Ligue Junior, aura sa première pratique aujourd'hui, à deux heures, sur la patinoire Giffard. Les joueurs sont priés de se rendre pour une heure et demie.

REMISAGE D'AUTOS

Remisez pour l'hiver votre auto ou véhicule d'été, dans l'une des bâtisses du Parc de l'Exposition, suivant un système nouveau et avantageux. Adressez-vous au surintendant M. ULDERIC GAUVIN, sur place, ou par tél.: No. 4-2721.

24, Côte du Palais Tél. : 2-1662

Dr L. ROBERT

Ex-élève des Hopitaux de Paris

SPECIALISTE: Maladies de la peau et du cuir chevelu. Maladies vénériennes.

Anglo-Pulp débutera contre le Soleil; C.P.R. s'attaquera au Hebdo-Laval

Nap. Côté enregistrait hier la plus forte vente de billets "à l'avance" de l'histoire de la Railway-Paper — Le circuit dominical présentera, dès son ouverture, quatre équipes bien balancées, dont chacune d'entre elles est présentement considérée comme championne possible du circuit à la fin de la saison. — La partie Anglo-Pulp vs Le Soleil commencera à 2 heures 15 précises. — La cérémonie de l'ouverture ne durera pas cinq minutes! — On procèdera rapidement. — On se refuse à faire des pronostics sur ces deux parties.

LES ALIGNEMENTS DES QUATRE CLUBS

La ligue de hockey Railway-Paper, qui est à juste titre considérée comme le circuit majeur du hockey amateur, dans notre district, ouvrira sa sixième saison à l'Aréna de Québec demain après-midi avec quatre clubs excessivement bien balancés, qui promettent de fournir au public deux parties excitantes et contestées au possible.

Nap. Côté nous déclarait qu'à huit heures hier soir il enregistrait la plus forte vente "à l'avance" de l'histoire de la Railway-Paper, ce qui permet d'anticiper une foule-record pour une ouverture. Il n'y aurait rien de surprenant à cela, car la Railway-Paper n'a jamais paru aussi intéressante que cette année.

M. R.-A. McInnis, gérant-général de l'Anglo-Pulp, mettra la rondelle au jeu. S'il ne peut revenir de New-York assez tôt pour accomplir cette fonction officielle, M. G.-H. Bridge, secrétaire-trésorier de l'Anglo-Pulp, sera appelé à le remplacer.

Il y a deux ans, le C.P.R. gagna le championnat commercial de la province. L'an dernier, ce fut Le Soleil, mais la coupe Starr, emblème de ce championnat, est toujours restée dans l'une des vitrines du C.P.R., à la gare Union. Demain après-midi, M. Césaire Senay, agent-général du district, remettra la coupe "Starr" à M. Henri Gagnon, directeur-gérant du "Soleil".

M. Lucien Jobin, l'un des propriétaires du Québec, ainsi que MM. Demers et Côté, de l'Aréna, seront sur la glace en cette occasion.

Cette cérémonie ne durera que trois ou quatre minutes, et la partie entre l'Anglo-Pulp et Le Soleil commencera à 2 heures 15 précises.

o x o

Il est assez difficile de faire des pronostics sur le résultat de cette première joute, quoiqu'on devrait favoriser l'Anglo-Pulp s'il fallait comparer les deux alignements. L'Anglo-Pulp a certainement l'avantage dans les buts, car Alexandre Bolduc, l'ancien gardien de buts du La Tuque, a certainement plus d'expérience qu'Ovila Cauchon, du Soleil", qui a pourtant un bon record à son crédit.

La défense du Soleil, en 1932-33, est restée en bloc pour la présente saison. Lucien Viger, "Farmer" Beaumont et Louis Leclerc garderont la ligne bleue. Ce sont des hommes d'une expérience indiscutable, mais on prétend que le quatuor Jos. Leclair-Moose Nadeau - Jim Keiller-Allan Mitchell "cogne" plus dur que le trio des Journalistes, et se meut plus rapidement.

La première ligne du Soleil, composée de Roméo Lavoie, au centre; Maurice Gérin, à gauche, et Ulric Tondreau, à droite, a été la sensation de la dernière saison et fera encore parler d'elle cette année. Nous sommes encore prêts à la considérer comme la plus rapide du circuit dominical, jusqu'à preuve du contraire. Le trio Sars Quinn-Camille Henry-Jack O'Connell, de l'Anglo-Pulp, sera certainement capable de lutter de vitesse avec la première combinaison du Soleil.

La seconde ligne du Soleil se compose de Jobin, Ben Cloutier et L.-P. Fortin. Léon Gagnon, frère cadet de Johnny Gagnon, et "Doc" Verret font aussi partie de la "distribution".

L'Anglo a quatre autres avants qui semblent plus forts que ceux que eL Soleil possède, à part ses trois étoiles. Nous voulons parler de Théo Hamel, Henri Gauthier et Elzéar Miville (ce dernier est un ex-Soleil). Il y a aussi Bert Amy qu'il ne faut pas dédaigner.

Comme gardien de buts de réserve, l'Anglo a Charlie Massicotte et Le Soleil Maurice Boucher.

o x o

Le C.P.R. présente l'une des équipes les plus homogènes du circuit dominical, en ce sens que ses lignes sont bien balancées et d'égale force. Devant le treillis, on trouve "Mike" Cornell, qui s'est signalé pendant trois saisons devant la cage de l'Hôtel-de-Ville, champion de la ligue des Bons Sports. Sur la défense, il y aura deux hommes fort expérimentés, Ulric Morissette et Arthur Gagné, et un jeune qui fit ses débuts dans le hockey avec le Loyola, puis le CharlesBourg Amateur, avant d'aller passer la dernière saison dans la ligue de la Beauce, où il joua pour le Valley-Jonction. C'est Henri LeBel, un jeune gaillard de 5 pieds et 11 pouces, pesant 171 livres et âgé de 22 ans seulement.

NED MC DERMOTT A DEMISSIONNE

Ned McDermott, qui, depuis plusieurs années, a agi comme arbitre de la plupart des rencontres importantes de nos séances de boxe, a envoyé sa démission à la commission, hier.

Ned, pour des raisons de santé, est obligé de quitter son poste.

Le sport de la boxe perdra un arbitre expérimenté et un "bon sport".

Jos. Montminy a fait application, hier soir, pour être mis sur la liste des arbitres de la commission.

ON PROHIBE LES SEANCES D'"AMATEURS"

La Commission Athlétique de Québec a décidé au cours de son assemblée d'hier soir de prohiber jusqu'à nouvel ordre toutes les séances de boxe d'"amateurs".

Considérant les abus qui ont été faits dans l'organisation de telles séances les membres de la Commission ont cru devoir prendre une telle décision. En effet sous couleur de séances d'"amateurs", quelques-uns ont organisé des séances véritablement professionnelles sans fournir les garanties voulues pour des séances de ce genre.

A ST-PASCAL

Demain soir, à 8 heures, on fera l'ouverture de la patinoire de St-Pascal Baylon. Une bonne fanfare fera les frais de la musique, et les patineurs pourront évoluer en cadence. Un chalet confortable sera à la disposition de ceux qui veulent renouveler connaissance avec leurs patins.

Cette patinoire est située en arrière de la station du feu de St-Pascal Baylon.

DANS LA BOXE LOCALE

Le gérant de Billy Green, M. Hubert Moisan, Jr, nous fait parvenir quelques mots au sujet des nombreux défis répétés de Young Leblanc à l'adresse d'Aurélien Lamothe.

Ludger Lamontagne, le gérant de Lamothe, a affirmé que sa réponse était finale et que ce n'était pas une question de publicité, mais que jamais, tant qu'il sera le gérant de Lamothe, Leblanc n'aura la chance de se battre contre Lamothe.

"C'est à notre tour de parler", dit M. Moisan. "Si le protégé de Létourneau est si anxieux de se battre contre Lamothe, il serait peut-être intéressant pour les amateurs de savoir pourquoi Létourneau n'est pas si pressé de faire battre Leblanc contre Billy Green dans un "match" de 4 ou 6 rondes.

"Nous courons au devant des coups : on dira probablement que Green est trop pesant ; eh bien ! Billy pèse actuellement 120, et dans quelque 10 à 15 jours d'entrainement, il pourra rencontrer Leblanc à son poids naturel de 115 ou 116 livres.

"Je crois que la proposition est très avantageuse pour Leblanc, qui aspire au championnat de sa classe, en commençant par disposer de celui qui, il y a quelques années, fut le plus scientifique et l'un des meilleurs poids-mouche locaux, mais qui probablement pourrait bien jouer, ou plutôt déjouer les plans des MM. Létourneau et Leblanc.

"J'aimerais bien", ajoute M. Moisan, "que le gérant de Young Leblanc dise publiquement par les journaux s'il est prêt à faire battre Leblanc contre Green; et je n'ai aucun doute que cette bataille deviendrait une attraction tout aussi intéressante que celle qu'on a jusqu'ici essayé d'organiser sans succès entre Lamothe et Leblanc".

LE J. N. C. JR

Jos. Rondeau, gérant du club J. N. C., de la Ligue Junior, nous communique une liste des joueurs qu'il a sous contrat jusqu'à présent :

Roger Nolin, G. Drolet, J. Leclerc, qui étaient avec le St-François-Xavier, l'an passé;

L. Boucher, de l'Académie Commerciale;

Jules Blais et Arthur Blais, des Granites Junior;

Peter Murphy, des Beavers;

P.-E. Routhier, Jos. Gingras et R. Pélisson, des Canadiens-Français.

D'autres joueurs signeront la semaine prochaine.

AIGUISAGE de PATINS

Pour la glace artificielle, etc. atelier des mieux outillés. 25 années d'expérience. Prix spéciaux pour les clubs. Aussi : réparations de chaussures.

LAUREAT BLOUIN

47, Artillerie. Tél. : 2-1705

SPECIALISTE VOIES URINAIRES

HOMMES ET FEMMES

Tél. : 4-3622. Rés. : 4-1451

Clinique Privée.

du

Dr Georges ST-AMAND

des hôpitaux de Paris, Lyon et Berck.

205, rue ST-JOSEPH, Québec.

Maladies vénériennes, de la peau et du cuir chevelu, traitements électriques, médecine générale, maternité privée.

(Haut magasin Metropolitan)

EN MARGE DE L'OUVERTURE

L'Hebdo-Laval fera ses débuts dans le circuit dominical demain après-midi.

Il n'aura son nouvel uniforme que dimanche prochain. Les couleurs ? Maron et or. Très chic et très brillant !

Les Etudiants auront une section réservés à l'Aréna durant toute la saison. Ils ne manqueront pas d'ajouter une note gaie à l'ouverture.

x x x

'Doc" Ratté, pour l'Hebdo-Laval, et Adélard Cloutier, pour le C. P. R., sont les deux nouveaux coachs du circuit cette année.

"Pit" Noel dirigera encore les Journalistes, mais Ernest Lemieux ne sera pas loin !

John LaRoche, qui conduisit le C. P. R. à trois championnats, pilotera l'Anglo-Pulp cette année.

Le Moulin tournera certainement bien cette année !

x x x

Il parait que Pete O'Reilly a rêvé, il y a quelques jours, à cette fameuse partie d'ouverture. Il était rendu à la fin de la première période, lorsqu'on l'éveilla ! Le score était de 0 à 0 !

Ernest et Pete ont, parait-il, fait un pari original. En tous cas, ce sont probablement les deux gérants qui se provoquent le plus !

x x x

Quatre joueurs seulement feront leurs débuts dans la Railway-Paper demain. Ce sont "Mike" Cornell et Henri LeBel pour le C. P. R., et L. P. Fortin et Léon, le petit frère de Johnny Gagnon.

x x x

"Doc" Verret aura l'honneur d'être le seul médecin à jouer cette année dans la Railway-Paper. Il est aussi l'un de ceux qui manquent rarement une séance de lutte, et qui s'y connaissent quand il s'agit d'apprécier la besogne d'un officiel ! !

x x x

Les joueurs seront contents d'apprendre que Wilfrid Thibault a promis de sortir ses "grands balais" pour demain ! La glace sera donc "neuve" au début de chaque période.

Quatre arbitres ont été nommés pour les deux parties d'ouvertures. Impossible d'en savoir les noms, de même que ceux des juges de buts !

Un bon moyen d'éviter la critique!

x x x

Il parait qu'Adélard Cloutier prétend que son équipe gagnera le championnat cette année. Il n'a peut-être pas tort !

x x x

A tout événement, Sylvio Marceau est prêt à présenter sa coupe à n'importe qui !

Il veut en donner une autre pour une ligue interscolaire.

Sylvio n'a pas toujours des idées... macabres !

x x x

Les règlements de la N. H. L. seront en vigueur demain.

x x x

Pour la première fois, les arbitres auront une chambre à eux ! A la porte, ils mettront une affiche : "Défense d'entrer" !

x x x

Parions que les scores ne seront pas élevés, et qu'il y aura peut-être une partie nulle !

L. LeBel

LES ETOILES DU RUGBY CANADIEN

Toronto, 18. — (P.C.) Les rédacteurs sportifs et les coaches des clubs de rugby de la ligue interprovinciale ont fait le choix d'une équipe d'étoiles dont nous publions l'alignement :

"Flying Wing" : Dud Andrew, Ottawa.
"Half" : Huck Welch, Montréal.
"Half" : Jack Taylor, Argos.
"Half" : Ted Morris, Argos.
"Quarter" : Carl Perina, Montréal.
"Snap" : Lou Newton, Montréal.
"Inside" : Jim Palmer, Argos.
"Inside" : Bert Adams, Montréal.
"Middle" : Tommy Burns, Argos
"Middle" : Pete Jotkus, Montréal
"Outside" : Seymour Wilson, Tigers.
"Outside" : West Cutler, Argos.

LE REX

Le Rex a annulé une partie très contestée au score de 0-0 avec le Jos. Côté (Notre-Dame). Le Jos. Côté s'était renforci de quelques joueurs. Le Rex jouera demain contre le Blue Bird, sur la patinoire de la petite salle de l'Académie. Le Rex alignera ses joueurs réguliers. Le Rex a lancé un défi à tout club, principalement à L'Action Catholique. Pour toute information, s'adresser à Victor Pelchat, tél. 4-0920.

BANQUET AUX HUITRES AU JACQUES-CARTIER CE SOIR

Le banquet aux huitres, qui est un événement annuel au club de curling Jacques-Cartier, aura lieu ce soir.

On commencera la "boucherie" à 9 heures 45. Ce que ces pauvres huitres vont en arracher!

Les membres sont priés de ne pas l'oublier, et d'amener leurs amis.

L'INAUGURATION DE LA NOUVELLE AILE DE DE LA M. A. A. A. HIER

Montréal, 18. — (P.C.) La nouvelle aile de la M. A. A. A. a été officiellement inaugurée hier par Son Excellence le Gouverneur-Général du Canada.

Reçu par M. E.-W. Beatty, C.R., président du Canadien Pacifique, et le président honoraire du club, M. Graham McGouin, Lord Bessborough visita le nouveau pavillon et en admira l'aménagement. Avant de terminer sa visite, il adressa quelques mots de félicitations aux directeurs de cette association.

BANQUE ROYALE

Voici le résultat des parties de quilles qui furent jouées mercredi soir dans la ligue de la Banque Royale :

Equipe No 4 :—

Mlle G. Lépine	217
L. Demontigny	290
D. Rattray	347
L. Raby	334
	1198

Equipe No 8 :—

Mlle M.-J. Jacques	233
R. Smith	316
A.-A. MacNamara	283
R.-H. Boucher	378
	1210

x x x

Equipe No 9 :—

Mlle A. Julien	184
L.-G. Lambert	148
J.-M. Fredette	285
F. Turgeon	316
	933

Equipe No 7 :—

Mlle U. Byrne	148
C.-S. Brodie	314
G.-L. Martel	243
E. Roche	259
	969

x x x

Equipe No 1 :—

Mlle A. Mulroney	186
C.-E. Fortier	184
L.-O. DeBlois	195
J.-A. Lanciaux	300
	865

Equipe No 5 :—

Mlle C. Hunter	131
Hackett	258
Bourdeau	339
H.-A. Marier	243
	971

x x x

Equipe No 2 :—

Mlle R. O'Dowd	177
P. Richard	291
P. Morin	189
F. Picard	322
	979

Equipe No 3 :—

Mlle Isabell Lane	199
Osw. Duval	269
G. Langlais	287
Lessard	324
	1079

LA CEDULE DU HOCKEY MAJEUR

SAMEDI

LA N. H. L. :
Ottawa à Toronto
Boston à Canadiens

CANADO-AMERICAINE :
Québec à Boston

LIGUE INTERNATIONALE :
Windsor à Buffalo
Détroit à Cleveland

DIMANCHE

LA N. H. L. :
Ottawa à Chicago
Montréal à Americans
Rangers à Détroit

CANADO-AMERICAINE :
Québec à New Haven

LIGUE INTERNATIONALE :
Windsor à Syracuse

21 Novembre

EST UNE DATE A VOUS RAPPELER

Ce jour-là, vous obtiendrez.

Un Pantalon Supplémentaire sans frais additionnels

Avec chaque complet des "Vêtements de Qualité".

C'est le jour où

M. GARIEPY

SERA A NOTRE MAGASIN

Les "Vêtements de Qualité", faits sur vos mesures personnelles, dans des étoffes de réputation internationale et dans votre style préféré, savent plaire aux plus difficiles.

Ajustement et Confection Garantis.

$21.00 et plus

"Vêtements de Qualité"

DE BERGER

Vendus seulement par

Delphis Clavet

104, rue ST-JEAN,

Chambre 9 — Tél. : 6354

Les Voltigeurs vont tenir deux grands tournois de lutte cet hiver

La commission a approuvé hier ce splendide projet

Ces tournois intéresseront les lutteurs qui font osciller la balance à 135 livres et moins, et ceux qui pèsent entre 135 et 160 livres. — Les champions seront reconnus officiellement par la commission athlétique de Québec. —Ces tournois sont ouverts aux lutteurs du district de Québec. — Ils auront jusqu'au trois décembre pour s'inscrire. — Deux séances avant les Fêtes.

UNE CHOSE QUI S'IMPOSAIT DEPUIS LONGTEMPS

(Par Lionel LeBel)

Le capitaine Robert Belleau, et les membres du comité qui s'occupent de la lutte, au régiment des Voltigeurs, ont réussi hier soir à faire approuver par la commission locale un projet qui donnera sans aucun doute le coup de morts aux rencontres d'"amis", en même temps qu'il créera une situation parfaitement logique dans le domaine de la lutte locale.

La lutte n'est certainement pas morte à Québec — et les Voltigeurs le prouveront cet hiver — puisqu'on donne au public des séances non seulement intéressantes, mais "vraies".

Les capitaines Robert Belleau et Jean Hamel se sont présentés devant la commission, hier, pour lui demander d'autoriser les Voltigeurs à tenir conjointement deux tournois de lutte au cours de l'hiver, qui seront commencés dans la première semaine du prochain mois.

Ces tournois seront ouverts à tous les amateurs du district. Dans une catégorie, on placera ceux qui ne pèseront pas plus de 135 livres. Dans l'autre, on mettra ceux qui font osciller la balance entre 135 et 160 livres. Il est entendu que 135 et 160 sont les poids-limites des deux classes.

Tous les lutteurs seront pesés et examinés par le médecin de la commission athlétique, à deux heures, dans l'après-midi de la première séance.

Le soir de l'ouverture des tournois, tous les lutteurs devront monter dans l'arène en costume de lutte, et là, devant le public, on procédera à un tirage au sort qui servira à déterminer les rencontres de la première soirée.

Evidemment, les amateurs qui connaissent le tabac", savent qu'avec cette façon de procéder, ils sont assurés de ne pas avoir de combats "arrangés".

On procédera par élimination. En première ronde, chaque match sera de trois "périodes" de 15 minutes.

La commission mettra son arbitre et ses officiels pour surveiller les combats.

x x x

Dans les dernières rondes, les matchs seront de deux chutes dans trois, et seule la limite de temps changera. Dans les finales, les rencontres seront de deux dans trois "à finir".

Des coupes ou ceintures seront présentées aux champions qui seront officiellement reconnus par la commission. Tout comme les autres lutteurs, ils partageront une grasse part des recettes.

x x x

Voilà les grandes lignes du projet soumis par Les Voltigeurs, qui recevra, nous en sommes certain, l'approbation générale du public amateur de lutte. Ce sera tout probablement la sensation de la saison d'hiver, dans ce domaine des sports.

Les lutteurs qui veulent s'inscrire dans ces tournois, devront s'adresser au capitaine Jean Hamel, téléphone 3-0969, d'ici le 3 décembre. Entre temps, ils feraient mieux de commencer un entraînement sérieux.

Il y aura deux séances avant Noel. Le tournoi se continuera après les fêtes, gueurs auront l'exclusivité du "marché" le soir de leurs séances.

CIGARES STONEWALL JACKSON

LE PLUS BEL ACHAT AU CANADA

QUALITÉ SUPÉRIEURE

GRAND FORMAT — LONGUES FEUILLES DE REMPLISSAGE

ENVELOPPE EN SUMATRA

LIGUE D'ANNEAUX

Les amateurs d'anneaux trouveront ci-dessous le rapport des joutes jouées lundi soir dernier dans la classe "B" de la Ligue Intérieure d'Anneaux :

Whistle, 6113; Madden 6333. Majorité Madden : 220.

St-Jacques Inc., 5658; St-Germain, 5870. Majorité, St-Germain : 212.

Taschereau, 5623; Canadien, 5609. Majorité Taschereau : 14.

Léveillé, 5782; Restaurant Blouin, 5884. Majorité Restaurant Blouin : 102.

Garneau, 5965; Dinel, 6202. Majorité Dinel, 237.

Voici le programme offert par la ligue ce soir, et qui sera un programme de la classe "A" :

Sacré-Coeur vs Dinel, au No 2, rue Joliette;

Léveillé vs St-Jacques Inc., au No 292 3-4, rue St-Olivier;

St-Germain vs Madden, au No 1, rue Montcalm.

Toutes ces parties intéresseront les amateurs qui y assisteront.

VICTOIRE DU CANADIEN

Le Canadien-Amateur a remporté sa troisième victoire consécutive dans la ligue Indépendante, contre l'Association des Laitiers.

Canadien-Amateur :—

G.-M. Disnard	1083
P. Vézina	1023
G. Richard	1210
S. Parent	938
J. Vézina	899
D. Giguère	1041
	6194

Association des Laitiers :—

P. Plamondon	1057
E. Lépine	1090
N. Savard	1023
H. Dion	906
A. Lessard	755
E. Nadeau	1003
	5834

Majorité, Canadien : 360 points.

"LUCKY PATCH" GAGNE

Derby, Angleterre, 18. — (P.A.) Portant le poids de 112 livres, le jeune cheval de Sir Alfred Butt, "Lucky Patch", âgé de trois ans, a remporté les honneurs du "Derby Cup Handicap". Il franchit le fil une demi-longueur en avant de "Court Equerry".

LE HURON

Le banquet aux huitres du club Huron (Edifice Capitol) aura lieu ce soir, à 10 heures. Tous les membres et amis du club sont invités.

NOUVEAUX DETAILS AU SUJET DU GRAND DERBY DE QUEBEC-OUEST

Des détails intéressants nous ont été communiqués hier soir au sujet du grand "dog-derby" de Québec-Ouest qui sera couru le 7 février prochain.

De nombreux prix en argent, 3 coupes et 2 médailles en argent seront distribués aux vainqueurs comme suit :

1er prix, $25.00 et une coupe; 2e prix, $22.00 et une coupe; 3e prix, $18.00 et une coupe; 4e prix, $15.00 et une médaille; 5e prix, $10.00 et une médaille; 6e prix, $5.00; 7e prix, $5.00.

Le fouet sera rigoureusement défendu. Les concurrents porteront chacun un numéro. Les attelages devront comporter 3 chiens (traineaux et "sleighs"). Il y aura deux juges au départ, et les concurrents partiront au son d'une cloche. Une horloge sera installée au point d'arrivée : elle enregistrera les heures, les minutes et les secondes. Le parcours sera de 15 milles.

Tous les "mushers" sont invités à prendre part à cette grande épreuve. Le prix d'entrée est de $3.00.

Ceux qui veulent s'inscrire sont priés de s'adresser à G. Boulanger, 110, rue Marie de l'Incarnation, tél. 9503, ou à Ovide Carrier, Québec-Ouest.

GALBRAITH EST LIBRE

Ottawa, 18. — (P.C.). — Gus Forslund et Perk Galbraith ont obtenu leurs libérations du club Ottawa hier. Forslund s'est rapporté immédiatement au Syracuse, cependant que Galbraith a pris un train pour Montréal où il rencontrera Art. Ross et Léo Dandurand dans l'espoir de se caser.

AJOURNEMENT DE LA PARTIE

Montréal, 18. — (P.C.) Une température hivernale a forcé la remise... à plus tard d'une partie éliminatoire entre juniors de l'Université de Toronto, et du Collège Loyola, qui devait être jouée ici aujourd'hui.

La rencontre entre les St. Patrick's, d'Ottawa, et les Westward juniors, aura quand même lieu, au stade du McGill

LES SEA GULLS ONT SUBI UNE DEFAITE

Halifax, 18.—(P.C.) Les Sea Gulls d'Atlantic City ont subi leur première défaite en terre canadienne, hier soir. Ils se sont fait battre par les Wolverines d'Halifax au score de 10 à 1. C'est là l'une de leurs plus retentissantes défaites.

PRATIQUE DU CLUB ST-CHARLES CE SOIR

Le club de hockey St-Charles, de la Ligue Nationale, pratiquera ce soir à l'Aréna, de 8 heures à 9 heures.

Tous les joueurs sont priés d'être présents.

CHAMPION DU JAPON

Osaka, Japon, 18. — (P.A.) Hideo Nishimura, jeune étudiant de l'Université Keio, a remporté le championnat national du Japon au tennis en simple, hier, en disposant de Jiro Fujikura, étudiant de l'Université Meiji, en quatre sets, 6-1, 6-4 3-6, 6-2. Le nouveau champion succède à Ryosoke Nunoi.

AU CLUB DRAGON

Demain matin, à 9 heures 30 précises, les membres du club de raquetteurs "Le Dragon" auront une grande assemblée au chalet du club, 52, rue St-Joseph.

Le banquet aux huitres du Dragon aura lieu samedi prochain, le 25, au même endroit.

PATINOIRE CENTRALE

L'ouverture officielle de la Patinoire Centrale aura lieu demain après-midi, à 2 heures. Une fanfare sera chargée des frais de la musique. Cette patinoire est située entre la 1ère et la 2ème Rue. Il y aura également patinage les mardi et jeudi soir.

LE DON BOSCO

Le club de hockey Don Bosco désirerait rencontrer tout club amateur alignant des joueurs de 15 à 18 ans, demain après-midi, à 1 heure, sur sa patinoire. Prière de communiquer avec le Don Bosco.

ROSS GAGNE LA BATAILLE

Chicago, 18. — (Bulletin de la P. A.). — Barney Ross, de Chicago, a défendu son titre de champion welterweight junior du monde hier soir dans une bataille de dix rondes avec Sammy Fuller, de Boston.

Ross a décroché la décision.

HOCKEY A GIFFARD

Une grande activité est déployée par les membres du C. D. G. en vue de la prochaine saison du hockey.

Les directeurs nous annoncent pour les 27 et 28 novembre deux grandes parties de cartes, auxquelles tous les intéressés à la cause du sport sur la côte de Beaupré sont cordialement invités. Des cadeaux de valeur et pour tous les goûts seront distribués aux gagnants, ainsi qu'une magnifique prix d'assistance. En outre, il y aura distribution gratuite de liqueurs Coca-Cola à chaque assistant.

Les cartes ne sont que de 25 sous. C'est le grand euchre de la Ste-Catherine.

HUAT VAINQUEUR

Paris, 18. — (P.A.) Eugène Huat, boxeur poids-coq français, a remporté la décision sur "Padron Boy" Finnigan, reconnu comme le champion de Cuba dans cette catégorie. Ce combat de 12 rondes fut disputé hier soir. Huat pesait 115 1-2 livres et Finnigan 116 1-2 livres.

PATINOIRE STE-THERESE

L'ouverture de la patinoire Ste-Thérèse se fera demain après-midi à 2 heures. Cette patinoire est située sur la rue Ste-Thérèse, au coin de la rue Anna, et est l'une des plus vastes du district.

CLUB FRONTENAC

Le corps de clairons du club de Raquetteurs Frontenac aura une pratique demain matin, à 9 heures 30. A 10 heures, il y aura assemblée.

Le club efra son ouverture officielle le 3 décembre prochain.

ASSEMBLEE DE LA LIGUE INTERIEURE

La ligue intérieure d'anneaux de Québec tiendra une assemblée demain matin, à 10 heures, au local du club Garneau, 241, rue Napoléon. Tous les représentants de clubs sont priés d'être présents.

Demain après-midi, à 2 heures, le club de raquetteurs le Voltigeur tiendra une assemblée à la salle Dion. Le but de ce caucus est de compléter l'organisation du banquet aux huitres qui aura lieu samedi prochain. Tous les membres sont priés d'être présents.

Dr. J. O. Dussault

(ex-élève des hôpitaux de Paris).

Spécialités : Traitements électriques, accouchements, voies Genito-Urinaires, Peau. Heures de bureau: 9 à 11 a. m., 1 à 4 p. m., 5 à 9 p. m.

417, ST-JEAN. — TEL. 2-1975

TOUS LES AMATEURS POURRONT PRATIQUER AVEC LES PROS DES DIFFERENTS GENRES DE SPORTS

Winnipeg, 18. — (P.C.). — L'Amateur Athletic Union of Canada, en convention annuelle, a décidé hier de permettre aux amateurs de pratiquer ou de s'essayer avec les clubs professionnels, dans les différents genres de sports, sans perdre leurs cartes.

Ce nouveau règlement ne s'applique pas seulement au hockey, mais à la crosse, au baseball, au football, etc.

C'est à la suite d'une déclaration de la C.A.H.A., qui informait l'A.A.U. qu'elle permettrait aux joueurs amateurs de pratiquer avec les "pros", même si l'A.A.U. ne le voudrait pas, que l'Association qui surveille... l'amateurisme au Canada, s'est décidée à généraliser la permission.

LES MIETTES DE L'HISTOIRE

(18 novembre 1887)

Première de "LA SOURIS" par Pailleron.

Pailleron était le fils d'un riche charcutier de Paris qui, après de bonnes études, voulut faire de la littérature ; il était beau garçon, avait du talent, de la fortune, aussi put-il épouser la fille de Buloz, directeur de 'La Revue des Deux Mondes' et faire jouer de nombreuses pièces de théâtre dont une "Le Monde où l'on s'Ennuie", est demeurée au répertoire de la Comédie-Française où elle fait figure de chef-d'oeuvre.

Cette pièce est fort amusante, elle a seulement tué un homme—et un brave homme—M. Caro, esprit éminent, professeur à la Sorbonne, qui a été ridiculisé dans le personnage de Bellac. Caro ne s'en consola pas et on peut dire, sans exagération, qu'il est mort de cette blessure.

"La Souris" fut la quinzième pièce que Pailleron fit jouer. Malgré une distribution merveilleuse et comme on en rencontrerait difficilement une pareille, cette comédie ne réussit qu'à demi. Elle fut admirablement jouée par Céline Montalant ; Jeanne Samary, Emilie Broizart, Bartet, Reichemberg et M. Worms. Rien que des vedettes, et quels talents !

Pourquoi "La SOURIS ?"... Parce que la principale héroïne de la pièce traverse et conduit toute l'intrigue, allant, venant, trottant menu comme une souris. Retirée à la campagne chez une parente, Marthe ayant dix-huit ans à peine, rencontre un Parisien fatigué, dont deux Parisiennes futées s'accommoderaient volontiers, mais c'est la toute jeune fille dont il s'éprend et se fait aimer malgré ses cheveux rares et sa patte d'oie. Ce type est d'ailleurs assez déplaisant, on en trouve le modèle dans le roman "Dominique", d'Eugène Fromantin, où Pailleron l'a cueilli tout vif. Dans les livres, ces vilains caractères passent ; au théâtre en pleine lumière, ils répugnent un peu. On chuchota, le soir de la première des noms parisiens qu'on attribuait à des personnages de la pièce. Pailleron voulut s'en défendre en plaçant cette dédicace en tête de la pièce imprimée :

A Mademoiselle X...
De cette simple et tendre et chaste comédie
Vous êtes l'héroïne et je vous le dédie.
C'est un roman d'amour qui se passe entre nous
Un rêve — plein de vous, mais ignoré de vous.
Car j'ai si bien caché ce que j'ai voulu taire.
Que mon oeuvre au grand jour gardera son mystère
Et même en la voyant, vous ne saurez jamais
Que c'est vous dont je parle, et que je vous aime's.

Malgré ces huit vers qui ne disent rien on persista à soulever les masques.

Il est encore trop tôt pour citer les noms car plusieurs visages qui l'ont inspiré appartiennent à des gens qui vivent encore.

Jean BERNARD

(Reproduction interdite)

EUCHRE-BRIDGE

Le grand euchre-bridge organisé par la garde Montcalm pour lundi soir le 20 novembre prochain à la salle des Zouaves promet de remporter un franc succès. Un bon nombre de cartes sont déjà vendues et il en reste quelques-unes aux endroits suivants : aux succursales 3 et 7 des magasins oJs. Côté, rue St-Jean, chez M. Jos. Hunt, tabaconiste, rue St-Jean, à la résidence de M. Jos. Coulombe, 237 rue Morin, et chez les officiers de la garde.

Tous les ans à l'occasion de ce euchre-bridge la garde Montcalm distribue gratuitement au public des bonnets aux couleurs variés et de la bonne tire en l'honneur de la fête de la Ste-Catherine. Allons donc passer une agréable soirée lundi soir à la salle des Zouaves et gagner un magnifique prix. Prix de la carte 0.35.

RETENEZ LA DATE

C'est mercredi le 22 novembre prochain qu'aura lieu à la salle paroissiale St-Malo la grande soirée du bon vieux temps organisée par la conférence St-Henri, au bénéfice de ses pauvres. Afin d'assurer le succès récréatif et financier de cette soirée, la Conférence St-Henri a cru bon de retenir le concours des artistes du Poste CHRC pour la circonstance. Précédant de quelques jours seulement la fête de la Ste-Catherine, nos artistes des veillées du bon Vieux Temps si bien connus du public radiophile, nous offrirons la traditionnelle veillée de la Ste-Catherine à la campagne. Anthyme Paquet et Délima, sa femme seront occupés à "étirer" la tire, pendant que les Latulippe et tous les autres amis invités chanteront de vieilles chansons entrecoupées d'histoires et se prépareront à danser un lancier, etc.... Donc, venez en foule mercredi, le 22 novembre, à la salle paroissiale de St-Malo; il y aura de quoi rigoler et de la bonne tire à manger. Admission, prix populaire, 25 cts. Qu'on se le dise.

BANQUET AUX HUITRES

Vendredi, le 10 novembre, le personnel du Bureau Provincial des Examinateurs-Electriciens, district de Québec, se réunissait à la résidence de M. et Mme Charles Fournier, pour la fête annuelle aux huîtres. Il y a eu chant et musique, après quoi l'on a fait honneur aux succulents mollusques. M. Fournier, qui est le secrétaire du bureau de la ville, dans un bref discours, souhaita la bienvenue à ses invités, déclarant que les réunions intimes comme celle-ci sont nécessaires pour assurer la coopération dans un groupe comme le sien et termina en souhaitant que chaque année, cette fête puisse se renouveller.

QUEBEC JOUERA A BOSTON CE SOIR ET A NEW-HAVEN DEMAIN

Les Castors joueront au Boston Garden, ce soir, contre les Cubs dont ils disposèrent à deux reprises, sur la glace locale, vendredi et dimanche derniers. On attend avec impatience le résultat de cette partie, car le Québec n'a jamais gagné une seule partie à Boston, l'an dernier. Mais cette année, c'est différent!

Demain soir, notre club ira livrer bataille aux Aigles, à New-Haven, faisant, là aussi, sa première apparition de la saison. A moins de malchance, Québec devrait gagner une de ces parties et annuler l'autre.

Garney Campbell sera sur l'alignement du Québec dès ce soir. Benny Ward ne pourra jouer avant jeudi soir, à Providence.

Lucien Garneau assistera aux parties de ce soir et de demain.

Du Nouveau...

pour vous

MESSIEURS

Un nouveau magasin de merceries pour hommes et jeune gens

La MODICITE de nos PRIX vous surprendra

Messieurs nous avons l'honneur de solliciter votre visite à notre poste de commerce que nous venons d'ouvrir au numéro 287 rue St-Joseph. Nous y garderons les lignes complètes de merceries pour hommes et jeunes gens et nous vous assurons des meilleurs prix, des marchandises supérieures et d'un service parfait.

● ● SPECIALITE ● ●

Département de CONFECTION pour Messieurs

Lignes Complètes de :

Complets — paletots — chapeaux — chemises — cravates — sous - vêtements — gants — smokings — robes de chambre, etc., etc.

M. PHILEAS GODBOUT

expert-tailleur diplômé de l'université Croomberg de Chicago, est en charge de notre département de confection et vous assure le meilleur service.

Nos nombreuses années d'expérience dans ce genre de commerce nous permettent de vous garantir le maximum de satisfaction et nous comptons sur votre distingué patronage.

NOEL & COTE, Enr.

Merceries et Hardes Faites

287 ST-JOSEPH

Québec. Tél. : 3-0895

AUTOMOBILISTES

Nous examinons **Gratuitement** le moteur de votre automobile à l'aide d'une **"Synchroscope"**, la seule machine de ce genre à Québec. Cette machine vous permet de constater vous-même les troubles qui peuvent exister. Venez nous voir sans retard, et économisez de l'argent.

QUEBEC MOTOR SALES & SUPPLY CO. LTD

NOUVELLE ADRESSE

86 Notre-Dame des Anges, Québec - Tél. 5102

TARZAN DE LA JUNGLE

Episode No 56

Par Edgar Rice Burroughs

(Copyright Edgar Rice Burroughs Inc.)

Suivi des singes Tarzan s'était élancé dans la direction d'où venait l'odeur. Quand il vit de loin le safari de Parker, il décida de le suivre par curiosité. Il assista au combat des blancs contre les hippopotames pendant la traversée de la rivière et ce fut avec étonnement qu'il remarqua la bravoure de la jeune fille.

C'est lui qui avait sauvé le safari en commandant aux hippopotames d'abandonner le combat et ce fut lui aussi qui mit les pygmées en fuite. Puis suivirent les événements au cours desquels le désir d'enlever la jeune fille s'imposa soudain à son esprit. Et maintenant elle était là près de lui.

Tarzan perdit bientôt tout intérêt dans la manche qu'il avait arrachée de la blouse de Juliette. Ses yeux se fixèrent de nouveau sur la jeune fille tremblante et désespérée. Il allongea le bras vers elle. Mais à la seconde même où sa main allait se poser sur son épaule, il s'arrêta soudain et se mit à renifler l'air.

Il jeta un regard sur le sol. Deux léopards sortaient en ce moment de la jungle pour se diriger vers l'arbre où se tenaient Tarzan et la jeune fille. L'un d'eux sauta sur l'une des basses branches. Juliette poussa un cri de terreur. Mais Tarzan ne laissa voir aucune nervosité. Au contraire, il se dirigea rapidement vers le léopard tout en tirant son poignard de sa ceinture.

Un appel téléphonique à 2-6412 mettra une annonce à l'oeuvre pour vous

TARIF
Des Annonces Classifiées
L'EVENEMENT
TEL. : 2-6412

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertions, 6 insertions CONSECUTIVES pour le prix de quatre.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIBERSAIRES GRAND-MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel, 1 centin.

27 SUCCURSALES

où vous pouvez donner les annonces au même taux qu'au bureau :

ALEXANDRE DELISLE, 117, rue de la Couronne . . . Tél. : 4-0553
ALLIANCE LIMOILOU, Ltée, 138, 5e Rue Tél. : 2-5335
DONAT LANGLOIS, Monument, Giffard . Tél. : 2-4113-M
EUGENE PARENT, 77 rue St-Cléophas, Ville de Beauport . . . . Tél. : 2-7947
M. EDGAR GAGNON, 766, rue St-Valier. Tél. : 2-7820
J.-E. GIGUERE, tabaconiste, 233, rue St-Joseph . . . . Tél. : 3-0738
J.-A. LEVESQUE, 146 3e Rue . . . . Tél. : 2-7706
L.-P. GARNEAU, 470 rue St-François. . . Tél. : 3-0032
RENE DION, 786 rue St-Valier . . . . Tél. : 4-0473
Mlle R. CLOUTIER, 1131, rue St-Valier . . Tél. : 7840
PHARMACIE HUGUES BERNIER, 271½, rue St-Joseph . . . Tél. : 3-0809
Pharmacie J.-U. DEMERS 430, rue St-eJan . Tél. : 2-6105
WILFRID GAUVIN, tabaconiste, 1251, rue St-Valier 4-0421
M. TROTTIER, 595, de la Canardière. . . . . Tél. : 4-0051
JOS. COTE (Ltée)
Succursale No 1, 50 rue de la Couronne. . . . Tél. 4-0243
Succursale No 2, 26 rue St-Jean . . . . . Tél. 4-0574
Succursale No 3, 332 rue St-Jean. . . . . Tél. : 2-0203
Succursale No 4, 15 rue Buade . . Public Tél. : 2-0288
Succursale No 5, 459 St-Joseph . . . . Tél. : 4-0592
Succursale No 6, 321, rue St-Joseph. Public Tél. : 4-0082
Succursale No 7, 436 rue St-Jean. . . . Tél. : 4-0431
Succursale No 8, 108, rue St-Joseph . . Tél. : 4-0454
Succursale No 10, 95, rue St-Paul . . . . Tél. : 2-0341
Succursale No 11, 176 3ème Avenue. . . . Tél. 4-0523
Succursale No 12, 27 rue St-Joseph. Public Tél. : 2-0395
Succursale No 13, 15 Chemin Ste-Foy Public Tél. 4-0262
Succursale No 14, 355 rue St-Paul . . . . Tél. : 2-0117
DEPT. DES PETITES ANNONCES DE L'EVENEMENT . . . Tél. : 2-6412

DEMANDES

ASSOCIES DEMANDES

UNE POSITION ? Chance exceptionnelle pour quelqu'un désirant améliorer sa position ou étant sans emploi. Conditions requises : capital de $1,000.00. Pour information, écrire à Casier 800, L'Evénement. 144-6—4

AGENTS DEMANDES

AGENTS DEMANDES POUR VENDRE des cravates de soie pour nous. Nous vous les vendons à un prix qui vous permet de faire un profit de 100 pour cent. Ecrivez aujourd'hui pour échantillons et détails. ONTARIO NECKWEAR COMPANY, Dept. 506 Toronto, 8, Ont. 5—5

ARGENT DEMANDE

$5,000.00 demandés à emprunter sur propriété évaluée à $16,000, garanti 1ère hypothèque. Ecrire à CASIER NO 154, L'EVENEMENT, Qué. 147-6—6

COUTURE

COUTURIERE D'EXPERIENCE faisant tous genres de couture, chez elle et à domicile, réparations et retournage, travaille aussi la fourrure. Ouvrage garanti. S'adresser Mlle FOURNIER, 86 St-Patrick, tél.: 2-2923. 144-6—9

MODISTE.—Pour la confection de vos manteaux, costumes et robes et réparations de toutes sortes, adressez-vous à Mme GEO. MARCHAND, 129 Dorchester coin Richardson, tél.: 8425. 6—9

MME O. DESROCHERS, couturière à St-Sacrement, 153, Montmorency, tous genres de couture. A vendre : une quantité de bas de golf en laine du pays, pour garçon. Aussi grands bas rouges à côtes et mitaines. Nous habillons les poupées pour Noël. Un tramway Basse-Ville-St-Sacrement vous amène à la porte. TELEPHONE : 4-4104. 4—9

VOUS trouverez une personne expérimentée en fait de couture pour dames, messieurs et enfants. Réparation et retournage, en vous adressant à 96, AVENUE BIGAOUETTE, Québec. 97-26—9

EMPLOIS DEMANDES

AVEZ-VOUS besoin d'un entrepreneur menuisier sérieux, honnête qui saura prendre vos intérêts appelez-moi et vous serez satisfait. 20 ans d'expérience. S'adresser 16 MONT-CARMEL, tél.: 2-6907. 146-6—9

DEMOISELLE DEMANDE de l'ouvrage, copie à la machine ou traduction. Ouvrage soigné. TELEPHONEZ : 7920. 97-26—9

JEUNE FILLE parlant très bien les deux langues, demande position comme caissière, commis ou pour répondre au téléphone dans salon de Beauté ou bureau de médecin pouvant fournir de très bonnes références. Ecrire à Casier 117, L'EVENEMENT. 92-26—9

ELEVES DEMANDES

ANGLAIS, français sténographie, comptabilité. Cours commercial complet, classique, préparation pour brevets et tous les examens de la province. INSTITUT J. THOMAS, No 25 rue St-Stanislas, tél. : 2-7490. 125-26—11

DEMANDES

ELEVES DEMANDES

LECONS D'ANGLAIS par une institutrice anglaise expérimentée, conversation une spécialité. Excellentes références données si désiré. Pour plus de renseignements TEL.: 7313. 133-26—10

MISS ALLEN de Toronto et de Londres Angleterre. Apprenez à parler l'anglais commercial, et l'anglais classique. 17 ans d'expérience. Heures de bureau 10 hrs a. m. à 10 hrs p. m. Pour renseignements, consultez MISS ALLEN, 196, St-Jean, Appt. 9, tel.: 2-3331. 8—10

MLLE STURTON donnera des cours anglais. Spécialité avec des heures au goût de l'élève. Mon enseignement est garanti. Traduction faite sur demande. S'adresser au NO 92, RUE CREMAZIE, tél. : 9571.

FEMMES DEMANDEES

FEMMES DEMANDEES pour couture à faire chez elles. Devront avoir une machine à coudre. Pas de vente. ONTARIO NEKWEAR COMPANY, Dept 184, Toronto, 8.

HOMMES DEMANDES

AMATEURS, CHANTEURS, DANSEURS etc., demandés pour nos concours d'amateurs du vendredi soir. Gros prix en argent. THEATRE ARLEQUIN, rue St-Joseph. 138-26—13

NOUS DEMANDONS un représentant dans chaque paroisse pour vendre linge de seconde main. Un gros profit et très peu de capital requis. Pour plus de détail écrivez à 58 ST-DOMINIQUE, Québec. 126-26—12

ON DEMANDE 10 agents vendeur pour lignes très payantes, un agent travaillant peut se faire un très bon salaire. S'adresser 10 2ème RUE Limoilou. 146-6—12

ON DEMANDE (DIVERS)

ACHETONS vieux bijoux, bagues, montres, chaînes, bracelets, dents en or. Le plus haut prix payé. Allons à domicile. Tél. : 3-4097. LA RAFFINERIE CANADIENNE, 74, rue St-Joseph, Edifice Saint-Cyr, ch. 10. 126-26—15

NOUS ACHETONS les cartes Turret, Bristish Consols ou Duchess en série ou cartes mélangées. Plus hauts prix payé. S'adresser aux PHARMACIES DUBE, 152, St-Jean ou 269, St-Joseph. 139-26—15

ON DEMANDE. — On achète des cartes de Turret et Macdonald à raison de 25 sous le cent. S'adresser à J.-A. Lévesque, restaurateur, 146½, 3ième Rue Limoilou. 142-6—15

OR! OR! Nous sommes acheteurs de joncs, bagues, montres, vieux bijoux en or. Plus hauts prix payés. S'adresser BERNARD RUBIN, 90 1-2 Rue St-Joseph, tél.: 4-3941. 129-26—15

APPARTEMENTS A LOUER

PARLEMENT VIEW, 55 Grande-Allée, Appt 3, 4, 5 pièces chauffées, meublées ou non, chambre de bain, eau chaude à l'année, service de concierge. Améliorations modernes, $25 à $75 par mois. S'adresser 55, GRANDE-ALLEE, tél.: 2-1886. 132-26—17

CHAMBRES ET PENSION

HOTEL LORRAINE, rue des Jardins, prix très réduits, chambres et pension $32, $25 et $40 par mois ; chambres sans pension $10, $12 et $15 par mois eu montant service d'ascenseur. Une visite est sollicitée. 135-26—20

HOTEL NOTRE-DAME, carrée Notre-Dame, basse-ville, chambre et pension par semaine $7.00 en montant au mois, $25.00 en montant. Chambre seulement, $10.00 par mois en montant. TELEPHONE : 2-2088. 141-26—20

HOPITAL DE LA MISERICORDE, Maternité, site salubre, à l'épreuve du feu, confort moderne, 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées. Interne en permanence. Médecin au choix pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital (antisepsie, stérilisation, réactions sérologiques et traitement de toutes affections). Avantages religieux (aumônier, chapelle). Discrétion absolue. Adresse : MERE DIRECTRICE, No 682 Chemin Ste-Foy, Québec, tél. : 7067. 145-26—20

MATERNITE PRIVEE, licenciée, prix pour 10 jours de soin, $20.00. Plaçons bébés, pension avant terme si désirée ; prix modéré ; réservez votre place à l'avance. S'adresser 57½, ST-JOSEPH, tél. : 6201. 139-26—20

PAROISSE ST-DOMINIQUE, belle grande chambre ensoleillée, pension soignée tranquillité, propreté, absolue pour monsieur distingué 112 Av. CARTIER, coin FRASER, tél.: 5735. 146-6—20

TRES BELLES CHAMBRES doubles et simples, avec ou sans pension. S'adresser 71, RUE ST-LOUIS, tél. : 2-7994 143-6—20

UNE SUITE DE 2 PIECES avec salle de bain au centre, est à louer au Château St-Louis, avec pension privée en face du Parc des Champs de Bataille. Prix modéré. S'adresser immédiatement par téléphone au numéro 6745. 138-6—23

2 CHAMBRES SIMPLES à louer avec pension, eau dans la chambre, usage bain et téléphone. S'adresser Mme ROBERT, 23 Charlevoix, tél.: 2-5560. 135-26—20

25CTS pour bon repas complet ou 10 repas pour $2.25. S'adresser 68 RUE STE-JULIE, près du Parlement. Venez vous convaincre. 143-14—20

CHAMBRES A LOUER

A LOUER, chambre meublée, usage du téléphone. S'adresser à 253, RUE ST-CYRILLE, tél.: 2-2640.

AU MAJESTIC, No 36, rue Ste-Anne, appartement 3 pièces et chambre de bain avec poêle à gaz, meublé au goût du locataire, libre immédiatement. S'adresser sur les lieux 148-6—19

BELLE GRANDE CHAMBRE avec Salon richement meublée, fenêtre sur Av. Salaberry, aussi autre chambre plus petite à louer, prix modéré 80 CREMAZIE, tél.: 8581. 144-6—19

BELLE CHAMBRE dans famille privée, usage téléphone, chambre de bain avec douche, eau chaude à l'année. S'adresser 45, CLAIRE-FONTAINE. 144-6—19

HOTEL BLANCHARD, chambre avec 2 lits bien meublées, chauffées, prix modérés. S'adresser NO 5½, CARRE NOTRE-DAME, Mme Jos. Déry, prop. 146-6—19

RUE ST-LOUIS, No 62, chambre-boudoir, avec chambre de bain privée, aussi deux autres belles chambres, eau chaude et froide à l'année. Nouveau système de chauffage. Usage du téléphone 137-26—19

RUE HALDIMAND, No 10, chambre et appartement, eau chaude, installation pour poêle à gaz. Tél. : 4-3346. S'adresser W. NORMAND, 8, rue Haldimand. 145-6—19

Le Petit Curieux --- SOLDATS DE PLOMB --- *Par Paul Pim*

A LOUER

ENTREPOTS A LOUER

ENTREPOT A LOUER. — 3ème étage, 1500 pieds carrées bien éclairé. Louera bon marché. Possession immédiate. A vendre Shoe Shine tout équipé, aussi un Jack levier pour garage. S'adresser 735 ST-VALIER, tél.: 8968. 134-26—21

GARAGE A LOUER

GARAGE CHAUFFE A LOUER.—Très bien situé. Facile d'entrée. Pour plusieurs autos. 109 rue Crémazie. S'adresser à Arthur Boucher, 109 rue Crémazie. Tél. : 7952. 141-6—22

HANGARAGE d'autos, $6.00 pour l'hiver. Garage chauffés, $5.00 par mois. COTE & COTE, Enr. 163 St-Vallier, tél.: 2-6290. 142-26—22

J.-A.-T. LAMBERT, INC., 74, Charest, tél. : 7481. Lavage, graissage, remisage d'autos pour l'hiver $5.00 par mois. Réparations générales. Prix tout à fait spécial pour overhaulage. 136-26—22

LOGEMENTS A LOUER

A LOUER, suite ou chambre double et simple meublée dans maison privée, rue St-Louis, eau chaude à l'année. TEL.: 3-1435. 136-26—23

PAROISSE ST-JEAN-BAPTISTE petit logement de 4 chambres au prix de $12.00 par mois. S'adresser 24 Av. BOURLAMAQUE, tél.: 6779. 143-6—23

RUE ST-PATRICK 50, logement de 5 pièces et chambre de bain, chauffé libre immédiatement. S'adresser à C.-E. MIGNER, tél. : 2-3506. 147-6—23

RUE LATOURELLE, No 239, logement 8 pièces, plus chambre de bain, réparé à neuf. S'adresser à ALEX. NADEAU, 25, Ste-Claire, tél. : 4-0023. 147-26—23

MAISONS A LOUER

A LOUER, maison très moderne, 9 pièces, avec garage Av. Salaberry. S'adresser E. BAILLARGEON, 71 rue St-Pierre, tél.: 2-2734. Rés.: 2-3008. 4—24

MAISON DE 11 PIECES, chauffée, non meublée, avec deux chambres de bain, située à 88 rue St-Cyrille. S'adresser à 284 CHEMIN STE-FOYE, ou téléphoner à 5502. 3—24

SUR LE CAP. — 29 Mont-Carmel, jolie maison, remise à neuf, confortable, pour petite famille, 10 chambres, garage. S'adresser 31 Mont-Carmel ; téléphone : 2-3150. 137-12—34

MAGASINS A LOUER

AVENUE CARTIER, magasin réparé à neuf à louer, conviendrait pour tailleur, modiste, coiffeuse ou tous genres de commerces. Prix modéré. S'adresser 4, AVENUE CARTIER. 146-8—25

COTE DU PALAIS, NO 22, magasin à louer, 20 x 35, avec grande vitrine, chauffé, prix modéré. S'adresser NO 24, COTE DU PALAIS, tél. : 2-1008. 148-1—25

DIVERS

AVIS SPECIAUX

POUR REUSSIR. —Ce que chacun devrait savoir. Envoyez-moi sans retard votre adresse avec un timbre de 0.04 cts. Vous ne le regretterez pas R. THIERRY, Soulaine, Aube, France. 147-2—27

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER sur automobile ou autres bonnes garanties. Chaque transaction devra être endossée par une personne solvable. COMMERCIAL FINANCE CORPORATION, LIMITED, 147, côte de la Montagne, ch 13 éd. Bossé, Québec. 124-28—46

COMMERCE

J.-NOEL RONDEAU, Vitres, mastic, huile de lin, térébenthine, peinture, feuilles et coudes de tuyaux, lait, 4c. chopine. Pain 2 lbs, 2 pour 11c. 6, RUE LACHEVROTIERE, tél. : 2-0256. 137-26—29

NETTOYAGE

TEINTURERIE DORCHESTER. Teinturerie, nettoyage, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Nettoyage de fourrures, tapis, etc. Attention spéciale aux commandes de la campagne. Nos. 116-120 RUE DORCHESTER, tél.: 4-2484. 135-26—35

REPARATIONS

AVIS. — La meilleure maison à Québec dans la réparation des meubles, etc., est sans contredit la maison OMER JOBIN, bourreur, No 168, rue Dorchester. Maison établie depuis au-delà de 30 ans, tél. : 3-0733.

AVIS! MATELAS! Vieux matelas réparés. Aussi manufacturons matelas neufs par des experts. Ouvrage garanti. Désinfectant pour punaises et coquerelles. JOS BERROUARD, No. 14, 1-2, rue St-Benoit, tél.: 3-4055. 144-6—27

DES EXPERTS sont toujours à votre disposition pour réparations de pianos, radios, laveuses, glacières. Satisfaction assurée et prix toujours raisonnable 320 St-Joseph. C. ROBITAILLE, Enr. 146-26—37

J.-A. DEBONVILLE, tél. : 3-2380. Appelez-moi pour vos réparations de sommiers, matelas, ainsi que coussins, matelas à ressorts, dont je fais une spécialité. Attention spéciale aux communautés. 136-26—37

MATELAS FRONTENAC Enrg.

MANUFACTURIERS de matelas de luxe. Spécialité: réparations de matelas à ressorts, sommiers, lits-plumes, rembourrage de meubles tous genres. Attention spéciale aux communautés. 43 ½ ST-IGNACE, tél.: 5347. 142-26—37

DIVERS

REPARATIONS

ROYAL MATTRESS CO.

MANUFACTURIERS DE MATELAS, 167, avenue Renaud. Tél. : 3-0503. 120-26—29

MONTRES DE TOUTES SORTES pour demoiselles et messieurs à vendre à partir de .50cts. Montres réparées avec garanti $1.00. A. GAUTHIER, Horloger 1351½ de la Couronne. 4—37

QUEBEC MATTRESS, ENRG., manufacturier de matelas. Spécialité : réparations de coussins, oreillers de tous genres. Attention spéciale aux communautés et maisons de pension. 199, RUE MONTCALM, tél. : 3-2893. 138-26—37

REPARATIONS DE MATELAS. Faites réparer vos mieux matelas. Manufacturons matelas neufs. Réparations sommiers. LOUIS ROUSSEAU, 486, 3ème Avenue Limoilou, tél.: 4-1480. 24—37

REPARATIONS DE RADIOS

ATTENTION ! Réparations de radios par maison établie depuis dix ans, prix modérés, inspection gratuite à domicile. Vente radios Marconi, DeForest-Crosley, Columbia. J.-A. BRETON, nouveau local, 32, Côte d'Abraham, tél.: 2-6393. 130-26—39

REPARATIONS de radios par des experts. Adressez-vous à une vieille maison de confiance. J.-ROMEO CROTEAU, 37 St-Joseph, tél.: 2-4675. 146-26—39

SALONS DE COIFFURE

AU SALON KOMOL, Grand spécial pour novembre permanent bouclette à l'huile $1.50. Satisfaction garantie, aussi à l'huile tulippe $4.00, $5.00, appointement, tél.: 2-2375. Mme MICHAUD, 13 St-Joachim, local 2. 146-6—46

AU SALON JULIETTE, Ondulation permanente $1.50 à l'eau .25, Marcel .25, Komol .35, papier .60, Shampoo, Message .25. Mme TURGEON Prop., 144 Côte d'Abraham, tél.: 2-8389. 142-26—46

GRATIS, SET MANICURE

AU SALON "LA VOGUE", 419, St-Jean, beau set ivoire noir et vert, 44 morceaux, un pour chaque appointement avec cette annonce. MLLE HARRIS, tél.: 4-4710. 138-26—46

AU SALON CLAUDETTE. Gratis! Toutes personnes qui se présenteront à notre salon d'ici au 18 auront droit à un shampoo "Renommée". Coiffure, 25c., permanent, $1.50. 196, ST-JEAN, app. 10, tél. : 3-4450. 141-26—46

AU SALON NANNETTE, 421, St-Jean, tél. : 2-1400. Shampoo, 25c. ; marcel, 25c. ; komol, 35c. ; massage, 25c. excepté samedi. Ondulation papier, 75c. Spécial permanent $1.00, aussi $1.50, à l'huile $2.50 à $10. 139-26—46

AU SALON 1½ Turnbull grand spécial Marcel, Manicure, shampoo 20cts. Komol, ondulation à l'eau 25cts. Samedi 30cts. Permanent $1.50 à $4.00. tél.: 3-3159. J.-A. RUEL Prop. 147-6—28

AU SALON COLETTE, 412, St-Jean, 100 permanents à $1.00 ; shampoo compris. A titre d'annonce pour un temps limité. MLLE GAGNE. Pour appointements TELEPHONE : 4-4051. 139-26—46

AU SALON BELLA, 28 Cote du Palais, tél.: 2-0359. Permanent $1.00 à $7.00 aussi tous genres de coiffures. Mme B. COTE, prop., coiffeuse diplomée autrefois Salon Simonne. 131-26—46

PERMANENTS sur machine croquignole la plus perfectionnée ; à l'huile $1.25 à $5.00; ordinaire, $1.00; ondulations à l'eau, 35c. ; Marcel, 25c. ; Komol, 35c. ; shampoo, 25c.. Aussi cours de coiffure, meilleur marché en ville. SALON GABY, 342, St-François, tél. : 4-4538. 141-26—46

SALON GAIETE, 521-A, St-Jean. Permanent spécial à l'huile, garanti, $2.50 à $4.00. Teinture de cheveux. Coiffure à $25c MADAME BLANCHE RICHARD, autrefois du Salon Lido, tél. : 3-4029. 127-26—46

SALON Mme Chs-Aug. PARENT. Permanents, $1.50 à $5.00 garantis. marcel, komol, ondulation à l'eau, shampoo. Nous n'employons que les produits garantis. 3, RUE J.-K. LAFLAMME, Lévis, tél. : 176-J. 140-26—46

SALON MANOIR MONTMORENCY, 410 St-Jean. Spécial: Permanent $2.00 avec nouvelle solution garantie directe de l'exposition de Chicago (un siècle de progrès) Komol, Marcel, Ondulation à l'eau, 25cts. Samedi 35cts. Ondulation papier 75cts. Mlles DEMERS, LABONTE et A. TANGUAY autrefois du Salon Nannette. Tél.: 4-1571. 123-26—46

300 PERMANENTS A $1.00

SHAMPOO, Ond. à l'eau compris. Le nouveau salon de coiffure "ACME" vous offre permanents sur machine française la plus perfectionnée. Aussi permanents garantis $1.50 à $8.00. Marcel, Komol, à l'eau 35c. Sur semaine ; 50c. le samedi au papier 50c. Shampoo, massage etc. Prenez vos appointements immédiatement TEL.: 3-2903, Mlle BEATRICE FORTIN prop., 105 Dorchester coin du Roi, à deux pas de la rue St-Joseph. 147-26—41

SALON LIDO

84, DORCHESTER (coin St-Joseph). Un seul Salon Lido. Ondulation permanente avec le nouvel appareil indéfrisable croquignole, qui ne chauffe pas la tête. $1.50 régulier $3.00 ; à l'huile, $2.50, régulier $5.00 ; aussi véritable permanent à l'huile Petroil, $5.00, régulier $8.00, garantie de 6 mois. Aussi grand spécial : 4 item pour $1.00 : un shampoo, une coiffure, manicure, les sourcils le tout pour $1.00. Teinture des cheveux, $2.50. Aussi Henna blanc pour cheveux blonds. Appointements : SALON LIDO, ENR., Mlle Marguerite Itichard, prop. Tél. : 9404. 144-26—46

A VENDRE

ARTICLES DE MENAGE

ACHETONS A DOMICILE. A vendre : bureaux, set à déjeuner, poêle-fournaise, laveuse électrique, couchette, valise, habits, outils. AURELE DENIS, 10, Blvd des Fossés, tél. : 2-8503. 4—43

A VENDRE

AUTOMOBILES A VENDRE

CHEVROLET 4 portes, en parfait ordre avec licence, à vendre à sacrifice pour $18.00. S'adresser TEL.: 3-1185. 143-6—44

CAMION FORD 1927, avec licence. "Russell" et plate-forme foncée en acier, dompeuse, le tout en parfait ordre, à vendre pour $60.00. S'adresser 20 RUE CARILLON, tél.: 5233. 147-6—44

ESSEX COACH 1930, en bonne condition, prix raisonnable $75.00 comptant, balance $10.00 par mois. S'adresser à l'heure des repas 224 1ère AVENUE, tél.: 4-2807. 147-2—44

NOUS NOUS OCCUPONS de vente d'autos usagés, récents modèles, provenant de faillites et particuliers, prix réduits. Pièces d'automobiles neuves et usagées. QUEBEC USED CARS, LTD., marché St-Roch, tél. : 3-1915. 127-26—44

ACCESSOIRES D'AUTOS

AUTO PART SALES REG'D., 63-65 1ère avenue, tél.: 4-2200. Occasions d'autos neufs, usagés, parties d'autos, toutes marques de chars à prix réduit. Aussi Station de service. 24—45

BOIS ET CHARBON

ATTENTION ! Merisier, érable, 12 pcs. $2.60, 15 pcs, $3.00; 24 pcs $3.75 30 pcs, $4.75 ; érable pure, 30 pcs, $5.25 ; s.abs bouleau, $2.25. M. DESHARNAIS, 212, Hermine, tél. : 2-1834. 125-26—48

BOIS DE CHAUFFAGE, scié, fendu, merisier et érable, aussi bois mou bien sec, à l'abri. Tél. : 4-4861. L.-ALF. BILODEAU, 144, avenue Renaud. 143-26—48

BOIS DE CHAUFFAGE, merisier et érable, 2, 2½ pieds, scié, fendu ; hêtre, bouleau croûtes de merisier, mois mou. Charbon de bois et coke en poche et en sac. Bois mou et bois franc en poche. Aux plus bas prix du marché. ELZEAR TURCOTTE, 19, de Jumonville, tél. : 8411. 148-14—48

BOIS. Si vous voulez vous chauffer à bon marché : $2.25 le gros voyage; croûtes, $2.00 et $2.50 le voyage, bois de cordes; merisier, érable, 12 pces, $2.50 et $2.75 la corde, six grosses poches de bois pour $1.00. Coke, 4 sacs, $1.00. J. RACINE, 299, de la Canardière, tél. : 4-4026. 128-28—48

BOIS ET CHARBON, Stove américain la tonne $13.50; Welch, $13.50; Chesnut, $13.50; Coke, $13.50; Stove et Chestnut, poche .75cts; Coke .25cts; charbon de bois .20cts. Bois de toutes sortes. HENRI BOURASSA, 154 Montcalm, tél.: 7815. 129-26—48

CHARBON DUR, 1ère qualité, tSove. Chestnut, 75c. la poche, Coke, 4 poches $1.00. Charbon de bois franc, 20c. la poche, livré à domicile. ALBERT ROYER, 171, Aqueduc, tél. : 6618. 127-26—48

CYR. BUSSIERES, 49, St-Bernard, tél.: 6827. Bois franc sec, à l'abri. $2.25, 2½ pds ; débité, $2.75 et $3.00. Délignures, 5 grosses poches, $1.00. Grosses croûtes. Erable, merisier, bon marché. 137-26—48

CHARBON de toutes sortes à vendre. Déménagement en ville et longue distance à prix moderé. L.-E. CARON, marchand de Charbon, No. 90 LATOURELLE, tél.: 5563. 133-26—48

NOUVEAU CHARBON

ECONOMIQUE Obson Petroleum Coal 100 p. c. de bon charbon, allume vite, durable. Demandez-le à votre épicier ou 11 RUE RAMSAY, près gare Ste-Anne, tél.: 3-1978 soir 8398. 147-26—48

ERABLE ET MERISIER, 12 pcs. 2.25 et $2.75 ; le 24 pcs, $3.95. Blocs, 6 poches pour $1.00. Epinette à $1.90. D. PICHER, 42, Nelson, téls : 2-5832 ; la cour, 2-0129, résidence. 135-26—48

COMMERCE A VENDRE

MAGASIN DE FRUITS & LEGUMES, situé marché St-Pierre, bon poste, établi depuis plusieurs années, à vendre à très bonnes conditions. S'adresser M. LINTEAU, marché St-Pierre, tél. : 3-0352. 147-6—50

RESTAURANT CAFE, ameublement de restaurant café en opération. Vendra à très bas prix, très bon centre et bonne clientèle. Ecrire à CASIER No. 150 L'Evénement, Qué. 145-6—50

FOURRURES

PHILIPPE BRETON

AVEZ-VOUS BESOIN d'un manteau de fourrure fait suivant les dernières nouveautés, coupe et ouvrage garantis. Caracul de toutes couleurs $45 et plus. Garnitures de fourrure de toutes sortes. Transformations et réparations. Prix modérés. 152, ST-OLIVIER, tél. : 8658. 130-26—51

P.-E. ROBITAILLE

FOURRURE. —Transformation et réparation à prix modéré. Confection sur dernier modèle, 7 années d'expérience. Ouvrage garantie. Une visite est sollicitée. No. 25 RUE RACINE près St-Jean, tél.: 3-1815. 142-26—52

CHS.-N. EMOND, ENR.

TRES BEAU CHOIX de fourrures d'automne acheté avant la hausse. Manteaux nouveau style. Tours de cou. Garnitures de manteau. Spécialité ; confections, réparations et transformations. Ouvrage garanti. Très bas prix. Mon expérience est à votre service. 353, DES FOSSES, coin de la Couronne, tél. : 6741. 129-26—51

LIVRES

AU FOYER DU LIVRE, 17 Ste-Angèle. Vente et échange, meilleurs auteurs dans les meilleures collections 05 et 10c le livre. De 5 à 11 heures p. m. tous les jours. 133-26—52

CINQ VOLUMES, ROMANS à vendre pour $1.00. Ecrire à CASIER 144 L'Evénement.

NOUVEAU LAROUSSE illustré 16 volumes reliés vert foncé à vendre à très grande réduction. Ecrire à CASIER 152 L'Evénement. 146-6—52

A VENDRE

OCCASIONS

ALLEES DE QUILLES (4) à vendre, aucune offre raisonnable sera refusée ; 3 tables de pools 4½ x 9, ainsi que réservoir à café et à l'eau. EUGENE BROCHU, 63, St-Jean, tél. : 2-1365. 124-26—54

A VENDRE : presse à papier pouvant presser 90 à 100 livres de vieux papiers S'adresser TELEPHONE : 2-3233. 122-6—54

CAPOT EN DRAP de castor avec Collet en loutre naturel e aussi habit bleu marine 38 à vendre. Cause mortalité. S'adresser 199 RUE NAPOLEON. 146-6—54

L'ARGENT EST RARE. Capot pour garçon .99cts; manteaux à défaire $1.07; robes, $0.33; manteaux d'hiver pratiquement neufs $2.13. Malle gratuite Demandez notre liste de prix en gros ONTARIO JOBBING 36 St-Nicolas, Québec. 145-6—54

MAGNIFIQUE CAPOT CHAT SAUVAGE à vendre à sacrifice, cause mortalité. S'adresser 278½, ST-VALLIER. 148-6—54

MAGNIFIQUE TROUSSEAU de baptême tout neuf à vendre. S'adresser 10 RUE McMAHON app. 4 l'après-midi seulement. 143-6—54

A VENDRE OU A LOUER

ETAL DE BOUCHER et EPICERIE, meublés à neuf, très bon centre commercial à vendre à termes ou à louer. S'adresser le jour à TELEPHONE: 7755; le soir après 7 h. 8 3-4 12e RUE. 128-26—58

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETE située 190, avenue des Oblats, angle des rues St-Luc et Oblats, dans la partie commerciale, poste de commerce établi, revenus de cinq logements, garage chauffé, 2,000 pieds carrés de superficie, conditions avantageuses. S'adresser LS-P. PLAMONDON, 191, Bayard, Québec. 148-1—60

TERRAINS A VENDRE

TERRAIN A VENDRE rue St-Cyrille, côté Sud 21,000 pieds carré, près Ave. Dessanne. S'adresser W. HUNT 501 Chemin Ste-Foy, tél.: 7934. 142-6—61

NON CLASSIFIEES

COLLEGE DES BARBIERS. Hommes et garçons. — Attention, venez apprendre le métier de barbier, la meilleure, la plus vieille la seule institution de ce genre à Québec. Conditions très avantageuses. Commission payée en apprenant, quelques semaines suffisent pour être diplômé et gagner un salaire de $25 à $35 par semaine. Pour votre intérêt, n'hésitez pas à écrire ou venez me voir avant d'aller apprendre dans les écoles secondaires. S'adresser COLLEGE DES BARBIERS DE QUEBEC ENR., No. 878, rue St-Vallier, tél.: 4-0479. 14—n.c.

R. AUDET FOURRURE

FAITES FAIRE votre manteau par un expert dessinateur et tailleur, au plus bas prix à Québec. Ouvrage et coupe garantis. ROMEO AUDET, 10, des Zouaves, tél. : 2-1162. 138-26—n.c.

ST-FRANCOIS D'ASSISE, 1ère avenue, No 210½, 2e étage, 5 grandes pièces, remises à neuf, plus chambre de bain. S'adresser O. PLAMONDON, tél. : rés., 3-3826 ; bur., 8167. 138-26—n.c.

L'ELEGANCE ENRG.

TOUTES LES DERNIERES nouveautés pour l'automne : costumes de laine, robes d'après-midi et du soir, chapeaux bas, corsets, gants, lingeries, etc. Prix modéré. 306, ST-JEAN, tél. : 2-5332. 146-26—29

20 CTS. Repas complet, Toast et Café 10cts, Corn Flakes avec lait 10cts. CAFE ST-JEAN, 469 St-Jean en face de l'Eglise St-Jean-Baptiste. 131-26—n.c.

ALEX. NADEAU EPICIER

25, STE-CLAIRE, tél. : 4-0023. Corn flakes, 2 pour 15c. ; Savon Confort, 6 pour 19c. ; Saumon, grosse boite, 10c. ; 3 boites tomates, 25c. 125-26—n.c.

RICHMOND

Notes locales. — Ont visité Mlles Landry, ces jours derniers, Mlles Anne et Julienne Belhumeur, MM. Léopold et Sylvain Belhumeur, Jean-Jacques Pépin, Lucien, Gabriel, Donald Rajotte, de Drummondville, ainsi que MM. Wilfrid Roy, Maurice Paquet, Georges Grenier, de Waterloo.

—Mlle Thérèse Hamel et M. Paul Préfontaine, de Windsor Mills, sont venus à Richmond, il y a quelque temps.

—Mlle Claire Bourque, de Sherbrooke, visitait quelques-unes de ses amies, dernièrement.

—M. Jean-Paul Fortin, E. E. M., de Québec, était chez sa mère, en fin de semaine.

—Mlles Cécile Marcotte, Thérèse Landry et Yolande Marcotte sont allées à Québec, ces jours derniers.

—M. le Dr et Mme Roméo Veilleux et leurs enfants, Thérèse, Cécile, Madeleine, Roger et Mlle Couture, d'East-Angus, visitaient Mme H. Fortin, récemment.

—Mme Bombardier est allée à Montréal suivre un traitement.

—Mlle Cécile Marcotte est en visite à East-Angus, présentement.

—Mlles Fernande et Thérèse Landry sont allées à Drummondville, dernièrement.

—M. H. Kirouac, de St-Bruno, était à Richmond, la semaine dernière.

—M. et Mme Georges Auger et leur fille, Simone, sont allés à Sherbrooke, pour affaires, ces jours derniers.

—MM. Roméo Laporte et Roger Rochette, étudiants à l'école Côté, de St-Hyacinthe, étaient dans leurs familles, en fin de semaine.

—Mlles M. et E. Brayeau étaient à Sherbrooke, ces jours derniers.

—M. Adrien Tremblay, de St-Cyr, a bien voulu accepter de venir jouer du violon dans l'orchestre de Richmond, lors de la dernière danse costumée du collège anglais et a par conséquent passé quelques jours à Richmond.

—Mmes Pat Smith et D. Desmarais sont allées à Sherbrooke pour affaires, ces jours derniers.

—MM. Jos. Morin et Albéric Lefebvre, de St-Félix de Kingsey, étaient de passage ici, dernièrement.

—M. Guérin, de Sherbrooke, est venu à Richmond, pour affaires, dernièrement.

—M. A.-P. Charland, de Pierreville, était ici, pour affaires, récemment.

—M. et Mme Arthur Laliberté étaient à Sherbrooke, au commencement de la semaine.

—M. Lucien Côté, de Sherbrooke, était ici, dernièrement.

—Depuis le 1er novembre, le concours de poupées est en marche à la pharmacie Landry. N'oublions pas de venir encourager les petits par nos votes.

—M. Duchesneau, de Plessisville, est venu à Richmond, pour affaires.

—M. André Côté est venu visiter sa soeur, Mme Arthur Bouchard.

—M. J.-C. Brouillette et son fils, Yvon, de Montréal, sont venus à Richmond, en fin de semaine.

—Mme Alphonse Lemelin est allée à Sherbrooke, la semaine dernière.

—Mme Dr Vézina et son bébé, de St-Jérôme, étaient, récemment, chez M. Stanislas Desmarais, M. P. P.

—Mme E. Rochefort est allée à Sherbrooke, dernièrement.

Fête surprise. — Les amies et amis de Mlle Fernande Landry se sont réunis dimanche dernier, pour célébrer son anniversaire de naissance. Un magnifique cadeau lui fut offert de la part de tous par M. Paul Préfontaine, de Windsor Mills.

La veillée fut des plus agréable, il y eut chant et musique et quelques-uns jouèrent aux cartes. Un excellent goûter fut servi au cours de la soirée.

Parmi les personnes présentes, on remarquait : M. Paul Préfontaine, de Windsor Mills, Mlles Anne et Juliette Belhumeur, MM. Jean-Jacques Pépin, Lucien Corbeil, Léopold Belhumeur, tous de Drummondville, Mlles Marguerite, Cécile, Thérèse Campoux, M. Geo. Girardin, d'Asbestos, Mlles Marguerite Smith, Simone Auger, Claire Lemelin, Fernande et Thérèse Landry, Jeanne-d'Arc Faniel, Lucille Brouillette, Yolande et Cécile Marcotte, MM. Jean Lahaye, Gilles Fortin, Henri Noël Poulin, Georges Tremblay, tous de Richmond, M. Lionel Fortin, de Grand'Mère, M. J.-Paul Fortin, E. E. M., de Québec.

IMMEUBLE

ATTENTION AUX LOCATAIRES

$300.00 COMPTANT. Rue St-Sauveur, 2 logements, balance comme loyer.
$1,000.00 COMPTANT. Ave Bougainville. Maison seule 9 pièces, garage, Claire rente.
$1,000.00 COMPTANT. Rue de la Ronde, 3 logements, balance à conditions faciles.
Plusieurs postes de commerces de tous genres, propriétés et terrains dans tous les quartiers de la ville vous sont offerts en vente par la plus grande la seule maison d'immeuble qui puisse vous vendre payable comme loyer Québec.

HENRI-PAUL CIMON

6, COTE D'ABRAHAM QUEBEC TEL. : 51

ALF. MAROIS, LTEE

ASSURANCE ET IMMEUBLE
229, rue St-Joseph, Chambre 303
Tél. : 5980 Rés. : 4-2381

GIFFARD BELLE PROPRIETE de 13 chambres, très belle vue, grand terrain avec dépendance. Vraie occasion qui se voit rarement.
RUE MORIN. Maison 2 logements, revenu $360.00. Prix $2,000.00. Vrai bargain.
RUE BAGOT, COIN DE RUE, 7 logements, revenu $1,200.00. Prix $5,000.00. Vrai bargain, conditions avantageuses.
ECUREUILS, BELLE TERRE, 4 arpents par 28 de long, bon roulant, bien bon marché.
RUE ST-CIMON, maison solide en brique, 3 logements, conditions exceptionnelles. 26—I
RUE ST-VALIER, maison d'un seul logement 8 chambres plus bain, grande cour grand véranda, prix d'occasion $2,500. $1,300, en bas de l'évaluation.
SALON DE BARBIER établi depuis ans bien situé, bonne clientèle, avec logement, 3 chambres vendra prix d'occasion $450. avec conditions faciles.

EMILE BROUSSEAU

IMMEUBLE ET ASSURANCE
255, St-Jean :-: Tél. : 2-576

STE-ANGELE DE LAVAL

Adieu au monde. —Mlle Victoria Lenneville, fille de M. et Mme Lorenzo Lenneville, vient de dire adieu au monde pour entrer au noviciat des Révdes SS. Grises, de Nicolet. Nous lui souhaitons bonheur et persévérance.

Naissance. — A été baptisé, Joseph, Normand, Léo-Paul, fils de M. et Mme Lucien Rheault, (née Laurence Labarre). Parrain et marraine, M. et Mme D. Labarre, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Marcelle Labarre.

Va-et-vient. — Mlle Gertrude Duchaine est revenue d'une promenade de quelques semaines aux Trois-Rivières.

—Mme Hervé Charette, de Trois-Rivières, passe quelques jours chez son père, M. Arthur Gélinas.

—M. et Mme Octave Leblanc, de Danville, visitaient chez MM. Amédée Deshaies et Antonio Leblanc, récemment.

—M. E. Lenneville, de Bécancour, était de passage chez son père, dernièrement.

Réunion de famille. — Ces jours derniers, M. et Mme Charles Cormier réunissaient plusieurs parents, à l'occasion de la visite de leur fils, le Révd Frère Bertin, de la Congrégation de Sainte-Croix, arrivant du Bengale, après une absence de 13 ans.

Etaient présents : MM. et Mmes H. Cormier, Antonio Cormier, MM. Emery, J.-Charles, Omer Cormier, MM. et Mmes Emile Levasseur, Donat Champoux, E. Duhaine, Joseph Carrignan, Mme Alfred Carrignan, M. Eloi Cormier, Mlles Alice et Cécile Cormier.

ST-MARC DES CARRIERES

Retraite. — Le 29 commençait, en cette paroisse, une retraite prêchée par les R. P. Hébert et Gagnon, Oblats. Cette retraite a été des plus belles et des mieux suivies. Elle a laissé dans les âmes, nous en sommes sûr des impressions salutaires et proondes. Espérons que pendant ces jours de faveurs, le divin Maître a largement béni notre paroisse et que cette bénédiction aura une répercussion durable pour chacun de nous que nos résolutions seront raffermies et que nous serons meilleurs chrétiens plus fidèles au devoir et plus soumis à la volonté divine. Nous devons un reconnaissant merci à notre bon curé qui nous a procuré l'avantage de ces saints jours.

La chasse. — Plusieurs citoyens pratiquent ce sport. On en a vu revenir avec de fort belles pièces.

Nos morts. — Tous les soirs, à 8 heures, le glas funèbre invite les familles à se mettre à genoux pour réciter quelques prières pour le repos des âmes des chers disparus. Suivons cette sainte coutume.

Visiteurs. — M. J. Filteau, inspecteur a terminé, récemment la visite des écoles de la paroisse. L'examen terminé, le distingué visiteur donnait au couvent une intéressante conférence prédagogique à laquelle assistait tout le personnel enseignant.

Pensée. — C'est la nuit, c'est le sommeil au cimetière, hélas!

C'est bien souvent l'oubli. O vous qui passez ayez pitié des morts qui vous supplient du fond de leurs tombes!

Ce qu'on porte à New-York
Par Helen Williams

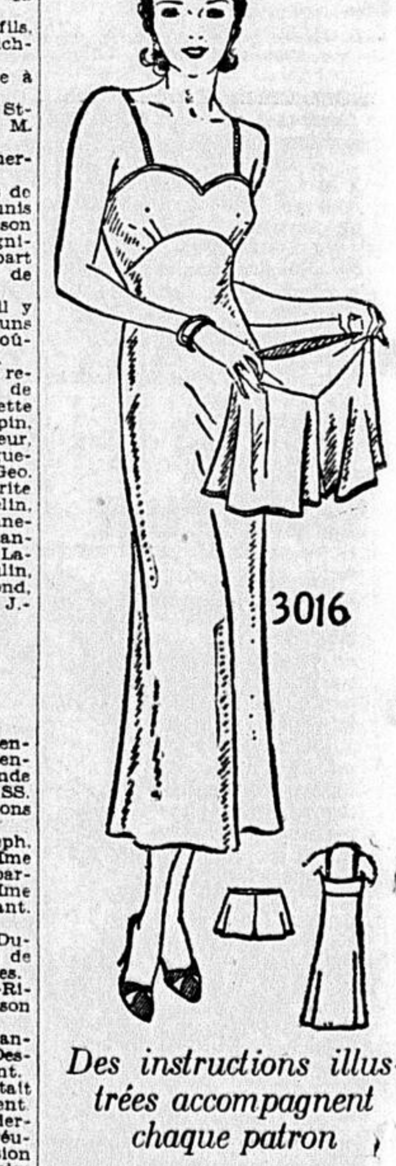

Des instructions illustrées accompagnent chaque patron

L'élégance féminine commence aux sous-vêtements.

Le patron que nous présentons aujourd'hui est taillé spécialement pour assurer la sveltesse de la silhouette.

Du crêpe de chine serait un choix pratique, quant au tissu, pour la confection de cet ensemble.

Le patron est fourni en grandeurs 14, 16, 18, 20 ans, 36, 38, 40 et 42 pouces de buste.

Le prix de ce patron est 20c. Il sera expédié dans un intervalle de 8 jours. Adressez votre commande au : Département des Patrons, L'Evénement, 30 de la Fabrique, inscrivez clairement vos noms et adresse sur les lignes pointillées ci-dessous.

Envoyez 20c de plus pour une belle feuille de patrons de broderie s'imprimant au fer chaud et comprenant plus de 60 modèles.

No 3016. Grandeurs...
Nom ... ...
Adresse... ... ...
... ...

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles.

FORTIN. — A St-Isidore Co. Dorchester, le 16 novembre 1933 à l'âge de 49 ans 6 mois, est décédé Mérilda Laroche épouse de Maurice Fortin, notaire.
Les funérailles auront lieu lundi à 10 heures.
Départ de la maison mortuaire à 9.45 heures pour l'église de St-Isidore et de là au cimetière de la paroisse.

L'ECUYER. — A St-Alban le 16 novembre 1933, est décédée, à l'âge de 21 ans, Mlle Fernande L'Ecuyer, fille de M. Joseph L'Ecuyer et de Dame Alice Naud.
Les funérailles auront lieu lundi, le 20 novembre, à neuf heures, à St-Alban.

MARTEL. — A l'Ancienne-Lorette, le 17 novembre 1933, à l'âge de 24 ans, est décédée Lucie Martel, fille de madame veuve Jean-Baptiste Martel.
Les funérailles auront lieu lundi matin, à l'Ancienne-Lorette (nous en indiquerons l'heure lundi). L'inhumation se fera dans le cimetière de la paroisse.

RICHARD. — A Québec le 16 novembre 1933 est décédée à l'âge de 66 ans Mme Corine Chateauvert épouse de Samuel Richard
Les funérailles auront lieu samedi matin à 9 hrs.
Départ de la maison mortuaire 31 Ste-Ursule à 8.45 hrs pour la Basilique et de là au cimetière Belmont.

REMERCIEMENTS

COUTURE. — Mme Vve Joseph Couture et sa famille remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné les marques de sympathie, à l'occasion de la mort de M. Henri Couture, soit par offrandes des messes, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

TRIBUTS FLORAUX
Prix modérés, chez
McKenna
FLEURISTE
11 rue St-Jean. Tél. 2-6862

EON Le Fleuriste
Morceaux mortuaires
et
Bouquets de Mariés.
à tous prix
80, ST-JEAN. Tél. : 4-2703

NON CLASSIFIEES

ELEVES DEMANDES POUR L'ANGLAIS. — Je garantis que vous parlerez couramment en suivant mes cours pendant trois mois. Ecrivez confidentiellement, Casier 14, L'Evénement.

LOGEMENTS A LOUER. — Deux logements à louer ; l'un de 5 chambres avec chambre de bain, et l'autre de 4 avec chambre de bain. S'adresser à 152, 3ième RUE, Limoilou, tél. : 4-1978.

ANTONIO GRAVELINE DEVANT LE TRIBUNAL

(Suite de la page 14)
d'instructions en ce sens.

M. RIVARD. — "Ce n'est pas de ma faute si vous manquez d'instructions.

M. CHOQUETTE. — "M. le juge Demers est ici, il pourrait nous donner son avis.

M. le Juge DEMERS. — "J'ai déclaré que le montant pouvait être changé soit pour l'élever, soit pour le diminuer.

M. RIVARD. — "Alors, je donne avis à mes confrères que je me présenterai demain matin devant M. le Juge Demers.

M. ALLEYN. — "Il faudrait un avis par écrit.

M. RIVARD. — "Je parle assez fort, il me semble, pour que mon avis soit entendu".

Puis on commença la discussion au sujet de l'interrogatoire du prévenu. Pour cette procédure, la Commission se base sur l'article 53 (a) de la Loi des Liqueurs, qui se lit comme suit: Tout juge des sessions ,tout magistrat de police ou magistrat de district qui est convaincu, à la suite d'une information sous serment, par un officier de la Commision des Liqueurs ou par une personne autorisée par elle, que quelqu'un qui est ou réside dans la province de Québec, est en mesure de fournir quelques renseignements, dans un ou des cas particuliers, relativement à des infractions à la présente loi, peut adresser une assignation à cette personne de comparaitre pour rendre témoignage".

Le pocureur de la défense déclare qu'il s'objecte à cette procédure.

M. RIVARD. — "Mon associé, M. Jean Blais a présenté une objection en ce sens hier, alléguant que l'offense en question remonte au mois de juin et que ces offenses étant prescrites après deux mois, l'interrogatoire ne peut avoir lieu.

M. CHOQUETTE.—"Le juge a décidé ce point en notre faveur.

M. RIVARD. — "Mais j'ai un nouvel argument. Le prévenu est détenu en prison sous une accusation de conspiration pour frauder le département des douanes du Canada. La Couronne n'a pas le droit de le forcer à faire des aveux pour la preuve préparée contre lui. S'il fallait interpréter comme mon confrère le prétend la Loi des Liqueurs, ce serait la rendre ultra vires, puisque la province n'a pas le droit de légiférer en matière criminelle. Votre Seigneurie n'a donc aucune juridiction à cet effet.

M. CHOQUETTE. — "Le témoignage de l'accusé ne pourra servir de preuve contre lui. Le Juge va lui donner un certificat à cet effet.

M. RIVARD. — "Ce certificat ne sera pas admis devant une Cour Criminelle.

LE JUGE. — "Je rejette l'objection.

LE GREFFIER. — "M. Graveline voulez-vous mettre la main sur l'Evangile et prêter serment.

M. RIVARD. — "Je conseille à mon client de ne pas prêter serment.

M. CHOQUETTE. — "Est-ce que vous refusez de répondre, M. Graveline?

L'ACCUSE. — "Oui, monsieur, Je suis les conseils de mon procureur.

M. CHOQUETTE. — "Je demande que l'accusé soit condamné pour mépris de Cour.

LE JUGE. — "Je ne puis le faire, parce qu'il n'y a pas de question de posée à l'accusé.

M. RIVARD.—" Nous allons consentir à l'assermentation et nous verrons pour le reste".

Le prévenu prête serment et M. Choquette l'interroge.

—"M. Graveline, quelle est votre occupation?

—"Je suis propriétaire de bateau.

—"En avez-vous plusieurs!

—"J'ai une part dans un bateau

—"Où est ce bateau?

—"Je ne pourrais le dire dans le moment.

—"Avez-vous eu connaissance de la construction d'un bateau qui a été saisi dans la Rivière St-Charles au mois de juin dernier?

M. RIVARD. — "Objecté à cette question.

LE JUGE. — "Objection rejetée.

M. CHOQUETTE. — "Est-ce que l'accusé refuse de répondre?

L'ACCUSE. — "Oui, je refuse.

LE JUGE. — "Je vais donner un certificat au témoin déclarant que ses réponses ne pourront servir contre lui.

M. RIVARD. — "Je le regrette. mais nous sommes obligés de refuser ce cadeau.

M. CHOQUETTE. — "Mon confrère sait qu'on ne pourrait produire ses déclarations devant une Cour Criminelle: ce ne seraient pas des déclarations volontaires puisque le juge lui ordonne de répondre. D'ailleurs, je déclare que ces déclarations ne serviront pas contre lui.

M. RIVARD. — "Mais vous n'êtes pas le seul intéressé dans cette affaire, il y a encore le gouvernement fédéral.

M. CHOQUETTE. — "Vous devez avoir confiance au gouvernement fédéral?

M. RIVARD. —"Pas quand il s'allie avec la Commission des Liqueurs de Québec".

On décide alors d'ajourner cette discussion à lundi.

N. PHILLIPS DEVRA SUBIR SON PROCES

(Suite de la 1ère page)
yon un plan sommaire du théâtre de la tragédie en conseillant d'aller fouiller sous une pile de bâtons, que l'on retrouverait celui dont il parlait. Avec les détectives, Maloney trouva en effet le bâton à l'endroit indiqué.

L'avocat de la défense demanda à Maloney s'il avait donné de la boisson à l'accusé et le témoin répondit: Non. Avant de faire mention du bâton, ajouta-t-il, Phillips se montra fort nerveux. Il se dirigea vers une table et but un verre d'eau. Maloney dit: "Tiens, prends un peu de cela". L'accusé refusa en disant: "Je n'ai jamais pris un coup de ma vie".

Phillips, toujours d'après Maloney dit à plusieurs reprises qu'il aimerait retourner sur la scène et montrer aux détectives où il avait caché le bâton et dissimulé le sang et le béret blanc.

Le détective Gauthier confirma la preuve concernant la confession, et dit que l'enquête à Gaspé avait été retardée pour conduire Phillips sur les lieux, où l'accusé dirigea les recherches. On lui montra plusieurs bâtons, mais il déclara que ce n'était pas celui qu'il avait employé, ajoutant que ce bâton portait deux trous.

A ce moment toutefois, le bâton était à Gaspé, sous la garde du chef Lemire. Il fut produit et reconnu par l'accusé avant l'ouverture de l'enquête.

Mme Florence Peters témoigna que les deux jeunes filles avaient quitté sa maison à 9 h. 50 du soir, le 31 août. Trois minutes plus tard, elle entendit un cri étouffé qui lui causa un peu d'inquiétude, mais elle ne jugea pas la chose assez sérieuse pour enquêter.

Le constable Rioux dit qu'il avait surpris un bout de conversation entre l'accusé, son père et un oncle, immédiatement après l'enquête. Le père dit à son fils:

—"As-tu réellement tué les filles ?"

—"Oui, père, je les ai tuées, mais je ne sais comment", répondit Phillips.

—"Pourquoi ne nous as-tu pas dit cela auparavant ?" demanda l'oncle.

A ce moment, la porte se referma et le détective n'entendit plus rien. Le détective provincial Aubin entendit aussi cette conversation, ainsi qu'il l'affirma dans son témoignage. Il fit ensuite le récit de son travail pour éclaircir l'affaire.

Le 1er septembre, le lendemain de la disparition des jeunes filles, Nelson Phillips donna à Aubin une description d'une automobile bleue, avec radiateur en "V", qu'il avait vue deux fois vers la fin de la journée. Phillips dit qu'il croyait que les occupants de l'automobile avaient enlevé les deux jeunes filles.

"Pourquoi perdre votre temps ici ?" lui dit Phillips à plusieurs reprises au cours des recherches. "Elles ont été emmenées dans cette automobile".

Le Dr R. Fontaine, expert médico-légal de la province de Québec, dit qu'il n'y avait pas de sang sur le bâton, mais qu'il en avait trouvé sur le siège de la chaloupe de Phillips, et il se dit certain que c'était du sang humain.

L'accusé ne manifesta aucune émotion quand l'enquête préliminaire prit fin, et il fut conduit à la prison où il attendra son procès.

"19 QUESTIONS"

Nous résumons, ci-après, une dépêche de notre correspondant à Gaspé sur la fin de l'enquête préliminaire de Nelson Phillips:

(De notre correspondant)

Percé, Gaspé, 18. — La deuxième journée de l'enquête préliminaire de Nelson Phillips a été marquée par la production de la confession volontaire de l'accusé. M. le magistrat Couillard, rejetant les objections de la défense, a permis que cette confession fût admise dans la preuve. Me Maurice Brasset en a alors donné lecture et a expliqué les circonstances dans lesquelles cette confession avait été faite.

M. Art. Maloney, présent lors de cette confession, a ensuite été longuement interrogé. Transquestionné par Me D. Levesque, avocat de la défense, il déclara s'être intéressé à cette cause comme citoyen de la Gaspésie et avoir voulu faire profiter les autorités policières de son expérience antérieure de 19 ans comme détective pour aider à la découverte du coupable. Il est maintenant contracteur et demeure à Barachois, sa place natale. Après avoir offert son concours au chef Lemire, il est allé voir Phillips à la prison, le 6 novembre, vers 6 heures 30 du soir. Il s'est introduit auprès de lui comme un investigateur privé, ami de la famille. Ils ont causé ensemble pendant deux heures, et Maloney a pris note de dix-neuf questions posées à Phillips avec les réponses de ce dernier.

Une discussion s'éleva ici parmi les avocats au sujet de ces déclarations, Me Levesque demandant au témoin de produire ces questions et l'hon. M. Cannon l'avertissant qu'il s'avançait sur un terrain dangereux. A la troisième question, dans laquelle on lui demandait s'il avait vu quelqu'un à la prison: "Oui, mon avocat, M. Levesque, qui m'a dit de parler le moins possible à qui que ce soit", répondit Phillips. L'interrogatoire de Maloney fut suspendu à la septième question.

Le détective Gauthier revint dans la boite raconter les recherches faites sur la grève de Penouille. Mlle Peters, tante des deux victimes, déclara que deux ou trois minutes après le départ de celles-ci, le soir fatal, elle entendit un cri étouffé. Sa compagne lui a demandé ce que c'était. Comme c'était une malade, Mlle Peters répondit à cette dernière que ce devait être des chats qui criaient, mais pour elle, c'était plus fort que cela.

Les détectives Rioux, de la police montée, et Aubin, de la police provinciale, racontèrent un bout de dialogue entre le père de Phillips et son fils, entendu après l'enquête du coroner. "Est-ce bien vrai que tu as tué ces filles?" demanda le père. — "Oui, mais je ne sais pas pourquoi", répondit l'accusé.

Après un nouveau témoignage du Dr Fontaine, M. Maloney revint dans la boite et continua la lecture des dix-neuf questions posées à Phillips, en prison, le 6 novembre. Les dernières questions et réponses, qui rendirent Phillips nerveux, étaient:

Question. — "Etes-vous certain que personne ne vous a vu ce soir-là?"

Réponse. — "Je ne sais pas."

Question. — "Avez-vous entendu des cris ou du bruit ce soir-là?"

Réponse. — "Oui, le cri d'un héron."

Question. — "Je suppose que vous seriez surpris d'apprendre que quelqu'un vous a vu ce soir-là?"

Phillips devint nerveux, demanda à boire puis commença peu à peu ses déclarations. Le lendemain matin, Maloney le vit de nouveau et lui demanda comment il était. "Pas trop pire", répondit-il. Et c'est plus tard qu'il fit sa confession rapportée plus haut.

La preuve étant close, le magistrat Couillard demanda à Phillips s'il avait quelque chose à dire. "Je n'ai rien à dire", répondit l'accusé.

Le président du tribunal condamna alors Phillips à subir son procès aux assises criminelles d'octobre 1934 ou à toute autre date que le lieutenant-gouverneur pourra fixer.

LA RUPTURE AVEC MOSCOU A PRIS FIN

(Suite de la 1ère page)
kangel participèrent à des opérations offensives contre les troupes bolchévistes.

Il n'est pas fait grande mention des relations commerciales futures entre les Etats Unis et la Russie, bien que l'on sache que cette question a été considérée.

Une déclaration conjointe publiée par les deux hommes d'état indique que des conversations futures couvriront les sujets des dettes et du commerce. Elle dit : —

"En plus des accords que nous avons signés aujourd'hui, nous avons échangé des opinions concernant les moyens de régler toutes les questions pendantes des dettes et réclamations, et nous sommes justifiables d'anticiper une solution prompte et heureuse de ces questions que nos gouvernements veulent voir disparaitre de leur chemin le plus tôt possible. M. Litvinoff passera encore plusieurs jours à Washington pour discussions".

Dans l'accord relatif à la propagande, la Russie convient de s'abstenir d'intervenir "de quelque manière que ce soit dans les affaires nationales des Etats Unis, leurs territoires et possessions".

La lettre de M. Litvinoff à M. Roosevelt, datée du 16 novembre, dit aussi que le gouvernement soviétique convient d'empêcher toute personne du service administratif, et toute organisation sous son contrôle direct ou indirect, dont les organisations qui reçoivent de l'aide financière des autorités soviétiques, de se mêler des affaires internes des Etats Unis.

La Troisième Internationale, organisation communiste mondiale, ne tombe apparemment pas sous le coup de la lettre de M. Litvinoff. Plusieurs des hauts officiels communistes sont aussi des officiers de la Troisième Internationale, mais l'état soviétique, disent les autorités, a toujours prétendu que cette organisation ne touchait aucune aide financière de sa part et n'était pas sous son contrôle.

La lettre de M. Litvinoff dit aussi que les lois soviétiques garantissent "le droit d'exercer librement la liberté de conscience et la religion", et ajoute que "l'accomplissement des rites religieux pour les citoyens soviétiques et ceux d'autres pays est garanti tant qu'ils ne sont pas accompagnés d'intervention dans les droits des citoyens de l'union soviétique.

SAINT-URBAIN

Notes sociales. — M. le curé Mathieu est de retour d'un voyage à Québec.
—M. Thomas Fortin est en voyage à Québec.
—M. Charles-Ed. Fortin est de retour de Montréal.
—M. et Mme A. Tremblay, de L'Ange-Gardien, étaient en visite chez des parents, dernièrement.
—M. Eugène Tremblay, agronome, était de passage ici, dernièrement.
—Mlle Marguerite Simard, de Baie St-Paul, a visité des parents, ces jours derniers.
—M. J.-B. Simard est de retour de Baie St-Paul.
—M. et Mme Louis Duchesne sont allés à Baie St-Paul, dimanche dernier.
—Mlle Mariette Ouellet et son jeune frère, Lucien, sont allés à Montréal, ces jours derniers.
—M. Jos. Labbé, marchand, est de retour de Québec.
—M. Stanley Boisvert, de Montréal, était ici, ces jours derniers.

LA NOUVELLE SURPREND LES SOVIETS AU LIT

(Suite de la 1ère page)
le 1er février 1924 le Canada a reconnu la Russie, mais depuis février 1931 il a fait très peu de commerce avec elle. D'un autre côté les Etats-Unis avaient refusé de reconnaitre les Soviets, mais il continuaient de commercer avec eux.

LA NOUVELLE A LONDRES

(Serv. de la Presse Canadienne)
Londres, 18. — La reconnaissance de la Russie par le gouvernement américain n'a pas éveillé beaucoup d'intérêt ici, lorsque cette nouvelle fut communiquée hier soir, du moins dans la presse. Le Chronicle fut le seul à la commenter en disant qu'il y voyait un nouveau pas dans le sens de la coopération internationale en un temps où tout progrès dans cette direction représente un gain net pour la paix mondiale.

EN ALLEMAGNE

(Serv. de la Presse Canadienne)
Berlin, 18. — Les cercles officiels ont bien accueilli, hier soir, la nouvelle de la reconnaissance de l'Union soviétique par les Etats Unis. On interprète la chose comme étant "un grand pas en avant dans la voie du relèvement économique mondial, et propre à créer une atmosphère de bonne entente, favorable à la consolidation des intérêts mondiaux".

LE CAS DU MEXIQUE

(Serv. de la Presse Canadienne)
Mexico, 18. — Coïncidant avec la reconnaissance de la Russie soviétique par les Etats Unis, le bruit court ici que le gouvernement soviétique a approché celui du Mexique concernant la reprise de relations diplomatiques.

FUNERAILLES DE MME J.-E.-A. PAQUET

Hier matin, en l'église de Jacques-Cartier ont eu lieu les imposantes funérailles de Madame Joseph-Arthur-Elisée Paquet (Alice Bussières) décédée le 14 courant à l'âge de 47 ans.

Un éloquent tribut d'hommage a été rendu à cette jeune femme dont la mort a causé de si vifs regrets.

Un nombreux cortège de parents et d'amis a escorté la dépouille mortelle de la résidence mortuaire, 562 rue St-Valier, jusqu'à l'église paroissiale où fut chanté le service et de là au cimetière St-Charles, lieu de l'inhumation.

Le deuil était conduit par son époux, M. J.-A.-E. Paquet ; son beau-père, M. Elisée Paquet; ses frères MM. Geo. et Ed. Bussières; ses beaux-frères, MM. Ed. Walsh et O. Morel; ses oncles, MM. Odilon et Pierre Bussières, Jos., Auguste et Th. Paquet; ses neveux, MM. Georges Bussières, Arthur Bussières, Henri Bussières, Albert Bussières, Alex-Ernest Bussières, Edmond Bussières, et Joseph Bussières ; ses neveux, MM. P.-Emile, Jacques et Raymond Morel, Jos. Lortie, Henry Walsh, Edouard Walsh, Maurice et F. Bussières; ses cousins, MM. Arthur, Omer et Gédéon Bussières, Georges Papillon, Arthur Leclerc, Jules Carpentier, Jos. Defoy, Henri Marcoux, Ovida Paquet, Adélard Paquet, Omer Paquet, Eudore Paquet, J.-Arthur Paquet, Edmond Paquet, Georges Paquet et Dorilla Paquet, Honoré Beaupré, J. Landry, Arthur et Albert Bussières.

Dans l'imposant cortège on remarquait aussi : MM. J.-Emile Gosselin et Joseph Emond, échevins, Dr Elzéar Labrecque, Wilfrid Drolet, Alphonse Cantin, Lorenzo Audet, Augustin Vallières, Albert Alarie, Albert Tessier, Alphonse Drolet, J.-E. Vallin, Ph. Martin, Jules Gamache, F.-X. Juneau, J.-D. Royer, A. Linteau, Lorenzo Morel, Jos. Morel, W. Vadeboncoeur, R. deBlois, J.-L. Ferland, P. Ferland, Maurice De-Blois, Henri Blondeau, G. Larose, Albert Vallières, Paul Lachance, Philémon Bussières, H. Perreault, Sylvio Ouellet, Charles Audet, Wilfrid Audet, W. Bigaouette, Jos. Dompierre, sr., Jos. Dompierre jr., J.-E. Matte, Wilfrid Drolet, Arthur Côté, G. Parent, Emile Briand, Jos. Beaulieu, A. Grenier, Georges Larose et Roméo Rousseau, de L'Evénement.

A l'église, la levée du corps a été faite et le service chanté par M. l'abbé Eudore DeBlois, assisté de MM. les abbés Gilbert Dupuis et T.-L. Tremblay.

Des messes basses ont été célébrées aux autels latéraux par M. l'abbé Alfred Guilmette, professeur au Séminaire et M. l'abbé Jean Duval.

La chorale de la paroisse, sous la direction du notaire Alphonse Huard rendit un beau programme de chant. M. Soulard touchait l'orgue.

La maison Germain Lepine Ltée., avait la direction des funérailles.

A M. Paquet ainsi qu'à tous les membres de la famille en deuil, L'Evénement présente ses plus sincères condoléances.

RETRAITE FERMEE

Retraites fermées du 20 ou 23 novembre pour les Dames, et du 27 au 30 novembre pour les jeunes filles, à la Maison du Cénacle, 651, rue St-Cyrille, Québec. Pour inscriptions ou renseignements, veuillez vous adresser chez les Missionnaires de l'Immaculée-Conception, tél. : 9210.

PAS D'ARGENT AMERICAIN

(Serv. de la Presse Canadienne)
Montréal, 18. — Ordre a été donné hier aux magasins de la Commission des Liqueurs de Québec de ne pas accepter l'argent américain. La Commission, a-t-on expliqué, n'accepta l'argent américain qu'au pair lorsqu'il faisait prime, et l'ordre d'aujourd'hui, alors que la valeur du dollar américain a diminué, n'est que le maintien de cette politique.

Réunion. — Dimanche, le 19, il y aura réunion de tous les hommes mariés et veufs immédiatement après la messe, à la sacristie pour instruction spéciale par M. le curé Mathieu. Il y aura communion le matin même.

DANS LEVIS

LES BATEAUX D'HIVER EN SERVICE CE MATIN

Les bateaux d'hiver sont déjà en service! La glace qui s'est accumulée au cours de la journée d'hier a obligé les directeurs de la compagnie à changer les traversiers.

Une équipe spéciale a été affectée à ce changement au cours de la nuit dernière. Les pontons d'été ont été enlevés et remisés au Bassin. Le Cité de Lévis et le Cité de Québec remplacent le Colbert et le Bienville.

C'est la première fois, depuis la formation de la nouvelle compagnie, qu'on change les traversiers si tôt. En 1921, le changement s'était effectué dans la nuit du 18 au 18 novembre; cette année on a dû les changer tué dans la nuit du 18 au 19 novembre.

On continuera cependant le service d'été de vingt minutes jusqu'à nouvel ordre et les taux seront les mêmes jusqu'au 25 novembre. La compagnie fait tout son possible pour accommoder le public et nous lui savons gré de garder son horaire d'été.

LEVIS TRAMWAYS CO

Voici la lettre que la compagnie de tramways de Lévis a adressée ces jours derniers aux autorités municipales concernant l'enlèvement de la neige :

H. E. WEYMAN,
Vice-président et
Gérant général,
Immeuble Sun Life,
Montréal, P. Q., Can.,
le 3 nov. 1933

M. V.-A. DeBill,
Procureur de la Cité de Lévis,
Lévis, Québec.
Monsieur,

Nous avons reçu votre lettre du 28 octobre. Vous nous soumettez, dans cette lettre, pour que nous les examinions, deux propositions visant à changer les arrangements relatifs à l'enlèvement de la neige qui sont en vigueur depuis la décision rendue au mois de juin 1922 par la Commission des Services Publics de Québec. D'autre part, nous avons reçu un avis légal nous annonçant que des demandes ont été envoyées à la Commission pour que celle-ci entende un projet d'annulation du décret de 1922. Nous avons examiné vos propositions très soigneusement et à tous les points de vue, en tenant compte du désir que vous avez de réduire, s'il est possible, les frais de l'enlèvement de la neige actuellement payés par les municipalités de Lévis et de Lauzon. Cependant nous regrettons de devoir vous dire que vos deux propositions sont absolument inacceptables et que nous ne pouvons pas admettre que les arrangements actuels subissent un changement quelconque dont le résultat serait de faire supporter, directement ou indirectement, par la Compagnie des Tramways de Lévis le moindre montant additionnel de frais.

La Compagnie des Tramways de Lévis s'est toujours efforcée, dans le passé, de coopérer le plus possible avec les municipalités qu'elle dessert. Etant donné nos anciennes relations amicales et les efforts constants que nous avons faits pour améliorer la situation des municipalités de la rive sud, nous sommes grandement surpris et très désappointés de voir de quelle manière vous vous y êtes pris pour essayer de provoquer un changement dans le décret émis en 1922 par la Commission des Services Publics. Nous croyons que le décret de la Commission a été mal compris et mal interprété. Jamais, jusqu'au moment où des procédures légales furent entreprises pour faire changer le décret, on n'a fourni à notre représentant local l'occasion d'expliquer la portée de ce décret, quoique notre représentant ait toujours été disposé à expliquer ce décret ou tout autre sujet touchant les intérêts des municipalités.

Nous désirons attirer votre attention sur les circonstances qui ont entouré la promulgation en 1922, du décret de la Commission. Vous devez vous rappeler qu'en 1921 un incendie désastreux détruisit les usines de la Compagnie et presque tout son matériel. Les pertes furent couvertes par les assurances, dont le produit fut versé à un syndic pour les porteurs d'obligations. Afin de trouver le capital requis pour remplacer les biens que l'incendie avait détruits, il devenait nécessaire de faire, dans l'exploitation, des changements susceptibles d'assurer un rendement raisonnable au nouveau capital placé. Sur demande de la Cité de Lévis, la Commission des Services Publics fit un examen complet de la situation et promulgua un décret établissant, entre autres choses, une méthode pour l'enlèvement de la neige qui a été mise en pratique depuis 1922. La Commission estimait que son décret permettrait à la Compagnie de faire produire un rendement raisonnable à son capital alors fixé à $794,165. Depuis le décret de la Commission, les obligations de la Compagnie des Tramways de Lévis ont reçu pour leur capital du montant précité (non compris les nouvelles dépenses de capital s'élevant à $125,000 environ) une moyenne d'à peine 1.2% par année. La Compagnie n'a pas été capable de payer d'intérêts sur ses obligations depuis 1931, et durant cette année-là elle n'en paya que 1%. Il est clair que le décret de la Commission a produit des résultats qui, malheureusement, sont loin d'être ceux qu'on attendait au moment où il fut promulgué.

Depuis la mise en vigueur du décret de la Commission, la Compagnie a tenu dans ses livres des comptes séparés pour les frais de l'enlèvement de la neige. Ces comptes ont été vérifiés par MM. P. S. Ross & Sons, une maison de comptables agréés bien connue et jouissant d'une excellente réputation. Nous sommes en mesure d'affirmer catégoriquement et sans crainte d'être contredits que, malgré les déclarations contraires qui, croyons-nous, ont été faites à ce sujet, les fais portés au débit des municipalités n'ont été que les frais dont la Commission les avait chargées. Comme nous l'avons dit ci-dessus, nous nous sommes toujours tenus à la disposition des municipalités pour leur donner toutes les explications qu'elles désiraient au sujet de notre comptabilité relative aux frais de l'enlèvement de la neige. Une copie de l'état de compte dressé par les vérificateurs au sujet des frais de l'enlèvement de la neige a été remise chaque année à la Commission et aux municipalités, comme cela devait se faire, et on n'a jamais soulevé de discussions quant à l'équité des frais portés au débit des municipalités.

Nous désirons vous faire remarquer que par suite du décret de la Commission, les frais de l'enlèvement de la neige portés au débit de la Cité de Lévis se sont élevés en moyenne à $10,483 par année durant les dix hivers 1923-23 à 1932-33 inclusivement, tandis que les frais portés au débit de la ville de Lauzon (y compris Bienville) se sont élevés en moyenne à $4,765 par année. Pendant la même période, les frais payés par la Compagnie des Tramways de Lévis, en plus de ceux qui ont été payés par les municipalités en question, se sont élevés en moyenne à $9,215 par année. De fait la Compagnie des Tramways de Lévis a payé pendant les dix dernières années une somme totale de $14,432 qui, en vertu du décret de la Commission, aurait dû être portée au débit des municipalités, parce que la Commission avait jugé à propos de fixer à un maximum de $16,000 par année les dépenses qui devaient être payées par les municipalités. D'autre part, pendant cinq des dix dernières années, la Compagnie a réussi, en pratiquant la plus stricte économie, à abaisser à moins de $16,000 par année les frais payables par les municipalités et, comme résultat, ces dernières ont réalisé une économie totale de $7,523 au cours des cinq années en question.

Nous sommes d'avis que les cités de Lévis et de Lauzon, si elles s'occupent elles-mêmes de l'enlèvement de la neige, loin de faire des économies sur les dépenses qu'elles ont payées dans le passé, verront au contraire leurs frais s'augmenter considérablement. La raison pour laquelle nous ne pouvons pas accepter votre deuxième proposition (cette proposition aurait pour effet de rétablir à peu près exactement la situation qui existait avant 1922), c'est que nous devons, pour que nos enleveuses de neige mécanique fonctionnent d'une façon économique, surveiller le travail des pelleteurs et des charroyeurs pour faire avancer de pair les travaux mécaniques et les travaux manuels, ce qui nous permet de réduire les dépenses au minimum. Nous sommes certains que que parmi les échevins de Lévis et de Lauzon, quelques-uns se rappellent les résultats très défavorables, pour la Compagnie et pour les municipalités, qu'on obtenait autrefois lorsque l'enlèvement de la neige était fait par les municipalités.

Votre première proposition aurait pour effet d'ajouter des frais à ceux de la Compagnie, qui n'a pu survivre jusqu'ici qu'en pratiquant la plus stricte économie dans tous ses comptes de dépenses. A plusieurs reprises, les administrateurs ont étudié sérieusement l'opportunité de cesser entièrement le service. Ils n'en ont rien fait, non pas parce qu'ils escomptaient pour un avenir rapproché des profits proportionnés à leurs responsabilités, ne tenant même pas compte des profits qu'aurait dû rapporter le capital placé, mais parce qu'ils se faisaient un devoir d'assurer le service aussi longtemps qu'il leur serait humainement et financièrement possible de le faire, de façon à ne pas aggraver davantage la situation causée par le sérieux problème du chômage qui existe en ce moment sur la rive sud et à éviter les conséquences qui pourraient s'ensuivre et nuire au développement futur des ressources de la rive sud.

Nous espérons que les conseils de Lévis et de Lauzon, en examinant à nouveau la situation, modifieront leur décision et mettront de côté leur projet de faire amender par la Commission des Services Publics son décret de 1922. Soyez assuré que nous sympathisons avec eux à l'occasion des difficultés financières qu'ils éprouvent. Malheureusement nous sommes incapables de faire quoi que ce soit pour atténuer ces difficultés.

Nous adressons à M. Arthur Bélanger, procureur de la ville de Lauzon, une copie de la présente lettre. Veuillez agréer, Monsieur l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le Vice-Président,
(signé) E. A. Macnutt.

LA CHORALE DEZIEL A L'HEURE CATHOLIQUE A 5 HEURES DEMAIN APRES-MIDI

La chorale Déziel de Notre-Dame de Lévis se fera entendre demain après-midi au cours de l'Heure Catholique de 5 à 6 heures. Ces chants sacrés seront irradiés de la Basilique de Québec par le poste CHRC.

LA PATINOIRE DU COLLEGE DE LAUZON OUVERTE AU PUBLIC

La patinoire du collège de Lauzon est ouverte encore cette année au public. L'an dernier, sur de nombreuses demandes des sportsmen de Lauzon et des environs, les autorités du collège permettaient l'accès du public à leur patinoire. Un magnifique chalet, grâce à la générosité des citoyens de la rive-sud et même de Québec, fut construit pour accommoder les patineurs et patineuses. Un système de lumière a été inauguré l'an dernier, donnant un éclairage parfait; tous ces avantages sont offerts cette année encore au public. C'est la première patinoire cette année sur la rive-sud à offrir sa glace aux amateurs du patin. Tout le public est cordialement invité à descendre patiner à Lauzon. L'ouverture officielle sera faite sous peu; nous en ferons connaitre la date au public.

NAISSANCE

M. le Dr Ls-Ph. Guay et Mme Guay, née Rosaria Thivierge, de Lauzon, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 15 novembre et baptisé le 16, à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, sous les prénoms de Joseph-Oscar-Paul-André. Parrain et marraine: M. et Mme Oscar Thivierge, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: sa grand'mère, Mme Joseph Guay, de Lévis.

MALHEUREUX ACCIDENT AU Dr ALPHONSE ROUSSEAU

Un malheureux accident est survenu jeudi soir dernier au Dr Alphonse Rousseau, médecin vétérinaire de cette ville. Le Dr Rousseau, en revenant chez lui vers 10 heures jeudi soir s'est fracturé une jambe en glissant sur la glace en sortant de son automobile. Il a été transporté à sa résidence et ce n'est qu'hier matin que l'ambulance de M. Maurice-P. Gilbert l'a conduit à l'Hôtel-Dieu. Là on lui a mis la jambe dans le plâtre et on l'a fait transporter de nouveau chez lui. Nous souhaitons au Dr Rousseau un prompt rétablissement.

AU CLUB VOLTIGEUR

Demain après-midi, à 2 heures, le club de raquetteurs le Voltigeur tiendra une assemblée à la salle Dion. Le but de ce caucus est de compléter l'organisation du banquet aux huitres qui aura lieu samedi prochain. Tous les membres sont priés d'être présents.

ENFANT DECEDE

Nos sympathies à M. et Mme Adjutor Leblond, résidant au No 8 rue Caron, à Lauzon, qui ont eu la douleur de perdre hier matin un bébé de deux mois et demi du nom de Georges.

CITE DE LEVIS

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le rôle d'évaluation de la Cité de Lévis, tel que revisé par moi pour l'année fiscale 1933-34, ainsi que les rôles de perception des taxes tant général que spécial et d'aqueduc, actuellement imposées, et préparés conformément aux réglements de la Cité, ont été déposés le troisième jour de novembre mil neuf cent trente-trois, à mon bureau, à l'Hôtel-de-Ville, à Lévis, et que les dits rôles resteront ouverts à l'examen des intéressés ou de leurs représentants, durant les quinze jours qui suivent la publication du présent avis.

Durant ces quinze jours, toute personne qui se croit lésée par quelqu'entrée faite aux dits rôles, devra porter plainte devant le bureau de cotisations de la cité ; cette plainte devra être faite par écrit et sous serment prêté devant un juge de paix, un membre du Conseil, un notaire, un commissaire de la Cour Supérieure ou le greffier de la cité, et devra être déposée au bureau du greffier du bureau de cotisations à l'Hôtel-de-Ville, à Lévis, dans la dite période de quinze jours.

Lévis, le 3 novembre, 1933.
ADELARD-E. GUAY,
Estimateur de la Cité de Lévis.

La sépulture aura lieu cet après-midi à 4 heures à Lauzon.

"L'AMOUR PLUS FORT QUE LA HAINE"

Deux enfants s'aiment dans le secret de leur coeur mais n'osent espérer la réalisation de leur rêve, tant la chose leur semble difficile, pour ne pas dire impossible.

Ils s'aiment depuis toujours bien que leurs parents aient voulu depuis l'enfance les faire se détester à mort. Eux-mêmes ont cru quelques années qu'ils pourraient se haïr comme le faisaient leurs pères, deux frères séparés par la fortune et révoltés l'un contre l'autre.

En dépit de difficultés inouïes, l'amour se fraye un chemin. De quelle manière?...

En suivant les péripéties du drame Les Rantzau, le 21 ou le 23 courant, vous serez renseignés.

Les cartes s'enlèvent rapidement. On peut s'en procurer en s'adressant chez Lecours & Frère, côte du Passage. Le plan de la salle est exposé à la Pharmacie de Lévis.

Hâtez-vous !...

AUX ANCIENNES DU COUVENT DE LEVIS

Les anciennes élèves du couvent de Lévis qui désireraient une photographie-souvenir des fêtes peuvent s'adresser à madame Albert Bourget, 19, rue Fraser, Lévis, qui leur en réservera une copie.

AMICALE DE L'ACADEMIE BON-PASTEUR

Les anciennes élèves de cette institution sont invitées à leur réunion annuelle, dimanche, le 26 novembre prochain. Revenez toutes, amicalistes, vers les compagnes et les maîtresses de jadis. Pour les retardataires, c'est une occasion favorable de s'inscrire.

Toutes les anciennes élèves des divers pensionnats du Bon-Pasteur, demeurant à Québec ou dans les environs, sont invitées cordialement.

Celles de l'Académie Bon-Pasteur qui ne recevront pas d'invitation particulière devront l'imputer à des changements d'adresse que nous ignorons ou à quelque erreur dans nos régistres; qu'elles veuillent considérer comme personnelle celle-ci, transmise par la voix du journal.

La réunion aura lieu à la Maison-Mère, No 74, rue Lachevrotière. M. l'aumônier général des A. F. C. C. du district y portera la parole.

Un orchestre rythmique d'enfants, la première du genre à Québec, sera ravissant à entendre.

Portes ouvertes à 1 heure 30.
La Secrétaire-Correspondante.

Maison à Vendre
Rue Jeanne d'Arc, deux logements, chauffés. Bon revenu. Prix d'évaluation. Téléphone: 6452.

CARABINE
CARABINE "Winchester, 303 British" de sport, pratiquement neuve à vendre. Pouvant tirer à 5,000 verges—avec étui et balles. Prix d'occasion s'adresser à Paul Lavigueur, 33 Arago, Tél.: 3-3220. Québec.

Hommes d'Affaires
Papetiers et Libraires
Comptable, 25 ans d'expérience dans commerce de gros et détail, spécialement librairie et papeterie, avantageusement connu de presque tous les marchands généraux de la province. Meilleures références possibles. Demande de position et serait prêt à accepter salaire raisonnable. CASIER 115, L'EVENEMENT.

Thé-Bridge
- au -
Winter Club
Mardi 5 Décembre à 3 Hrs
organisé par le Chapitre Courcelette, au profit de l'Hôpital Laval et le Camp Taschereau. Adressez-vous à Mlle Flore DUQUET, 286 St-Cyrille, Tél: 3-3712, pour vous procurer des cartes.

PATRICE PLANTE
Représentant de L'EVENEMENT
2½ rue St-Laurent
Téléphone 141
Lévis

LES DOCTEURS
ARTHUR et LOUIS
ROUSSEAU
occupent maintenant leurs bureaux à
123 GRANDE-ALLEE
Autrefois No 2 rue Collin

Pension Privée
Quelques chambres à louer
PRIX MODERES
CHATEAU ST-LOUIS
305, Grande-Allée
Téléphone: 6745

Moïse Bercovitz
DE MONTREAL
Acheteur de renards argentés et de toutes sortes de fourrures brutes.
Invite tous les éleveurs de renards, à venir le rencontrer ou à communiquer avec lui par téléphone au No 4-3371, à son nouveau bureau, 68 rue des Prairies, Québec.
LES PLUS HAUTS PRIX SUR LE MARCHE SERONT PAYES
MOISE BERCOVITZ
68 Rue Des Prairies,
QUEBEC.

HARRY BRONZE
— de —
MONTREAL
acheteur de renards argentés, annonce à Messieurs les éleveurs, qu'il a fixé son bureau d'achat à l'Edifice de la Coopérative. Paiement comptant comme les années passées aucune commission payée. Je sollicite comme par le passé votre encouragement. Je vous garantis de bons prix.
HARRY BRONZE
59, Rue St-Joseph. Québec
Tél. : 7729

Attention!! Attention!!
BAZAR
St-Fidèle, Limoilou
171, 12e Rue
3 AU 25 NOVEMBRE
via-tramways : Château-Limoilou,
point d'arrêt : De la Canardière — 8e Avenue.
Belles Tables de Lingerie
Attractions de toutes sortes
Jeux de hasard
Bingo
Nombreuses Rafles
Beaux objets
Ouvert tous les jours de 2.30 à 5 heures. Le soir de 7.30 h. à 11 heures.
Admission Gratuite

SURPLUS DE $3,850 POUR L'EXPOSITION, DIT M. FRANK BYRNE

Les cours de M. le Dr J.-C. Miller

Le tempérament et le caractère chez l'enfant normal, tel a été le sujet de la troisième conférence donnée hier après-midi par M le Dr J.-C. Miller devant les élèves de l'Institut Supérieur de Philosophie.

A L'UNIVERSITE LAVAL

"Le tempérament et le caractère chez l'enfant normal" ont fait le sujet de la troisième conférence de M. le docteur J.-C. Miller, directeur-médical de l'Ecole de la Jemmerais devant les élèves de l'Institut Supérieur de Philosophie de l'Université Laval, les étudiants en médecine et plusieurs auditeurs et auditrices, hier après-midi.

Chargé d'un cours de psychologie infantile, M. le professeur Miller avait traité dans ses deux leçons antérieures de l'historique de cette science, de la psycho-physiologie et des caractères de la première enfance, puis exposé les diffurentes manifestations psychiques et physiologiques de cette période de la vie qui s'étend de l'enfance normale à la puberté. Il a précisé ces dernières données, hier, en parlant des caractères et tempéraments.

M. le docteur Miller démontra au début l'extrême diversité des individus d'une même espèce et particulièrement de l'espèce humaine. Chaque personnalité a quelque chose de différent tant dans son apparence corporelle et dans ses activités physiologiques que dans son mode de penser, de sentir et de réagir aux excitations extérieures ; on a pu dire avec raison que dans une espèce, il n'existe pas de groupes ou de catégories, mais que l'on y retrouve que des individus différents. Chez l'homme ces différences sont particulièrement apparentes et un oeil averti a tôt fait de déceler les signes propres à chacun et les éléments différentiels d'un individu à l'autre : l'ensemble de ces signes ou traits personnels, dans le domaine psychologique, correspond au caractère ; l'ensemble des possibilités réactionnaires révélées ou non révélées correspond au tempérament, qui est plutôt d'ordre physique ou physiologique. Il faut reconnaitre cependant cette dualité de nature des choses humaines et prévoir déjà la parenté psycho-biologique de deux sujets de cette étude.

Le professeur Nicola Pende, un savant italien, a décrit le type idéal en lui attribuant quatre harmonies différentes : la santé, la beauté, la sagesse et la bonté. De cette description on peut conclure que la valeur physique ne s'apprécie pas à la taille ou ap poids et que la qualité du psychisme ne repose pas uniquement sur l'exaltation de quelques facultés d'acquisition ; la valeur humaine réside dans l'équilibre psycho-physique de la personnalité prise dans son entier et dans l'harmonie de ses détails.

Plusieurs facteurs d'ordre général ont une grande influence sur le comportement des hommes : mentionnons les races, les climats et les conditions atmosphériques.

L'atmosphère dans lequel nous baignons constamment nous apporte le calorique, la lumière, l'électricité. Tous ces éléments éminemment mobiles semblent bien agir sur la santé et le comportement des humains. De même l'humidité, la pesanteur de l'air, l'abaissement du baromètre, les temps d'orage et les vents ; la lumière solaire, les longues nuits polaires, les aurores boréales, la lune, etc., agissent d'une façon certaine sur tous les humains.

Quant à ce qui concerne les races, on reconnait facilement les caractères principaux des cinq grandes races humaines. La plus importante pour nous est la race blanche. Elle se divise encore en de nombreuses nations qui ont leurs marques distinctes. La persécution continuelle des peuples, la concentration dans les milieux urbains et particulièrement dans les grandes villes, les coutumes de vie, l'éducation, les pratiques religieuses contribuent à former les caractères et agissent différemment sur les races et sur les individus.

La morphologie humaine a conduit à l'anthropométrie qui est la mesure des différents segments du corps et qui a rendu d'immenses services à l'humanité, notamment dans l'identification des criminels. D'où les types de Kretchmer basés sur le rapport entre les détails morphologiques du corps et les prédispositions aux psychopathies. Sur un total de 1148 cas de folie maniaque, Kretchmer et Shmidt ont trouvé 68 pour cent de types physiques semblables ; sur 3 462 cas de démence précoce ou schizophrénie, ils ont encore trouvé 64 pour cent d'individus présentant les mêmes particularités physiques différentes du premier groupe. Ces ressemblances physiques paraissent assez constantes, et comme elles sont par ailleurs préexistantes à l'éclosion des maladies de l'esprit, elles suscitent depuis quelques années un grand intérêt et permettent beaucoup d'espérance dans la prévention et le traitement des maladies mentales.

M. le professeur Miller revient ici sur le rôle des glandes endocrines sur la croissance et le comportement

(Suite à la page 4)

M. LE DR L.-P. ROY A SAINT-SAUVEUR

Notre confrère de L'Action Catholique donnera demain soir une intéressante causerie intitulée "Rome ou Moscou".

A LA SALLE ST-PIERRE

Vulgariser les enseignements pontificaux, voilà le but que se propose l'Oeuvre de Jeunesse de St-Sauveur, section du cercle Léon XIII de l'A. C. J. C., en organisant une série de conférences - concerts qui débutera demain soir, à la salle Saint-Pierre.

"Rome ou Moscou ?" Tel est le sujet que traitera le Dr L.-P. Roy, président du Comité Régional québecois de l'A. C. J. C. Le conférencier démontrera que deux médecins se présentent au chevet de l'univers en détresse pour le délivrer du mal qui le tient et qu'on appelle : la crise. Ces deux médecins sont le communisme et le catholicisme. Le conférencier étudiera le traitement proposé par Moscou et le traitement proposé par Rome.

La soirée commencera à 8 heures et une demie, après l'office paroissial. L'admission est gratuite. Tout le public est invité, dames et demoiselles, tout particulièrement ceux qu'intéresse la question sociale, les ouvriers, les membres de l'A. C. J. C. Il ne s'agit pas d'un cours de sociologie mais d'une causerie au cours de laquelle le Dr Roy mettra les enseignements de l'Eglise sur la crise à la portée de tous.

Voici le programme qui sera exécuté sous la présidence d'honneur du R. P. Guérin, O. M. I., curé :

1—Ouverture. Orchestre de l'Oeuvre de Jeunesse Catholique.

2—Chant : "O Canada".

3—Allocution de bienvenue : M. Roland Lelièvre, président du Cercle Léon XIII.

4—Chant par M. le notaire Raymond Cossette. M. l'avocat Georges Delisle au piano d'accompagnement.

5—Conférence. Le Dr L.-P. Roy.

6—Remerciements. Le R. P. P.-E. Breton, O. M. I., directeur de l'Oeuvre de Jeunesse et aumônier du Cercle Léon XIII.

Orchestre.

BENEDICTION D'UNE ECOLE

Son Excellence Mgr Omer Plante bénira dimanche prochain, à 3 heures, la nouvelle école de St-Fidèle. Des discours seront prononcés à cette occasion par M. J.-E. Bédard, président de la Commission Scolaire de Québec, M. l'abbé Adélard Turmel, curé de la paroisse et M. J.-N. Miller, inspecteur général des écoles primaires catholiques de la province de Québec.

A SAINT-AUGUSTIN

Demain après-midi, à 2 heures, aura lieu à Saint-Augustin, comté de Portneuf, l'affiliation du Cercle Cloutier, de cette paroisse, au Comité régional de l'A. C. J. C. M. l'abbé Philémon Cloutier, curé de la paroisse et patron du nouveau Cercle, aura la présidence d'honneur de cette démonstration. M. l'abbé Arthur Robert est l'aumônier du Cercle.

M. Robert Thibault, président du Cercle Cloutier, adressera la parole. C'est le Dr Louis-Philippe Roy, journaliste, président du Comité régional, qui remettra au nouveau membre du Comité son diplôme d'affiliation.

Le Cercle Cloutier, de Saint-Augustin, existe depuis une dizaine de mois et il est un des plus actifs de la région. Il compte 98 membres. Son affiliation au Comité régional donnera lieu à une belle démonstration dans la salle paroissiale de Saint-Augustin.

AUX ANCIENNES DU COUVENT DE ST-ROCH

C'est dimanche, le 19 novembre, qu'aura lieu la réunion annuelle des anciennes élèves du couvent de St-Roch de Québec.

L'inscription aux régistres commencera à deux heures et demie.

La présidente et les officières de l'Amicale Notre-Dame du Sacré-Coeur adressent un appel particulier à toutes les anciennes que n'ont pu atteindre nos invitations antérieures.

Une chaleureuse bienvenue est réservée à toutes.

HEMOGENOL FAGUET

TONIQUE FORTIFIANT, le plus recommandé par les médecins pour faiblesse, anémies convalescences, épuisements. Pour adultes et enfants (demi-dose). L'HEMOGENOL, mot signifiant "qui produit du sang", se prend sous forme liquide appelé ELIXIR HEMOGENOL FAGUET ou sous forme PILULES HEMOGENOL (flacon de 100 pilules). Se vend dans les pharmacies et chez les principaux marchands de remèdes.

LA "SEMAINE DU CANCER" EN NOTRE VILLE

Le projet lancé par l'Université Laval suscite un très vif intérêt.

UN TEMOIGNAGE

Lettre de M. le Dr Emile Pelletier, médecin à l'hôpital de Pittsburg.

GRANDE ACTUALITE

Le projet lancé par l'Université Laval de tenir une "semaine du cancer" à Québec cet hiver suscite partout les plus beaux encouragements. Les promoteurs de ce mouvement ont déjà reçu de nombreuses lettres d'adhésion de différents centres de la province de Québec et de l'Ontario. A celles-ci s'en ajoute une autre qui nous vient de l'un de nos abonnés, M. le docteur Emile Pelletier, médecin à l'hôpital de Pittsburg.

M. le docteur Pelletier, un ancien de Laval, qui se spécialise en ortho-rhino-laryngologie, a appris par la voie de notre journal la tenue d'une semaine du Cancer à Québec et il nous communique quelques observations médicales réellement intéressantes rapportées à une convention de médecine tenue à Philadelphie et à laquelle il assistait. Voici entre autres, ce qu'il dit :

"Une semaine du Cancer" est de grande actualité. La Faculté de Médecine de l'Université-Laval, en prenant l'initiative d'organiser une semaine de propagande anti-cancereuse, fait aussi oeuvre scientifique et sociale, tout en se plaçant au rang des grands centres médicaux, anxieux de combattre ce terrible fléau.

"Loin d'être une pure spéculation de l'esprit, ces généreux efforts trouvent leur raison d'être dans les magnifiques résultats déjà obtenus, mais lisez plutôt : "dernièrement, à une convention médicale tenue à Philadelphie, le Docteur McCready, de Pittsburg présenta trois cas d'ablation du larynx pour cancer. Après un exposé théorique basé sur sa longue expérience des maladies du larynx et avoir donné une production filmée de la technique qu'il emploie, il présenta trois malades cancéreux à qui il a enlevé le larynx, lequel est remplacé par un larynx artificiel. Ces patients sont maintenant en bonne santé, l'un d'eux fut opéré il y a plus de trois ans, — et à l'aide de leur nouvel appareil vocal, d'ailleurs peu dispendieux, ont pu se faire comprendre, distinctement par une assistance de 200 médecins.

"L'orateur a surtout attire l'attention de l'auditoire sur les quelques considérations suivantes :

1o L'opportunité d'une propagande anti-cancéreuse afin de dépister cette terrible malade dès son début.

2o Les résultats surprenants obtenus par un traitement précoce et approprié.

3o Le cancer du larynx doit être suspecté chez toute personne âgée d'environ 40 ans et plus, se plaignant d'un changement de voix (voix rauque ou enrouée) qui a duré à peu près 4 semaines; dans ce cas, un examen fait par un laryngologiste s'impose, une biopsie est pratiquée suivant le cas et examinée par un pathologiste compétent.

4o Se défier du cancer du larynx chez des personnes beaucoup plus jeunes.

"Ce même Docteur McCready a fait, il y a deux ans, l'ablation du larynx pour cancer chez une jeune fille âgée de 24 ans et qui depuis se porte très bien.

Il termine en faisant remarquer la grande reconnaissance de ces malheureux voués à une mort certaine et qui ont préféré vivre avec un larynx artificiel que de mourir... avec leur propre larynx.

NOUVEAU MEDECIN A QUEBEC

Dr ANTONIO ROBERT, docteur en médecine de l'Université Laval, ex-chef interne de l'Hôpital Général de la Miséricorde de Montréal, est allé perfectionner ses études médicales en obstétrique et gynécologie à Paris, puis médecin de l'Hôpital Général de la Miséricoorde (département de la maternité) pendant un an, il est revenu à Québec et a ouvert son bureau à 131 Crémazie.

A ST-JEAN-BAPTISTE

Dimanche, le 19 courant, à 3 heures 30, il y aura assemblée générale des deux fraternités du Tiers-Ordre à l'occasion de la fête de sainte Elisabeth. On recevra les contributions avant et après l'assemblée.

La Compagnie de l'Exposition de Québec, formée en mars dernier pour administrer l'exposition provinciale, a terminé ses opérations avec un surplus de $3,850, annonce le président M. Frank Byrne. — En 1932, la ville avait enregistré un déficit de $18,000. — Les recettes, aux guichets d'entrée, ont atteint $12,816.25. — La location des espaces dans le Palais de l'Industrie a rapporté $6,879. — $7,823.54 payés en salaires.

INTERESSANTS COMMENTAIRES

La Compagnie de l'Exposition de Québec, formée en mars dernier pour administrer l'exposition provinciale, a terminé ses opérations avec un surplus de $3,850. C'est ce que nous a annoncé, hier après-midi, le président, M. Frank Byrne.

La compagnie n'a eu que quelques mois pour organiser cette exposition. En fait, elle a commencé son travail à la fin d'avril, seulement, et M. Byrne nous a déclaré que c'était au moins quatre mois trop tard. Néanmoins, les nouveaux organisateurs ont fait un succès de l'entreprise puisque, malgré que les risques fussent plus grands encore que l'année précédente, ils ont réussi à boucler leur budget avec un surplus tandis que l'exposition avait coûté à la ville, en 1932, un déficit de près de $18,000. C'est ce qui démontre que l'initiative privée a donné les résultats qu'on en attendait, dans cette affaire.

Le rapport financier officiel de la compagnie ne peut être rendu public, dans le moment. On attend, pour cela, le retour du vice-président, M. J.-Arthur Paquet, qui est actuellement en Europe. M. Byrne a bien voulu, cependant, nous communiquer quelques chiffres intéressants.

Ainsi, le président de la compagnie nous a appris que les recettes, aux guichets d'entrée, se sont élevées à la somme de $12,816.25. 53,888 personnes, exactement, ont payé 25 sous pour pénétrer sur les terrains. Les entrées gratuites, d'autre part, se sont élevées au nombre de 20,000, au moins. M. Byrne nous a fait remarquer, à ce propos, que chaque exposant avait droit à six entrées gratuites pour chaque lot qu'il occupait. Les participants, dans la section agricole, disposaient de 3 ou 4 billets d'admission gratuite, chacun. 15,000 enfants, au moins, et environ un millier d'ecclésiastiques, prêtres, religieux, frères des maisons enseignantes, etc., ont été admis sans payer à l'exposition. Des invitations ou cartes d'admission avaient aussi été distribuées aux députés, à des hauts fonctionnaires et employés du gouvernement provincial.

La location des espaces dans le Palais de l'Industrie, le Colisée, le Palais Central a rapporté à la compagnie des recettes de $6,879. C'est approximativement deux fois plus que ce que la ville en avait retiré, l'année précédente. Et nous pouvons dire, ici, que pour ce qui regarde le Palais de l'Industrie, le succès des organisateurs a été exceptionnellement brillant. Tous les visiteurs ont été unanimes à constater que les exposants étalent plus nombreux, et que l'apparence générale était plus soignée.

D'autre part, la compagnie de l'exposition a payé en salaires la somme de $7,823.54. M. Byrne a eu soin de nous dire que ce montant ne comprend pas les déboursés pour la commission de 20 p.c. payée à ceux qui ont vendu des espaces ou sollicité de l'annonce, à ceux qui ont assuré le service de l'électricité et des hauts-parleurs, pour le remaniement des lots dans les diverses bâtisses, etc... La compagnie a eu un personnel de 180 ou 190 employés pendant une dizaine de jours.

M. Byrne nous a appris encore que les organisateurs de l'exposition ont dépensé au delà de $2,000 pour des travaux de construction dont bénéficiera la ville. Ils ont offert en prix à peu près la même somme que la ville l'année précédente, soit $17,000.

Quant aux octrois des deux gouvernements, M. Byrne nous a dit qu'ils ont été de $13,500. Si nous avons bonne mémoire, la ville avait reçu près de $18,000 en octrois de même nature l'année précédente.

Bref, le président de la compagnie nous a affirmé que le surplus des opérations s'était élevé à la somme de $3,850.

"Nous avons voulu", nous a déclaré M. Byrne, "démontrer à la ville qu'administrée économiquement l'exposition provinciale peut être un succès. Je crois que nous avons réussi. Nous n'avons pu offrir aux visiteurs un "midway", comme par les années passées, et je suis persuadé que l'absence de "midway" nous a fait perdre des revenus de $10,000. Notre exposition a été intéressante et nous a valu des compliments."

M. Byrne a ajouté que sa compagnie a été privée de plusieurs sources de revenus dont profite la ville, comme, par exemple, les revenus du remisage des automobiles. Il nous a fait observer aussi que l'exposition attire beaucoup de monde, ce dont bénéficient les hôtels et les maisons de pension.

Enfin, il s'est dit d'opinion que si Québec abandonnait l'exposition pendant deux ou trois ans, les propriétés qu'elle possède sur les terrains et qui sont évaluées à un million et quart, aujourd'hui, ne tarderaient pas à perdre beaucoup de leur valeur.

LA SEMAINE MUNICIPALE

La semaine qui se termine aujourd'hui a été l'une des plus calmes que nous ayons vues depuis longtemps, à l'hôtel de ville. Le comité administratif et le conseil de ville ont chômé, le maire jugeant qu'aucune affaire pressante ne nécessitait la convocation des échevins.

L'activité reprendra la semaine prochaine. On s'attend, en effet, à ce que le comité se réunisse pour étudier les offres du Quebec Power, au sujet des taux de l'électricité. L'exécutif et le conseil de ville seront également appelés à autoriser le trésorier à faire un emprunt temporaire de $150,000, au moyen d'une émission de Bons du Trésor, pour les travaux de chômage. L'approbation d'Ottawa à ce programme de travaux est attendue d'ici à quelques jours.

PELERINAGE A PIED

Un pèlerinage à pied aura lieu à Ste-Anne de Beaupré, aujourd'hui, et un autre, mardi prochain. Les pèlerins partiront du calvaire de l'Alverne à 9 heures 30, et du Pont Drouin à 10 heures. Comme d'habitude, ils feront le chemin de la Croix dans toutes les églises sur le parcours. Pour informations, s'adresser à 32, de l'Alverne, ou en téléphonant au promoteur de l'Oeuvre des Pèlerinages, à 3-4803.

Les navigateurs et tous ceux à qui l'hiver permet quelques loisirs sont cordialement invités.

C'est le mois des morts. On aura une pensée spéciale pour nos parents morts, spécialement les plus délaissés.

AU ST-ESPRIT

Lundi, le 20 novembre, dans le soubassement de l'église, aura lieu un grand euchre-bridge durant lequel se fera le tirage du magnifique manteau de Seal et divers objets dont les billets sont en vente depuis quelque temps.

Chaque carte d'entrée vous donnera droit à un billet de râfle de ce superbe manteau de fourrure.

Beaux et nombreux prix. Admission, 25 cents. Ne manquez pas cette soirée récréative. Chacun a la chance de gagner.

LE R. C. N. V. R. AU CAPITOL

A la représentation de I Was a Spy.

Avec la permission du Lieutenant-Commandant J.-C.-A. Pettigrew, K. C., A. D. C., l'unité R. C. N. V. R., sous la direction du Commandant Beaudoin Lemieux, assistera à la représentation de "I WAS A SPY" au théâtre Capitol jeudi soir, le 23 novembre.

Les Marins Québecois partiront de la rue Dauphine et paraderont, clairons en tête, jusqu'au théâtre Capitol où ils arriveront vers 8 h. 30.

LA COMPAGNIE DE DECORATIONS

La Cie de Décorations de Québec annonce qu'elle s'occupera encore cette année de décorer les édifices commerciaux pour les fêtes.

DEJA A L'OEUVRE

La Cie de Décorations de Québec, coin du Boulevard des Fossés et de la rue St-Dominique (autrefois La Compagnie de Décorations et d'Enseignes de Québec), annonce qu'elle s'occupera encore cette année de la décoration des édifices pour la période des Fêtes. Plusieurs magasins de la rue St-Joseph ont déjà renouvelé leur contrat avec la Cie de Décorations de Québec et par cette initiative ont contribué à enjoliver leur quartier commercial.

M. G.-M. Lacasse, le gérant de La Cie de Décorations de Québec, nous apprend que plusieurs établissements de la partie commerciale de la rue St-Vallier sont sur le point d'apposer leur signature à des contrats de sa firme.

Voici la liste des marchands qui, à date, se sont engagés à faire décorer leurs établissements par La Cie de Décorations de Québec : Le Syndicat de Québec, J.-B. Laliberté, Pharmacie Brunet, Elzéar Carmichael, Jos. Thivierge et I.-A. Fortin.

LE RAPPORT DU TRESORIER

Commentant le retard apporté à la publication du rapport annuel du trésorier, le maire Lavigueur a déclaré, hier, que cette revue des finances municipales est actuellement vérifiée par le nouvel auditeur que la cité de Québec a dû nommer pour se rendre à la demande de la Commission municipale.

"Il ne faut donc pas s'étonner", a déclaré le maire, "si ce document est produit quelques semaines plus tard, vu les nombreuses formalités que nous avons dû remplir. Dès la semaine prochaine, le manuscrit du rapport sera déposé au comité administratif, le trésorier sera autorisé à demander des soumissions pour sa publication, et, peu après, le rapport sera rendu public.

DEVANT LE RECORDER

Quatre prisonniers ont comparu en Cour du Recorder, hier, trois hommes et une femme. Cette dernière, qui avait été arrêtée sur la rue pour vagabondage a été condamnée à $20 et aux frais ou à un mois de prison.

Les trois hommes étaient détenus sous l'accusation d'avoir été trouvés en état d'ivresse. L'un a été libéré. Les deux autres ont été condamnés à $10 d'amende et aux frais ou à 8 jours de prison. L'un a payé et l'autre a pris le chemin de la prison.

UN BUREAU DE TOURISME QUI DISPARAITRA ?

Les directeurs du Club Automobile s'adressent aux autorités municipales.

GRAVE PROBLEME

Si la ville cesse de les aider, le bureau du tourisme sera fermé.

DEPENSE CONSIDERABLE

Les directeurs du Club Automobile cesseront de maintenir le Bureau municipal du tourisme si la ville ne concourt pas financièrement dans cette organisation comme elle avait l'habitude de le faire par le passé. Les directeurs estiment que ce Bureau a coûté $75,000 au Club depuis qu'il est en opération et ils annoncent qu'ils sont déterminés à le discontinuer "si la ville ne leur donne pas pour l'avenir un contrat en bonne et due forme stipulant la part exacte de chaque partie contractante". Le Club Automobile estime que ce Bureau profite uniquement à la ville.

Dans une lettre qu'il vient d'adresser à M. Verge, trésorier de la cité, au nom du Club dont il est le secrétaire, M. J.-E. Renaud donne d'abord les chiffres que nous avons publiés récemment sur le tourisme à Québec. Il rappelle que le tourisme a laissé en notre ville un montant de $2,832,736 en 1933. M. Renaud souligne plus loin que le maire a fait voir au début de la saison que la ville contribuerait comme d'habitude au Bureau municipal du tourisme, lequel fonctionne depuis dix ans. Le secrétaire du Club Automobile démontre que le Bureau de tourisme de cette organisation accomplit un travail de publicité incomparable pour la ville de Québec. Il ajoute que le Club ne retire aucun bénéfice de ce travail qui est dans l'intérêt de la ville. M. Renaud déclare enfin qu'il espère que les autorités municipales prendront les mesures nécessaires pour assurer la continuation du travail indispensable du Bureau du Tourisme du Club Automobile.

NOEL & COTE ENRG.

Un nouvel établissement de merceries et hardes faites. — 287, Saint-Joseph.

Québec se développe de plus en plus. De nouveaux établissements sont fondés chaque mois qui donnent à son commerce un essor de plus en plus considérable. Voici qu'une nouvelle maison de merceries et hardes faites vient de se fonder dans notre ville. En effet, deux hommes bien connus dans ce commerce, MM. Jules-H. Noël et Fernand Côté, viennent de s'associer pour jeter les bases d'un bel établissement dont les salles sont situées à 287, rue Saint-Joseph.

Il n'est guère d'hommes ni de jeunes gens qui ne connaissent nos deux brillants concitoyens. M. Jules-H. Noël, qui fut pendant plus de 22 ans au service de la maison Napoléon Jacques, connait à fond cette branche de l'industrie commerciale contemporaine. Il a une belle expérience qu'il mettra au service de sa clientèle, et nul doute que tous ses amis ne soient heureux de le voir ouvrir un établissement en compagnie de M. Fernand Côté, également bien connu du public. M. Côté connait très bien les hardes faites et la mercerie. On appréciera également le choix que les deux associés ont fait de leur tailleur. En effet, M. Philéas Godbout est un tailleur de premier ordre. Son expérience, ses vastes connaissances dans les coupes et la mode en font un guide sûr dans le choix et l'ajustage des vêtements.

Le nouveau magasin sera bien fourni. Vous y trouverez un choix des plus variés comportant toutes les dernières nouveautés en complets, pardessus, chapeaux, chemises, cravates, etc., à des prix raisonnables. Il y en aura pour tous les goûts et toutes les exigences.

Inutile d'ajouter que le service sera parfait chez Noël & Côté. Ce sont des hommes d'expérience qui connaissent les préférences et les désirs du public et qui verront à ce que tous les clients qui franchiront le seuil de leur établissement s'en retournent absolument satisfaits. C'est là le secret du succès et des hommes possédant une expérience aussi vaste et aussi profonde que celle de MM. Noël et Côté ne sauraient manquer de veiller à ce que toutes les exigences de la clientèle ne soient satisfaites.

TERRAINS DE JEUX LOYOLA

L'Association des Terrains de Jeux Loyola fera, à 2 heures aujourd'hui, l'ouverture officielle de deux patinoires situées près du collège des Jésuites. L'une de ces patinoires sera réservée aux enfants de moins de 14 ans et sur l'autre, quand des parties de gouret ne seront pas au programme, il y aura patinage. Le programme pour la prochaine saison a été ébauché au cours d'une assemblée tenue hier soir sous la présidence de M. le commandeur R.-Ernest Lefaivre. L'Association accordera son patronage à plusieurs équipes de gouret. Elle compte avoir l'encouragement des citoyens des paroisses de St-Dominique et des Sts-Martyrs. D'ici à quelques jours, deux délégués de ces paroisses seront appelés à faire partie du bureau de direction. M. Roméo Lépine a été nommé, au cours de l'assemblée d'hier, directeur des patinoires.

Antonio Graveline devant le tribunal

L'un des quinze prévenus arrêtés sous l'accusation d'avoir fraudé les douanes est interrogé en rapport avec la saisie d'un yacht. —Graveline refuse de répondre. — Une bataille légale qui dure deux heures.

AJOURNEMENT A LUNDI

Antonio Graveline, l'un des quinze personnages accusés de conspiration pour frauder les douanes canadiennes, a été amené au Palais de Justice, hier après-midi, pour être interrogé par le poureur de la Commission des Liqueurs, M. Fernand Choquette, C.R., au sujet d'une saisie opérée dans la Rivière St-Charles au mois de juin dernier. L'avocat du prévenu, M. Antoine Rivard, C.R., s'est vivement objecté à cet interrogatoire. Après une longue discussion, M. le juge Hughes Fortier a ordonné à Graveline de prêter serment et de répondre aux questions. Comme celui-ci, sur le conseil de son avocat, refusait de s'exécuter, M. Choquette a demandé sa condamnation pour mépris de Cour. Graveline décida alors de répondre. Mais, après quelques questions de M. Choquette, M. Rivard s'est objecté à la suite de l'interrogatoire. Comme cette discussion, par ailleurs très intéressante et remplie d'incidents, durait déjà depuis plus de deux heures, on a décidé d'ajourner l'affaire à lundi.

Avant l'ouverture de ce débat, M. Antoine Rivard avait demandé à l'hon. Juge Fortier de réduire à $5,000 le cautionnement de Graveline, que M. le Juge Louis-G. Demers avait fixé à $25,000 lors de la comparution de l'accusé. M. Richard Alleyn, C.R., le procureur du gouvernement fédéral dans cette cause, s'y objecta. Finalement, après une longue discussion qui fut aussi très animée, la demande fut référée à M. le Juge Demers, qui l'étudiera ce matin.

Voici l'argumentation du procureur de Graveline :

M. RIVARD. — "La Couronne ne s'est pas objectée au cautionnement, mais en le fixant à $25,000, elle enlevait au prévenu toute possibilité d'obtenir sa liberté provisoire. Ce montant est prohibitif et il n'est pas légitimé par la nature de l'offense. L'offense de conspiration, dont M. Graveline est accusé, est punissable par sept ans de pénitencier. Or, dans la cause de Sunny White, l'an dernier, la Cour d'Appel a fixé le cautionnement à $10,000., et cependant, White était accusé de tentative de meurtre, il venait d'être condamné à 25 ans de pénitencier (il en appelait de cette sentence), il avait un dossier chargé et il était absolument étranger à Québec. Mon client, au contraire, tient feu et lieu à Québec. Le cautionnement de la Couronne devrait avoir pour but d'assurer la comparution de l'accusé lors de son procès et non avoir pour but d'agiter l'opinion publique. Tous les mois, des individus sont accusés de manslaughter et on les laisse sortir moyennant un cautionnement de $10,000 et même de $5,000. Il me semble que faire concurrence à la Commission des Liqueurs n'est pas plus grave que de tuer quelqu'un.

M. ALLEYN. — "Nous n'avons pas à tenir compte des moyens de l'accusé, mais seulement de l'offense. Or l'offense est pour un montant de plus d'un million.

M. CHOQUETTE. — "Ce cautionnement a été fixé par M. le Juge Demers et vous ne pouvez demander à M. le juge Fortier de reviser le jugement de son collègue. J'ajoute que Graveline n'est pas accusé d'avoir fait concurrence à la Commission, mais bien au Code Criminel.

M. RIVARD. — "Il est inutile de prétendre que toutes les personnes accusées en rapport avec cette affaire sont également coupables. Puisqu'il s'agit d'une conspiration, il doit y avoir des chefs et des employés.

LE JUGE. — "M. Rivard a raison sur quelques points. Dans cette cause, la Couronne a demandé un cautionnement de $50,000 et nous l'avons réduit à $25,000. Le juge doit tenir compte un peu de l'avis de la Couronne pour fixer le cautionnement. Cependant, j'engage les procureurs de la poursuite à faire tout leur possible pour rendre justice à l'accusé et lui permettre si possible de satisfaire au cautionnement.

M. ALLEYN. — "Nous n'avons pas

(Suite à la page 13)

LA CAUSERIE DE M. B. ARSENAULT

Demain soir M. Arsenault parlera à Limoilou sous les auspices de la Société de l'Assomption. — "D'Acadie en Gaspésie".

M. N. SAVOIE PRESIDERA

C'est demain soir, à 8 heures p. m. dans la spacieuse salle paroissiale de Limoilou qu'une nombreuse assistance se donnera rendez-vous pour entendre parler de choses de l'Ancienne Acadie et de la Gaspésie.

Le conférencier, M. J. Bona Arsenault, d'origine acadienne et gaspésienne ne manquera pas d'intéresser son auditoire parmi lequel on comptera de nombreux représentants de notre élite québecoise.

Avec toute l'éloquence qu'on lui connait, M. Arsenault dira à son auditoire ce qu'étaient les ancêtres des gaspésiens d'origine acadienne. Il décrira ensuite les circonstances cruelles au cours desquelles ils ont été chassés de leur pays et les suivra enfin dans leur triste odyssée "d'Acadie en Gaspésie".

A cette conférence qui sera présidée par M. Narcisse Savoie, le nouveau président élu de la Société de l'Assomption, Section Louis Hébert, (Société Nationale des Acadiens) viendra s'ajouter un joli programme musical. L'entrée est gratuite. Tous ceux et celles qui n'ont pas encore réservé leurs sièges, devront bien le faire en s'adressant immédiatement à Mme Girouard, 26 Desjardins, Tél. : 27285.

AU COURS DE COMMERCE

M. J.-E. Grégoire traite du rôle de la monnaie.

M. J.-E. Grégoire a traité du rôle de la monnaie hier soir au Cours supérieur de Commerce.

Le conférencier expliqua d'abord que l'absence d'un médium convenable avait pendant longtemps restreint les échanges entre les hommes. Pour faciliter les échanges on a convenu d'une mesure et cette mesure c'est la monnaie.

L'acceptation d'une marchandise comme intermédiaire a facilité et multiplié les échanges. M. Grégoire expliqua alors que les échanges peuvent se faire entre les citoyens d'un même pays. Alors la monnaie nationale est acceptable et acceptée. Les échanges peuvent se faire entre les citoyens de différents pays. Alors la monnaie d'or ou son équivalent sont seuls acceptés.

M. Grégoire donna quelques détails sur les différents systèmes monétaires, et il expliqua que tous ses systèmes monétaires n'ont pas l'or comme talon. Et parmi les pays qui ont accepté l'or comme mesure des valeurs, tous n'ont pas pu ou n'ont pas voulu maintenir leur monnaie fiduciaire au niveau de la valeur de l'or.

FEU MLLE L. MARTEL

Mlle Lucie Martel est décédée hier à l'Ancienne Lorette.

Les paroissiens de l'Ancienne-Lorette ont appris avec infiniment de regret la mort de mademoiselle Lucie Martel survenue hier. Mademoiselle Martel était âgée de 24 ans. Elle a succombé à une maladie de plusieurs mois. La famille Martel est particulièrement éprouvée. Il y a trois mois en effet décédait M. Jean-Baptiste Martel, père de la défunte.

Mademoiselle Lucie Martel laisse dans le deuil sa mère madame Jean-Baptiste Martel ; cinq frères : MM. Alphonse, Joseph, Victor, Edouard et Laurent Martel ; six soeurs : mesdames Joseph et Albert Bédard, de Charlesbourg, mesdames Siméon Drolet, Adolphe Drolet et Jules Belleau et mademoiselle Marie-Jeanne Martel.

Les funérailles de la regrettée défunte auront lieu lundi en l'église de l'Ancienne-Lorette. L'inhumation se fera dans le cimetière de la paroisse.

A la famille en deuil nos plus vives condoléances.

NEVRALGOL FAGUET

(En Tablettes)

Pour maux de tête, la grippe, douleurs, rhumatismes, mal d'oreilles, mal de dents, névralgie, rien ne vaut les Tablettes NEVRALGOL FAGUET de 25c la boite. Faites-en l'essai. Se trouvent chez tous les pharmaciens et les principaux marchands de remèdes.

AVIS A CEUX QUI NE MARCHENT PAS LEUR AUTO CET HIVER

Sauvez la dépréciation et les dépenses que vous occasionne votre char, pendant les mois de l'Hiver.

Apportez-nous le et nous le vendrons pour vous.

Nous mettons à votre disposition tous nos vendeurs et notre organisation pour vous aider à vendre votre char dès maintenant.

Surveillez l'arrivée du nouveau "Plymouth 1934".

Ce sera une révélation en valeur et en prix.

UNIVERSAL AUTO LTD.

33, rue de la Couronne, Tél.: 5112—5113. Québec.

S.S. "L'ILE D'ORLEANS"

QUAI ATKINSON

Le, et après Dimanche le 19 Novembre, jusqu'à nouvel ordre.

SEMAINE

Départ de Québec	Départ de l'Ile
7.30 A.M.	8.15 A.M.
2.15 P.M.	4.00 P.M.

DIMANCHE

9.30 A.M.	4.00 P.M.

Sujet à changement sans avis.

La Traverse de l'Ile d'Orléans Ltée

59, Sous-le-Fort, Québec

TEL.: 2-3782